TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 660 48 PAGES — JEUDI 10 MAI 1979

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE MANUFRANCE EST CONSTITUÉE

Six cent neuf emplois seront supprimés

LIRE PAGE 43



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Cote-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 500 L; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'accord SALT 2 enfin conclu

Après plus de six années de négociations particulièrement difficiles, les Etats-Unis et l'Union soviétique sont enfin parvenus à un accord de principe sur la conclusion d'un nouveau traité sur la limitation des armements nucléaires (SALT 2). La nouvelle devait être annoncée ce mercredi soir à Washington par le président Carter au cours d'une allocution télévisée, et le traité pourrait être signé « quelque part en Europe » par M. Brejnev et par le chef de la Maison Blanche entre le 10 et le 16 juin.

C'est à Helsinki, Stockholm ou Genève que prendrait fin officiellement l'une des négociations les plus complexes qui aient jamais été menées. Les années écoulées ont été marquées par de multiples rebondissements, des temps morts, des impasses, des affrontements polémiques entre les deux pays. Que Washington et Moscou aient fini par surmonter toutes ces difficultés et par conclure un accord dont la négociation avait été entamée par Richard Nixon en dit long sur leur volonté politique de ne pas échouer.

Si les détails techniques de SALT 2 n'ont pas été révélés, les grandes lignes en sont connues depuis longtemps. L'idée essentielle de ce document en souligne à la fois la modestie et l'ambiguïté : SALT 2 ne prévoit pas une réduction des panoplies intercontinentales de chaque pays signataire, mais limite plutôt l'extension quantitative et qualitative de ces panoplies, tout en prévoyant des moyens de contrôle des engagements pris. Le but de l'opération est d'arriver à une parité approximative des arsenaux stratégiques soviétique et américain ; c'est un résultat difficile à atteindre dans la mesure où les négociateurs ont dû rechercher des équivalences entre des systèmes d'armements différents.

L'extrême complexité de cette démarche explique à elle seule que SALT 2 donnera sans aucun doute naissance à une polémique très sérieuse aux Etats-Unis. Cette polémique, en fait, a déjà commencé, de nombreux hommes politiques reprochant au président Carter de faire bon marché de la sécurité américaine. Elle culminera bientôt au Sénat, le traité, pour entrer en vigueur, devant être ratifié par au moins les deux tiers des sénateurs.

L'issue de l'âpre débat qui se prépare dépendra en grande partie des Soviétiques : voudront-ils ou sauront-ils créer un climat politique favorable à la ratification de SALT 2 ? Sans préjuger des décisions qui seront prises à Moscou, on peut affirmer que les dirigeants soviétiques ont conscience du problème. L'échange récent de deux espions soviétiques détenus aux Etats-Unis contre cinq dissidents emprisonnés en U.R.S.S. s'inscrit indubitablement dans cette stratégie. Il pourrait être suivi d'autres « opérations » du même genre. Sans donner de publicité à leur décision, les autorités soviétiques ont d'autre part considérablement accru l'octroi de visas de sortie aux juifs désireux de quitter l'U.R.S.S. : cinquante mille visas ont été délivrés en 1978, et ce rythme a été maintenu depuis le début de l'année, au point que le Congrès américain envisagerait d'octroyer enfin à l'U.R.S.S. (et à la Chine) le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée, sans laquelle les échanges économiques entre les deux pays ne « décolleront » jamais vraiment.

Bien des obstacles subsistent pour appliquer ce scénario. D'ores et déjà, cependant, une chose est claire : après bien des difficultés, M. Carter est en passe de surmonter le risque d'une détérioration des relations américano-soviétiques, risque qu'il avait pris à la fin de l'année dernière en achevant la normalisation des relations de Washington avec Pékin. Reste à savoir maintenant — et beaucoup se posent la question aux Etats-Unis — jusqu'où Moscou est prêt à aller sur la voie de la « déstabilisation », aussi bien en Afrique, au Proche-Orient qu'en Asie.

(Lire nos informations page 4.)

L'ayatollah Khomeiny demande à la France de « ne pas s'associer aux complots contre la révolution »

Sept personnalités de l'ancien régime ont été passées par les armes, ce mercredi 9 mai, à l'aube. Six d'entre elles ont été exécutées à Téhéran. Parmi les suppliciés figurent deux hommes d'affaires multimillionnaires : Habib Elghanian, l'un des membres les plus connus de la Communauté juive de Téhéran, condamné à mort pour « propagation du vice » et « liaison avec Israël et le sionisme », et Rahim Ali Khorram, propriétaire de maisons de jeux et cabarets, condamné pour « corruption sur la terre ».

Ont été également fusillés mercredi matin : le général Abdol Hassan Saadatman, ancien dirigeant de la Savak et ministre de l'information dans le gouvernement militaire du général Azhari à l'automne 1978 ; le docteur Mohamed Bahgaiyazdi, présenté comme un *« médecin spécialiste de la torture au service de la Savak »* ; Mohamed Fallah, chef d'une section d'un groupe mixte Savak-police, chargé de la répression ; Djavar Chokvari, officier de police membre de ce groupe, et Abdollah Majidi, officier de gendarmerie, exécuté à Chiraz.

Alors que les troubles se poursuivent en Iran, où les chômeurs multiplient les manifestations, l'ayatollah Khomeiny, recevant notre envoyé spécial, a demandé à la France de *« ne pas s'associer aux complots que trament d'autres puissances contre la révolution islamique »*.

De notre envoyé spécial

Qom. — *« Le plus grand danger qui menace les Iraniens est l'impérialisme américain »*, répète, d'un air profondément préoccupé, l'imam Khomeiny, au cours de l'entretien qu'il nous a accordé dans sa résidence de Qom. Le leader de la révolution iranienne, assis en tailleur à même le sol, dans une petite pièce de réception démunie de meubles et dont le sol est recouvert d'une moquette bleue de médiocre qualité, répond à nos questions, le regard perdu dans le néant.

La modeste maison qu'il occupe, composée d'un rez-de-chaussée, est située dans une ruelle d'un quartier délabré dont une portion restreinte est interdite à la circulation. Une poignée de miliciens debout, nonchalants, devant la porte de la demeure, sont armés d'ouzi, mitraillette légère fabriquée en Israël et qui équipait les forces spéciales du chah. Une foule de piétons stationnent à proximité, les uns tenant à la main un papier — pétition ou lettre faisant état de leurs doléances, — d'autres espérant apercevoir le « *guide* » de la nation pour lui manifester affection et dévouement.

Epuisé par des mois d'intense activité, l'imam, âgé de soixante-dix-huit ans, espace depuis peu ses apparitions sur le toit de sa maison, où il répond généralement aux ovations des fidèles. Il vient de réglementer son emploi du temps habituel, qui consistait à accueillir du matin au soir individus et délégations populaires qui viennent lui soumettre leurs problèmes ou lui faire part de leurs aspirations. Désormais, il ne reçoit ses visiteurs que deux fois par semaine et à des heures fixes.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 6.)

M. Marchais invite les communistes à privilégier « l'union à la base »

Tout en condamnant le stalinisme il juge positif le bilan des pays socialistes

Dans le rapport qu'il a présenté devant le vingt-troisième congrès du parti communiste, M. Georges Marchais a notamment *invité les militants à se consacrer au renforcement de* leur formation. Le secrétaire général du P.C.F. a vigoureusement critiqué l'orientation du P.S. et il a repoussé l'offre de « pacte de non-agression » avancée par M. François Mitterrand. Tout en justifiant la signature, en 1972, du programme commun de gouvernement il a estimé que celui-ci avait, par la suite, engendré des « illusions ». C'est pourquoi il invite à présent les communistes à privilégier l'union à la base. Le P.C.F. espère, en *se relançant dans les luttes sociales, reconstituer ses forces afin* de combler le retard qu'il a pris par rapport au P.S.

Le secrétaire général a d'autre part condamné, une nouvelle fois le stalinisme, tout en jugeant positif le bilan des pays socialistes.

Comme il est de tradition dans les assises communistes, le vingt-troisième congrès du P.C.F. s'est ouvert, mercredi matin à Saint-Ouen, sur la longue lecture d'un volumineux rapport (cent cinquante-cinq feuillets du secrétaire général. M. Georges Marchais a nettement réaffirmé les positions défendues depuis plusieurs mois par la direction du P.C.F. : caractère *national* de la crise économique, refus de l'intégration européenne et de l'élargissement de la C.E.E., nécessité d'appuyer la marche au socialisme sur le poids des pays de l'Est, notamment en matière économique, bilan « *globalement positif* » de ces pays, sans oublier les crimes de Staline, condamnation du P.S., devenu le recours de la droite, nécessité de renforcer le P.C.F.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 12.)

Légère baisse de l'or

L'or était côté mercredi matin 9 mai à Londres sur la base de 246,5 dollars l'once, en retrait par rapport au maximum de la veille (250,5 dollars).

Parmi les explications que donnent les spécialistes de la nouvelle poussée de fièvre du marché de l'or, reviennent au premier rang deux arguments :

Le premier est la décision annoncée par le Trésor américain, le 18 avril, de diminuer de moitié la quantité d'or qu'il vend chaque mois aux enchères. En conséquence, la prochaine adjudication, qui aura lieu le 15 mai, portera sur 750 000 onces (1 once = 31,103 *grammes*), alors que depuis décembre dernier, le Trésor mettait chaque mois sur le marché 1,5 million d'onces.

A cela, on ajoute que le F.M.I. a, pour sa part, déjà vendu 70 % du contingent qu'il avait décidé, en 1976, de vendre en quatre ans sur le marché.

En bref, l'approvisionnement du marché aurait tendance à diminuer (les Russes, qui en auraient vendu plus de 300 tonnes l'année dernière, réduisant eux aussi leurs cessions) à un moment où — deuxième argument — les craintes d'une nouvelle hausse d'importance indéterminée du prix du pétrole ravivent la spéculation sur le métal précieux.

(Lire la suite page 45.)

Werther et la violence

par PHILIPPE BOUCHER

La violence, ne la condamnons pas trop vite, tous ne la récusent pas. Tel qui la vitupère dans ses propos bornera à son discours le respect personnel de ce qu'il proclame. Nombreux également ceux qui ne la prônent pas, mais s'en font une méthode. Toutes les nuances existent au regard de la violence, toutes ont en commun d'en attendre le progrès, dans l'opinion, des idées dont sont ostensiblement agrémentés les attentats.

Des mouvements que l'on voit actuellement « observateurs » ou « membres associés » d'assemblées internationales compassées, tombaient il y a peu sous le coup des lois — du moins de celles qui sont généralement admises et appliquées par une poignée d'Etats. Certains militants de ces mouvements, aujourd'hui « reçus » dans les capitales, étaient naguère de très ordinaires criminels d'Etat. Tous n'ont pas les mains aussi blanches que les nappes sur lesquelles ils s'accoudent. Ils ont, quoi qu'on pense du chemin choisi, réussi.

Ils ont leurs imitateurs, audacieux ou pusillanimes, aux visées floues ou aux ambitions petites, si ce n'est délirantes ou basses. Leur but est sinon avoué du moins manifeste : faire parler d'eux, être ceux par qui le scandale arrive.

C'est assurément le cas de ces hurluberlus sinistres, endoctrinés par on ne sait quel rhéteur de bistrot, nourris d'on ne sait quelle idéologie de folliculaire, occupés à placer — efficacement — des charges explosives, hier aux portes d'un journal, aujourd'hui sous le véhicule d'un responsable syndical.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

SALT 351

Ne nous y trompons pas, la signature des accords SALT 2 ne signifie pas que la drôle de paix que nous vivons comme une nuit blanche depuis trente-quatre ans va s'illuminer des clartés du désarmement général. Il y a encore assez d'oiseaux de nuit nichés dans la profondeur des silos de la terre, des sous-marins de l'océan et des avions du ciel pour donner des insomnies aux hommes paisibles.

Tout au plus peut-on espérer que les accords SALT 2 sont un signe timide de la lente prise de conscience par les obsédés du standing des armes que leur ardente émulation les mène tôt ou tard — et nous avec — à la paix éternelle à un prix inabordable, alors qu'ils ont déjà largement de quoi nous envoyer dans la paix définitive à un prix exorbitant.

Nous sommes encore loin du jour où les accords SALT 351 prévoiront l'interdiction des lance-pierres.

BERNARD CHAPUIS.

Un entretien avec le premier ministre turc

Nos problèmes économiques et sociaux fournissent un terrain favorable au terrorisme, nous déclare M. Ecevit

Premier ministre de la Turquie depuis le début de janvier 1978, M. Bülent Ecevit prend la parole devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg le jeudi 10 mai.

Leader du parti républicain du peuple affilié à l'Internationale socialiste, le chef du gouvernement d'Ankara affronte, à la tête d'un gouvernement de coalition récemment mis en péril par une fronde de ses alliés de droite, une situation extrêmement difficile : crise économique aiguë ; déchainement des terrorismes de signe contraire ; agitation dans les provinces orientales à forte population kurde aux confins d'un Iran en pleine révolution ; remise en cause des certitudes sur lesquelles plus de trois décennies durant le pays s'appuyait au plan international : autant de sujets dont notre envoyé spécial s'est entretenu avec M. Ecevit.

Celui-ci estime notamment que « les problèmes économiques et sociaux fournissent un terrain favorable » au terrorisme en Turquie.

Ankara. — Décrété à la fin de 1978 dans treize provinces après les incidents politico-religieux qui avait coûté la vie à plus de cent personnes dans le centre-sud de la Turquie, l'état de siège vient non seulement d'être prolongé par le Parlement, mais étendu à six provinces supplémentaires de l'est du pays.

« S'agit-il là d'une mesure préventive tenant compte de la situation en Iran et singulièrement dans les provinces kurdes contiguës à la Turquie, ou d'une réponse à une agitation qui menacerait l'unité nationale ?

— *L'extension de l'aire géographique de l'état de siège a deux motifs*, nous déclare le chef du gouvernement. *Nous savons que des groupes de militants se sont infiltrés dans des provinces voisines de celles où l'état de siège était en vigueur. Les récents développements de la situation au Moyen-Orient nous ont, d'autre part, conduits à être très vigilants. Mais il n'y a pas d'agitation dangereuse dans les provinces intéressées. La mesure d'extension de l'état de siège est donc essentiellement préventive.* »

Bien qu'il ait, depuis quelques mois, cessé d'être tabou en Turquie, notamment dans la presse, le mot « kurde » ne sera pas utilisé par M. Ecevit au cours de l'entretien.

« Ce n'est pas seulement la proximité géographique qui nous a guidés pour délimiter l'extension de l'état de siège : c'est la similarité des structures sociales des provinces intéressées », nous indique-t-il seulement. Il ajoute : *« En fait, il y a eu peu d'incidents ces quatre derniers mois là où l'état de siège était en vigueur.*

— Craint-on des répercussions en Turquie des événements de l'Iran voisin ?

— *Les événements d'Iran peuvent sans doute provoquer de nouvelles tempêtes dans la région, surtout si l'unité du pays voisin se trouve menacée. Nous attachons une grande importance à la préservation de l'unité et de l'intégrité de l'Iran. C'est capital pour toute la région et pour nous en particulier. Si des forces extérieures n'interfèrent pas dans les affaires de notre voisin ; si, d'autre part, dans un délai raisonnable, l'unité de l'Etat — quelle qu'en soit la forme — est solidement établie en Iran : alors l'unité et l'intégrité seront assurées. Vous comprendrez que nous suivons les événements de là-bas avec beaucoup d'intérêt.*

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 3.)

A PROPOS D'UN PROJET DE RÉFORME

Bi ou trilinguisme ?

Inculquer à la grande majorité des jeunes Français *« la connaissance parfaite d'une langue étrangère au moins »* — sous-entendu : l'anglais, — c'est donc l'ambition du secrétaire d'Etat à l'éducation. M. Jacques Pelletier nous la baille belle. Qui peut se targuer de « *connaître parfaitement* » une langue et même, pour commencer, la sienne ? Il suffit pour répondre à la question, quand on est Français, de prendre au hasard une page du *Petit Larousse* et de compter le nombre de mots qu'on ignore. Nous avons fait l'expérience, pour notre part, avec la page 670 : qui, à part les spécialistes, sait ce que semblent dire *moracees*, *morailles*, *morailllon*, *morbidesse*, *mordache*, *mordacité*, *mordançage*, *mordancer*, *mordant* (au sens de vernis (*morelle*, *morène*, *morfil* (au sens de dent d'éléphant non travaillée), *morgeline ?* Qui peut même prétendre ne jamais faire de faute de syntaxe, alors qu'elle est si compliquée et que l'usage en remet àchaque instant certaines règles en cause, jusqu'à rendre bientôt désuet, après l'imparfait du subjonctif, l'accord du participe *passé ?*

Concernant l'anglais, la difficulté se double du fait de sa diversité. Il n'y a pas que le contraste entre les parlers en usage des deux côtés de l'Atlantique, illustré par la boutade célèbre de Shaw : « *L'Angleterre et l'Amérique sont deux nations séparées par la barrière d'une même langue.* » Le fossé ne cesse de se creuser entre l'anglais tel qu'on devrait l'écrire — et que l'écrit encore, entre autres, pour le plaisir des connaisseurs et de ses rédacteurs, *The Economist* — et celui, ou plutôt ceux que l'on parle. D'un côté, une langue classique dont la rigueur et la concision valent celles du latin, avec une richesse de vocabulaire sans pareille, due en partie à sa double filiation, saxonne et romane. De l'autre, des parlers marqués à l'aune d'une vitalité et d'un pragmatisme extrêmes, se nourrissant, bien sûr, les uns les autres, mais n'en présentant pas moins, suivant les lieux, le niveau d'instruction, le métier, la classe sociale, de telles différences que, à la limite, on peut se demander s'il s'agit bien de la même langue. Chacun sait qu'il existe un arabe « littéral » et un ou plutôt des arabes « dialectaux ». On pourrait, sans beaucoup forcer la note, en dire autant de l'anglais.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde

idées

LANGUES

Ne sacrifions pas l'italien

par CHRISTIANE COCHI (*)

SELON l'esprit de la réforme préconisée par M. Jacques Pelletier, il conviendrait dorénavant que le choix de l'étude d'une langue soit conditionné en tout premier lieu par l'importance des échanges commerciaux pratiqués entre notre pays et celui dont la langue est étudiée. En se tenant à ce critère, une place privilégiée devrait revenir logiquement en France à l'enseignement de l'italien puisque, depuis 1977, l'Italie est devenue notre deuxième partenaire commercial, après avoir été pendant une vingtaine d'années notre troisième client et notre troisième fournisseur.

Il est étrange que cette constatation surprenne presque toujours les Français pourtant nombreux à acheter chaussures et pulls « made in Italy », et au surplus volontiers acquéreurs d'une de ces milliers de Fiat qui sillonnent nos routes. Certes, on a plutôt tendance à évoquer d'autres aspects de l'Italie, parfois caricaturaux ou teintés de romantisme. Il n'est pas question de chasser de la mémoire du lecteur le souvenir des délicieux spaghetti savourés en contemplant la baie de Naples, ou encore de tel merveilleux été passé à se dorer sur les blondes plages de l'Adriatique ou de la Sicile. Il faut simplement savoir que derrière l'Italie des vacances, celle de la détente et du languide *farniente*, il en existe une autre bien souvent méconnue, une Italie diligente et laborieuse, bien différente de celle des Brigades rouges et des rapts d'otages auxquels des affaires retentissantes ont donné récemment une publicité de mauvais aloi.

En dépit d'une certaine instabilité politique, le commerce italien continue à témoigner d'une activité soutenue. En 1978, les importations italiennes en France ont été de l'ordre de 10,1 % du total de nos importations. Elles ont porté principalement sur les industries mécaniques (chaudières, machines, appareils mécaniques, électriques, matériel électronique), les industries du vêtement, les moyens de transport (automobiles et tracteurs), la sidérurgie et la chimie. Quant aux exportations françaises en Italie — 10,9 % du montant global de nos exportations, — outre les produits agricoles dont notre voisine connaît une certainie pénurie, elles portent à peu près sur les mêmes secteurs industriels, ce qui prouve que, dans ces divers créneaux, nos deux pays se complètent et s'équilibrent harmonieusement.

Il serait grand temps de renoncer enfin aux clichés qui annoncent, depuis plus de dix ans, le naufrage financier de l'Italie. Ces vaticinations pessimistes, année après année, se sont trouvées démenties. Malgré la crise internationale et des difficultés internes liées aux complications de la politique, la balance italienne des paiements est excédentaire dans presque tous les domaines. Seul le secteur agricole, à quoi il faut ajouter la facture pétrolière, est responsable du déficit final.

Mais, dira-t-on, dans tout cela, quelle est l'importance de la langue ? Si les Italiens ne connaissent pas le français, ne leur arrive-t-il pas souvent de s'exprimer en anglais ? Il est vrai, hélas ! qu'il arrive parfois à des dirigeants italiens en contact avec une entreprise française de s'exprimer directement en anglais plutôt que de faire appel au concours d'un interprète, ni l'une ni l'autre des deux parties n'utilisant sa langue propre.

Sans doute, lorsque l'affaire à traiter ne présente aucune difficulté d'interprétation, peut-on se contenter de cet à-peu-près, mais, dans la période de crise et d'âpre concurrence que nous traversons, l'avantage est bien souvent du côté de celui qui connaît le mieux le pays.

Or connaître l'Italie, ce n'est pas seulement suivre, dans un journal français, les grandes lignes de la politique italienne ou consulter des fiches techniques sur telle ou telle entreprise, c'est entrer en contact étroit avec la vie même du pays. A ce titre, la lecture de la presse locale — très développée outremonts — et la conversation constituent des instruments incomparables pour mieux saisir les subtilités juridiques, les manières de faire et les habitudes de nos voisins. Point n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre que cette connaissance passe inévitablement par le truchement de la langue. L'usage d'une troisième langue n'est qu'un pis-aller qui provoque nécessairement un décalage psychologique ; dans la rédaction des contrats, cette langue tierce peut être la source d'ambiguïtés, voire d'erreurs fort préjudiciables à l'affaire traitée.

Du point de vue lexical, l'italien, de par sa parenté avec notre langue, est de prime abord d'un accès relativement facile pour un Français ; encore faut-il que celui-ci, pour maîtriser ce nouvel outil, fasse l'effort d'assimiler les conjugaisons, ces clés indispensables des idiomes européens, et les règles grammaticales sans lesquelles on ne peut s'exprimer que dans une langue dégradée et sans nuances. Sans vouloir entrer dans la polémique que ne va pas manquer de soulever la réforme proposée par M. Pelletier, disons tout net que trois ans pour se familiariser avec les mécanismes d'une langue quelle qu'elle soit, à moins d'être particulièrement doué, c'est bien peu. Pensons aussi aux réactions qu'une telle mesure ne manquera pas de provoquer. Les Italiens, qui n'ont déjà que trop tendance à privilégier l'anglais, surtout depuis 1970, date à laquelle la deuxième langue est devenue facultative dans les sections non littéraires du deuxième cycle des lycées, ne seront-ils pas enclins à abandonner de plus en plus l'étude du français par mesure de rétorsion ? Tient-on véritablement à ce que le français, qui a déjà perdu sa prééminence de naguère et dont l'influence qui lui reste est chaque jour battue en brèche, voie son domaine à nouveau se rétrécir ?

Contre cette quasi-hégémonie de la langue anglo-saxonne, il est indispensable de conserver la place qui leur est due à l'étude des langues méridionales, et tout particulièrement de l'italien.

Dans nos relations avec la péninsule, il reste encore à notre pays un vaste champ de prospection encore insuffisamment exploré pour l'exportation de nos produits manufacturés. Rappelons, en effet, que l'importance de nos échanges commerciaux dans le sens France-Italie est due en grande partie aux exportations de produits agricoles (bovins et produits laitiers). Au moment où nos entreprises sont en quête partout de nouveaux débouchés, peut-être auraient-elles avantage à se tourner avec plus d'insistance vers notre sœur latine, notre partenaire dans le Marché commun dès la signature du traité de Rome, en 1959, et dont nous rapproche singulièrement depuis des siècles une communauté de culture et de civilisation. Dans cette perspective, le maintien de l'étude de l'italien dans notre enseignement apparaît comme une nécessité et une contribution non négligeable à notre expansion économique et à notre développement commercial.

(*) Agrégée de l'Université, professeur d'italien au lycée Henri-Wallon et à l'Ecole supérieure de commerce de Paris.

Le français, l'allemand et une troisième...

par JEAN TEYSSOT (*)

EN un temps où l'Europe s'américanise de plus en plus au point de perdre ses différentes cultures, il paraît opportun de tirer un signal d'alarme sur les langues européennes en incitant les pays de la C.E.E. à se rallier à une langue commune, à la fois européenne et à vocation mondiale, langue officielle démarquant l'Europe de l'Amérique et de l'U.R.S.S.

Actuellement, les langues officielles de l'Europe occidentale peuvent être divisées en deux groupes principaux : germanique (ou teutonique) et latin.

1) Le groupe germanique, qui a pour chef de file l'allemand, comprend :

— l'allemand, parlé en R.F.A., en R.D.A, en Autriche, en Suisse et dans certaines régions de la Belgique, du Luxembourg et de l'est de la France :

— l'anglais, parlé en Grande-Bretagne et en Irlande ;

— le néerlandais, parlé aux Pays-Bas et en Belgique ;

— les langues scandinaves, notamment le danois, parlé au Danemark et compris en Suède et en Norvège.

2) Le groupe latin, qui a pour chef de file le français, comprend :

— le français, langue internationale et diplomatique, parlé en France, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse, compris en Italie ;

— l'italien, parlé en Italie et en Suisse méridionale ;

— l'espagnol et le portugais, parlés dans la péninsule Ibérique.

En huit langues, on retrouve les neuf pays de la C.E.E. plus l'Espagne, le Portugal, la Suisse, l'Autriche et même la Suède et la Norvège, soit quinze pays. Mais les deux idiomes dominants sont l'allemand et le français. L'anglais, lui, est minoritaire en Europe, et sa position privilégiée dans le monde grâce surtout à l'influence américaine constitue, en Europe, un facteur d'américanisation.

L'allemand offre cette particularité de déborder largement sur la Scandinavie et l'Europe de l'Est, où il est encore compris, faute d'être aussi pratiqué qu'avant, notamment dans les pays de l'Est, où il était langue d'échange avant que ceux-ci ne basculent dans le camp soviétique pour adopter progressivement le russe.

Le français déborde sur le monde méditerranéen et l'Afrique, en concurrence avec l'anglais, plus d'importantes souches en Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Océanie. Le français est, avec l'anglais, la seule langue véritablement internationale qui ait laissé partout des traces indélébiles dans le commerce, le droit, la diplomatie et les sciences. A ce titre, le français jouit encore d'une position privilégiée en Europe et dans le monde, à même de contrebalancer l'influence américaine grandissante.

Mais comment amener les pays européens à favoriser une de leurs langues au détriment des autres, car, alors, apparaissent les nationalismes et le chauvinisme ? Adopter une langue neutre et artificielle comme l'espéranto ou le latin semble relever de l'utopie et condamnerait irrémédiablement l'Europe à l'exclusivité sans partage de l'anglo-américain. En effet, comment les pays du monde entier accepteraient-ils d'apprendre une « tierce » langue dite universelle mais, paradoxalement, ignorée partout, alors que la solution de facilité resterait l'anglais. Ce serait bien la condamnation de toutes les langues européennes au niveau international et l'hégémonie de l'anglo-américain tant désirée...

La solution la plus réaliste pour la C.E.E. est d'adopter une langue officielle qui soit à la fois européenne, autre que l'anglo-américain et à vocation internationale. Il n'y a guère que le français.

Mais, pour éviter de faire la part trop belle aux Européens francophones, il conviendrait, en même temps qu'on adopte le français comme langue officielle de la C.E.E., d'obliger dès l'école à l'étude d'une deuxième langue : l'allemand, et d'une troisième langue au choix. Tout Européen devrait dès lors être trilingue, sans être inféodé aux Anglo-Saxons. Les Pays-Bas et les pays nordiques nous ont montré ce chemin depuis longtemps.

Prétendre, comme le fait la Commission de Bruxelles, que toutes les langues de la C.E.E. sont officielles est fallacieux, car, dans la pratique, c'est l'anglais qu'on favorise. Décréter que deux ou trois langues seront officielles, c'est préparer en germe de futures querelles linguistiques. La solution réaliste est bien plutôt l'unilinguisme officiel, tout en développant l'étude des autres langues.

De même que, jadis, les Etats-Unis ont adopté une langue commune, l'anglais ; l'Union soviétique, le russe ; et la Chine, le mandarin, l'Europe de la C.E.E. se doit, elle aussi, d'adopter officiellement un idiome de chez elle, applicable à tous tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sans pour autant renier ses langues régionales, qui ont une culture millénaire.

Puisse ainsi l'Europe rester européenne dans son âme, sans se laisser plus longtemps américaniser. Puissent les Européens se pénétrer de leurs cultures à travers les autres langues. Puisse le monde enfin être amené à parler autre chose que l'américain, à savoir une langue déjà reconnue sur le plan international.

(*) Délégué commercial en Europe d'une société texane.

Bi ou trilinguisme

(Suite de la première page)

Il faudrait donc que M. Pelletier précise sa pensée et nous dise quel anglais il voudrait faire apprendre « *à la perfection* » à nos enfants. Celui qui leur permettra de lire, sinon Shakespeare du moins Graham Greene et les grands journaux britanniques ? Ou bien celui qui serait nécessaire pour apprécier l'humour du *New Yorker* et le style des écrivains à la mode d'outre-Atlantique ? Celui qu'il faudrait connaître quand ce ne serait que pour s'expliquer, à l'arrivée aux Etats-Unis, avec « l'officier d'immigration », car pour ce qui est des chauffeurs de taxi de New-York, la proportion de Portoricains et de Cubains est telle dans leur rang qu'on aurait plutôt fait d'apprendre l'espagnol ? Cet américain tel qu'on le parle, axé sur des verbes monosyllabiques et des postpositions qu'enseigne avec tant d'esprit Adrienne dans son inimitable*Gimmick ?* C'est beaucoup, c'est trop pour un seul homme, surtout s'agissant d'une langue marquée du génie de la créativité et qui ne cesse de se renouveler.

Une idée répandue veut que le Français n'ait pas le don des langues. Il est vrai qu'il a un problème particulier avec l'accent tonique ; mais enfin cela s'apprend. La vérité est plutôt qu'il est de ce côté-là assez paresseux ou timide : c'est la marque des habitants de tous les grands pays. Anglo-Saxons, Chinois, Japonais, Russes, parlent peu les langues étrangères. Mais quand un francophone est né Suisse, Belge, Québécois, il lui paraît tout naturel de faire l'effort nécessaire pour parler couramment une ou deux autres langues. Et les enfants des Français vivant à l'étranger n'éprouvent pas tellement de difficulté à se mettre au parler local. Cela noté, il reste qu'on ne va pas transformer du jour au lendemain un peuple particulariste comme le nôtre, demeuré aussi rebelle à l'assimilation par les autres qu'à l'émigration massive, en un peuple véritablement bilingue. Dans ce domaine, comme bien souvent, la sagesse consiste à adapter la politique aux besoins, tout en tenant compte des possibilités.

Comment défendre le français

En tête des besoins, on nous excusera de faire figurer la défense de la langue française. Lorsque Jean Ferniot, après s'être proclamé sur tous les tons « jacobin », déclare, au cours d'une récente émission d'« Apostrophes », que, bien qu'il sache mal l'anglais, il prendrait aisément son parti d'être obligé de le parler, parce que la nation se serait fondue dans un *ensemble* plus large, il ne mesure pas à quel point la dépendance culturelle entraîne la dépendance politique. Le risque est pourtant d'autant plus grand que banques de données et télématique poussent non seulement à l'uniformisation du langage, mais, comme l'a très bien montré le rapport Nora-Minc, à « *l'aliénation collective* » au profit du modèle culturel dominant, c'est-à-dire du modèle américain.

Comment envisager de renoncer à la langue française lorsqu'on vient de recevoir à Paris, en la personne de M. Tsatsos, un président de la République hellénique capable de l'employer sans trace d'accent, avec les intonations d'un professeur en Sorbonne pour exprimer les nuances les plus subtiles *de la pensée ?* Quand des Julien Green ou des Ionesco ont choisi de devenir des écrivains français ? Quand des Arabes, des Africains, des Antillais emploient tout naturellement notre langue pour dire la passion, l'espoir, la vérité de leurs peuples ? Quand quarante pays, à la surface du globe, ont le français pour langue officielle ? Quand la francophonie fonde, de Montréal à l'océan Indien, une indiscutable convergence politique ? Quand le français demeure, aux côtés de l'anglais, une des deux langues de travail des Nations unies, de l'O.C.D.E., de l'OTAN ?

Cesser de se battre pour le français, notamment dans les organisations internationales, ce serait se priver d'une des meilleures armes dont notre peuple dispose pour garder sa liberté. Et c'est ce qui pourrait rendre dangereux, s'il était pris par trop au pied de la lettre, le projet de M. Jacques Pelletier. C'est trop demander à nos enfants que d'apprendre « parfaitement » deux langues. Craignons qu'ils ne délaissent leur langue maternelle au profit de celle qui leur paraîtrait leur ouvrir le monde.

Mais une langue, comme une nation, ne se défend pas avec des lois. Elle se défend par sa vitalité, par sa fidélité à son génie propre. Le français a dû à sa clarté, à sa précision, à son élégance la prépondérance qu'il a si longtemps exercée. Il l'a due aussi à son aptitude à créer des mots simples et expressifs ; l'anglais, malheureusement, nous a ravi ce don qu'il faut retrouver, en évitant de sombrer dans la lourdeur, l'à-peu près, le contourné. Loin donc de se cramponner aux règles d'un « beau langage » que personne ne parle plus, forgeons la langue « vivante », perpétuellement enrichie des apports du parler populaire, qui témoignera de l'imagination et de la vitalité de notre culture et assurera son rayonnement. L'exemple des Québécois, celui de l'argot, sont là pour prouver qu'il n'y a là rien d'impossible.

Défendre le français ne peut évidemment signifier se replier sur lui. Il faudrait être une autruche pour ne pas admettre que la *lingua franca* du monde moderne, c'est l'anglais. Non pas l'anglais de Shakespeare ni même celui de John Updike. Une langue essentiellement pratique qui est à la langue véritable ce que la sténographie est à l'écriture, un parler simplifié avec lequel on peut se débrouiller à peu près partout sur la planète : à Moscou ou à Pékin comme à Berlin, au Caire, à Mexico, à Tokyo. C'est de cette langue-là qu'il faut rendre l'enseignement obligatoire, mais sans chercher à l'apprendre à fond ; chacun ayant tout loisir par la suite, au cours de sa vie universitaire et professionnelle, de faire fructifier le bagage minimum ainsi acquis et de l'orienter vers celui des innombrables avatars de l'anglais qui correspond le mieux à ses besoins et à ses goûts : Dupont, qui va faire du commerce avec l'Inde, n'aura évidemment pas l'usage du même anglais que Durand, qui va travailler dans un laboratoire de Princeton.

La « lingua franca » d'aujourd'hui

Ce qui est nécessaire, c'est d'entasser dans les crânes des phrases entières du jargon de base qui permet au touriste, au businessman, au scientifique, de ne se sentir perdu nulle part, de demander son chemin, de lire un journal, un avis au public, de prendre l'avion, le métro, un repas. Et comme c'est essentiellement de mémoire qu'il s'agit dans ce cas, beaucoup plus que de logique, il faut commencer au moment où les mémoires sont les plus malléables, où les sons s'imprègnent avec le plus de précision, parce que la prononciation n'est pas encore influencée par l'habitude de l'écrit, c'est-à-dire dès la maternelle.

Nécessaire, cet enseignement d'un anglais pratique ne saurait être considéré comme suffisant. La place subsiste pour l'acquisition, qui devrait être obligatoire dès le collège, d'une langue de culture, à étudier de manière aussi approfondie que possible, non seulement pour détenir un moyen de communiquer avec l'extérieur, mais aussi pour accéder, par le biais de la traduction orale et écrite, à la précision maximale. C'était l'un des rôles autrefois assignés au latin et au grec. Plus personne ne songe à les rétablir dans leur situation de fondement universel de la formation intellectuelle. Mais ne pourrait-on faire en sorte que l'étude d'une langue étrangère soit, en tout état de cause, l'occasion d'un approfondissement de la réflexion et de l'expression françaises ?

Rien ne devrait interdire, bien entendu, que ce soit le latin ou le grec qui fasse l'objet d'un enseignement de cette nature, ou bien l'anglais, à condition que devienne obligatoire, pour ceux qui choisiraient cette voie, l'étude d'une autre langue vivante ; et, dans ce cas, il faudrait commencer par les langues romanes, car il est tout de même absurde que des Français doivent emprunter le détour de l'anglais pour converser avec des hispano, italo ou lusophones, dont le parler, cousin du leur, peut être appris avec un minimum d'effort. Mais ne serait-il pas sage d'encourager tout autant l'étude de langues dont la logique interne diffère de la nôtre — comme l'allemand ou le russe — ou qui ouvrent l'accès à des cultures tout à fait étrangères à notre type de raisonnement, comme le chinois, le japonais, et plus encore l'arabe, ciment d'un monde que nous avons tant de mal à comprendre parce que, faute de parler sa langue, nous n'arrivons pas à le pénétrer ? Soyons sûrs qu'un tel effort, s'il était entrepris sur une échelle suffisante, aurait un grand écho dans les pays intéressés, et qu'il aurait toutes chances de susciter chez eux, en contrepartie, un regain d'intérêt pour le français.

Résumons-nous : la « *connaissance parfaite* » d'une langue étrangère à laquelle M. Pelletier convie notre progéniture : 1) est une vue de l'esprit ; 2) ne peut que compromettre encore un peu plus notre indépendance culturelle, et donc notre indépendance tout court et notre influence à l'extérieur. Apprenons à tous les jeunes Français, comme nous leur apprenons à nager ou à conduire, le minimum d'anglais nécessaire pour se débrouiller dans le monde d'aujourd'hui. Laissons leur le choix d'une langue, vivante ou morte, qui leur permette d'accéder à une autre culture et à une meilleure précision de leur propre pensée. Si leur choix se porte sur l'anglais, qu'il apprennent aussi les rudiments d'une autre langue. Est-ce demander la lune ? Bien sûr, cela ne pourrait se faire en quelques mois, car c'est d'une véritable mutation psychologique qu'il s'agit, chez les enseignants comme chez les enseignés. Mais celle que propose M. Pelletier ne demanderait pas moins d'efforts, et pour des résultats bien plus aléatoires.

ANDRÉ FONTAINE.

Le Monde

étranger

TURQUIE

Les déclarations de M. Ecevit

(Suite de la première page)

— Le terrorisme a fait plus d'un millier de victimes en Turquie ces dernières années. Pourquoi ?

— *La Turquie a connu depuis douze ans l'escalade du terrorisme. Des mouvements de droite, y compris un parti légal, ont ouvertement appuyé les militants des groupes d'extrême droite. Durant des années, ils ont eu leurs camps d'entraînement. Le Parti de la justice (1) a essayé d'en tirer avantage. En particulier lorsqu'il a senti que l'appui populaire commençait à lui faire défaut, il a été tenté de s'appuyer sur ces groupes, même si sa direction n'avait pas de relations directes avec eux.*

» Puis il y a eu les terroristes d'extrême gauche. Certains d'entre eux ont reçu un entraînement hors de Turquie. Ils forment pour leur part des groupes fragmentés, ce qui rend leur contrôle plus difficile.

» Dans la coalition qui a précédé mon gouvernement, le terrorisme de droite jouissait de protections officielles. Non seulement il n'a pas été combattu, mais quelques-uns de ses membres occupaient des positions dans l'administration et le secteur public. La politique était alors d'encourager l'extrême droite à contrer l'extrême gauche.

» Après janvier 1978, nous avons entrepris de combattre les deux terrorismes avec une égale vigueur. Cette attitude les a évidemment dressés l'un et l'autre contre mon gouvernement de façon d'autant plus déterminée et désespérée que beaucoup de leurs militants ont du sang sur les mains.

— Quelles sont les motivations profondes de ce terrorisme ?

— *Les problèmes économiques et sociaux que nous connaissons lui fournissent évidemment un terrain favorable. Avec une inflation annuelle de 50 % et un taux de chômage de 20 %, quel pays serait hors d'atteinte du terrorisme ? Il y a des interférences étrangères, c'est certain. Le terrorisme est international. La Turquie en est une cible parmi d'autres. Mais cela n'explique pas tout. Si la société était en pleine santé, le danger extérieur ne serait pas grand.*

» La Turquie est en évolution rapide avec, depuis vingt ou trente ans, un très fort mouvement migratoire vers les villes. La société traditionnelle se disloque avec toutes les conséquences culturelles, sociales et les effets sur l'environnement que vous imaginez. Mais, si certaines mesures avaient été prises à temps, beaucoup de drames auraient été évités. Ainsi, lorsque j'ai été ministre du travail dans les années 60, j'ai contribué à faire passer une législation libérale sur le droit de grève, les négociations collectives, etc. Depuis lors, l'implication des travailleurs dans le mouvement terroriste a été absolument minime.

» En réalité, le peuple turc est attaché à la démocratie : les terroristes sont très isolés. En outre, les garanties constitutionnelles de la liberté sont chez nous fermement établies. Les organes judiciaires sont indépendants, les universités sont autonomes, la radio, la télévision et la presse sont libres ; il y a un mouvement syndical fort et indépendant. Cela vous explique que, après douze ans de terrorisme rampant, la Turquie demeure en démocratie.

— Quelles sont les raisons de la grave crise économique que connaît aujourd'hui la Turquie ?

— *Le développement économique depuis les années 50 a été rapide, mais désordonné. Notre croissance a accru notre dépendance par rapport à l'extérieur. En particulier, nos importations ont augmenté comme augmentait notre industrialisation. Nos ressources propres en énergie (charbon, et hydro-électricité) ont été négligées, malgré nos avertissements. La Turquie est devenue très dépendante du pétrole qu'elle doit importer... Ces deux dernières années, nos recettes à l'exportation ont tout juste permis de payer nos importations de pétrole.*

» Nos prédécesseurs ont mené une politique qui n'a pas facilité l'adaptation de notre économie aux nouvelles conditions mondiales. La dette extérieure de la Turquie a été multipliée par quatre en trois ans avec un alourdissement très sensible de la dette à court terme. Certes, mon gouvernement a déjà pu réaménager nos échéances. Mais songez que les rentrées de devises fournies en une année entière par le tabac et le coton (deux de nos principales exportations) suffisent tout juste à payer notre dette des quatre premiers mois de 1979. De surcroît, ces emprunts contractés par nos prédécesseurs n'ont pas été utilisés pour améliorer la production. Celle-ci a, au contraire, décru. Nous avons donc dû prendre des mesures draconiennes...

» Nous nous sommes également tournés vers nos amis occidentaux. Or, malgré le principe d'une aide urgente à la Turquie, décidée lors du sommet de la Guadeloupe il y a quatre mois, nous attendons toujours. Ces quatre mois ont été très critiques pour notre économie en raison de nos importantes échéances. Nous avons eu beaucoup de mal à importer le pétrole indispensable pour nos agriculteurs. Nos amis connaissaient notre problème : leur lenteur nous a désagréablement surpris.

Pas de chantage sur les alliés

— Avec ces déboires et quelques autres comme l'embargo militaire imposé par les Etats-Unis après l'affaire de Chypre, la Turquie peut-elle imaginer des alternatives diplomatiques ?

— *Je l'ai dit et répété, nous n'avons pas l'intention de quitter l'OTAN ; nous n'avons jamais exercé de chantage sur nos alliés. Dès que l'embargo militaire américain a été levé, nous avons autorisé la réactivation des installations de défense fermées depuis trois ou quatre ans dans notre pays et ceci sans attendre la reprise de l'aide américaine, sans même connaître son montant et sans attendre non plus la signature d'un nouveau traité.*

» Il ne serait pas juste pour autant d'imaginer que la Turquie va demeurer un vestige anachronique de la guerre froide. La détente progresse. Nous aussi nous voulons contribuer à la détente, ce que nous permet notre position géostratégique. Nous pouvons participer à la défense collective en aidant à l'établissement d'une atmosphère de compréhension mutuelle dans la région. Nous ne voulons pas nous aliéner nos voisins sans nécessité. Tout pays doit établir des relations régionales saines. Dans le passé, nous avons en partie négligé cela. Mon gouvernement a cherché à améliorer la situation.

» Or, cela n'a pas plu à certains de nos alliés occidentaux. Pourtant, la Turquie est encore loin derrière eux pour ce qui est des liens avec les pays socialistes. Après tout, ne sommes-nous pas le proche voisin de ces pays ? N'avons-nous pas plus de raisons, de meilleures possibilités que beaucoup de nos alliés occidentaux d'établir avec les pays socialistes une atmosphère de confiance ? Et pourtant, certains de nos alliés ont cru devoir à ce propos nous suspecter, nous poser des questions injustes et embarrassantes ! De même avec les pays islamiques. Beaucoup de nos partenaires ont aujourd'hui avec eux des relations très étroites, alors qu'ils n'y ont pas, comme nous, la justification de liens historiques anciens. Et pourtant, là encore, on nous a posé des questions embarrassantes !

» La Turquie a une position unique au carrefour de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Sud. Elle peut contribuer au rapprochement Est-Ouest et au dialogue Nord-Sud.

» Si, en un sens, on s'éloigne de l'Occident, c'est qu'on y est poussé par l'attitude de certains, par leur manque de compréhension de nos problèmes économiques. Si, par exemple, nos relations commerciales avec l'Ouest se distendent, cela ne dépend pas de nous. »

M. Ecevit nous cite l'exemple des difficultés de la Turquie par rapport à la C.E.E., dont elle est membre associé depuis le début des années 60, sans en tirer, et de loin, tous les bénéfices qu'elle en attendait.

La question de Chypre

Mais, n'est-ce pas la question chypriote qui empoisonne les relations de la Turquie avec l'Occident ?

— *C'est possible. Mais je ne comprends pas la logique qui préside à cela. Si la Turquie n'était pas intervenue en 1974, elle aurait délaissé les droits et négligé les devoirs que lui conférait sa situation de garante du statut de l'île. Chypre serait devenue une annexe de la Grèce, avec comme conséquence l'exaspération des conflits entre Chypriotes turcs et grecs et entre les Chypriotes grecs eux-mêmes. La junte militaire d'Athènes aurait été renforcée et les relations entre la Turquie et la Grèce seraient devenues plus difficiles. Après notre arrivée au pouvoir, en janvier 1978, nous avons essayé de nous rapprocher de la Grèce. Nous avions pris des initiatives pour favoriser la reprise des discussions entre les deux communautés chypriotes. Mais les leaders grecs ont écarté cela. Il y a désormais de nouvelles possibilités, sous l'égide des Nations unies.*

» Quoi qu'il en soit, aucune solution à cette question ne peut sortir de pressions occidentales envers la Turquie et sur les Chypriotes turcs. »

M. Ecevit, dont la modération est reconnue — et parfois critiquée — par ses adversaires eux-mêmes, martèle cette fois ses mots. « *Il faut à tout prix supprimer la question de Chypre de celle de nos relations avec l'Ouest, sinon cela ne contribuera qu'à rendre les Grecs chypriotes plus intransigeants.* »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Présidé par M. Soleyman Demirel, le Parti de la justice, conservateur, est le principal adversaire parlementaire du P.R.P.

AUTRICHE

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DES ÉLECTIONS

Les socialistes ont 95 sièges au Parlement

De notre correspondante

Vienne. — Le dépouillement des quelque deux cent quatre-vingt mille votes par correspondance confirme la victoire du parti socialiste autrichien aux élections législatives du dimanche 6 mai. Le décompte de ces voix a légèrement fait varier le taux des suffrages accordés aux trois principaux partis : les socialistes (S.P.œ.) obtiennent en définitive 51,03 % des voix ; les populistes (œ.P.V. chrétiens-démocrates) 41,90 % et les libéraux F.P.œ.) 6,06 %.

Ces votes par correspondance ont davantage profité aux populistes qui gagnent un siège par rapport aux résultats provisoires de dimanche (*le Monde* du 8 mai). La répartition au Conseil national (Parlement) est modifiée de la façon suivante par rapport à la précédente législature : le S.P.œ. a désormais quatre-vingt-quinze sièges, soit deux de plus qu'en 1975 (quatre-vingt-treize) ; l'œ.V.P. soixante-dix-sept, soit trois de moins (quatre-vingts) et le F.P.œ. onze, soit un de plus (dix).

Les résultats d'une étude entreprise immédiatement après les élections par deux instituts de sondage autrichiens montrent que le parti socialiste a remporté ses gains les plus importants dans les petites communes. D'autre part, le choix des jeunes votant pour la première fois — ils étaient plus de cinq cent mille, soit environ un électeur sur dix — qui était l'une des grandes inconnues de ce scrutin, s'est nettement porté sur les socialistes. — A.R.

	1979			1975		
	SUFFRAGES	%	MANDATS	SUFFRAGES	%	MANDATS
Inscrits	5 186 676	100		5 019 277	100	
Votants	4 783 126	92,21		4 662 684	92,90	
Exprimés	4 728 239			4 613 432		
Nuls	54 887			49 252		
S.P.Oe. (1)	2 412 778	51,03	95	2 326 201	50,42	93
Oe.V.P. (2)	1 981 286	41,86	77	1 981 291	42,95	80
F.P.Oe. (3)	276 644	6,06	11	249 444	5,41	10
K.P.Oe. (4)	45 270	0,96	»	55 032	1,19	»
Divers	2 261	0,05	»	1 464	0,03	»

(1) Parti socialiste autrichien ; (2) Parti populiste autrichien ; (3) Parti libéral autrichien ; (4) Parti communiste autrichien.

BIBLIOGRAPHIE

Dans des entretiens avec Manuel Lucbert

Le chancelier Kreisky parle de « L'Autriche entre l'Est et l'Ouest »

« *Il ne faut pas être modeste comme si l'on était l'empereur François-Joseph, lorsqu'on n'est pas empereur soi-même. Il faut savoir prendre de la distance, admettre que l'on joue un certain rôle et que ce rôle n'est pas si insignifiant.* » C'est par cette réflexion paradoxalement courageuse que s'achève la série d'entretiens que le chancelier Kreisky a accordés à notre collaborateur Manuel Lucbert, correspondant du *Monde* en Europe centrale, et qui vient de paraître en français sous le titre : *Bruno Kreisky, l'Autriche entre l'Est et l'Ouest*.

Titre qui ne doit pas faire redouter au lecteur quelque austère traité sur la « neutralité active » dont Vienne a fait, depuis plus de vingt ans, le maître mot de sa diplomatie. Il s'agit en réalité, autant que d'une analyse politique générale, d'une réflexion du chancelier autrichien sur un ensemble d'événements qui n'ont pas seulement affecté l'histoire récente de son pays, mais aussi, comme l'Anschluss de 1938, celle de toute l'Europe et même d'une bonne partie du monde.

Mais c'est par l'autoportrait de Bruno Kreisky, plein d'une verve et d'une liberté de ton qui n'excluent pas, au contraire, le recul critique sur soi-même et la modestie la moins affectée, que le livre réalisé par Manuel Lucbert retiendra probablement le plus l'attention. D'ailleurs, s'agit-il seulement d'un autoportrait ? L'interviewer pratique une sorte de maïeutique subtile qui lui permet de faire préciser peu à peu à son interlocuteur ce que d'ordinaire on ne dit guère de soi-même à un journaliste, lorsqu'on est un homme politique. Pour y parvenir, il n'hésite pas à poser des questions que d'autres auraient jugées trop indiscrètes, personnelles, voire inconvenantes — « *Vous êtes-vous jamais senti juif ?* », « *Comment avez-vous pu être partisan d'une telle alliance avec la droite au début des années 30 ?* » — et pousse dans ses retranchements un homme qui, au total, n'aura certainement rien perdu à se prêter à cet interrogatoire.

D'autant plus que sa réflexion, à la fois rétrospective et prospective, sur le socialisme aux couleurs de l'Autriche qu'il s'est efforcé d'instaurer dans son pays, et qu'il vient une nouvelle fois de conduire à la victoire électorale, donne de la social-démocratie une explication, un éclairage, que pourront méditer utilement ses adversaires de droite et de gauche. Encore Bruno Kreisky aura-t-il *finalement* retenu du marxisme quelques leçons essentielles à la compréhension de son temps. Contrairement à tant de sociaux-démocrates européens, qui rêvent en secret ou tout haut d'abolir la lutte des classes quand même ils n'en nient pas purement et simplement l'existence, le chancelier autrichien y voit un phénomène majeur, avec lequel il faut compter et qui se manifeste sans cesse — en particulier autour d'une table de négociation, — lui, le champion de la « *Sozialpartnersshaft* ».

Des succès industriels que son socialisme pragmatique a rendus possibles — en pleine crise de nos économies, — au rôle qu'il a su redonner à l'Autriche républicaine sur la scène internationale (entre l'Est et l'Ouest, comme le rappelle le titre du livre, mais aussi, par exemple, entre le monde arabe et l'Occident), le chancelier Kreisky n'aurait-il pas finalement réussi, quoiqu'il s'en défende, à mettre au point un modèle d'« austro-socialisme », comme l'on a pu parler d'« austro-marxisme » ?

Ce n'est pas le moindre mérite du livre que Manuel Lucbert a réalisé avec ces entretiens que de faire comprendre, à la fois théoriquement et concrètement, ce que peut-être l'ambition et la vie du « grand homme » d'un petit pays.

BERNARD BRIGOULEIX.

★ *Bruno Kreisky, l'Autriche entre l'Est et l'Ouest.* Stock (coll. « Les grands leaders »). 282 pages. 59 F.

GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher est décidée à réaliser progressivement les changements promis pendant la campagne électorale

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher a présidé, mardi 8 mai, son premier conseil de cabinet. La reine soumettra le 15 mai aux Communes le programme législatif du programme. Assurée d'une majorité substantielle, le premier ministre ne se sent pas contraint comme certain de ses prédécesseurs, de fixer une période spectaculaire de « cent jours » pour exécuter les engagements de son parti. Elle peut prendre son temps pour élaborer l'ordre des priorités.

Ainsi le gouvernement ne saurait pas commencer son quinquennat par un affrontement avec les syndicats. M. Prior, ministre de l'emploi, a déjà pris contact avec M. Murray, secrétaire général de la Confédération intersyndicale du TUC, pour tenter d'établir des relations de travail avec la hiérarchie syndicale et éventuellement de le convaincre de la nécessité d'une nouvelle législation visant exclusivement à corriger les abus du pouvoir syndical. Le président de l'organisation patronale du C.B.I. a également invité les dirigeants conservateurs à multiplier les contacts avec les dirigeants syndicaux. Les leaders du TUC sont réservés et ils soulignent que le gouvernement conservateur veut obtenir leur coopération, il devra négocier un « concordat » avec les syndicats.

La méfiance des dirigeants syndicaux pourrait devenir agressive en cas d'échec des négociations sur les revendications salariales laissées en attente pendant la campagne électorale et qui concernent les enseignants (déjà partiellement en grève), les postiers, les ouvriers de l'électricité, les fonctionnaires de l'Etat et de l'administration locale... La base de plusieurs syndicats a rejeté en effet les propositions patronales acceptées par leurs dirigeants, et on pense que l'augmentation moyenne des salaires sera cette année de l'ordre de 15 %. Pour ne pas envenimer les négociations, le gouvernement, en accord avec le patronat, juge préférable de ne pas pousser à la réforme syndicale, qui, très probablement, ne sera pas approuvée cette année.

La priorité des priorités

De même, il ne semble pas que le gouvernement veuille brusquer le démantèlement du secteur public. Sir Keith Joseph envisage, semble-t-il, une suppression progressive, non brutale des subventions à l'industrie. En revanche, il serait disposé à aller de l'avant pour vendre des actions du gouvernement dans un certain nombre d'entreprises. Le bureau des entreprises nationalisées (NEB) est menacé, ainsi que le bureau du pétrole qui, à eux deux, disposaient de 1 800 millions de livres de fonds publics.

La priorité des priorités, c'est la réduction promise des impôts directs. Sir Geoffrey Howe, le nouveau chancelier de l'Echiquier, a une tâche difficile. Les pressions inflationnistes (selon l'indice des prix de gros le prix des matières premières industrielles a augmenté de 2,8 % entre mars et avril), et le souci de réduire le déficit budgétaire incitent à limiter l'allégement fiscal envisagé. Le prochain budget, présenté au début de juin, comporterait une réduction du taux d'imposition des plus hauts revenus, moindre que prévu et une augmentation limitée du seuil de l'imposition en faveur des petits contribuables.

Mme Thatcher prend les virages avec prudence. De même, dans le domaine des affaires étrangères, lord Carrington ne va pas brusquement renverser la vapeur. A propos de la Rhodésie, l'attitude britannique à l'égard du nouveau gouvernement « noir » de Salisbury ne sera pas définie avant une consultation approfondie avec les Etats-Unis, les Etats africains et les pays du Commonwealth. Quant aux relations avec l'Union soviétique, lord Carrington estime, avec les milieux d'affaires, qu'il n'y a pas d'alternative à la détente. Vis-à-vis de l'Europe, il est significatif que les premières déclarations de lord Carrington et de M. Walker (ministre de l'agriculture) ont porté sur la nécessité d'améliorer les relations de la Grande-Bretagne avec ses partenaires de la Communauté.

HENRI PIERRE.

M. THORPE A L'OLD BAILEY

(De notre correspondant.)

Londres. — Renvoyé par le tribunal d'instruction de Mimehead (Somerset) devant la juridiction criminelle, M. Thorpe et ses trois co-accusés ont comparu mardi 8 mai devant les assises de l'Old Bailey. Les quatre hommes sont accusés d'avoir conspiré pour tenter d'assassiner M. Scott, un mannequin avec lequel M. Thorpe aurait eu des relations sexuelles. A la première audience du procès, les quatre accusés ont plaidé non coupable. Auparavant, le juge et les avocats avaient procédé à la sélection du jury de douze membres (neuf homme, trois femmes) appelé à rendre son verdict dans plus de deux mois.

De toute évidence le juge s'efforce d'assurer un procès équitable à l'ancien leader libéral, malgré la publicité exceptionnelle donnée à l'affaire.

L'intérêt du procès de l'Old Bailey est que les accusés pourront témoigner personnellement, alors que dans la phase de l'instruction seuls les avocats étaient autorisés à intervenir. L'apparition du personnage principal, sombre, les yeux cernés par la fatigue, entouré comme toujours de sa femme, lui tenant la main, et de sa mère, était pathétique. — H.P.

DROITS DE L'HOMME

UN ENTRETIEN AVEC ÉDOUARD KOUZNETSOV

« Pour le Kremlin, les prisonniers politiques ne sont qu'une monnaie d'échange »

Tel-Aviv. — Le crâne presque rasé rappelle qu'il était prisonnier il y a encore quelques jours. Le regard, attentif, caché derrière de grosses lunettes, est celui de l'intellectuel. La silhouette ramassée et musclée, un tatouage sur le bras droit, lui donnent l'air du lutteur qu'il n'a jamais cessé d'être, d'abord pour surmonter les difficultés d'une jeunesse éprouvante puis, surtout, pour supporter seize années de détention en Union soviétique.

Edouard Kouznetsov, quarante ans, s'est lancé très tôt dans la lutte pour les libertés en U.R.S.S. Il a été incarcéré une première fois de 1961 à 1968. Puis il est devenu un militant acharné du sionisme. Il vient d'achever un long voyage, commencé en 1970 par une tentative de détournement d'avion dont il était l'instigateur et qui devait donner lieu au procès de Leningrad et à la condamnation des « prisonniers de Sion ». Libéré le 27 avril avec quatre autres dissidents, en échange de deux espions soviétiques détenus aux Etats-Unis (1).

Il est arrivé, *via* New York, en compagnie de Marc Dymchitz, le

De notre correspondant

30 avril, en Israël, où l'avaient précédé, la veille, cinq de ses camarades du procès de Leningrad libérés deux semaines plus tôt. Accueillis par M. Begin et le chef de l'Etat, les sept prisonniers de Sion ont été fêtés en héros et ont participé à toutes les cérémonies du trente et unième anniversaire de l'indépendance d'Israël.

Edouard Kouznetsov nous a reçu dans le petit appartement d'une modeste H.L.M. de la banlieue de Tel-Aviv, où il a retrouvé sa femme, Silva Zalmanson, elle aussi condamnée à Leningrad mais libérée avant lui.

Dans l'immédiat, Edouard Kouznetsov se donne pour tâche de mener campagne pour obtenir la libération des trois condamnés du procès de Leningrad qui restent détenus, Fedorov, Mourjenko et Mendelevitch. Il se déclare prêt, notamment, à participer à une réunion prévue à cette fin en France, au mois de juin. Nous lui avons demandé comment, à son avis, de telles libérations pouvaient être rendues possibles.

« Les libérations font actuellement partie du processus qui doit aboutir à la signature des accords SALT. Tous les gens à qui l'on refuse un visa de sortie, tous les Juifs qui veulent émigrer et tous les prisonniers politiques ne sont, aux yeux des gouvernants soviétiques, qu'une monnaie d'échange pour un véritable commerce. Moscou fait des calculs et veut obtenir certains résultats précis. D'autre part, le fait que nous ayons été échangés contre des espions souligne la vieille théorie des dirigeants du Kremlin selon laquelle tous les dissidents et tous les opposants sont des traîtres. Ils veulent ainsi minimiser la portée de la dissidence. Dymchitz et moi avons été libérés ; Fedorov, Mourjenko et Mendelevitch sont toujours en camp ; c'est absurde du point de vue juridique puisqu'ils étaient moins responsables que nous, mais c'est logique selon la politique du Kremlin : ils sont moins connus, donc leur valeur est moindre. »

— Environ 60 % des juifs qui reçoivent un visa pour Israël préfèrent maintenant se rendre dans un autre pays, aux Etats-Unis particulièrement. Quelles sont, selon vous, les raisons de ce phénomène qui inquiète vivement les autorités israéliennes ?

— *Les images d'Israël données par la presse soviétique sont celles d'un Etat antidémocratique, semi-fasciste, secoué par les problèmes sociaux et économiques : bref, un pays où il est difficile de vivre. Quand les émigrants juifs arrivent à Vienne, nombreux sont ceux qui, finalement, préfèrent un endroit tranquille. En quittant l'U.R.S.S., ils n'ont pas la possibilité de venir voir d'abord à quoi ressemble vraiment Israël. Il faudrait pouvoir les faire venir directement ici et ensuite leur laisser le choix.*

— Durant votre détention, avez-vous su quelle était l'action menée en votre faveur à l'étranger ?

— *Oui, et c'était si important... Nous le savions à peu près. Nous avions les moyens de recevoir quelques informations à l'occasion des visites de nos proches ou grâce à des allusions glissées dans des lettres. Mais c'est seulement maintenant que nous mesurons vraiment tout ce qui a été fait. Même si ces interventions n'aboutissent pas directement à la libération des prisonniers, elles nous aident de toutes façons et contribuent à améliorer nettement les conditions de vie dans les camps. Personnellement j'ai su que beaucoup de choses ont été faites en France. J'y ai été d'autant plus sensible que, depuis mon enfance, j'éprouve de l'attrait pour ce pays, envers lequel je ressens aujourd'hui un attachement particulier.*

— Maintenant que vous découvrez l'ensemble des différentes initiatives prises en faveur des dissidents, voyez-vous des moyens d'en améliorer l'efficacité ?

— *De grands résultats ont déjà été obtenus dans le combat mené pour la libération des détenus politiques et l'augmentation de l'émigration juive. Mais je me demande ce que l'ennemi inventera à l'avenir pour faire face à ce mouvement.*

» On dit qu'il y a le choix entre deux méthodes : celle des pressions déclarées et celle des négociations secrètes qui visent à ne pas irriter les dirigeants soviétiques. Un effort devrait être fait pour combiner les deux. Il devrait être possible d'organiser une coordination à ce propos afin d'adapter au mieux les diverses initiatives à chaque cas et selon les différentes circonstances.

» Les dirigeants soviétiques continuent de vouloir préserver une certaine image de la société idéale qu'ils prétendent promouvoir, et ils ont besoin du soutien du mouvement communiste international. C'est pourquoi ils sont sensibles à toute atteinte au prestige du régime. Les actions publiques menées à l'étranger en faveur des dissidents sont, de ce point de vue, à double tranchant. Le gouvernement soviétique peut réagir très durement par une répression accrue destinée à faire taire les opposants et à empêcher que l'étranger ne soit informé de leur situation. Les campagnes organisées auprès de l'opinion publique sont très utiles pour décrire et dénoncer l'idéologie et le système. Mais, pour atteindre des objectifs précis, il est souvent souhaitable d'agir en coulisse et de négocier discrètement. Je ne crois pas que l'on puisse exclure l'une ou l'autre des méthodes. »

Propos recueillis par
FRANCIS CORNU

(1) Voir l'interview d'Alexandre Guinzbourg dans *le Monde* du 3 mai.

En Tchécoslovaquie

LES AUTORITÉS ONT REFUSÉ SON VISA A L'AVOCAT AUTRICHIEN DE M. SABATA, PORTE-PAROLE DE LA CHARTE 77.

M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, doit comparaître à nouveau, jeudi 10 mai, devant un tribunal de Prague. Condamné à neuf mois de prison le 11 janvier pour avoir « *insulté des agents de l'autorité* » lors d'une tentative de rencontre entre opposants tchécoslovaques et polonais à la frontière des deux pays (*le Monde* du 13 janvier), l'ancien dirigeant communiste de Brno risque de voir lever le sursis de dix-huit mois qui lui avait été accordé, en 1976, avant le terme d'une peine précédente de six ans et demi de détention.

Les autorités tchécoslovaques ont, nous indique notre correspondante à Vienne, refusé son visa à Mᵉ Bruno Elgner, l'avocat autrichien mandaté par Amnesty International pour défendre M. Sabata. Celui-ci sera donc assisté seulement par Mᵉ Danis, qui sera d'ailleurs radié du barreau de Prague, le 30 juin prochain, en raison de ses plaidoiries en faveur des opposants.

Dans une lettre adressée aux délégués du vingt-troisième congrès du P.C.F., qui s'ouvre ce mercredi à Saint-Ouen, la Charte 77 a attiré l'attention des communistes français sur les cas de M. Sabata, du journaliste Jiri Lederer, de l'ancien dirigeant communiste Ladislav Lis et de Mᵉ Danis. Soulignant que « *le parti communiste français a déclaré à plusieurs reprises partager l'opinion selon laquelle le socialisme et la liberté sont indivisibles* » la Charte invite le P.C.F. à « *prendre position contre les représailles illégales qui frappent les partisans de la libre pensée en Tchécoslovaquie et à se déclarer solidaires des quatre personnes persécutées* ».

En Chine

DE LA « CAMELOTE BOURGEOISE »

Pékin. — *Le P.C. chinois estime que les droits de l'homme ne sont que de la « camelote bourgeoise » et accuse leurs partisans chinois d'avoir porté atteinte à la « souveraineté de l'Etat ».*

Le mensuel théorique du parti, le Drapeau rouge, *a mis les choses au point dans son dernier numéro daté de mai, dans un article ne laissant pas la moindre place pour un éventuel renouveau des revendications en faveur des « droits de l'homme » apparues au cours du « printemps de Pékin ».*

Les trois auteurs de cet article fustigent ceux qui « ont demandé aux pays impérialistes et capitalistes de s'occuper » *de la défense des droits de l'homme en Chine. C'est là, estime* le Drapeau rouge, *une requête* « inconciliable avec la souveraineté de notre Etat ». *Cet article, notent les observateurs, répond aux appels adressés par des groupes contestataires de Pékin au président Carter, notamment pour qu'il intervienne en faveur du respect des « droits de l'homme » en Chine comme il l'a fait pour les dissidents soviétiques.*

Enfin l'article s'en prend longuement aux « classiques » occidentaux, dont s'étaient inspirés les mouvements démocratiques de Pékin (dont Jean-Jacques Rousseau), ainsi qu'à la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen et à la Déclaration américaine d'indépendance. Les « droits de l'homme » *qui y sont inscrits ne sont là que pour* « duper les peuples » *et* « consolider le pouvoir de la bourgeoisie », *souligne* le Drapeau rouge. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

La négociation américano-soviétique sur les armements stratégiques (SALT 2) a abouti à un accord de principe

Washington. — Bien que M. Carter en ait différé jusqu'à ce mercredi 9 mai l'annonce officielle, il ne fait plus de doute que l'événement diplomatique présenté depuis des mois comme « *imminent* » s'est enfin produit : sept ans presque jour pour jour après la signature des accords SALT 1 par MM. Nixon et Brejnev à Moscou, Soviétiques et Américains ont conclu leur négociation pour un nouveau traité de limitation des armements stratégiques. MM. Carter et Brejnev feront connaître également dans les jours à venir le lieu et la date retenus pour leur première rencontre. Le choix de Vienne pour un sommet à la mi-juin apparaît le plus probable, bien que Helsinki et Stockholm, voire Genève, soient encore mentionnés.

Le « sprint » final des négociateurs a été dominé par un facteur déjà ancien, mais qui n'avait guère été pris en considération jusqu'à présent : la maladie de M. Brejnev. C'est à cause d'elle qu'il a été décidé de régler les derniers points en litige du traité SALT avant un sommet : Rien ne devait être laissé au hasard, en l'occurrence à la fragilité d'un dirigeant trop mal en point pour conduire de véritables négociations. C'est pourquoi MM. Vance et Dobrynine, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, ont prolongé et intensifié leurs échanges de vues (vingt-six rencontres ont eu lieu entre les deux hommes depuis le début de l'année, notamment deux pour chacun des deux derniers jours), jusqu'à ce que les différends, même mineurs, aient été dissipés.

Il s'agissait dans les dernières phases de la définition du « *nouveau missile* » intercontinental que les deux parties seront autorisées à mettre en place avant 1985. Selon les indications recueillies ici, serait considéré comme « *nouveau* » tout missile dont les caractéristiques principales (longueur, poids au départ, envergure) seraient de 5 % supérieures à celles de l'engin qu'il remplace. Un autre point concernait la limitation du nombre de têtes sur les engins à ogives multiples (MIRV) : le SS-18 soviétique pourrait emporter plus de dix charges, estiment maintenant certains experts américains, qui demandent une limitation plus rigoureuse. Les Soviétiques auraient riposté en posant une question analogue à propos des Minuteman-3 de leurs partenaires. Ce litige aussi a été réglé, à cette nuance près que la mise au point définitive des formules retenues demandera encore deux à trois semaines de discussions entre les équipes d'experts et de traducteurs réunies à Genève. Ce n'est qu'alors que les textes du traité, du protocole et de ses annexes (une centaine de pages) seront publiés.

L'autre conséquence de la maladie de M. Brejnev a été une limitation des ambitions des deux parties pour la tenue du sommet. Les derniers rapports reçus de Moscou — notamment après la visite de M. Giscard d'Estaing — et plus encore l'insistance des dirigeants soviétiques eux-mêmes ont conduit M. Carter à renoncer à tenir avec son homologue soviétique la vaste « explication » qu'il souhaitait avoir sur tous les grands problèmes de l'heure. La seule tâche concrète assignée aux deux chefs d'Etat sera la signature des accords SALT. Il y aura bien des entretiens, mais ils seront plus formels que réels.

Le rôle de M. Brejnev

Dans l'entourage du président, on atténue cette demi-déception en précisant que des conversations plus substantielles pourront avoir lieu à un niveau moins élevé, par exemple entre MM. Vance et Gromyko, et que la présence de M. Brejnev dans les coulisses leur donnera un plus grand poids. Les « kremlinologues » du département d'Etat sont en effet arrivés à la conclusion paradoxale que le secrétaire général

De notre correspondant

du P.C. soviétique est à la fois semi-impotent sur le plan physiologique et surpuissant sur le plan politique : on ne peut plus guère s'entretenir avec lui, mais il faut qu'il soit là pour que des décisions soient prises...

M. Carter compte en tout cas donner le plus d'éclat possible à cette rencontre, aussi bien pour renforcer sa position intérieure avant la campagne électorale de 1980 et « en imposer » aux sénateurs hésitants dans le débat de ratification des accords SALT que pour équilibrer sa politique chinoise. Il est important, juge-t-on ici, que le sommet soviéto-américain soit traité sur le même pied que l'a été la normalisation des relations avec Pékin et la visite de M. Deng Xiaoping aux Etats-Unis au début de l'année. Aussi bien de gros dossiers sont préparés en prévision de ce sommet.

Sur le plan militaire, au moins deux grandes négociations, en dehors des SALT, devraient recevoir une nouvelle impulsion à cette occasion : la négociation sur les armes anti-satellites, qui vient d'ouvrir sa troisième session à Vienne (les deux premières phases se sont déroulées à Helsinki à partir de juin 1978 puis à Berne en janvier et février derniers) et les conversations dites M.B.F.R. sur la réduction des forces en Europe. Il semble que des initiatives soient en préparation, tant à Washington qu'à Moscou, dans ces deux domaines, mais aucune précision n'a encore été communiquée à leur sujet. Dans tous les cas, il sera difficile d'isoler les M.B.F.R. de la négociation SALT 3, qui devra commencer dans quelques mois et portera, comme M. Brzezinski l'a récemment confirmé dans ses déclarations à Europa sur les armes nucléaires installées en Europe (*le Monde* du 2 mai).

MICHEL TATU.

Un parlementaire autrichien, M. Franz Karasek est élu secrétaire général du Conseil de l'Europe

De notre correspondant

Strasbourg. — *M. Franz Karasek, député du parti populiste autrichien, a été élu mardi 8 mai, à l'issue d'un deuxième tour de scrutin, par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, secrétaire général de l'organisation. Il succédera à ce poste, le 17 septembre prochain, au secrétaire général sortant, M. Georg Kahn-Ackermann, dont le mandat arrive à expiration.*

M. Karasek a battu de justesse, avec 78 voix, M. Olof Rydbeck, ambassadeur suédois à Londres, qui obtenait 74 voix et qui était le candidat des pays scandinaves, dont aucun représentant n'a encore occupé cette charge depuis la création du Conseil de l'Europe. M. Rydbeck venait en tête au premier tour, où la majorité absolue était requise, avec 62 suffrages contre 50 à M. Karasek et 41 au candidat français, M. Gabriel Péronnet (radical-U.D.F.). M. Péronnet se retirait pour le deuxième tour et les suffrages qu'il avait obtenus se sont reportés pour plus des deux tiers — le réflexe parlementaire aidant — sur M. Karasek.

Le nouveau secrétaire général est le second homme politique autrichien à occuper le secrétariat général du Conseil de l'Europe après l'ancien ministre des affaires étrangèes de son pays, M. Toncic-Sorinj, qui détint cette fonction de 1969 à 1974. — J.-C. H.

Diplomate et homme politique

Le nouveau secrétaire du Conseil de l'Europe, M. Franz Karasek, est par excellence l'homme de la modération et de la conciliation.

Né à Vienne le 22 avril 1924, M. Karasek a tout juste vingt-six ans lorsqu'il entre au ministère des affaires étrangères. Il venait alors d'obtenir son doctorat en droit à l'université de Vienne, non sans avoir auparavant complété sa formation de juriste par des études de droit international à Paris.

Son passage dans la carrière diplomatique sera de courte durée. Très vite, il deviendra le secrétaire personnel d'abord du chancelier Léopold Figl, puis de son successeur, le chancelier Julius Raab. Tous les deux appartenaient au parti populiste (chrétien-démocrate) et ont dirigé un gouvernement de coalition avec les socialistes. M. Karasek, dont les profondes convictions personnelles trouvaient un écho dans l'idéologie chrétienne des populistes, a adhéré à cette formation politique dès 1951.

En 1956, il retrouve la voie à laquelle il se destinait initialement : la diplomatie. Durant huit ans, il occupe successivement le poste de premier conseiller d'ambassade, d'abord à Paris, puis à Moscou. Une nouvelle pause le conduit à nouveau au sein d'un gouvernement populiste, celui du chancelier Josef Klaus, qui le nomme chef de son cabinet.

Deux ans plus tard, il prend la direction du département des relations culturelles étrangères au ministère de l'enseignement. Ce n'est qu'en 1970 qu'il entre dans la vie politique active, lorsqu'il est élu député dans les rangs chrétiens-démocrates ; il devient leur porte-parole pour la politique étrangère. Cet homme, dont ses amis disent que, fumeur de cigares, il en a la tranquillité et le calme, sait aussi, par son ouverture d'esprit et sa tolérance, se faire apprécier par ceux qui ne partagent pas ses opinions.

Depuis près de dix ans, M. Karasek occupe des fonctions au sein du Conseil de l'Europe. Il a notamment été vice-président de l'Assemblée parlementaire de cette organisation de 1973 à 1974. Depuis lors, il en présidait la commission de l'éducation et de la culture. Il était aussi rapporteur pour la question de Chypre, où il a déjà conduit trois missions.

D'une grande culture, M. Karasek use aussi bien de sa langue maternelle que du français, de l'anglais et du russe. Marié, il est père de deux enfants.

ANITA RIND.

● *Evoquant la visite de M. Ecevit au Conseil de l'Europe,* M. Jean Catsiapis, secrétaire général de l'Association des amis de la république de Chypre (1), estime, dans un communiqué, qu'il s'agit là du *témoignage le plus scandaleux du mépris de cette organisation internationale, pourtant vouée à la protection des droits de l'homme, envers les souffrances et les malheurs endurés par le peuple chypriote.* M. Catsiapis estime que, en refusant de publier le rapport de sa commission des droits de l'homme sur l'occupation de la zone nord de Chypre, *le Conseil de l'Europe absout de façon aveugle le pays le moins démocratique d'Europe.*

★ 30, avenue du Général-Leclerc, Paris-14ᵉ.

SELON DES TÉMOIGNAGES DE RÉFUGIÉS

Les Vietnamiens se livrent à de graves exactions au Cambodge

Les Vietnamiens se livrent au Cambodge à de graves exactions, écrit ci-dessous M. François Ponchaud, l'auteur de Cambodge, année zéro *(1977) présente à ce propos les témoignages de Khmers ayant récemment fui leurs pays.*

Depuis le changement de régime au Cambodge, environ trois mille réfugiés ont gagné la Thaïlande. Un petit nombre d'entre eux appartiennent à l'administration et à l'armée du régime renversé : placés sous bonne garde dès leur arrivée en Thaïlande, ils n'ont pu donner de détails sur leur vie. La majorité sont des paysans des provinces d'Oddar-Méan-Chhey et de Battambang, dont beaucoup de femmes et d'enfants. Ces réfugiés ont fui les combats, et notamment les répressions sanguinaires du régime Pol Pot. Un petit nombre de réfugiés ont vécu sous le nouveau régime de M. Heng Samrin, entre autres une famille est venue de Dey-Eth, près de Phnom-Penh. En confrontant tous les récits de ces réfugiés, on peut se faire quelque idée sur la situation présente au Cambodge.

Dans un premier temps, il est indubitable que la population a accueilli les troupes vietnamiennes et leurs auxiliaires khmers en libérateurs. Dès l'annonce de la fondation du FUNSK (1), le 3 décembre 1978, plusieurs petits cadres de Phum-Phnom-Tauch et de Srey-Sranâm en Mongkolborey décidèrent de rejoindre le Front, dont ils avaient appris la création par leur radio clandestine. Dans la région de Sisophon, des gens apprirent également par radio clandestine la chute du régime Pol Pot et se sont réjouis. Le bruit s'en est répandu comme une traînée de poudre. Les cadres ne comprenaient pas le subit enthousiasme populaire ; quand ils en apprirent la cause, ils massacrèrent ceux qui avaient montré leur joie.

Devant l'avance vietnamienne, les cadres khmers rouges ont rejoint les troupes disséminées dans les forêts. Parfois, ils ont emmené la population avec eux pour l'empêcher de grossir le nombre des opposants au régime ou pour se faire un glacis humain les séparant des envahisseurs : ainsi à O-Ta-Yav, à Phum-Bak-Ronoas, plus d'un millier de personnes furent tuées par l'envahisseur dans sa chasse aux Khmers rouges Le plus souvent, les troupes khmères rouges ont laissé la population sur place : les Vietnamiens sont venus, ont distribué du riz, ont installé une petite infrastructure administrative, ont parfois distribué des armes, puis se sont retirés. Ils n'ont d'ailleurs « libéré » que les villages proches des grands axes routiers, sans entrer profondément dans les campagnes.

Dès le départ des Vietnamiens, les soldats de Pol Pot disséminés dans les forêts sont revenus prendre le contrôle des villages, et ont massacré les hommes capables de porter une arme et ceux qui avaient eu un contact avec les Vietnamiens, même ceux qui n'avaient fait que recevoir du riz. Par exemple, un vieillard originaire de Kasin, en Thmâr-Pouk, raconte : *« Quand les soldats de Heng Samrin sont venus, les Khmers rouges se sont enfuis dans la forêt. Quand ces soldats se sont retirés, les Khmers rouges sont revenus et ont emmené toute la population dans la forêt, à Kap-Chao, puis ils sont revenus brûler toutes les maisons et les greniers à riz des villages de Kasin, de Vat-Chas, de Neak-Ta et de Thmâr-Puok. »* De même, à Phum-Srè-Mémai : lors de l'avancée des Vietnamiens, les Khmers rouges ont pris le maquis ; apres le retrait des envahisseurs, ils ont arrêté vingt hommes rentrant des champs, les ont accusés d'avoir caché des armes, puis les ont tués à coups de hache.

Dès le début des combats entre Vietnamiens et Cambodgiens, un très grand nombre de villageois se sont enfuis dans la forêt pour échapper à la fois aux Khmers rouges et aux « libérateurs ». On en signalait plusieurs dizaines de milliers au sud-ouest de Mong-Russey. Les Khmers rouges en ont tué plusieurs milliers. Il en resterait environ sept mille pres de Païlin, le long de la frontiere khméro-thaïlandaise. Mais les autorités thaïlandaises refusant de leur accorder le droit d'entree dans leur pays, ces réfugiés sont condamnés à mourir de faim ou sous les coups des Khmers rouges.

Dès leur arrivée dans les villages, les Vietnamiens se sont efforcés d'organiser la vie avec des chefs à leur dévotion. Dans chaque village, canton et arrondissement. Ils ont créé des milices populaires *(svay tran)* pour assurer la sécurité. Dans les villages, il semblerait qu'il y ait un groupe de douze hommes armés de M-16 ou de M-79 anciens sous la direction d'un chef khmer. Au niveau du canton, ce serait une section de trente-six hommes, commandée par un chef de section khmer doublé d'un Vietnamien. Au niveau de l'arrondissement, on aurait une compagnie avec trois sections, sous la direction d'un capitaine vietnamien. D'après les réfugiés, seuls les cadres vietnamiens ont le droit de décision.

Viols et pillages

La vie du peuple s'est légèrement améliorée. Les Vietnamiens donnant du riz, les gens ont pu manger quelque temps à leur faim, mais le problème de la récolte future se pose. Dès leur arrivée dans les villages, les « libérateurs » ont arrêté les chefs de l'ancien régime qui avaient eu l'imprudence d'y demeurer, et les ont livrés au jugement populaire : la plupart du temps, ce peuple a prononcé la peine de mort. Les gens des villes, qui, au cours des quatre dernières années, ont été favorables aux autorités du Kampuchéa démocratique sont, quant à eux, emmenés en « rééducation ».

Dans la région de Thmâr-Puok, on a divisé la population en trois groupes : les familles de Khmers rouges dont les chefs ont été tués, celles ayant des membres partis en Thaïlande, celles des paysans n'ayant aucun lien avec les deux catégories précédentes. Ces trois groupes sont parqués en des endroits différents et sont régis par des lois différentes : seul le troisième est autorisé à sortir, à travailler à l'extérieur. Les deux autres ont interdiction formelle de quitter leur campement.

Plusieurs réfugiés rapportent que les Vietnamiens sont en train de vider le pays de toutes les richesses qui pourraient encore y demeurer. Au kilomètre 6, au nord de Phnom-Penh par exemple, les Vietnamiens saisissent les voitures, les motos, les machines de toutes sortes. On dit aussi que les Vietnamiens confisquent les bœufs, les buffles, les porcs ; ils les tuent et les revendent aux Khmers contre de l'or : 1/10e de taël d'or par kilo de viande. De même, les Cambodgiens peuvent monter à bord de voitures militaires vietnamiennes à condition de payer en or.

La plupart des réfugiés rapportent les mauvais traitements infligés par les Vietnamiens aux femmes khmères. A Kompong-Thmâr et Kompong-Kdei, un réfugié a vu les soldats vietnamiens pourchasser les filles khmères avec *« férocité, comme des sauvages »* et leur faire violence : les Khmers témoins de la scène n'osèrent cependant pas s'opposer aux hommes en armes. Ailleurs, ce sont les filles khmères qui se donnent contre un peu de nourriture pour leur famille. Ce pourrait n'être que le « repos du guerrier » de toutes les guerres, dont les femmes sont les victimes. Mais cela semble, au dire des réfugiés, être la poursuite de la vietnamisation forcée selon les méthodes éprouvées au cours des âges.

Déjà, devant les exactions vietnamiennes, quelques soldats de M. Heng Samrin ont décidé de rejoindre les maquisards khmers séreï (2) pour lutter sur deux fronts. Car, en dépit des coups sérieux *qui leur ont été portés début* mars, les Khmers rouges ne sont pas encore anéantis : les sources thaïlandaises, chinoises et américaines avancent le chiffre de quarante mille hommes répartis en huit divisions, sur l'ensemble du pays. Sans doute les Vietnamiens s'efforcent-ils de cerner les nids de résistance, notamment en faisant transporter par la logistique soviétique une division à Khémaraphoumin-Ville et une à Battambang, mais leur victoire n'est pas encore totalement acquise, surtout s'ils heurtent la sensibilité khmère.

FRANÇOIS PONCHAUD.

(1) Front uni pour le salut national du Kampuchéa, dont les dirigeants sont actuellement à la tête du nouveau régime pro-vietnamien de Phnom-Penh.

(2) Maquisards anticommunistes formés avec le soutien des Américains, à l'époque du prince Sihanouk.

Les morts, une « bonne cause »...

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — *Après quatre années de régime khmer rouge, suivant quatre années de bombardements américains, que reste-t-il du peuple khmer ? Qu'en restera-t-il après la guerre vietnamienne qui bat son plein et la résistance qui se poursuit ? De 1970 à 1975, le conflit avait fait près d'un million de morts. Depuis quatre ans, la presse occidentale a beaucoup spéculé sur l'ampleur du « génocide », estimé par certains à plusieurs centaines de milliers de morts, par d'autres à plusieurs millions. Fort de cette imprécision, on a beaucoup utilisé aussi le drame cambodgien à des fins plus anticommunistes qu'humanitaires. Mais, dans l'ensemble, la communauté internationale a peu voulu (ou pu) faire.*

Cette comptabilité macabre d'êtres humains, les propagandes de Phnom-Penh, de Hanoï et de Moscou réunies s'y livrent à leur tour pour leur plus grand profit, mais sans plus de précision : on enregistre dans les déclarations des variations de l'ordre du million, soit environ 15 % de la population estimée. Par quelles méthodes obtient-on ces chiffres dans un pays en proie au chaos ? Personne ne le précise.

En mars, dans une déclaration de l'A.F.P., M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères du nouveau régime affirmait : « Plus de trois millions de Cambodgiens sont morts. Environ cinq millions ont survécu. » *M. Mai Chi Tho, président du comité populaire de Ho-Chi-Minh-Ville, est convaincu, pour sa part, que* « la population a été réduite par les massacres de sept à quatre millions ». *En mars, un rapport du comité révolutionnaire du nouveau régime estimait que* « la clique Pol Pot-Ieng Sary a tué plusieurs centaines de milliers — voire plusieurs millions — de personnes ».

Le 17 avril, M. Heng Samrin, président du régime, parlait de l'extermination de « deux millions d'innocents et de la plupart des vrais révolutionnaires ». *Dans un autre discours, le même jour, il parlera de* « millions de personnes mortes de faim, d'épuisement, de maladie et par massacres ». *Le même jour encore, M. Pen Sovan — premier secrétaire d'un parti communiste du Kampuchéa* « authentique » *qui a refait surface — a affirmé :* « La clique a massacré trois millions de Cambodgiens *(1).* » *Après Hanoï, le P.C. laotien découvre l'étendue du drame : trois millions aussi. La Chine n'a, pour sa part, jamais abordé ce sujet particulièrement délicat pour elle.*

Le plus étonnant n'est pas cette surenchère macabre, ni même son utilisation à des fins politiques — l'ancien régime est comparé à celui des nazis, en pire, — qui ne laissent guère de place aux sentiments. Le plus étonnant, c'est le très long silence maintenu pendant plus de trois années sur ces crimes par tous les anciens alliés et amis de M. Pol Pot, en toute connaissance de cause. Mais alors, comme auparavant pour l'Amérique et ses alliés, ne s'agissait-il pas d'une « bonne cause » *? L'affaiblissement du Cambodge ne servait-il pas, par avance, bien des desseins ?*

R.-P. PARINGAUX.

(1) Le journaliste polonais Wieslaw Gornicki a écrit dans une brochure publiée en avril par le centre d'information du Conseil mondial de la paix à Helsinki, que le régime Pol Pot *« a exterminé au moins 22 %, plus probablement 25 % »* des Khmers, sans toutefois fournir le chiffre de la population, le dernier recensement ayant eu lieu en 1962. Un autre journaliste communiste qui s'est rendu au Cambodge a estimé, pour sa part, que le nombre des victimes ne dépasserait pas le million. — (N.D.L.R.)



PROCHE-ORIENT

Iran

L'ayatollah Khomeiny demande à la France de « ne pas s'associer aux complots contre la révolution »

(Suite de la première page)

Les membres du gouvernement, qui se déplacent tous les jeudis de Téhéran — 300 kilomètres aller-retour — pour le consulter partagent sans enthousiasme son frugal et invariable déjeuner : du riz blanc, du yogourt et des oignons crus.

Le patriarche de Qom est constamment entouré des siens : en particulier son fils aîné, Sayed Ahmed, son collaborateur le plus proche ; son petit-fils, Sayed Hossein, un jeune mollah imberbe au regard vif et au verbe haut, qu'il affectionne et qu'il écoute avec attendrissement. Comme tous les autres, Sayed Hossein s'agenouille et baise avec vénération la main de son grand-père. Mais, sitôt la formalité accomplie, il s'exprime avec fougue, dans des termes modernes et précis qui tranchent avec ceux, ambigus et subtils des aînés, imprégnés de culture théologique traditionnelle.

Il se porte spontanément volontaire pour expliquer au visiteur occidental les propos lapidaires de son grand-père.

Des réponses brèves et... définitives

L'iman Khomeiny est sans doute l'un des hommes politiques les plus difficiles à interviewer. Impassible, la mine volontiers triste, il écoute davantage qu'il ne parle. Sur le sujet qui lui tient de toute évidence à cœur, celui de « *l'impérialisme américain* », il consent à être relativement explicite : « *J'accuse*, nous dit-il, *les agents américains d'avoir fait assassiner le général Gharani et l'ayatollah Moutahari. Ce sont les mêmes, qui ont servi le chach, qui se camouflent derrière Forghan, une organisation pseudo-religieuse. Nous avons constaté que les membres de cette organisation, qui viennent d'être arrêtés, ignorent jusqu'au B.A. B.A. de l'islam.* »

— Si tel est le cas, éminence, pourquoi les manifestants aux funérailles de Gharani et de Moutahari ont-ils rejeté la responsabilité des deux assassinats sur les communistes ? Pourquoi l'ayatollah Rafsandjani a-t-il fait de même dans une allocution prononcée en votre présence ?

— « *La gauche, qui est une des tendances politiques de notre pays, est étrangère à ces crimes. L'ayatollah Rafsandjani n'a pas attaqué les communistes mais seulement ceux qui ont pris le masque de la gauche pour mieux servir l'impérialisme américain.* »

La réponse nous ayant paru ambiguë, sinon inintelligible, Sayed Hossein el Khomeiny, le petit-fils de l'imam, nous a déclaré après l'entretien : « *L'ayatollah Rafsandjani, comme tous les fidèles de l'islam, est hostile aux principes communistes. L'erreur qu'il a peut-être commise est de transformer cette hostilité idéologique en guerre politique. En perpétrant ces crimes, la C.I.A. cherche visiblement à dénaturer notre lutte anti-impérialiste, à susciter des affrontements intérieurs destinés à nous détourner de notre principal objectif, qui est celui de libérer notre pays de l'emprise des Etats-Unis. Certes, les marxistes sont nos adversaires, mais l'islam nous dicte la tolérance à leur égard. Ils auront pleine liberté de s'exprimer dans le cadre de la constitution actuellement en préparation.* »

Tant l'imam Khomeiny que le gouvernement Bazargan sont pressés de normaliser la situation, afin de mettre un terme à une conjoncture jugée hautement périlleuse. La loi fondamentale, dont on disait la semaine dernière qu'elle ne serait prête que dans quelques mois, sera rendue publique dans les quinze prochains jours. Elle sera débattue publiquement avant l'élection d'une constituante, qui sera chargée de l'examiner dans le détail et, éventuellement de l'amender.

« *Nous voulons que toutes les formations politiques puissent être représentées au sein du Parlement et qu'elles contribuent à l'élaboration de la Constitution* », nous a déclaré le vice-président du conseil, M. Hossein Abou Assadi, avant d'ajouter : « *Ce serait le meilleur moyen de stabiliser la situation.* »

M. Bani Sadr, l'un des théoriciens de la révolution islamique et l'un des conseillers les plus écoutés de l'imam Khomeiny, cherche à mettre sur pied dans l'immédiat un conseil consultatif qui inclurait les représentants des diverses formations politiques, en particulier laïques, à l'exception du Toudeh (communistes orthodoxes). M. Bazargan a l'intention de reprendre en main, avec l'accord de l'imam, les leviers de commande de la radio-télévision, afin de favoriser l'expression de toutes les opinions, y compris celles des minorités nationales. Pour la première fois, l'imam Khomeiny a critiqué le fonctionnement des *mass media*. « *Nous sommes conscients*, nous a-t-il déclaré, *des graves lacunes qui se manifestent dans la presse écrite, à la radio et à la télévision. La censure, que certains groupes incontrôlés exercent, n'est ni totale ni systématique. Nous avons émis le vœu que ce problème soit progressivement réglé.* »

D'autre part, d'importantes concessions seraient consenties aux mouvements autonomistes, afin de mettre un terme à l'agitation qui règne dans diverses provinces de la république. Les articles du projet de Constitution concernant les minorités, assure-t-on encore en haut lieu, vont être soumise à M. Ghassemlou, le dirigeant du parti démocratique kurde actuellement à Téhéran.

« *Nous sommes persuadés que les minorités nationales de notre pays ne sont animées par aucune velléité de séparatisme* », nous a déclaré à ce propos l'imam Khomeiny. « *Leurs aspirations et leurs objectifs sont les nôtres et nous espérons aboutir rapidement à un accord* », a-t-il ajouté.

M. Ghassemlou, que nous avons interrogé à ce sujet, ne partage pas complètement l'optimisme des autorités officielles. Il estime que la bonne volonté de celles-ci, souvent mise en échec par des forces tout autant chauvines qu'obscures, devrait se manifester par des gestes concrets d'apaisement au Kurdistan, où la situation, dit-il, est « *explosive* ». L'imam Khomeiny n'est pas loin de partager le point de vue du leader kurde. Mais il attribue les troubles en province comme à Téhéran aux « *impérialistes* » et aux partisans du chah. Ces derniers, très actifs, ont libre accès au territoire de la république. « *Nous ne sommes pas parvenus à contrôler nos frontières, qui demeurent perméables à l'infiltration d'agents étrangers et à la contrebande de quantités massives d'armements* », a précisé le leader de la révolution.

L'esprit de vengeance

Une personnalité proche du permier ministre M. Bazargan, connue pour sa sérénité a soutenu en notre présence que les activités occultes des partisans d'une restauration se sont intensifiées ces derniers temps. Ce qui expliquerait, selon elle, la reprise des procès et des exécutions capitales. « *M. Bazargan*, ajoutait cette personnalité, *déplore l'effusion de sang contraire à l'esprit parfaitement tolérant de l'islam. Cependant, le gouvernement, tout autant que l'imam Khomeiny, est soumis à des pressions irrésistibles. A tel point que l'imam a invité M. Bazargan à apaiser l'opinion, à faire appel à sa clémence. C'est sur les instructions du leader de la révolution que le premier ministre a critiqué il y a quelques jours, dans une allocution radio-télévisée, les exécutions capitales.* »

Il semble, selon des informations concordantes, que les principaux dirigeants de la nouvelle République se sont distribué les rôles ; les uns tiennent un langage militant, voire agressif, pour conserver la confiance des masses ; les autres assument le rôle ingrat dans ce pays qui consiste à réclamer la vie sauve pour les tenants de l'ancien régime. A en juger par diverses réactions que nous avons recueillies, l'homme de la rue considère ces derniers, selon le cas, comme des « *faibles* », des « *contre-révolutionnaires* », voire des « *agents de l'impérialisme américain* ». Le climat ambiant n'est pas de toute évidence favorable à la sérénité ou à la modération, trois mois à peine après le renversement d'une monarchie honnie, qui fut l'une des plus sanguinaires du Proche-Orient.

La conjoncture économique contribue elle aussi à alimenter l'esprit de vengeance et d'impatience révolutionnaires des couches populaires. Des émeutes sont signalées quasi quotidiennement dans diverses régions du pays. La semaine dernière, par exemple, plusieurs centaines d'ouvriers armés et dirigés par deux ingénieurs ont tenté d'occuper l'une des aciéries d'Ispahan.

Le syndicat des chômeurs — leur nombre se situerait entre un et trois millions et demi — menace, dans un communiqué, de « *déclencher un mouvement d'actions populaires* » dans le cas où ses revendications ne seraient pas satisfaites « *dans les prochains jours* ». La décision du gouvernement d'allouer un crédit de 1 milliard de toumans (environ 60 millions de francs) pour le versement d'allocation chômage a été jugée par le syndicat comme étant dérisoire. C'est du travail et tout de suite que les chômeurs affamés exigent, nous ont déclaré les dirigeants du syndicat.

Au cours de notre entretien, l'iman Khomeiny a insisté, sans précision, pour dire que la situation économique était l'un des problèmes qui le préoccupait « *au plus haut point* », en raison du « *mécontentement populaire* » qu'elle suscitait. « *Je compte sur le patriotisme des Iraniens, sur leur solidarité face aux intrigues et à la malfaisance de nos ennemis à l'intérieur comme en Occident, pour qu'ils donnent au gouvernement le temps de résoudre les problèmes qui se posent.* »

Le patriarche de Qom tient à formuler un vœu : « *Je souhaite que la France, fidèle à sa volonté d'indépendance, ne s'associe pas aux complots que trament d'autres puissances contre la révolution iranienne. C'est à ce prix que les bons rapports entre nos deux pays pourront se maintenir et se développer.* »

La liste de nos questions est loin d'être épuisée, mais l'imam met brusquement un terme à notre entretien. Sur un mouvement de tête à peine perceptible, une file de visiteurs avance vers lui ; deux femmes en tchador venues lui demander la libération d'un proche parent s'assoient pudiquement à proximité, en attendant leur tour ; quatre hommes venus en délégation tombent à genoux devant lui, lui baisent ardemment la main ; deux d'entre eux, sous le coup de l'émotion, éclatent en sanglots. L'imam leur touche la tête paternellement, en murmurant, le regard toujours fixé sur un horizon invisible : « *Que le Seigneur vous protège.* »

ERIC ROULEAU.

Arabie Saoudite

M. Vance fait état de la détérioration des relations entre Washington et Ryad

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a reconnu, mardi 8 mai, que les relations entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite se détérioraient en raison de divergences d'opinion « nettes et profondes » sur le traité de paix israélo-égyptien.

Dans une déposition devant une commission de la Chambre des représentants, M. Vance a ajouté que la « position déclarée » de l'Arabie Saoudite, considérée jusqu'alors par Washington comme une nation modérée favorable aux efforts de paix, avait changé depuis la conférence panarabe de Bagdad en novembre dernier. « C'est un fait, a indiqué M. Vance, et personne ne devrait épiloguer à ce sujet. »

Le secrétaire d'Etat a indiqué, d'autre part, que l'Arabie Saoudite n'avait toujours pas respecté ses engagements concernant la fourniture d'une aide financière à l'Egypte pour l'achat de chasseurs américains F-5 Tigers, livrés l'an dernier aux termes d'un contrat portant sur 25 millions de dollars. « Des discussions sont toujours en cours à ce propos », a-t-il dit.

La fin de l'« ère Fahd » ?

De notre correspondant

Beyrouth. — La discrétion qui a entouré le retour en Arabie Saoudite de l'émir Fahd, qui vient d'effectuer une visite à l'étranger, a conforté l'opinion de ceux qui croient savoir que le prince héritier est, sinon écarté du pouvoir, du moins en perte de vitesse.

L'émir Fahd aurait regagné son pays après plus d'un mois d'absence qui a coïncidé avec la période cruciale de la signature du traité de paix égypto-israélien et des sanctions arabes contre Le Caire. Il se trouvait en Espagne puis il s'est rendu quelques jours au Maroc où il a été brièvement reçu par le roi Hassan II et où, pour autant qu'on sache, il ne s'est pas occupé de la préparation de la Conférence islamique, alors qu'il se trouvait à Fès même.

Un familier du prince, qui l'a rencontré en Espagne, l'aurait trouvé moralement las et en mauvaise condition physique.

L'« *ère Fahd* » est-telle terminée ? et l'« *ère Abdallah* » — son demi-frère, candidat à la succession au titre de prince héritier — va-t-elle prendre sa suite ? Dans ce cas, lequel des deux est l'« *anti-américain* » ou plutôt le « *moins pro-américain* » ? L'opinion communément admise, qui a été accréditée par les récentes déclarations de l'émir Abdallah, est que ce dernier aurait évincé l'émir Fahd en raison de son alignement inconditionnel sur les Etats-Unis. Cependant, certaines informations font état d'une thèse opposée : le prince héritier aurait été sur le point de changer de politique et c'est, en fait, Washington qui aurait pris les devants en poussant discrètement en avant l'émir Abdallah qui serait plus pro-américain qu'il n'y paraît.

Une fois de plus, le secret qui entoure les affaires publiques en Arabie Saoudite donne corps à des rumeurs totalement contradictoires. Selon l'une d'elles, l'émir Fahd aurait laissé son rival « se mouiller » en assumant la responsabilité des décisions de la délicate période écoulée et serait ainsi mieux à même de reprendre en main les destinées de son pays.

La seule certitude est qu'il se passe « quelque chose » actuellement en Arabie Saoudite, sans que pour autant la dynastie y paraisse en danger.

LUCIEN GEORGE.

LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE DE FÈS

Le roi Hassan II déplore les « surenchères » dont est victime le peuple palestinien

Fès (*A.F.P.*). — Le roi Hassan II du Maroc a déploré mardi 8 mai les « *surenchères* » dont le peuple palestinien est, selon lui, victime et a préconisé l'élaboration d'un « *plan minimum* » permettant aux Palestiniens d'assumer leurs responsabilités sur la scène internationale. Le souverain marocain prononçait le discours d'ouverture de la dixième conférence des ministres des affaires étrangères des Etats islamiques. Il a estimé que « *le monde islamique n'a pas jusqu'à présent emprunté la voie adéquate pour la solution du problème palestinien* », « *car chacun de nous*, a-t-il dit, *chante sur un ton différent des autres* ».

« *Les Palestiniens*, a ajouté le roi du Maroc, *ne sont pas orphelins et n'ont pas besoin de nourrice. Nul donc n'a le droit de décider ou de parler à leur place. Les Palestiniens sont assez grands pour s'administrer eux-mêmes. Ce dont ils ont besoin, c'est d'un plan minimum susceptible à la fois de satisfaire tout le monde et de leur permettre d'assumer leurs responsabilités sur la scène internationale.* »

Le roi du Maroc a, d'autre part, demandé au monde musulman de régler ses problèmes « *dans un esprit islamique, autrement dit par la modération, car, l'ennemi, qui est à l'affût, ne nous pardonnera pas nos faux pas* ».

Dans le monde arabe, aussi bien les « *durs* » que les « *modérés* » se sont estimés satisfaits de ce discours. Les Palestiniens considèrent que les déclarations du roi sont une « *dénonciation des accords de Camp David et de la politique de Sadate et confirment le changement perceptible de la politique étrangère marocaine, notamment sur le problème du Proche-Orient* ».

Quant aux « *modérés* », ils ont surtout relevé que le roi n'a pas mentionné les accords égypto-israéliens. Ils estiment que le souverain n'a pas fermé la porte aux solutions pacifiques.

Finalement, trente-neuf Etats et l'O.L.P., sur quarante-deux membres de l'organisation islamique, assistent à la conférence. Le cas de l'Egypte est réservé. L'Ouganda est absent de ces assises.

Voici la liste des participants :

PROCHE-ORIENT : Bahrein, Emirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Sultanat d'Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Syrie, Sud-Yémen, Nord-Yémen, l'O.L.P.

AFRIQUE : Algérie, Cameroun, Comores, Djibouti, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée - Bissau, Haute-Volta, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad, Tunisie.

ASIE : Afghanistan, Bangladesh, Indonésie, Iles Maldives, Iran, Malaisie, Pakistan, Turquie.

M. ATHERTON EST NOMMÉ AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS AU CAIRE

Washington (*A.F.P.*). — Le président Jimmy Carter a annoncé mardi 8 mai la nomination de M. Alfred Atherton comme ambassadeur des Etats-Unis au Caire. Celui-ci remplace M. Hermann Eilts, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

[Né à Pittsburgh (Pennsylvanie), en 1921, M. Alfred Atherton a fait ses études à Harvard et à Berkeley. Il entre, en 1947, au Département d'Etat. Il est en poste, diplomatique ou consulaire, à Stuttgart, Bonn, Damas, Alep et Calcutta. En 1965, il est nommé vice-directeur, puis, en 1967, directeur du bureau des affaires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud-Est, et, en avril 1974, secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient.

M. Atherton est maintenu à ce dernier poste par le président Carter, qui lui donne, en avril 1978, le titre d'ambassadeur itinérant. Il a joué le rôle de cheville ouvrière dans la préparation du sommet de Camp David et dans les négociations sur le traité de paix israélo-égyptien signé le 26 mars dernier. Ses « navettes » entre Israël et les pays arabes ont souvent précédé des progrès dans les négociations menées au Proche-Orient par la diplomatie américaine.]

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

● LE CHEF DE L'ETAT ET DU PARTI COMMMUNISTE CUBAIN, M. FIDEL CASTRO, se rendra à New-York à l'automne, écrit le mensuel américain *Look*. Selon *Look*, M. Castro désire « *mettre fin au différend qui oppose son pays aux Etats-Unis au sujet des biens américains confisqués par le régime cubain à son arrivée au pouvoir en 1959* ». Le magazine indique que ces avoirs sont évalués à 1 milliard de dollars. Le département d'Etat affirme ne rien savoir de ce projet, mais il est confirmé à l'ONU, de source diplomatique, que des contacts ont été pris en vue d'une participation de M. Castro à la prochaine Assemblée. — (*A.F.P.*)

Espagne

● UN ATTENTAT a été commis mardi 8 mai à Saint-Sébastien, dans la province basque du Guipuzcoa, contre le magasin d'un concessionnaire de la firme d'automobiles françaises Peugeot. Des inconnus ont jeté plusieurs cocktails Molotov, provoquant un incendie. Il n'y a eu que des dégâts matériels. — (*A.F.P.*)

Indonésie

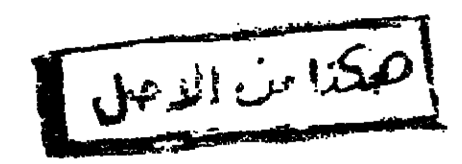
● UN ACCORD CADRE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE franco-indonésien a été signé, mardi 8 mai, à l'occasion de la visite de M. Aigrin, secrétaire d'Etat chargé de la recherche, à Djakarta. L'accord devrait permettre à l'industrie française de jouer un rôle plus important dans l'économie indonésienne en participant notamment à l'installation de laboratoires, dans les domaines électronique, nucléaire, océanographique. — (*A.F.P.*).

Népal

● L'ANCIEN PREMIER MINISTRE, M. B.P. KOIRALA, et toutes les personnalités politiques — une soixantaine de personnes — qui avaient été arrêtés lors des récentes manifestations estudiantines (*le Monde* des 2 et 8 mai) ont été libérés, mercredi 9 mai. M. Koirala, dirigeant du congrès népalais et principal personnalité de l'opposition au régime royal, réclame l'instauration d'une démocratie parlementaire. — (*U.P.I.*).

Zambie

● M. WILLIAM CHIPANGO et trois autres personnalités, condamnés en juin 1976 pour haute trahison à sept ans de prison, ont été libérés, a-t-on appris mardi 8 mai à Lusaka. Reconnus coupables d'avoir tenté de renverser le gouvernement, ils avaient tout d'abord été condamnés à mort. Cette condamnation avait été annulée en octobre par la Cour suprême de Lusaka. —



AFRIQUE

Tchad

CHEF DE FILE DES « SUDISTES »

Le lieutenant-colonel Kamougué semble rechercher le soutien de Tripoli

Le lieutenant-colonel Wadal Abdelkader Kamougué, ancien chef de la gendarmerie tchadienne, séjournait en Libye depuis la fin de la semaine dernière et s'y trouvait encore mardi 8 mai, indique-t-on de bonne source à N'Djamena. Présenté de plus en plus dans la capitale tchadienne comme le chef de file des « sudistes » partisans d'une sécession du « Tchad utile », il est parti de Moundou, chef-lieu de la préfecture du Logone et ville principale du Sud. Un avion libyen est ensuite venu le chercher à Maroua dans le nord du Cameroun.

L'ancien chef de la gendarmerie avait été précédé la semaine dernière à Tripoli par son frère M. Guidingar Kamougué, président de la Société de développement du lac Tchad, qui aurait organisé des milices dans le sud, et par son ancien adjoint, le capitaine Galiam.

On rappelle à N'Djamena qu'un Mystère-20 libyen s'est posé à deux reprises à Moundou, les 14 et 21 avril, et a été vu à Sarh, autre ville du sud, quelques jours plus tard. Le gouvernement tchadien a justifié sa décision de relever de ses fonctions le lieutenant-colonel Kamougué (*le Monde* du 8 mai), en soulignant qu'il entendait ainsi mettre fin aux « *manœuvres aventuristes et aux intrigues maléfiques* » de l'officier et « *préserver l'unité des forces armées tchadiennes* ».

A Tripoli, selon l'agence d'information libyenne, trois autres dirigeants tchadiens ont réaffimé, lundi, leur détermination de poursuivre la lutte contre le gouvernement « *illégal, dictatorial et fasciste* » de MM. Goukouni Oueddei et Hissène Habré. Il s'agit de MM. Abba Siddick, secrétaire général du Frolinat « originel », Mohammad Abba, représentant des forces de libération populaires, et Ahmat Acyl, chef de la tendance « Volcan » du Frolinat.

Enfin, une délégation du nouveau gouvernement tchadien, dirigée par son vice-président, le général Djogo, est arrivée mercredi à Paris, où elle doit remettre un message à M. Giscard d'Estaing. — (A.F.P.)

Ouganda

LE SÉNAT AMÉRICAIN VOTE LA LEVÉE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES CONTRE KAMPALA

Le Sénat américain a voté, lundi 7 mai, la levée des sanctions économiques prises à l'encontre du régime du maréchal Amin. Les sénateurs ont demandé la fin de l'interdiction de toute aide économique à l'Ouganda et la levée de l'embargo sur les achats américains de café ougandais, principal produit d'exportation du pays. L'embargo commercial avait été imposé, en octobre dernier, pour protester contre les multiples violations des droits de l'homme commises par le régime déchu.

Le ministre de la justice du nouveau gouvernement ougandais, M. Nabudere, a indiqué, mardi, que les partis politiques resteront interdits au cours des deux prochaines années. Pendant cette période de reconstruction, seul le Front national de libération de l'Ouganda (F.N.L.O.) sera autorisé. Cette précision confirme le calendrier déjà annoncé par les dirigeants ougandais et selon lequel les élections législatives n'interviendront qu'en 1981.

D'autre part, un charnier, contenant les corps d'environ deux cents personnes, a été découvert, mardi, près des locaux de la police militaire de Soroti, ville reprise, vendredi dernier, par les troupes ougando-tanzaniennes. L'archevêché de Kampala a annoncé la mort d'un second missionnaire, le Père Santi, qui a été assassiné, à Lira, par les partisans du maréchal Amin, alors qu'il portait secours à un groupe d'écoliers. Un premier prêtre avait été tué dans cette même ville (le Monde daté 22-23 avril). Quelque cinq cents missionnaires servent en Ouganda. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

Algérie

● PRES DE DEUX MILLE DIRECTEURS D'ENTREPRISES ALGERIENNES D'ETAT, syndicalistes et représentants des travailleurs des sociétés nationales, ont entamé, mardi 8 mai à Alger, l'examen du bilan économique et social de l'Algérie durant les douze dernières années.

Ce double bilan est dressé par la troisième Conférence nationale sur la gestion socialiste des entreprises, ouverte au nom du président Chadli par M. Mohamed Salah Yahiaoui, coordonnateur du F.L.N. — (A.F.P.)

République Sud-Africaine

Discrimination raciale devant la potence

De notre correspondante

Johannesburg. — Soixante et une exécutions en 1976, quatre-vingt-dix en 1977, cent trente-deux en 1978... Déjà quarante-deux en ce début de 1979. On pend de plus en plus fréquemment en Afrique du Sud. Il y a vingt ans, trois crimes pouvaient entraîner la peine de mort : le meurtre, la trahison et le viol. Actuellement il en existe onze. Ont été ajoutés le vol, le cambriolage avec circonstances aggravantes, le sabotage, la participation à un entraînement servant les objectifs du communisme en Afrique du Sud, la promotion des changements socio-économiques par la violence avec l'aide de pays étrangers, les activités terroristes, le rapt d'enfants et l'enlèvement.

Le gouvernement sud-africain utilise rarement la peine capitale dans les procès politiques. Il faut pour cela qu'il y ait eu mort d'homme. Dans le cas récent de Solomon Mahlango, pendu le 6 avril dernier (le Monde du 7 avril), Pretoria a tout simplement refusé d'instruire un procès politique et a condamné le jeune Africain à la pendaison pour complicité de meurtre et intention de donner la mort.

La peine capitale est surtout utilisée dans les affaires de meurtre, de vol et de viol. Mais tout dépend de la couleur de la peau de l'accusé. Elle sera plus fréquemment demandée contre un Africain qu'envers un Blanc. La dernière enquête sur ce sujet date de 1970. A cette époque, un assistant en droit de l'université du Witwatersrand, M. Barend Van Niekerk fit une étude parmi les avocats, leur demandant s'ils pensaient que la peine capitale était appliquée sur des critères raciaux. Cinquante sur cent répondirent « oui » et 51 % estimèrent que le juge en était conscient. Une plainte fut aussitôt déposée contre M. Van Niekerk. Ce dernier fut acquitté, mais reçut un blâme qui découragea toute étude ultérieure analogue sur la justice sud-africaine.

A titre d'exemple, entre 1947 et 1963, 121 Noirs ont été exécutés pour le viol d'une femme blanche, et 3 Blancs également pendus pour viol de Blanches. Or, pendant la même période, il y eut 288 cas de viols de femmes noires par des Blancs. Aucun d'eux ne subit la peine capitale.

Entre juillet 1977 et juin 1978, il y eut 103 exécutions — 1 Blanc (meurtre), 1 métis (20 meurtres, 1 cas de meurtre et vol, 1 cas de viol et de tentative de meurtre, 1 affaire de viol et de meurtre), 79 Africains (62 meurtres, 12 meurtres avec vol, 2 viols, 1 vol avec circonstances aggravantes, 1 vol avec viol, 1 viol avec meurtre).

La discrimination devant la loi existe-t-elle dans d'autres domaines ? Des cas récents peuvent le laisser penser. Citons, par exemple, le procès de l'ancien champion de golf sud-africain Bobby Locke. Celui-ci, l'an passé, tira dans le dos d'un de ses employés noirs après une dispute verbale au sujet du travail de ce dernier. Le célèbre golfeur fut condamné à une amende d'environ 600 F et à trois ans d'emprisonnement avec un sursis de six mois.

Tout au début de cette année, un Noir de vingt-trois ans fut condamné à sept ans de prison pour le viol d'une jeune femme blanche. A la même époque, un jeune Blanc reçut une peine de douze mois de prison pour avoir tué une femme noire enceinte. De telles injustices sont fréquentes. On pourrait encore citer l'exemple de ces quatre appelés blancs sud-africains qui, l'an passé, traversèrent illégalement la frontière du Botswana, violèrent une femme noire enceinte de huit mois et furent punis par leurs supérieurs militaires de vingt et un mois de prison...

Mais, dans la région, l'Afrique du Sud n'est pas la seule à utiliser sans parcimonie la peine de mort. En Rhodésie, bien que les chiffres soient secrets, on sait que les exécutions capitales sous le régime de la loi martiale sont très fréquentes. Et le Mozambique a fusillé depuis le début de l'année vingt prisonniers politiques, condamnés pour sabotage et trahison.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

DOSSIER

L'EUROPE, AU-DELA...

L'Europe au-delà... Dans le cadre de ce « dossier », un agronome français, François de Ravignan, a dénoncé les rapports établis par l'Occident (et donc l'Europe occidentale) avec les pays du Sud (« le Monde » du 11 avril). Un Hongrois, Gyorgy Konrad, a dressé un réquisitoire contre les blocs militaires et plaidé pour une Europe indépendante des super-puissances (« le Monde » du 18 avril).

La parole est aujourd'hui donnée à un intellectuel chinois, Xu Xing, rédacteur en chef de « Guanchajia » (l'Observateur), revue publiée à Hongkong. Il explique pourquoi il lui est difficile de porter un regard sur l'Europe ; il rappelle que l'absurde stratégie occidentale du passé, puis la politique du régime communiste ont contribué à couper la Chine de l'extérieur.

L'état dans lequel Mao a laissé son pays contraint aujourd'hui Pékin à l'ouverture. Mais elle est relative. Comme l'est la libéralisation du régime. Cependant, Xu Xing est assez optimiste : la jeunesse pousse en avant. Elle parle de démocratie, elle n'est plus respectueuse, elle doute.

La démocratie, l'irrespect, le doute : des notions occidentales ? chinoises ? Quelles techniques adopter ? Quelle éthique choisir ? L'Orient, au-delà...

« En Chine, voyez-vous, le plus grand bonheur... »

par XU XING

Aussitôt après 1949, alors que Mao Tse-toung venait de remporter la victoire et de fonder la République populaire de Chine, les dirigeants occidentaux ont agi, vis-à-vis du nouveau régime, avec une sorte d'animosité mêlée de peur, exactement comme, en 1917, ils avaient été hostiles à la révolution victorieuse de Lénine. Cette attitude n'a pas peu contribué à confiner la Chine dans un isolationnisme auquel, du reste, elle a, dans son histoire, toujours tendu. Pensait-on que la révolution chinoise créerait un nouveau « péril jaune », déferlerait sur l'Asie, le Proche-Orient, l'Afrique ? Toujours est-il que l'Amérique de Dulles, en menant vis-à-vis de la Chine sa politique d'isolement et d'encerclement, a enfoncé davantage encore la Chine dans son « *sinocentrisme* ». Cette coupure d'avec l'Occident, les Chinois la paient très cher, aujourd'hui encore.

Mais, au fur et à mesure qu'un pouvoir bureaucratique sans précédent — même en Chine — développait ses ramifications dans le pays, en prenait le contrôle, au fur et à mesure que la révolution s'entravait elle-même par l'appareil qu'elle avait fait croître, la haine de l'Occident pour la Chine communiste se relâchait, l'hostilité se muait en « sentiments amicaux », plate expression diplomatique totalement dénuée de sens, quand on sait à quel point les Chinois sont, encore aujourd'hui, coupés du monde extérieur et hors d'état d'éprouver un « sentiment » quelconque vis-à-vis d'étrangers que la sécurité publique leur interdit de fréquenter, de pays dont ils n'ont connaissance que par la propagande officielle. Pour l'Occident, il devenait évident que l'ultra-révolutionnarisme, l'exemplarité par rapport au tiers-monde, n'étaient qu'une façade verbale, et que la Chine n'était, après tout, qu'une puissance comme une autre, devant faire face à d'énormes problèmes internes, et dont l'isolement politique et économique ne serait pas éternel. Un retour des Occidentaux en Chine était donc possible. Le temps des concessions étrangères et des canonnières est fini ; celui de la pénétration économique pacifique a peut-être commencé. Ainsi la Chine est-elle appelée, par la force des choses, à renouer avec l'Occident.

Sous la pression de l'arriération scientifique et technique de la Chine, et aussi des impératifs idéologiques, Mao Tse-toung s'est d'abord tourné vers l'Union soviétique, dont l'aide permettrait à la Chine de « décoller ». Mais les Chinois devaient très vite se rendre compte que les pressions politiques et économiques que l'U.R.S.S. exerce sur ses « satellites » d'Europe de l'Est s'exerceraient de la même façon sur eux, qu'une voie chinoise du socialisme leur serait, dans les faits, interdite. Dès lors, il fallut, selon le slogan officiel, « *compter sur ses propres forces* ». Mais un tel slogan exprime une sorte d'énergie du désespoir, une fuite en avant plutôt qu'un choix véritable.

La politique chinoise de ces deux dernières décennies doit être vue dans cette perspective. La quantité incroyable de « mouvements » politiques lancés par le parti communiste chinois a eu pour but, d'une part, de renforcer le contrôle de la totalité de l'appareil par les dirigeants alors au pouvoir, mais surtout de faire prévaloir un principe jamais explicité, clef de voûte de tout le système : le moteur de l'économie, c'est la contrainte idéologique. Sans doute, ce principe a-t-il des attraits pour un certain nombre d'intellectuels occidentaux, déçus par le matérialisme de leur propre société ; pour le peuple chinois, il a surtout représenté une « terreur », dont la période fasciste-féodale de la « bande des quatre » n'est que l'exacerbation. Pareil régime ne pouvait voir le jour et se développer que dans un pays extrêmement arriéré, qui n'a précisément rien d'autre à offrir que de l'idéologie. Beaucoup d'observateurs occidentaux de la politique chinoise négligent ce fait : la Chine n'a pas eu le choix, à un moment donné de son histoire récente, entre un socialisme plus ou moins fondé sur les stimulants matériels et un socialisme intégriste. Après la brouille sino-soviétique, elle n'avait précisément pas le choix. Mais la personnalité visionnaire de Mao Tse-toung a certainement aggravé les choses ; elle a coûté à la Chine un Grand Bond en avant et une révolution culturelle, expériences désastreuses, dont l'économie chinoise mettra encore longtemps à se remettre.

L'ouverture sur l'Occident est relative

Nous passerons sur les motivations personnelles de Mao Tse-toung ainsi que sur les luttes internes au parti communiste, qui permettent d'expliquer pourquoi deux expériences aussi désastreuses ont pu voir le jour. Pour nous, l'essentiel réside en ceci : Mao Tse-toung laisse à sa mort une Chine exsangue, une Chine qui, de l'aveu même des dirigeants actuels, n'a rien accumulé. Ceux qui se plaisent à comparer Staline à Mao Tse-toung doivent avoir à l'esprit ce fait historique : Staline laissait à sa mort un pays industrialisé (à un prix très lourd, il est vrai), deuxième puissance militaire, et dominant, de surcroît, toute l'Europe de l'Est. La Chine à la mort de Mao Tse-toung est un pays totalement arriéré économiquement, diplomatiquement isolé, et, politiquement, relativement instable.

Face à une telle débâcle économique, la classe dirigeante ne pouvait pas ne pas réagir. C'est poussé par elle que Deng Xiaoping a repris un premier rôle sur la scène politique. Et sa politique peut se résumer ainsi : moderniser la Chine, réduire en miettes le mythe maoïste d'une Chine autarcique qui, comme le dit le le fameux slogan, « *ne compte que sur ses propres forces* » ; ouvrir le pays aux techniques, voire aux investissements étrangers. Cette politique, il ne faut pas croire que Deng Xiaoping et ses pareils l'entreprennent de gaieté de cœur : elle comporte de nombreux risques, dont le moindre n'est pas la mise hors circuit d'un certain type de cadres, d'un certain type de pouvoir. Mais l'alternative, à la chute des « quatre » était d'une dramatique simplicité : il s'agissait, pour le parti communiste chinois, de changer radicalement de politique ou de déposer son bilan.

Sur cette « ouverture » de la Chine vers l'extérieur, il ne faudrait pas se faire d'illusions. Un Chinois ou un étranger imprégné de culture chinoise y reconnaîtrait la méfiance des lettrés de la fin de la dynastie des Qing, qui prônaient une « relative » ouverture de la Chine sur l'Occident : « *Le savoir européen comme technique ; le savoir chinois comme éthique.* » Assimilation des techniques avancées de l'Occident, soit. Envoi de boursiers à l'étranger, soit. Démocratie à l'occidentale, respect des « droits de l'homme », non. Il n'empêche que Deng Xiaoping poursuit depuis sa réapparition sur la scène politique une révolution — d'aucuns diront : une contre-révolution — silencieuse.

Il serait difficile, dans l'hypothèse — peu probable — d'un retour au pouvoir de la tendance « bande des quatre », de revenir en arrière. Nous pensons que ce qui s'est passé en Chine depuis novembre constitue un phénomène irréversible.

Deng Xiaoping a compris que la seule pression d'en haut payait mal en économie (l'exemple du Grand Bond en avant, où les cadres locaux faussaient systématiquement les chiffres de production pour ne pas se faire destituer, et la famine qui s'ensuivit, est encore dans toutes les mémoires). Si l'on veut développer l'économie, il faut trouver autre chose : faute de quoi l'on ne pourra que gérer la pénurie.

Le Mouvement pour la démocratie doit être compris dans cette perspective. Il est certainement une machine de guerre montée contre les « maoïstes » du parti ; Deng a montré sa force, sa popularité : « *Voyez, le peuple est pour les « Quatre modernisations », pour la démocratisation, et il l'est spontanément.* » Mais le mouvement a surtout comme objectif de stimuler l'économie, d'encourager les initiatives. La majorité des cadres, échaudés par vingt ans de « mouvements » successifs, préfère, par prudence politique, en faire le moins possible, car, qui sait si l'année prochaine ils ne seront pas désavoués pour avoir trop bien appliqué la politique actuelle ? Une mentalité pareille entrave le développement économique. D'où la nécessité de donner libre cours — dans une certaine mesure — à la critique, à l'expression spontanée

« x+y, plutôt que la politique ! »

Mais le lancement de ce Mouvement pour la démocratie devait susciter un malentendu. Dans l'esprit d'une fraction de la classe dirigeante, il s'agissait, en autorisant l'affichage de dazibaos spontanés et critiques, d'assainir le système existant, non de le changer. Les jeunes radicaux du Mouvement ont pris le mot démocratie au pied de la lettre, alors qu'il fallait comprendre : démocratie à l'intérieur du parti. Dans l'esprit de Deng Xiaoping, il s'agit de reconstruire un parti communiste fonctionnant normalement, un parti communiste détruit par l'absolutisme de Mao Tse-toung. Il s'agit de cela et de rien d'autre. Aussi, quand Wei Jingsheng s'en est pris aux fondements mêmes du système politique actuel, au dogme du marxisme-léninisme, à l'absence de démocratie au sens large, à l'absence de droits à la dissidence, à l'absence de droits de l'homme, la répression s'est-elle abattue, d'autant plus facilement qu'elle ne vise, pour le moment, qu'une infime minorité d'éléments avancés.

Mais faut-il, du fait de la répression qui s'exerce sur les jeunes radicaux, désespérer de la Chine ? Certains le font, comme en témoigne ce dazibao qu'a publié *Guanchajia* en avril (dazibao affiché sur les murs de Wuhan). L'auteur feint, avec un humour noir, de s'en prendre aux éléments radicaux du Mouvement pour la démocratie :

« *Ce que, vraiment, je n'arrive pas à comprendre, c'est pourquoi vous nous parlez tant de « démocratie ». Enfin, tout de même, vous êtes Chinois, oui ou non ? Est-ce qu'un Chinois exige la démocratie ? Manger, dormir, survivre, voilà ce qui nous échoit naturellement à nous autres. (...) Croyez-m'en, c'est une question de géographie. Nous sommes à l'Est, pas à l'Ouest. En Chine, voyez-vous, il n'est pas de plus grand bonheur que celui d'être intellectuellement esclave. Ne vous dressez pas face aux grands. A genoux ! A genoux ! (...) Je parierais bien que vous êtes tous des jeunes. Eh bien, les jeunes doivent être plus conservateurs que les vieux, plus insensibles encore, plus attentifs qu'eux à leurs petits intérêts personnels. La Chine est en train d'organiser un mouvement général d'émulation. Vous ne craignez pas de vous faire éliminer ? Vous feriez mieux d'étudier : A B C D, x + y = ?, plutôt que de vous occuper de politique.* »

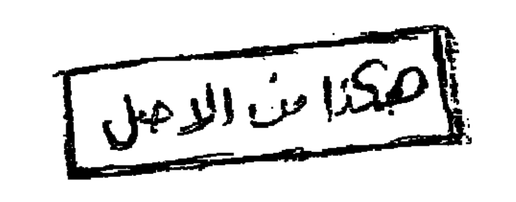
« Le peuple n'est plus complètement stupide »

Nous ne partageons pas, pour notre part, ce noir désespoir. Pas plus que nous ne partageons cet autre pessimisme, exprimé maintes fois devant nous par des observateurs occidentaux de la politique chinoise : la Chine, selon eux, est en train de se « soviétiser », de sombrer dans un désespoir passif que consoleront quelques compensations matérielles. D'abord, il n'est pas sûr que ces « compensations matérielles », le pouvoir soit en mesure de les offrir. Et, d'autre part, il ne faut pas oublier que la Chine, contrairement à l'U.R.S.S., a vu s'ébranler, durant la révolution culturelle, le principe de l'autorité du parti.

Toute une partie de la jeunesse chinoise s'est mise en mouvement, en vertu du principe qu'« *on a raison de se révolter* » (*Zaofan youli*). Ce slogan avait été lancé par Mao Tse-toung pour manipuler la jeunesse. Mais il se retourne contre le maoïsme. Il a contribué à donner à la jeunesse un irrespect, un esprit de doute et de révolte qui pose et posera encore davantage de sérieux problèmes au parti.

Ce *generation gap*, il n'y a personne en Chine qui songe à le nier aujourd'hui. On le trouve dans toutes les conversations, qu'il s'agisse des mœurs, qui ne sont plus ce qu'elles étaient, de la délinquance juvénile — qui est devenue un problème national après l'envoi des « jeunes éduqués » à la campagne — ou de l'audace inouïe des derniers dazibaos affichés sur les murs de Pékin juste avant les arrestations. C'est cette jeunesse qui a rendu possible le Mouvement du 5 avril issu de l'incident de Tian-Anmen, où a été lancé le cri : « *Le peuple n'est plus complètement stupide.* » Le Mouvement du 5 avril a précédé le Mouvement pour la démocratie. C'est un mouvement de longue haleine, un courant historique. En définitive, l'avenir de la Chine appartient à sa jeunesse.





Le Monde le débat européen

Mme Veil n'est pas tentée d'accepter un débat contradictoire avec M. Chirac

M. Jacques Chirac a indiqué, mercredi matin 9 mai, qu'il venait d'écrire à Mme Simone Veil pour lui proposer de participer à un débat télévisé en tête à tête, afin d'éviter que ne se développe une certaine confusion entre leurs conceptions européennes et pour mieux montrer aux électeurs quelles sont les différences qui existent entre les deux listes qu'ils conduisent. M. Chirac a ajouté : *« Nous serons attentifs au fait que nous appartenons à une même majorité qui défend les mêmes valeurs de société. Mais, sur un point essentiel pour l'avenir de la France, nous avons des conceptions très différentes du rôle de la France en Europe et de l'organisation européenne. »*

Mercredi soir 8 mai à Toulouse où elle devait tenir son deuxième meeting en province, Mme Simone Veil avait l'intention de répondre négativement à l'offre de M. Chirac. La tactique adoptée par l'U.D.F. consiste, en effet, à mettre l'accent sur ses convergences avec le R.P.R. en matière européenne. Mme Veil ne souhaite donc pas permettre à M. Chirac de souligner en ce domaine les divergences qui existent au sein de la majorité.

Mardi soir, prenant la parole à Versailles devant plus de cinq mille personnes, M. Chirac a évoqué le comportement des candidats de la liste conduite par Mme Veil, qui *« soufflent aleternativement le chaud et le froid »*, car *« ils minimisent un jour l'enjeu des élections européennes, n'hésitant pas le lendemain à affirmer que la construction de l'Europe peut et doit franchir une étape décisive »*. Le maire de Paris a provoqué les applaudissements en affirmant que *« seuls les menteurs et les aveugles pouvaient accuser le R.P.R. d'être contre l'Europe. (...) Il ne faut pas faire l'Europe à tout prix, mais l'Europe du « donnant-donnant »*.

M. Etienne Pinte, député R.P.R. de la cinquième circonscription des Yvelines, qui a donné sa démission de délégué national du R.P.R. à la politique familiale (*le Monde* du 28 avril), n'assistait pas à la réunion, où son nom a été sifflé. Auparavant, il s'était entretenu avec M. Chirac, auquel il aurait donné l'assurance — selon l'entourage du président du R.P.R. — qu'il soutiendrait « *loyalement* » la liste DIFE pendant la campagne électorale.

M. Debré : le potentiel économique de la France conditionne sa capacité en Europe

M. Michel Debré, prenant la parole mardi 8 mai, à Bourges, a constaté que M. Chirac *« défendait, en fait, une politique économique différente de celle du gouvernement »*, et il a ajouté : *« C'est d'autant plus son droit que la capacité de la France en Europe est liée à son potentiel économique, ce que, de mon côté, je crois également. Pour ce qui me concerne, on ne me reproche pas d'attaquer le gouvernement. Mais croyez-vous que je sois mieux traité que cela ? On déchaîne tous les chiens de basse-cour pour m'attaquer aux jambes, et il n'y a pas de jour où il n'y ait pas quelque insulte nouvelle. Voilà sans doute qui évite de répondre à mon argumentation. Devant mon argumentation, c'est le désert. »*

Dans une interview recueillie par Mme Geneviève de Gaulle, nièce du général, et publiée par la revue *l'Appel* dans son numéro d'avril, M. Michel Debré déclare notamment : *« Je me considère comme faisant partie de ceux qui sont les véritables Européens. Être un bon Européen, c'est être celui qui veut, en fonction de hautes conceptions de ce que peut représenter l'Europe dans le monde et en fonction d'une réalité fondamentale qui est celle des nations, faire l'Europe des Etats l'Europe des patries.*

» Quand on regarde les échecs de l'Europe, on s'aperçoit bien souvent que ces échecs de l'Europe ont comme cause le refus de ceux qui s'appelent eux-mêmes les Européens professionnels d'accepter les conséquences de cette Europe forte grâce à la France forte.

» Ce qui m'inquiète le plus depuis quelques années, c'est la passivité des responsables français devant les débordements des organes supranationaux, commissions et cour de justice. C'est aussi une orientation de la coopération politique qui, sous la pression de nos partenaires, est trop souvent considérée comme une sorte d'allégeance à la politique américaine. »

M. GUÉNA : nos partenaires tendent vers la supranationalité.

M. Yves Guéna, député R.P.R. de la Dordogne, ancien conseiller politique du R.P.R., faisant campagne en faveur de la liste que conduit M. Chirac, a déclaré mardi 8 mai à Périgueux :

« Je souhaite une Europe européenne avec des institutions qui puissent faire face aux superpuissances. Je constate que ces idées sont actuellement reprises par tous les représentants politiques français. J'y vois une victoire des idées gaullistes mais ce que je sais c'est que nos partenaires sont plus atlantistes qu'Européens. Mise à part la réserve de la Grande-Bretagne, ils tendent tous vers la supranationalité. C'est pourquoi il est nécessaire qu'un grand nombre de députés gaullistes soient dans cette Assemblée. »

Après l'interview du premier ministre à Antenne 2 et à Europe 1

Jean-Pierre Elkabbach répond à M. Laurent Fabius (P.S.)

En réponse à la protestation émise lundi 7 mai, au nom du P.S., par M. Laurent Fabius à propos de la participation de M. Raymond Barre à l'émission diffusée lundi soir par Antenne 2 et Europe 1 (*le Monde* du 9 mai), Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information d'Antenne 2, a adressé, mardi 8 mai, au porte-parole du parti socialiste, une lettre dans laquelle il déclare notamment : *« Il ne m'apparaît pas que l'intervention du premier ministre dans l'une des émissions destinées à permettre aux téléspectateurs de mieux comprendre les réalités européennes soit anormale. Il nous est, en effet, apparu que l'expérience acquise par M. Raymond Barre en sa qualité d'ancien vice-président de la Commission de Bruxelles pouvait être utile à l'information des téléspectateurs.*

» Surtout, il nous a semblé normal et équitable de permettre au chef du gouvernement, dont la politique est, depuis le début de la campagne électorale, mise en cause à l'occasion des élections européennes, de s'expliquer sur ces questions. J'ajoute qu'il est difficile de comparer à une émission de propagande les réponses apportées par le premier ministre à des questions posées sans complaisance par cinq journalistes indépendants, dont trois, au surplus, sont étrangers. Je me dois de récuser, par ailleurs, les accusations que vous formulez sur l'absence de réponse à cette intervention : comme l'écoute attentive de nos émissions qui ont suivi cet entretien en témoigne, Antenne 2 n'a pas manqué de faire état de toutes les réactions suscitées par les déclarations du premier ministre.

» De façon plus générale, l'entretien avec le premier ministre ne saurait être dissocié du programme d'ensemble qui a été établi sous l'autorité du président-directeur général de la Société, Maurice Ulrich, et dont le conseil d'administration d'Antenne 2 a constaté qu'il respectait les règles du pluralisme, d'équité et d'objectivité qui s'imposent en cette matière comme en toute autre à une télévision de service public. »

M. ANSART (P.C.) : un traitement de faveur

M. Gustave Ansart, député du Nord, membre du bureau politique du P.C., a déclaré, mardi 8 mai :

« En violation des règles de la démocratie, le premier ministre a bénéficié, d'un traitement de faveur à la télévision pour soutenir la liste de l'U.D.F., appuyée comme on le sait par le président de la République. (...) Venant vingt-quatre heures après les déclarations de M. Mauroy, celles du premier ministre ont mis en évidence leur convergence profonde, leur soutien commun à la politique d'Helmut Schmidt et leur volonté commune de favoriser l'élargissement de l'Europe, ce qui accentuerait la domination germano-américaine et l'abaissement de la France. L'idée que la France doit être plus forte et indépendante est une idée avec laquelle ces européistes doivent compter. C'est ce qui les conduit à avancer masqués et à falsifier les positions nationales du P.C.E. »

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, vice-président du M.R.G., a commenté en ces termes, mardi matin, les déclarations du premier ministre : *« Qui parle vraiment au nom de la liste U.D.F., cette liste bicéphale, et qui faut-il croire ? Mme Veil ou M. Barre ? La fée des sondages qui promet une Europe de rêve en marche vers la justice sociale ou le croquemitaine de Matignon qui condamne les trente-cinq heures et annonce une inflation à deux chiffres ? (...) Une fois encore, la République giscardienne creuse le fossé entre les promesses électorales et l'action gouvernemntale. Une fois encore, elle bat le record de France de l'ambiguïté. »*

● *M. Jack Lang*, délégué national du P.S. aux élections européennes, a estimé, mardi 8 mai : *« Une fois de plus, le gouvernement français bat un triste record en Europe. Contrairement aux autres gouvernements, il ne respecte pas les lois les plus élémentaires de la démocratie et en particulier le principe de stricte égalité entre les concurrents aux élections. Il y a abus de droit et violation de conscience à accorder en pleine campagne une heure et demie d'émission au premier ministre sans consentir le même temps de parole aux autres chefs de liste. »*

CONVOCATION DES ÉLECTEURS POUR LE 10 JUIN

Le « Journal officiel » du mercredi 9 mai publie le décret de convocation des électeurs pour l'élection des membres de l'Assemblée des Communautés européennes. Ce texte rappelle que le scrutin sera ouvert le dimanche 10 juin à 8 heures et clos à 22 heures. Les listes de candidats seront reçues au ministère de l'intérieur à partir du lundi 14 mai à 9 heures jusqu'au vendredi 25 mai à 18 heures. La campagne électorale s'ouvrira le samedi 26 mai à 0 heure ; elle sera close la veille du scrutin, le samedi 9 juin à minuit.

LE MOUVEMENT « FEMMES AVENIR » EST OPPOSÉ AU « DÉBORDEMENT » DES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES

Le mouvement Femmes Avenir (proche du R.P.R.) a réuni samedi 5 mai cent cinquante déléguées environ pour débattre de l'Europe. Mme Christiane Papon, présidente du mouvement, a résumé ainsi la position de celui-ci : l'Europe est la prolongation de la France, mais celle-ci ne doit pas être aliénée par elle. La vitalité de l'Europe sera d'autant plus grande qu'elle plongera profondément ses racines *« dans la terre fertile des nations qui la composent »*.

Le « projet de société européenne » de Femme Avenir insiste en particulier sur la nécessité de *« refuser le débordement des institutions communautaires »*, de développer en priorité *« des entreprises multinationales européennes à partir de créneaux modernes, tels ceux de l'électronique, de la chimie, du nucléaire, de l'audiovisuel, des équipements antipollution »*, etc. L'Europe *« sociale et solidaire »* devra associer les femmes et les jeunes, les plus touchés par la crise, à son développement, et jeter les bases d'une société nouvelle reposant notamment sur des entreprises à gestion « participative »

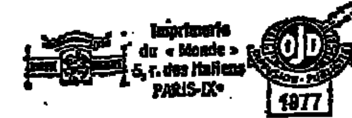
★ Femmes Avenir, 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 265-43-68.







Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





LE RAPPORT DE M. GEORGES MARCHAIS

« Nous devons accorder la priorité absolue à l'union dans l'action, à l'union

Le vingt-troisième congrès du parti communiste français s'est ouvert mercredi matin 9 mai au centre sportif de l'Ile des Vannes à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). M. Etienne Fajon, membre du bureau politique, ancien député de la Seine-Saint-Denis, a accueilli les deux mille délégués et les représentants des partis et mouvements étrangers invités. Il a souligné à ce propos que ce congrès constitue « une puissante manifestation d'internationalisme ».

Evoquant le débat préparatoire au congrès, M. Fajon a affirmé qu'il avait été « un des plus sincères et un des plus libres que le parti ait connus ».

Le congrès a élu son bureau, qui siège avec les membres du bureau politique sur une estrade derrière laquelle on peut

M. Georges Marchais explique que l'objectif du vingt-troisième congrès consiste à « *confirmer, prolonger, enrichir, donner une ampleur nouvelle* » à la mise en œuvre de la ligne du vingt-deuxième congrès définie ici même il y a trois ans. Le rapport du secrétaire général, qui se divise en cinq chapitres, débute par une analyse de « *la crise* » et dénonce l'existence d'un « *chômage massif et durable* ». Il insiste sur les activités économiques abandonnées et la baisse du pouvoir d'achat de nombreux salariés. « *C'est la pauvreté qui s'est installée de manière permanente dans des millions de foyers* », note M. Marchais.

Cette crise, selon le P.C.F., « *est avant tout nationale* ». Le secrétaire général récuse les explications par l'augmentation des prix des matières premières ou l'essor de l'activité des pays sous-développés. Certes, il ne nie pas la dimension internationale de la crise ni le caractère international du système capitaliste. Celui-ci toutefois, explique M. Marchais, « *ne constitue pas un système intégré, une sorte de « super-impérialisme » niant les différenciations nationales et étatiques* ». Il ajoute :

« *Les nations, les Etats existent. Ils ont une histoire, une réalité profonde et durable. Ils connaissent entre eux des contradictions. Ils sont eux-mêmes l'enjeu de la lutte de classes. Ne pas prendre tout cela en compte serait mortel pour le mouvement révolutionnaire.* »

Le rapport note que la crise a d'ailleurs des conséquences très différenciées selon les pays. « *Elle se traduit, pour la France, par un affaiblissement relatif, mais pour les Etats-Unis, la République fédérale allemande ou le Japon, par un renforcement relatif par rapport aux autres pays capitalistes*, explique-t-il. *L'inégalité de développement demeure une règle.* » M. Marchais s'inquiète au passage, parmi les conséquences de la crise, du vieillissement progressif de la population française.

Face à cette situation, il estime que la politique du président de la République conduit au « *déclin de la France* », car elle ne fait qu'approfondir la crise. Il ajoute que ce qui caractérise le comportement de la bourgeoisie française, c'est « *la volonté de prendre sa place avec un rôle secondaire dans l'action concertée systématique que tentent d'organiser les plus grandes puissances capitalistes contre les forces révolutionnaires et progressistes du monde.* »

« *Cette stratégie*, poursuit M. Marchais, *a une dimension politique primordiale. Elle s'inscrit dans cette tradition d'abandon et de capitulation nationale à laquelle les classes possédantes de notre pays n'hésitent pas à recourir quand leur domination est menacée. Une fois encore, elles sont prêtes à vendre la France pour garder leurs privilèges, leurs châteaux et leurs gros sous.* »

Le rapport évoque alors la « *guerre idéologique* » et dénonce le « *renforcement progressif et systématique du caractère autoritaire et personnel du pouvoir, la mise en cause progressive et systématique des droits et libertés démocratiques* ». Il réclame au passage la démission du ministre de l'intérieur et appelle à la lutte pour la défense des libertés. Il souligne ensuite que le « pouvoir giscardien » cherche, dans le même temps, à élargir sa base politique en favorisant les idées de « *collaboration de classe* », ce qui, pour le pouvoir, note M. Marchais, « *passe nécessairement dans notre pays par l'obtention — sous une forme ou une autre — du concours du parti socialiste à la mise en œuvre de sa politique* ». « *C'est là l'objectif politique majeur de Giscard d'Estaing*, poursuit-il. *C'est là un enjeu esentiel de la lutte politique.* »

« Plus, toujours plus de démocratie »

Face à cette situation, le secrétaire général du P.C.F. préconise d'inverser le processus de concentration des pouvoirs et en appelle à « *plus, toujours plus de démocratie* ».

« *La démocratie poussée jusqu'au bout, dans toute la vie sociale, dans toutes ses dimensions, c'est bien la réponse efficace, moderne, révolutionnaire aux problèmes du pays*, précise-t-il. (...) *C'est cela que nous avons en vue lorsque nous parlons de socialisme démocratique, autogestionnaire. (...) Quand nous mettons l'autogestion parmi nos objectifs fondamentaux, nous ne nous livrons pas à des astuces de langage. Nous ne nous déterminons pas à partir de ce que font les autres. Nous ne faisons pas un choix tactique. Nous répondons aux besoins concrets d'une société concrète, la France de 1979.* »

Après avoir lancé un appel au développement des luttes politiques et sociales, M. Georges Marchais explique :

« *Nous partons d'une idée simple. Tout ce qui peut être obtenu doit l'être. Tout pas en avant possible doit être franchi. Tout acquis est une position nouvelle pour avancer dans la construction des changements démocratiques plus profonds que nous voulons conquérir (...). Il n'y a de progrès possible que dans le combat de classe contre le capital, dans la lutte pour faire reculer la domination et les privilèges des gros possédants. La lutte pour la démocratie, c'est bien le terrain principal de la lutte de classes à notre époque et dans notre pays. Oublier cela, ce serait verser dans une conception angélique et finalement suicidaire de l'avancée démocratique. Ce serait substituer au compromis la compromission, à la mise en œuvre de transformations positives orientées vers la solution de la crise la poursuite de la politique antipopulaire et antinationale au bénéfice du capital. C'est en définitive sur cette question de fond que nous avons buté avec le parti socialiste.*

» *On peut toujours aujourd'hui tenter de réécrire l'histoire, faire des discours à coloration révolutionnaire ou proclamer sa bonne foi en se mettant la main sur le cœur, les faits sont là. François Mitterrand ne peut pas cacher que, à l'heure décisive, lorsqu'il était possible de changer vraiment, il a renoncé au programme commun que nous avions signé avec lui ; il a refusé les mesures efficaces permettant de mettre en cause la domination du capital ; il a renoncé à garantir la liberté et l'indépendance de la France en s'affirmant pour une accélération de l'intégration européenne, y compris au plan de la défense nationale. Décidément, François Mitterrand aura beau faire et beau dire, ce n'est pas nous qui avons changé, c'est bien lui.*

» *Le parti socialiste poursuit aujourd'hui, le congrès de Metz vient de le confirmer, cette orientation à droite. Il va ainsi au-devant des sollicitations de Giscard d'Estaing, au devant des espérances des tenants du système.* »

L'alternative offerte au pays se résume, selon M. Marchais, soit à l'adaptation à la crise du capitalisme, soit à la mise en cause de sa domination.

Dans le second chapitre de son rapport, le secrétaire général analyse la stratégie internationale du P.C.F. A ce niveau également, M. Marchais explique qu'il s'agit de « *passer du capitalisme au socialisme* ». Il souligne « *la modification du rapport des forces intervenu au cours des dernières décennies en faveur des forces de libération sociale, nationale et humaine* », et insiste, à ce propos, sur l'événement décisif qu'a été la révolution d'Octobre 1917. « *Il ne faut rien attendre aujourd'hui du parti communiste français qui puisse en minimiser ou en réduire la portée*, précise-t-il. *Elle a fait passer le socialisme du domaine de l'espoir à celui de sa réalisation pratique. L'impérialisme n'en a pas pour autant renoncé à défendre ses positions, avec les moyens considérables dont il dispose. La contre-offensive qu'il a engagée et conduit depuis quelques années l'atteste. Le déploiement des multinationales, la relance de l'atlantisme, la guerre idéologique contre le socialisme, la multiplication des atteintes aux souverainetés nationales, et les ingérences dans les affaires intérieures des pays sont les principaux axes de cette stratégie impérialiste.* »

Les relations entre l'Union soviétique et la Chine

Constatant que les forces révolutionnaires et progressistes ne sont pas parvenues à imposer la solution des problèmes internationaux en raison de leur poids économique insuffisant, le rapporteur s'arrête sur les relations entre la Chine et l'Union soviétique. Il note :

« *La volonté affirmée avec force par les dirigeants de la République populaire de Chine de voir respecter scrupuleusement leur souveraineté nationale ne peut que rencontrer aujourd'hui comme hier notre complet assentiment. (...) Mais précisément, nous disons tout aussi clairement aux dirigeants chinois qu'il n'est pas possible d'œuvrer en faveur de leur peuple, de la paix et du progrès en désignant l'Union soviétique comme l'ennemi principal. Il n'est pas possible de se réclamer de la souveraineté nationale en se prononçant en faveur du renforcement de l'OTAN, de l'intégration atlantique et européenne. Nous avons là-dessus avec eux des divergences importantes.* »

M. Marchais dénonce également l'« *agression injustifiable* » de la Chine contre le Vietnam et se félicite que le conflit ait pu être stoppé « *notamment grâce à l'attitude sage de l'Union soviétique* ». Il souhaite l'établissement de « *relations normales* » entre le P.C.F. et le P.C. chinois.

Le rapport dénonce ensuite « *l'action négative que conduit l'Internationale socialiste dans le cadre de la contre-offensive de l'impérialisme* ».

Puis M. Georges Marchais expose les quatre grands objectifs de son parti en matière internationale :

1) « *Nous affirmons les principes de souveraineté des nations, d'indépendance, de non-ingérence de quelque puissance que ce soit dans les affaires intérieures des pays.* » Ce qui conduit notamment le P.C.F. à récuser la notion de blocs.

2) « *Nous luttons pour la paix, la coexistence pacifique, l'émancipation des peuples.* » Le P.C.F. souhaite que la France participe aux négociations SALT et réclame, en particulier, la réduction des budgets militaires. Il demande l'interdiction des armes nucléaires en Méditerranée.

3) « *Nous luttons pour un nouvel ordre international.* » Le P.C.F. insiste sur le rôle positif des pays non alignés, dont la démarche lui paraît converger avec la sienne. M. Marchais précise, en outre, que son parti est prêt à étudier favorablement la proposition faite par M. Enrico Berlinguer, devant le quinzième congrès du P.C. italien, d'élaborer une « charte internationale de la paix et du développement ».

4) « *Nous luttons pour une Europe démocratique, de progrès économique et social, ouverte sur le monde, indépendante et pacifique.* » A ce propos, le secrétaire général du P.C.F. rappelle que son parti n'est pas favorable à une rupture unilatérale de la France avec le Marché commun. Il s'élève, en revanche, contre toute intégration plus poussée, notamment au moyen d'un élargissement de la C.E.E. Il ajoute : « *Nous savons que, dans un système en crise, les forces de la réaction mondiale ne reculeront devant aucun moyen pour assurer la survie de leur système. Nous ne sommes pas près d'oublier les leçons de l'histoire. Nous disons qu'un avenir sûr ne saurait se construire sur un tel oubli.*

» *C'est en pleine conscience de nos responsabilités nationales — et aussi, je n'hésite pas à le dire, internationales — que nous récusons toute perspective de faire de l'Allemagne de l'Ouest le modèle ou le suzerain de la France.* »

Evoquant le scrutin du 10 juin M. Marchais déclare : « *Leur volonté de défendre les intérêts de la France et de son peuple, sa souveraineté, de la voir contribuer à l'organisation d'une Europe nouvelle, les Françaises et les Français ne peuvent l'exprimer en soutenant des partis qui sont favorables à l'intégration européenne et à l'élargissement du Marché commun, comme l'U.D.F. et le parti socialiste. Ils ne peuvent l'exprimer non plus en se prononçant pour un parti, le R.P.R., et un homme, Jacques Chirac, qui manie la démagogie la plus débridée en se présentant en champion de l'intérêt national dans le même temps où il proclame chaque jour sa fidélité à un pouvoir et à une majorité qui tournent le dos à cet intérêt. Ils ne pourront exprimer leur volonté que d'une seule façon : en votant communiste.* »

Le bilan des pays socialistes

La troisième question traitée par M. Marchais porte sur le thème « *Les pays socialistes et nous* ». Il s'explique d'abord sur le terme « *bilan* » et, d'une manière générale, constate : « *Ce qui avance, c'est le socialisme ; ce qui perd du terrain, c'est le capitalisme.* » Tout est fait, ajoute-t-il, pour détourner les travailleurs et les peuples de la lutte pour la transformation sociale.

« *Et quel meilleur moyen pour tenter d'y parvenir que de donner aux peuples une image repoussante, désespérante du socialisme* tel qu'il se construit déjà aujourd'hui, *de l'Union soviétique à la Chine, de la Roumanie à Cuba, du Vietnam à la Yougoslavie ?* »

Le secrétaire général du P.C. renvoie ses auditeurs à ce que disent quotidiennement les grands moyens d'information qui font à longueur de colonnes et d'heures d'antenne le bilan des pays socialistes : « *A les entendre, le socialisme c'est l'enfer !* » assure-t-il. Il n'est donc pas possible de se cantonner dans la neutralité et d'abandonner « *ce terrain essentiel du combat de classe* ».

M. Marchais déclare : « *Oui ou non, est-ce une bonne chose que les peuples concernés aient construit le socialisme, ou aurait-il mieux valu qu'ils ne le fassent pas ? Notre réponse à cette question est offensive et sans ambiguïté : oui, c'est une bonne chose, pour eux et pour nous.* »

Il constate que « *la réalité essentielle de ces pays est avant tout d'avoir supprimé l'exploitation de l'homme par l'homme* ». Ensuite « *la croissance économique des pays socialistes, bien qu'elle soit quelque peu ralentie ces dernières années, demeure largement plus rapide que celle des pays capitalistes en crise* ». Reste la question de la démocratie. Nous ne pouvons accepter l'assimilation entre dictature et socialisme, explique M. Marchais qui cite quelques « *régimes de sang et de terreur* » où le peuple est supplicié et où le capitalisme règne en maître. « *Où sont-ils, les pays socialistes dans lesquels on assiste à de telles atrocités ? Ils n'existent nulle part. Il est donc inadmissible, tout simplement parce que absolument contraire à la réalité, d'identifier pays socialistes et pays fascistes.*

» *Cette constatation ne nous fait évidemment oublier ni les crimes qui ont endeuillé l'histoire du socialisme à l'époque de Staline ni les écarts sérieux et graves qui existent aujourd'hui dans des pays socialistes entre la réalité et ce que pourrait, ce que devrait d'ores et déjà être la démocratie socialiste.* »

Cela étant, il y a eu des progrès incontestables, selon M. Marchais. Il ajoute : « *Aucun doute ne peut être émis sur le fait que ces progrès de la démocratie sont bien à mettre à l'actif du socialisme lui-même, des modifications sociales profondes qu'il a entraînées et qui ont permis l'obtention de droits nouveaux et étendus pour les travailleurs et leurs organisations dans l'entreprise et dans toute la vie sociale, ainsi que la création d'organes de représentation, de participation et de contrôles populaires sous des formes très diversifiées. Au reste, c'est un mouvement qui se poursuit. Nous n'ignorons évidemment pas que beaucoup reste encore à faire pour que les travailleurs deviennent partout les propriétaires conscients et actifs des moyens de production.* »

Le bilan des pays socialistes doit prendre en compte aussi « *l'apport de ces pays au mouvement de l'humanité dans son ensemble* ». Outre l'instauration d'un nouveau rapport de forces mondial qui a permis trente-quatre années sans guerre mondiale, il y a aussi « *le rôle considérable qu'ils jouent — notamment l'Union soviétique — pour aider matériellement et politiquement les mouvements de libération nationale dans leur lutte pour leur indépendance et leur émancipation sociale* ».

Le secrétaire général rappelle que le projet de résolution réaffirme la condamnation sans appel du stalinisme. « *Dans le même esprit*, poursuit-il, *nous réaffirmons qu'il est de notre droit et de notre devoir d'exprimer publiquement notre désaccord avec des atteintes aux libertés significatives du fait que subsistent des séquelles de ce passé, bien que le parti communiste de l'Union soviétique ait lui-même — et c'est un grand mérite — dénoncé à son vingtième congrès ces pratiques inacceptables et entrepris leur élimination. Nous le faisons sans céder en quoi que ce soit aux pressions de l'adversaire, mais à partir de notre souci de contribuer au progrès du socialisme avec efficacité et esprit de responsabilité.*

» *Mais, de manière plus générale, nous avons été conduits à considérer et à dire que se posaient dans les pays socialistes des problèmes liés à « une méconnaissance persistante de l'exigence démocratique universelle dont le socialisme est porteur.*

L'eurocommunisme n'est pas mort

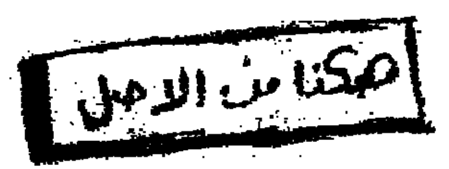
M. Marchais rappelle encore que le P.C.F. a repoussé l'idée qu'il y aurait un modèle — ou un centre-modèle, ce qui revient au même — de société socialiste. Au reste, on constate une réelle diversité de développement des pays qui s'engagent dans la voie du socialisme. Le rapporteur poursuit :

« *Nous, communistes français, nous proposons pour la France une voie au socialisme et un socialisme caractérisés, par exemple, par la pluralité des partis politiques, par le recours régulier au suffrage universel et le respect de son verdict.*

» *A ce propos, comme le souligne le projet de résolution, nous attachons beaucoup d'intérêt au fait que cette démarche qui est la nôtre s'est rencontrée avec celle d'autres partis communistes des pays capitalistes, qui ont placé le développement de la démocratie au centre des voies au socialisme qu'ils proposent pour leurs pays respectifs. Cette convergence a été qualifiée d'eurocommunisme.*

» *Il ne manque pas de prophètes pour annoncer la « mort » de ce phénomène politique nouveau. Ils se trompent ou ils trompent (...).*

» *Naturellement, l'eurocommunisme n'est ni un nouveau « centre » ni un modèle à substituer à un autre ; il n'est tourné contre aucun autre parti. Les camarades*



AU VINGT-TROISIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

« ... que réalisent, à la base, les luttes des travailleurs et de la population »

lire : « Progrès social, démocratie, autogestion, indépendance nationale, socialisme : le combat du parti communiste français. »

Les délégués, plus nombreux que ceux qui avaient participé dans la même salle au vingt-deuxième congrès, en février 1976, sont disposés sur trois côtés du gymnase, décoré de jaune, d'orange et de rouge et particulièrement chaud malgré les toiles qui recouvrent les verrières.

Après le rapport d'activité présenté par M. Georges Marchais, secrétaire général, qui a été longuement applaudi lorsqu'il est monté à la tribune, le congrès devrait entamer la discussion des deux textes qui lui sont soumis : un projet de résolution et un projet de réforme des statuts. Les délégations étrangères invitées au congrès devaient participer, d'autre part, à ving-et-un meetings organisés dans toute la France.

qui, ici et là, manifestent à cet égard des craintes n'ont pas de raisons de s'inquiéter.

» Mais, en vérité, n'y a-t-il pas derrière ces craintes une résistance à toute démarche critique à l'égard du socialisme existant, une résistance au rejet définitif d'un modèle pour l'essentiel préétabli du socialisme ? (...) Cette persistance nous conduit d'ailleurs à nous demander si la divergence que nous avons avec certains partis communistes des pays socialistes ne porte pas, au fond, sur la vision que nous avons — les uns et les autres — des voies et des moyens par lesquels le socialisme peut et doit se développer comme étape nouvelle la plus avancée de l'évolution humaine.

» Il y a, on le voit, sur ces grandes questions du passé, du présent et de l'avenir, matière à réflexion sérieuse et approfondie. Nous avons souligné l'intérêt du livre l'U.R.S.S. et nous précisément parce qu'il est inspiré par cette démarche, à bien des égards nouvelle. Il est tout à fait souhaitable et nécessaire que cette réflexion se poursuive dans le même esprit. »

La question-clé de l'union

Le quatrième chapitre traite de « l'union pour le changement *démocratique* », qui, selon M. Marchais, est bien la question-clé du congrès. Le secrétaire général du P.C. revient sur le passé et s'emploie à justifier la signature en 1972 du programme commun. « *Nous avons pris — dans les conditions de l'époque — la seule décision juste et réaliste* », affirme-t-il. Il compare ensuite ce que fut l'attitude des partenaires du programme commun et celle du P.C. pendant toute la durée de l'expérience, et il note qu'« *au fur et à mesure qu'il s'est renforcé en captant à son profit l'aspiration à l'union et au changement, le parti socialiste s'est écarté des engagements pris en 1972, jusqu'à les abandonner, jusqu'à provoquer délibérément la rupture de l'union et du même coup la défaite* ».

Pourquoi l'union autour du programme commun n'a-t-elle pas permis de créer un mouvement populaire suffisamment fort pour résister aux épreuves ? Parce qu'il y eut des illusions. Parce que « *l'union autour du programme commun considérée à tort comme avant tout une union de sommet a eu un certain effet démobilisateur* ».

L'activité du parti n'a pas été, à cet égard, dépourvue de tout défaut et de toute insuffisance. Toutefois, on ne peut lui imputer « *la cause déterminante de l'échec* » qui incombe entièrement au parti socialiste. Selon M. Marchais, « *en signant le programme commun, le parti socialiste s'est en quelque sorte vu décerner un label de parti révolutionnaire, ce qui n'avait rien à voir ni avec sa réalité profonde ni avec la stratégie mise en œuvre par ses dirigeants* ».

Tandis que la politique du P.C. était présentée comme « *collectiviste* », le P.S. était conduit à se placer « *en position de recours de la droite dans la mise en œuvre de la politique du capital* ».

M. Marchais tire les leçons de l'expérience : elle ne remet pas en cause le choix en faveur d'un changement démocratique passant par le « *rassemblement majoritaire de notre peuple* » ; c'est la voix de l'union. Pour tenir compte des enseignements du passé, il faut « *accorder la priorité absolue à l'union dans l'action, à l'union que réalisent à la base, les luttes des travailleurs et de la population* ». M. Marchais s'explique : « *Il doit être clair, en effet, que cette pratique de l'union dans l'action, que les communistes doivent promouvoir partout, ne constitue pas un pis-aller, que nous n'agissons pas ainsi faute de mieux, en attendant la date du changement. En fait, elle constitue le moyen indispensable — j'insiste : indispensable — pour construire les conditions du changement démocratique. L'expérience nous montre, en effet, clairement qu'il est une série de difficultés, de blocages, de contradictions que nous ne pouvons pas résoudre par le seul moyen du combat d'idées. Dans ce domaine comme dans tous les autres, seule la pratique, seule l'expérience peut modifier la conscience.* »

« Une suite de luttes de masse »

Il ne s'agit pas de croire à une évolution graduelle, sans à-coups, vers le socialisme, car la transformation socialiste suppose bien une rupture avec le système existant « *dans le cadre d'une intense lutte de classe* ».

M. Marchais déclare : « *L'expérience que nous venons de vivre nous renforce tout simplement dans cette idée que, pour construire ce mouvement et lui permettre d'imposer la transformation socialiste de notre pays, plutôt que de se placer dans la perspective d'une rupture du type de celle de la révolution d'Octobre, il faut envisager un processus de rupture, une « suite de luttes de masse » imposant des transformations démocratiques toujours plus poussées qui créeront les conditions d'un passage à un socialisme constituant lui-même l'expression la plus élevée de cette démocratisation.*

» Cet approfondissement de notre conception de la marche de la France au socialisme nous conduit à préférer l'expression « avancée démocratique au socialisme » à celle de « démocratie avancée » pour concrétiser ce que nous envisageons et proposons. »

M. Marchais poursuit : « *Nous n'avons pas voulu corseter ce mouvement dans un programme et un échéancier stricts que nous aurions définis pour lui, ce qui n'a pas de justification, mais pourrait au surplus donner l'impression que nous renvoyons à plus tard, après telle ou telle étape, les transformations profondes permettant de construire le socialisme.*

» C'est dire que, bien loin de signifier on ne sait quel repli, quel isolement absolument contraire à nos intentions, notre démarche est ouverte, hardie, conquérante. C'est un appel au combat. »

Ce combat est mené aussi au niveau des idées et dans des conditions telles que le P.C. ne voit pas l'utilité du pacte de non-agression proposé par le P.S. On nous le propose, observe M. Marchais, « *dans le même temps où on nous agresse. Ce serait plutôt un pacte du silence et du brouillard propice aux mauvais coups* ».

De la même façon, il n'est pas envisagé « *de reprendre vite le chemin d'un accord de sommet avec le parti socialiste : allons-nous recommencer la même chose pour aboutir au même résultat ? Nous ne sommes nullement décidés pour notre part à faire quoi que ce soit qui conduirait une nouvelle fois les travailleurs à la déception, à la défaite* », affirme le rapporteur. L'union doit être placée en permanence sous le contrôle des travailleurs, explique-t-il. Les seuls accords envisageables sont ceux qui permettront au mouvement populaire de conquérir des positions nouvelles.

Une autre leçon tirée de la période récente est que le changement démocratique passe par « *le renforcement du parti révolutionnaire* », c'est-à-dire du P.C. M. Marchais précise :

« *L'expérience que nous venons de vivre — et nous appelons les travailleurs à en tirer leçon avec nous — montre que le déséquilibre qui s'est instauré à notre détriment a favorisé le jeu désastreux du parti socialiste. Rééquilibrer la gauche dans le bon sens est donc un impératif, une clé du combat pour l'union et le changement.*

» Affirmant cela, nous n'avons nullement pour objectif de devenir un parti dominant ou dominateur. Ce n'est pas nous qui poursuivons un tel but — ce sont les dirigeants du parti socialiste, qui voudraient nous transformer en force auxiliaire, capable de lui ouvrir la voie vers le pouvoir, mais indigne d'y participer à part entière. »

M. Marchais définit, en effet, le P.C. comme « *un parti de lutte* », qui est, indissociablement, « *un parti de gouvernement* ».

Pas de tendances

Le secrétaire général propose la création d'une commission qui préparerait une histoire du parti « *sans schématisme ni simplification d'aucune sorte* ». Il propose de substituer l'expression de « *socialisme scientifique* » à celle de « *marxisme-léninisme* » pour désigner la théorie du P.C.

M. Marchais revient à ce sujet sur la notion de classe ouvrière — « *comprise dans toute son extension moderne* » — et souligne la priorité qui doit être accordée à l'activité dans les entreprises. L'objectif fixé est douze mille cellules d'entreprise. Le secrétaire général évoque aussi les rapports avec les syndicats, qui ont fait l'objet de la publication d'un document particulier.

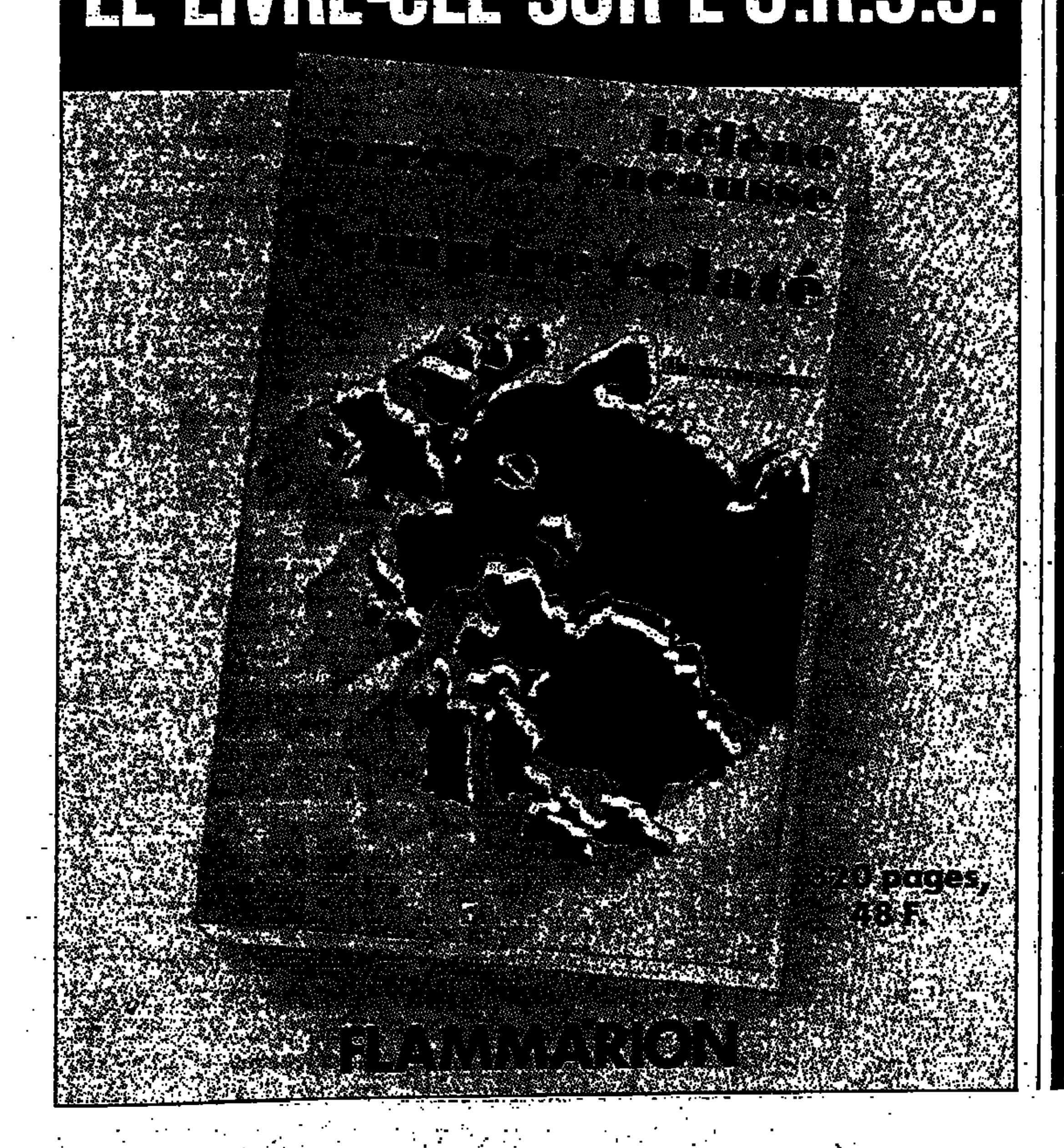
Il souhaite que le prochain comité central consacre une session spéciale aux problèmes des intellectuels et il appelle « *les intellectuels français à ne pas céder aux naufrageurs de l'espérance* », après avoir évoqué les « *nouveaux philosophes* ». Il s'adresse aussi aux chrétiens, aux femmes, à la jeunesse, et revient sur les principes d'organisation du P.C. Il déclare : « *Les tendances ou les tentatives pour créer des tendances, la négation du rôle des directions élues et responsables à tous les niveaux, le refus opposé dans les faits aux ouvriers de devenir permanents, ne pourraient que diviser et affaiblir notre parti, paralyser sa vie démocratique et son efficacité. A pousser jusqu'au bout certaines suggestions, on aboutirait en fait à vouloir faire le socialisme avec un parti unique social-démocrate, ce qui est — faut-il y insister ? — totalement contradictoire, totalement impossible.*

» L'existence des tendances favoriserait l'appauvrissement de la pensée personnelle, le développement des querelles internes, la substitution des intérêts de « leaders » et de groupes et de la discipline de tendance à la libre discussion par tous les adhérents de tous les problèmes pour aboutir à l'unité d'action du parti sur une ligne juste. Il ne resterait plus alors à chaque adhérent qu'à se ranger derrière telle ou telle bannière, sans savoir ce que sera, en fin de compte, la politique de son parti, car ce sont les tractations entre « chefs de file » dans les coulisses des congrès qui feraient la décision. »

Selon M. Marchais « *le centralisme démocratique est le contraire du suivisme et de la manipulation des dirigés par les dirigeants* ». Il s'étonne que « *quelques camarades décrivent la vie du parti comme s'il s'agissait d'un immense glacier immobile depuis des décennies, ou bien comme l'Apocalypse* ».

Le secrétaire général note : « *Depuis un an, que de questions ont été discutées ! Nous avons dit d'emblée qu'il n'y aurait pas de sanctions, pas d'exclusions. De fait, il n'y en a pas eu. Ce que nous avons voulu, impulsé, développé, c'est un débat politique approfondi, intense, sans concession, un débat politique ferme, mais un débat politique et rien d'autre.* »

En terminant, M. Marchais assure que le P.C. peut atteindre « *le million d'adhérents* » dans les années qui viennent.



POLITIQUE

L'OUVERTURE DU XXIIIe CONGRÈS DU P.C.F.

Privilégier « l'union à la base »

(Suite de la première page)

Le secrétaire général s'est appliqué à développer plus particulièrement les points sur lesquels s'était polarisée la discussion préparatoire du congrès.

En ce qui concerne l'analyse des divers aspects du mouvement communiste international, il s'est attaché à redonner une certaine crédibilité à la notion d'eurocommunisme gravement affectée par les difficultés rencontrées au cours des derniers mois par les P.C. français, espagnol et italien.

Tout comme pour le vingt-deuxième congrès, la direction du P.C.F. entend placer les assises actuelles sous le signe de la démocratie. Cette préoccupation a notamment conduit M. Marchais à condamner une nouvelle fois les déviations staliniennes, mais elle ne l'a pas amené à reprendre les critiques formulées naguère par M. Jean Kanapa sur la confusion généralisée en Union soviétique entre la démarche du P.C. de ce pays et les intérêts de l'Etat soviétique. Bien plus, le tableau de la situation internationale brossé par le secrétaire général du P.C.F. montre qu'il épouse toujours les schémas de la diplomatie soviétique.

En matière de politique intérieure, M. Georges Marchais a confirmé qu'une étape de l'histoire de la gauche s'est achevée. Une étape qui ne se limite pas aux six années d'existence du programme commun, comme l'a noté le secrétaire général du P.C.F., mais qui avait débuté en mai 1964 lors du dix-septième congrès du parti communiste marqué par l'accession de M. Waldeck Rochet au secrétariat général. En rejetant dans un avenir indéterminé la conclusion d'un nouvel accord au sommet entre dirigeants du P.C.F. et du P.S., M. Marchais présente le développement des luttes sociales et l'union à la base comme une stratégie de substitution.

Bien que le secrétaire général ait pris soin d'expliquer qu'une telle démarche ne peut en rien être assimilée à un repli et qu'elle engage un réel processus de rupture avec le capitalisme, force est de constater que ce type de discours a déjà été plusieurs fois tenu dans l'histoire du P.C.F.

L'opposition entre l'union à la base et l'alliance au sommet est, en effet, une constante de la vie du parti communiste. Quand les communistes privilégient les luttes tout en instruisant systématiquement le procès en hérésie du P.S. — ce qui les conduit concrètement à refuser la plupart des actions communes que leur proposent les socialistes — c'est qu'ils donnent la priorité à leur propre renforcement. Un tel choix conduit nécessairement le parti qui l'effectue à une certaine forme de repli en ce sens qu'il se polarise sur lui-même.

Cette phase dans laquelle le P.C.F. est engagé depuis plus d'un an se prolongera presque certainement jusqu'à l'élection présidentielle de 1981. Surtout si, au soir du 10 juin, il obtient un score satisfaisant, c'est-à-dire supérieur à 20 %. Seul un effondrement de ses suffrages lors du scrutin européen — peu probable — pourrait peut-être l'amener à infléchir son orientation actuelle. En effet, si le P.C.F. retrouve ses suffrages de 1978 ou en gagne, sa direction pourra en conclure que c'est en affirmant sa personnalité et son originalité que le parti se renforce.

De telles phases sont néanmoins nécessairement transitoires. Là encore l'histoire du P.C.F. en porte témoignage. Une formation politique, dès lors qu'elle a rompu avec la voie révolutionnaire, a besoin d'offrir à ses militants des perspectives de conquêtes du pouvoir plus concrètes que celles que M. Marchais a tracées dans son rapport. Les communistes savent bien qu'ils n'ont d'autre perspective, pour accéder à la direction du pays, qu'un accord avec les autres composantes de la gauche ou une formule d'union nationale. Dans les deux cas, ils devront se prêter à une négociation au sommet et à un partage du pouvoir.

Tout l'effort actuel des communistes tend à aborder cette étape future en position de force. Leur obsession, c'est de rééquilibrer la gauche à leur profit, même s'ils se défendent de vouloir être « dominateurs », et de combler le retard qu'ils accusent aujourd'hui par rapport au P.S. Pour y parvenir, ils misent sur leur capacité de mobilisation à l'occasion de la crise sociale et sur un éventuel morcellement du courant socialiste. De fait, au lendemain du congrès de Metz du P.S., une telle perspective ne peut être écartée, surtout dans l'hypothèse où le candidat socialiste à la présidence de la République échouerait en 1981. Dès lors, le P.C.F. pourrait espérer voir s'ouvrir face à lui un champ politique sur lequel il pourrait s'avancer et refaire son handicap actuel.

Le vingt-troisième congrès n'est donc qu'un moment d'un processus de longue haleine.

THIERRY PFISTER.

CORRESPONDANCE

Après la mort de Gabriel Lambert

Après la publication, dans *le Monde* du 7 avril, d'un article relatif à la mort de l'ancien maire d'Oran, M. Gabriel Lambert, nous avons reçu de sa légataire universelle, Mme Alice Faget, et de MM. Séménoff et Miett, les précisions suivantes :

1°. Gabriel Lambert n'était pas originaire de l'Ardèche, mais des Alpes-Maritimes, puisqu'il est né le 3 avril 1900 à Villefranche-sur-Mer.

2°. Il n'était ni radical de gauche modéré, ni affilié au P.P.F.

3°. Il n'a jamais été excommunié.

4°. Il fut réélu au conseil général d'Oran en 1951 et non en 1947.



AVANT LE DÉBAT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESPONSABILITÉS LOCALES

LES MAIRES DE GRANDES VILLES : en préalable à toute réforme il faut accorder aux communes des revenus supplémentaires

A l'occasion de l'ouverture du débat marathon sur le « plan de développement des responsabilités locales » qui doit commencer le jeudi 17 mai au Sénat, l'Association des maires de grandes villes se propose de rendre public un Livre blanc volumineux, intitulé « La renaissance de la ville », dans lequel elle examine longuement les « symptômes du mal » dont souffrent les agglomérations urbaines, analyse « les raisons qui amènent les citadins à fuir la ville ou à rêver de la fuir », et expose les solutions préconisées par les élus des quarante et une villes et des quatre communautés urbaines qu'elle représente. La décision de publication devait être officiellement prise mercredi 9 mai par le bureau de l'organisation.

« Défense et illustration de la ville, ce document présente toutes les expériences et toutes les recherches propres à assurer le salut de nos grandes cités », écrit en préface M. Roger Quilliot (P.S.), sénateur, maire de Clermont-Ferrand, président de l'association.

Cet ouvrage collectif consacre six chapitres à l'étude « *des écueils sur lesquels butte l'action des maires pour rendre le mode de vie urbaine plus agréable et plus humain* », examinant successivement : le dépeuplement des grandes villes, les efforts des élus dans le domaine de l'économie et face à la crise de l'emploi, le poids des charges sociales et culturelles supportées par les grandes cités, le problème des déplacements dans les agglomérations urbaines, la montée des pollutions, enfin les problèmes de l'habitat et du sol.

Cinq autres chapitres traitent des remèdes proposés par l'association, dont plusieurs rejoignent les préoccupations exprimées par le gouvernement dans le projet de loi-cadre. Toutefois, M. Quilliot et ses collègues craignent qu'il n'y ait, à la fin des débats parlementaires, « *un écart considérable entre les textes initiaux et la version définitive du projet de loi. Certes, un dialogue constructif s'est développé entre les pouvoirs publics et les élus à l'occasion de la préparation du projet de loi sur le développement des responsabilités locales*, déclarent-ils.

A propos du principe — posé par le gouvernement mais très controversé parmi les élus — de la solidarité financière entre les villes-centres et les communes périphériques, le Livre blanc déclare notamment : « *Rien ne serait plus faux que d'opposer les premières aux secondes. La question de fond concerne le désengagement financier de l'Etat et son refus d'accorder aux communes des moyens supplémentaires. En aucune façon, le développement d'une solidarité d'agglomération ne saurait servir de palliatif d'une décentralisation insuffisante des compétences et des ressources détenues aujourd'hui par l'Etat. Mais l'utilisation par des habitants de communes périphériques d'équipements collectifs financés par les villes-centres renforce les difficultés financières de celles-ci (...)*

» *Deux solutions distinctes doivent être envisagées. D'une part, celle où les villes-centres n'ont pas l'initiative de la dépense ; d'autre part, celle où, au contraire, elles l'ont. Dans le premier cas, la répartition de la dépense doit être purement et simplement légalisée. Dans le second, il semble préférable de développer une procédure de concertation. Les maires de villes-centres pourraient, dans cette hypothèse, susciter la réunion, avec publicité des débats, d'un « collège des maires de l'agglomération », quitte à ce que celui-ci demande, le cas échéant, aux autorités compétentes de trancher le litige, si litige il y a.* »

Non au référendum communal

Les maire de grandes villes repoussent, d'autre part, le projet de référendum communal inscrit dans le texte gouvernemental : « *Il est superflu de vouloir préciser les techniques de démocratie directe auxquelles les élus peuvent légalement recourir. Trop de juridisme nuit à l'évolution des pratiques. Il suffit d'adapter le droit aux faits. Mieux vaut laisser le maximum d'initiative aux élus et insérer simplement dans le code des communes un article stipulant que le conseil municipal peut, de sa propre initiative, consulter les populations selon les formes les plus appropriées. Il semble inutile, sur ce point, de confier au référendum, et plus généralement à toute forme de démocratie de participation, valeur de décision. Le conseil municipal procède du suffrage universel, il est soumis régulièrement au jugement de l'électeur. La démocratie de participation doit vivifier la démocratie de représentation. Elle ne saurait s'y substituer.* »

Dans ses conclusions, l'association insiste surtout sur les difficultés financières des communes urbaines. Elle réaffirme avec force qu'en préalable à toute réforme il convient d'accorder aux communes des revenus supplémentaires : « *Rien ne serait plus dangereux que d'accroître le hiatus entre les responsabilités confiées en théorie aux élus et les moyens financiers mis à leur disposition. Dans une telle hypothèse, en effet, les communes seraient contraintes de lever plus d'impôts pour faire sinon mieux, du moins plus. Il ne saurait être question de contraindre les collectivités locales à accroître leur pression fiscale. D'ores et déjà, les populations n'en peuvent mais. Prendre une telle mesure reviendrait à transformer les élus en boucs émissaires.* »

Pour éviter que le remède ne soit « *pire que le mal* », les maires de grandes villes estiment notamment que « *la première chose consiste à mettre en œuvre la dotation globale d'équipement, sous réserve que son montant soit, d'une part, supérieur au montant cumulé des subventions spécifiques, d'autre part, indexé sur la hausse des prix* ». Ils refusent la « *globalisation de la misère* ».

L'association demande aussi que soit « *libéralisé* » le régime des prêts et qu'à partir de 1980 soit « *intégralement et automatiquement remboursée aux conseils municipaux la T.V.A. qu'ils paient sur les travaux d'équipement* ». Elle réclame, enfin, pour les conseils municipaux, des ressources supplémentaires indexées sur l'activité économique sous forme de « *recettes de poche* » (notamment de droits d'enregistrement) et d'une partie du produit de l'un des grands impôts d'Etat (impôt sur le revenu des personnes physiques, impôts sur les consommations d'énergie, etc.). « *Peu importe en l'état actuel des choses le type d'impôt retenu*, conclut l'association. *L'essentiel est qu'il soit assis sur l'évolution de l'économie et qu'il attribue aux communes des ressources nouvelles. Il s'agit là de la condition sine qua non du succès de la réforme engagée par l'Etat.* »

Les communes seront incitées à développer la coopération et la vie associative estime M. BECAM

M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, a achevé, le lundi 7 mai, son « tour de France des départements », par une visite en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort. En un an et demi, le secrétaire d'Etat a organisé dans soixante-quinze départements, devant des maires, des conseillers généraux, des députés et des sénateurs, des réunions au cours desquelles il a expliqué la portée et le contenu du projet de loi sur le développement des responsabilités locales. On attend de ce texte (appelé à moderniser la loi fondamentale de 1884), dont la discussion commencera le 17 mai au Sénat, qu'il donne lieu à quelque deux cents heures de débats...

Le projet de loi, qui a été analysé à plusieurs reprises (*le Monde* du 20 décembre), comprend cent cinquante-deux articles et six titres autour des chapitres suivants : l'allégement des contrôles et de la tutelle ; la redistribution des compétences entre l'Etat, les communes et les départements ; le statut des élus locaux ; l'amélioration des conditions du personnel communal ; la coopération ; enfin la participation et l'information des citoyens.

M. Becam a confirmé que le gouvernement serait très largement ouvert, pendant la discussion parlementaire, « *à tout amendement, proposition, suggestion, initiative* », à la seule condition que « *la cohérence du projet soit préservée et que les amendements n'entraînent pas des dépenses supplémentaires pour les finances publiques* ».

A propos du rôle des conseils régionaux, répondant à de nombreux élus qui s'étonnaient que les régions soient totalement ignorées du projet gouvernemental, M. Becam a déclaré : « *Nous sommes prêts à appliquer toute la loi de 1972 sur les régions, mais seulement la loi. Il ne faut pas que la région devienne un nouvel échelon de gestion, occasionnant de lourdes dépenses de fonctionnement, ni un nouvel échelon de centralisation.* »

Mais c'est sur le chapitre de la coopération intercommunale (sujet « ultra-sensible » pour les 36 394 maires de France), que les propos du secrétaire d'Etat ont suscité chez les élus le plus d'interrogation, voire d'appréhension.

En Haute-Saône, en effet, sur 545 communes, 307 ont moins de 200 habitants (taux « d'émiettement » beaucoup plus élevé que la moyenne nationale), et dans le Territoire de Belfort, dix communes sur 98 rassemblent les trois quarts de la population. Certes, le projet de loi ne prévoit pas de regroupement « autoritaire » comme cela fut le cas en Grande-Bretagne, en Suède, en Belgique, par exemple, mais il faut être conscient que « *seule la coopération permet de se développer*, a déclaré M. Becam. *En dehors de la solidarité intercommunale et la vie associative, il n'y a pas de salut* », ou alors, dans les circonstances économiques actuelles, il faut renoncer à certains équipements et certains projets.

Les formes de coopération sont d'ailleurs multiples et, selon les régions, les communes y recourent plus ou moins. 0,69 % des communes françaises sont groupées dans une communauté urbaine (7,88 % de la population), mais le pourcentage des communes membres d'un syndicat à vocation multiple (SIVOM) est de 50,65 % (39,45 % de la population).

Les SIVOM (1) sont nombreux dans l'Aveyron (48), l'Isère (43), le Bas-Rhin (42), mais le Tarn-et-Garonne et le Val-de-Marne n'en ont qu'un, le Territoire de Belfort deux et le département des Hauts-de-Seine... zéro. La Corse et le Limousin sont les régions où cette forme de coopération est la moins fréquente.

Pour les districts (qui intéressent les villes moyennes), ils sont nombreux en Rhône-Alpes, en Ile-de-France, en Lorraine, mais il n'en existe aucun en Limousin (2).

Selon le ministère de l'intérieur, il serait cependant illusoire de prétendre que la coopération communale conduit nécessairement à une meilleure gestion des affaires locales. Ainsi, sur 1 893 SIVOM, 5,4 % sont de création trop récente pour qu'on puisse apprécier leur activité, et 8,71 % n'ont absolument aucune activité, ceci parfois depuis leur date de création. 27 % sont d'ailleurs de « faux » SIVOM et n'exercent en fait qu'une seule activité. La coopération n'est réelle que lorsque le groupement exerce au moins deux activités et lorsqu'une certaine solidarité financière existe entre les communes membres.

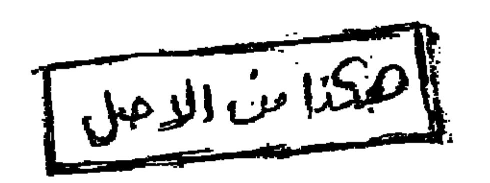
Pour ce qui concerne les syndicats mixtes, il apparaît que ceux qui regroupent des collectivités locales, des chambres consulaires ou d'autres établissements publics fonctionnent, dans l'ensemble, de façon satisfaisante. Quant aux syndicats mixtes ne groupant que des communes, des syndicats ou de sdistricts, 29 % d'entre eux n'ont pas d'activité réelle.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La plupart des SIVOM s'occupent des ordures ménagères, de la voirie, des constructions scolaires, de l'eau et de l'assainissement.

(2) Les districts s'occupent surtout de l'eau, de l'assainissement, des ordures, des secours contre l'incendie, du logement, des équipements sportifs et socio-éducatifs.





LES DÉSORDRES ET LA LOI

AUX «DOSSIERS DE L'ÉCRAN»

Le vrai danger

Plutôt décevants, ces « Dossiers de l'écran » sur la violence à la télé. On n'en a rien retiré, pas une information, pas un élément de réflexion. Depuis vingt ans qu'il traîne dans les revues spécialisées, les colloques et les universités, le sujet aurait pu être abordé d'une façon plus objective et surtout plus documentée. A quoi rimaient ces prises de bec, ces algarades entre journalistes et responsables des programmes, très copains au demeurant : ils se tutoyaient sous notre nez et n'attendaient que le moment, du moins était-ce notre impression, d'aller souper ensemble bras dessus, bras dessous.

On n'a pas encore pu prouver de façon scientifique l'influence de la représentation du crime sur la criminalité. En concluant pour moitié par la négative et pour moitié par l'affirmative, les deux thèses en présence, celle de la nocivité et celle de l'innocuité finissent par s'annuler.

La mère — elle était là — de cette gamine attaquée en 1974 sur une plage californienne à la suite d'une émission modèle, aux dires de son avocat, a perdu en août dernier — ça, on ne l'a pas dit à l'antenne — son procès contre la N.B.C. Le défenseur, également présent sur le plateau, du jeune Ronald Zamora, un inconditionnel de Kojak, a été lui aussi débouté.

Son client était pourtant bel et bien un intoxiqué de la télé. Et c'est là-dessus, sur les effets secondaires du dangereux plaisir que procure cette nourrice électronique qu'on s'interroge aujourd'hui. Le seul à l'avoir signalé mardi, c'est le juge Chazal. Il parlait d'expérience, il parlait avec bon sens. On lui a vite coupé le sifflet malheureusement pour se lancer dans des considérations vieilles comme l'audiovisuel.

On aurait dû évoquer le code de la violence que vient de se donner la B.B.C. Elle s'est bien gardée d'en laisser le soin au gouvernement, démarche pourtant suggérée dans notre cas par certains des participants au débat ! On aurait pu citer le livre de Marie Winn, TV, drogue. Il a fait sensation aux Etats-Unis et vient de paraître en traduction. Et mettre davantage en garde les parents contre l'abus de ce calmant si facile à administrer, si tentant à l'heure de faire le dîner ou la sieste le dimanche après-midi. Le reste n'est que littérature. Dans tous les sens du terme. Les coups de poing, les coups d'épée, les coups de feu, enfin, ont ponctué — voir Homère, Shakespeare, Dostoïevski, Delacroix et Jean Renoir — toutes les formes de l'art. Qu'il y en ait trop à la télé, c'est l'évidence. Prise entre les informations et les feuilletons, la réalité qui se profile, soir après soir, derrière nos carreaux est évidemment déformée, réduite, précisément, à ses moments les plus dramatiques. On finit par s'y habituer. C'est l'insensibilité, l'indifférence aux actes de brutalité commis sous leurs yeux dans la vie, dont font preuve aujourd'hui les passants, ou plutôt les badauds, qui sont le phénomène le plus marquant de ce dernier quart de siècle. Les crimes de sang ne sont pas plus nombreux qu'ils l'étaient il y a cinquante ans. Les délits de fuite, en revanche, et la non-assistance à personne en danger sont des faits quotidiens dont chacun de nous a été témoin. Le vrai danger, le voilà.

CLAUDE SARRAUTE.

Werther et la violence

(Suite de la première page)

A supposer qu'ils n'aient pas eu le meurtre pour seul objectif, c'est peut-être aussi le cas de ces prétendus « commandos Delta », resurgis de l'O.A.S., qui, il n'y a pas si longtemps, ont tué en plein Paris.

Exception faite de ceux qui l'exercent, ou en escomptent profit, le mot « violence » n'est jamais prononcé sans qu'y soit accolée la question « que faire ? ». Sur le papier, les solutions ne manquent pas. Chaque série d'attentats en apporte tout un flux.

Mettons de côté les ultras, pour qui le seul remède résiderait dans une loi du talion, au besoin aggravée : pour une main, les deux ; pour le sang qui coule, une tête tranchée ; pour une vie, une hécatombe. Depuis le temps qu'on coupe des têtes, n'est-il pas temps de se demander si la méthode n'a pas failli ? Ce qui est des plus douteux pour la succession des crimes individuels devient un baril de poudre quand l'action violente est, ou se prétend, collective. A ce jeu périlleux, un nom a été donné : l'escalade. On sait ce qu'il en est.

D'autres suggèrent une sorte de défense passive qui reviendrait à ne dire mot de ces attentats. Mais faire silence sur eux, n'est-ce pas aussi leur assurer une forme primaire de l'impunité ? Aboutir à ce que personne ne soit alerté sur de tels actes ?

Il faut, disent les partisans du silence, éviter l'effet de contagion. Le souci est ancien depuis que Werther fut accusé au dix-huitième siècle d'avoir causé une vague de suicides, comme, plus près de nous, la complainte *Sombre dimanche*.

Pour séduisante et équitable qu'elle paraisse à première vue, la suggestion ne peut guère être retenue. Où commencer ? Où s'interrompre ? Comment éviter que la presse ne devienne à elle-même son plus efficace censeur, qu'elle ne s'érige, plus que de raison, en juge du fait ?

Quelques exemples le montrent sans peine. Combien de guerres de libération, de révoltes contre l'oppresseur, ont pu s'empêcher de mêler le noble geste et le crime ? Fallait-il taire silence sur la meurtrière « Nuit bleue » de l'O.A.S. en 1962, sur la révolte des prisons françaises en 1974, sur ce membre d'une compagnie républicaine de sécurité, tué lors d'une manifestation de viticulteurs ?

Qui, d'autre part, peut contester que les mouvements réclamant plus d'autonomie pour les régions se sont d'autant mieux fait entendre qu'ils avaient — de guerre lasse — renoncé aux discours, aux placets, aux suppliques... aux bulletins de vote, dont on faisait si peu de cas ? Tout discous qu'il soit, le Front national de libération de la Corse ne fait pas parler de lui que dans les journaux...

Rappellera-t-on, dans un autre style, ce mot d'un haut fonctionnaire reconnaissant que les coups de main gauchistes de 1970-1971 contre les bidonvilles avaient plus fait pour qu'on prenne garde à ces taudis que toute autre entreprise officielle ?

Alors ? L'attentat convenable et celui qui ne l'est pas ? La violence noble et celle qui déshonore ? S'en remettre à ce petit jeu, c'est muer chaque journal en bulletin préfectoral, tant il est vrai que les préfets n'ont, en général, qu'une réaction après de tels attentats : « *Si vous n'en parliez pas...* »

La question ne peut évidemment se poser en ces termes. Un événement ne contient pas son futur évident, grâce à quoi on saurait *a priori* la place, ou le temps, qu'il convient de lui accorder. Tout est donc dans la « manière ». Or le tact ne se décrète pas. Le Parlement ne saurait voter une loi sur la prudence et le bon goût en matière d'information.

Bien plus, il faut consentir aux excès de la liberté pour que ne périssent pas les libertés. La liberté de création, d'expression, de l'édition, de la presse, c'est, aussi, la publication de mauvais livres, de piètres articles, de médiocres chansons. Le dix-septième siècle n'a pas donné que Racine, mais aussi Pradon : le dix-neuvième a légué Chateaubriand, mais aussi Viennet (1). Il n'en va pas autrement de la violence, dès lors qu'il s'agit d'en rendre compte.

« *Je n'aime pas le désordre, mais ceux-ci m'exaspèrent qui crient* « Ne bougeons plus » *quand personne encore n'est à sa place* », écrit André Gide au moment de sa découverte du communisme (2). Tout n'est-il pas dit, et notamment qu'il n'y a pas de progrès sans désordre ?

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Académicien et pair de France, dont le *Journal* contient de savoureux morceaux d'autosatisfaction à propos de pièces totalement oubliées.

(2) Cité par Roger Stéphane dans *Toutes choses ont leur saison*, qui vient d'être publié chez Arthème Fayard.

EXPÉDITION PUNITIVE A MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — *Un jeune homme, âgé de dix-sept ans, a été grièvement blessé, samedi 5 mai, de deux balles de calibre 8 mm, par un commerçant, M. Pierre Armelin, vingt-huit ans, propriétaire d'un bar-restaurant à Saint-André, dans la banlieue de Marseille. Victime de plusieurs actes de vandalisme (vitres de son établissement brisées, voiture incendiée) le commerçant a organisé une « expédition punitive » contre une bande de la cité « la Castellane », surnommée « les crânes rasés ». Samedi, au début de la nuit, avec deux clients, M. Armelin, armé d'un pistolet, est parti « à la chasse » dans la cité. Ayant repéré un groupe de jeunes gens, il a, selon ses dires, « tiré au hasard ».*

Le commerçant a été interpellé le lendemain et présenté au parquet pour être inculpé de tentative d'homicide. Ses deux clients ont été également interpellés et seront vraisemblablement inculpés de complicité.

J. C.

L'attentat contre l'un des responsables du service d'ordre de la C.G.T.

M. Maurice Lourdez, employé à l'imprimerie Poissonnière, à Paris, et dont la voiture a été détruite, vraisemblablement par une charge de plastic, dans la nuit du 7 au 8 mai (nos dernières éditions du 9 mai), est depuis plusieurs années l'un des principaux responsables de la coordination des services d'ordre de la C.G.T. lors des manifestations de rue. S'il n'a pas été l'objet de menaces à son domicile de Mitry-Mory (Seine-et-Marne), devant lequel sa voiture a été détruite, M. Lourdez nous a en revanche déclaré que « *des policiers en civil mêlés aux autonomes l'avaient menacé durant la manifestation du 23 mars* ». Le militant de la C.G.T. nous a, d'autre part, indiqué qu'il avait aidé, ainsi que le service d'ordre de son syndicat, « *les forces de l'ordre à s'en sortir plusieurs fois* », et qu'il ne comprenait pas l'action du « Réseau Honneur de la police » qui a revendiqué cet attentat.

Celui-ci a, en effet, été revendiqué, dans une lettre pneumatique reçue à notre rédaction, par un « Réseau Honneur de la police », déclarant : « *Le 23 mars, le gardien de la paix Le Xuan a été agressé et violemment frappé par le S.O. de la C.G.T. Ses pièces d'identité ainsi que son arme administrative ont été dérobées. Le 1er mai, deux inspecteurs et un commissaire ont subi les mêmes violences dans les mêmes conditions. Le ministère de l'intérieur ayant, semble-t-il, renoncé à assumer la défense judiciaire de ses fonctionnaires — aucune plainte pour coups et blessures volontaires et vol, — ceux-ci ont décidé de passer à l'action. Pour cela, nous avons détruit le véhicule de Maurice Lourdez, responsable du S.O.-P.C.F./C.G.T. Il s'agit d'un avertissement à l'encontre de la C.G.T. et de la hiérarchie libérale du ministère de l'intérieur. La passivité de l'un permettant les violences de l'autre. Les policiers de tous grades solidaires se préparent à assurer désormais eux-mêmes leur défense. Ils en ont les moyens.* »

A propos des incidents du 23 mars, les unions régionales C.G.T. et C.F.D.T., les sections départementales de la FEN de l'Ile-de-France et le Syndicat des avocats de France dénoncent « *le pouvoir* [qui] *a laissé libre cours aux agissements des groupes autonomes, qu'il connaît fort bien et qu'il manipule* ». Ces organisations dénoncent aussi l'« *intervention des forces de police, créant des incidents à l'issue de la manifestation syndicale du 1er mai* » et, de manière générale, la « *provocation* » et la « *répression* ».

Une délégation de ces syndicats a été reçue, mardi 8 mai, au ministère de la justice, où elle a « *exigé* » que soient libérés, à l'occasion du procès en appel, jeudi 10, de huit manifestants du 23 mars, « *tous ceux dont les condamnations reposent sur de simples suppositions d'actes* ».

● *Le plasticage d'un Boeing : Ajaccio condamné.* — Le tribunal de grande instance a condamné, le 3 mai, la ville d'Ajaccio à payer 3 179 423,70 francs à la compagnie Air France. Cette somme représente le montant des dégâts occasionnés à l'aéroport de Campo Dell'Oro, le 7 septembre 1976, après le plasticage d'un « Boeing » d'Air France par un commando du F.L.N.C. (Front de libération nationale de la Corse).

UNE RENCONTRE NATIONALE POUR LES FEMMES BATTUES

(De notre correspondant.)

Chambéry. — Les premiers mois de 1979 auront permis aux groupes de femmes qui luttent depuis plusieurs années contre la violence envers les femmes, y compris dans leur foyer, de se faire connaître et de « rompre le mur du silence ».

Cinquante personnes viennent de se réunir à Chambéry, représentant la vingtaine de groupes et d'associations qui, comme S.O.S. femmes battues ou Solidarité femmes, apportent une aide à celles qui sont en difficulté.

Les déléguées présentes à Chambéry ont rappelé que leurs associations n'étaient pas un « *service social* », mais qu'elles menaient leur action « *en termes d'échanges et de solidarité, inscrivant résolument leur démarche dans le mouvement de la lutte des femmes* ». Elles souhaitent notamment que toutes celles qui font appel à ces associations puissent participer ensuite à leur action, notamment en créant des comités de solidarité dans les quartiers.

Depuis la diffusion sur Antenne 2 d'un « Dossier de l'écran » consacré aux femmes battues, le nombre des demandes dans les différents centres s'est considérablement accru, ont remarqué les participantes. Après avoir réalisé ce qu'elles appellent « *une percée* » dans l'opinion publique, les groupes Femmes souhaitent désormais « *résoudre concrètement des problèmes* ».

Elles ont formulé une plateforme de revendications. Ainsi elles demandent aux organismes d'H.L.M. de mettre en place une procédure d'urgence pour l'attribution de logements aux femmes qui ont subi des sévices et à leurs enfants, l'obligation pour les commissariats de police d'enregistrer les plaintes et d'en donner le récépissé ; enfin, les groupes Femmes réclament l'adoption, comme en Grande-Bretagne, d'une loi interdisant aux maris de battre leurs femmes, celles-ci pouvant exiger l'expulsion du domicile du conjoint dès le second constat de coups. — C. F.

SOCIÉTÉ

DÉMOGRAPHIE ET AVORTEMENT

La situation de la France est comparable à celle du Japon et des États-Unis

« Il semble que nous soyons parvenus à une stabilisation du nombre des avortements pratiqués en France ». C'est par cette constatation que M. Gérard Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED), a commenté l'étude menée sur ce sujet pour l'année 1976 par Mme Chantal Blayo (« le Monde » du 4 mai). Dès la fin de 1975, nous avons pu, a noté le directeur de l'INED, étudier la courbe des interruptions volontaires de grossesse : ce rythme ne s'est guère modifié depuis.

Ce qui, en revanche, a évolué considérablement, c'est l'image de l'avortement dans l'opinion. Selon des études de l'INED, alors que 38 % des Français se prononçaient en faveur d'une libéralisation en 1966, 66 % d'entre eux se sont déclarés en 1978 favorables à la législation adoptée en 1975. Cette adhésion de fait à la notion même d'interruption de grossesse doit cependant être nuancée, a noté M. Calot : l'avortement est désormais une éventualité admise, mais moyennant des réserves clairement exprimées.

M. Calot a relevé les contradictions flagrantes exprimées par les couples selon qu'ils abordent cette question sous un angle collectif ou sous son aspect personnel. Les couples estiment avec une remarquable unanimité, et quelle que soit l'idéologie à laquelle ils disent se rattacher, que la chute de la natalité *« est une chose grave »*, dont *« l'Etat doit se préoccuper »*. Ils n'en ont pas moins fortement réduit le nombre d'enfants jugé optimal, et ajusté leur comportement à ce nouvel idéal. Ce n'est pas un hasard, a estimé M. Calot, si le troisième enfant, en l'espace d'une génération, est devenu une rareté ; pour le quatrième, le phénomène *« est de la nature d'une disparition »* et pour le cinquième *« il s'agit ni plus ni moins d'une éradication »*. En fait, la société s'est donnée les moyens — contraception, avortement — d'atteindre un nouvel objectif qui est une fécondité plus réduite : *« Ce ne sont donc pas les instruments qu'il faut incriminer, mais bien la volonté elle-même de s'en servir... »*.

M. Calot et Mme Blayo ont, en outre, apporté un certain nombre d'éléments de comparaison internationaux qui donnent de la situation française un nouvel éclairage. La France est aujourd'hui, du point de vue démographique, *« dans une situation exactement comparable à celle du Japon et des Etats-Unis »*. Elle se situe entre l'Allemagne fédérale, où le taux de reproduction est nettement inférieur, et l'Union soviétique (qui doit sa position au fort taux de natalité de ses Républiques asiatiques).

« La France, a déclaré M. Calot, *maintient par rapport aux autres pays occidentaux une avance de 0,2 enfant par femme »*. Les démocraties populaires qui ont adopté des mesures natalistes assurent encore le remplacement des générations, à la différence de l'Europe occidentale. La baisse est cependant générale ; une seule exception : l'Irlande, où le taux de natalité reste extrêmement élevé. Même l'Europe du Sud est fortement affectée par le déclin démographique depuis 1974.

Interrogé sur la forme que devrait prendre à son sens la future loi française, M. Calot s'est exprimé — à titre personnel *« et sans triomphalisme »* — pour la reconduction du texte actuel. Il estime *« que la loi aura atteint son plein effet lorsque les femmes recourront très peu à l'avortement. Interrompre une grossesse est une chose grave »*, selon le directeur de l'INED, *« mais il existe des situations où il n'y a malheureusement pas d'autre issue. »* Ajoutant qu'il existe un risque, pour les jeunes notamment, de moindre vigilance dans le domaine contraceptif — l'avortement étant perçu comme un *« filet »* — M. Calot a conclu sur cette formule : *« Laissons subsister le filet, mais essayons de ne pas en avoir besoin. »*

CLAIRE BRISSET.

LA PUISSANCE DES ASTRES...

Il est des faits sur lesquels les démographes ont peu de prise. La courbe de natalité du Japon marque ainsi pour l'année 1966, un « creux » extraordinaire (1,6 enfant par femme, contre 2,1 en 1965 et 1967). Perplexes, les démographes ont dû se rendre à l'évidence : 1966 est tout à la fois l'année du Cheval et l'année du Feu, avaient dit les astrologues. Or, de cette conjonction naissait un malheur : les filles nées cette année-là seraient maudites et, parvenues à l'âge adulte, tueraient leur mari. Il fallait évidemment éviter un tel désastre collectif : les Japonais ignorant encore, comme le reste de l'humanité, comment éviter d'engendrer des filles, ont tenté de ne rien engendrer du tout...

C. B.

A MARSEILLE

Les socialistes présentent leur proposition de loi

De notre correspondant régional

Marseille. — Le parti socialiste a organisé samedi 5 mai à Marseille un colloque auquel ont participé la plupart de ses candidates au scrutin du 10 juin et plusieurs invitées étrangères parmi lesquelles Mme Fabrizia Baduel-Glorioso (Italie), présidente du Conseil économique et social de la C.E.E., et Mme Maria Soares, épouse de l'ancien premier ministre du Portugal, député à l'Assemblée portugaise.

« L'Europe peut-elle changer la condition féminine ? » A cette question qui constituait le thème de la réunion, peu de réponses concrètes ont été apportées. Les candidates du P.S. ont cependant affirmé avec force que leur pari était de *« mettre l'institution européenne au service des luttes, et en particulier des luttes des femmes »*. Leur but est notamment de faire progresser le droit à l'emploi des femmes en obtenant l'alignement des politiques sociales des Etats membres sur le pays le plus évolué en la matière. Les représentantes du P.S. comptent également faire du *« droit à disposer de soi »* l'un de leurs chevaux de bataille, ainsi que les y invite par ailleurs le prochain réexamen en France de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Le colloque a permis à ce sujet de connaître les grandes lignes de la proposition de loi que le P.S. va déposer à l'Assemblée nationale à la fin du mois.

« Les socialistes, a expliqué Mme Véronique Neiertz, secrétaire nationale aux luttes des femmes, *demanderont la généralisation des centres d'orthogénie dont seraient parties prenantes l'Etat, les municipalités et les usagers ainsi que le personnel. »* Les interruptions volontaires de grossesse devraient pouvoir y être pratiquées comme dans les établissements publics hospitaliers. Mais nous ne voulons pas d'« avortoirs », a-t-elle précisé. Avant de décider, les femmes devront avoir la possibilité d'une consultation de contraception. Lorsqu'une interruption volontaire de grossesse demandera une intervention médicale, notamment une anesthésie, elle ne pourra être pratiquée que dans un établissement public hospitalier.

En ce qui concerne les délais, le P.S. propose que l'avortement puisse être totalement libre jusqu'à quatorze semaines (1). Entre quatorze et vingt semaines, il y aurait consultation avec un médecin de façon que les femmes soient informées des risques particuliers qu'elles encourent. C'est la femme qui prendrait seule sa décision. Au-delà de vingt semaines, il ne pourrait y avoir d'avortement que thérapeutique. Aucune condition de résidence ne devrait être exigée, a ajouté Mme Neiertz, ce qui interdira toute discrimination à l'égard des étrangères. D'autre part, les mineures devraient être dispensées de l'autorisation des parents, même en cas d'anesthésie (2).

La proposition de loi socialiste respecte la clause de conscience des médecins. Ceux-ci auraient toutefois l'obligation de faire connaître immédiatement leur position, et la direction de l'action sanitaire et sociale établirait dans chaque département une liste tenue régulièrement à jour et rendue publique.

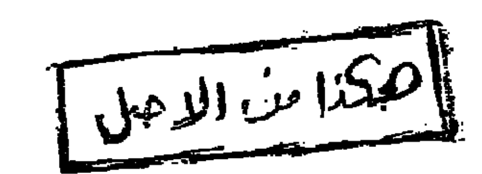
Animatrice de la commission sur le droit à disposer de soi, Mme Yvette Roudy, membre du comité directeur du P.S. et candidate aux élections européennes, a qualifié de son côté la loi Veil de *« loi timide profitant surtout aux nantis de la culture et de l'argent »*.

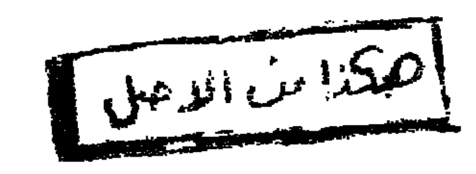
M. François Mitterrand a lui-même brièvement abordé le problème de l'interruption volontaire de grossesse lors du meeting qui clôturait le colloque. Après avoir rappelé qu'il était *« de ceux que l'on appelle natalistes »*, le premier secrétaire du P.S. a estimé que *« la loi Veil a été un grand progrès »*. *« Mais en vérité*, a-t-il ajouté, *elle a été peu ou mal appliquée et son auteur semble s'en être désintéressée »*.

GUY PORTE.

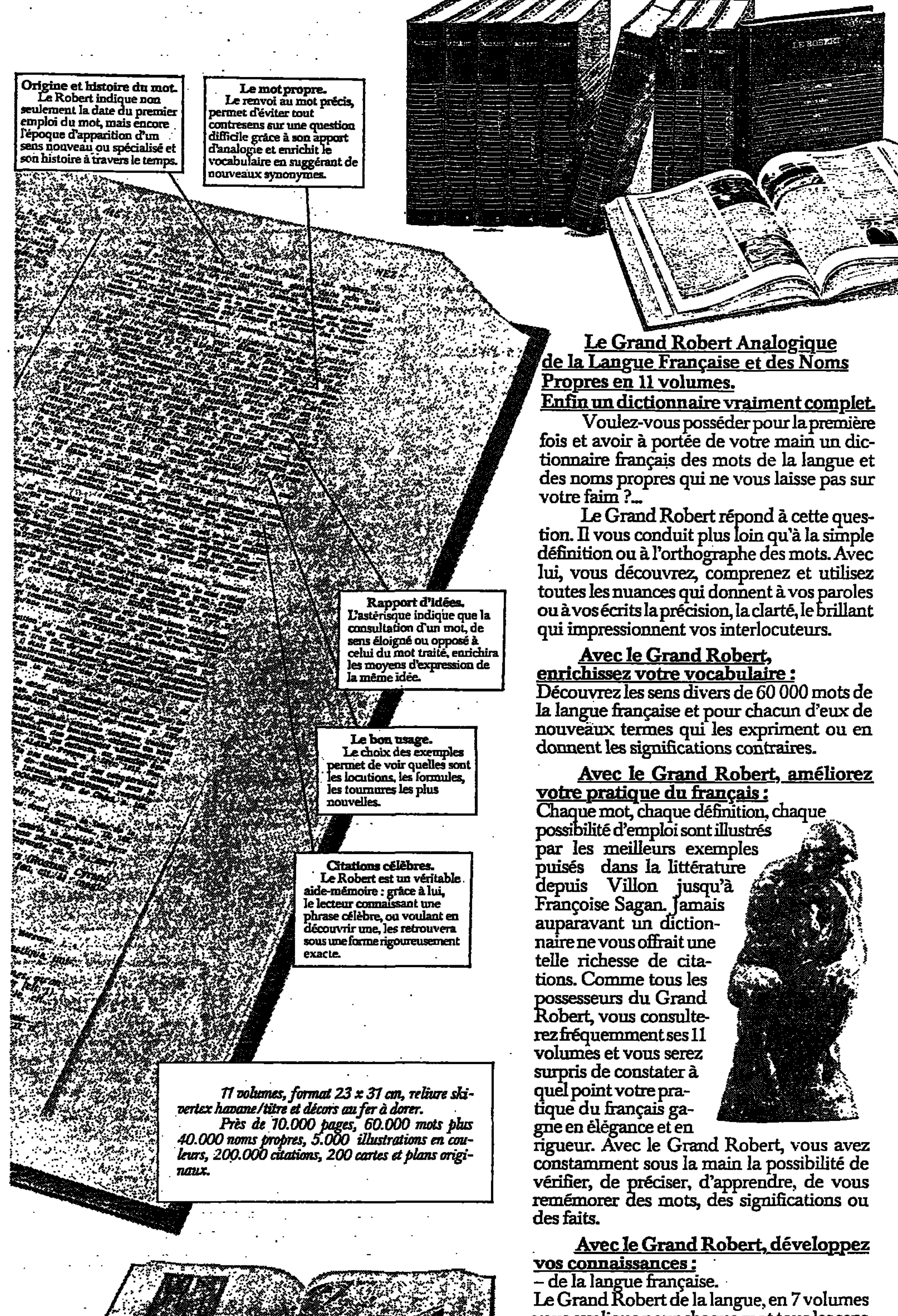
(1) Au lieu de dix pour la « loi Veil ». Le P.C. propose dix semaines avec possibilité d'allongement à douze semaines.

(2) Cette disposition implique une dérogation au code de la santé.





COMMENT LE ROBERT PEUT FAIRE DE VOUS UN MAITRE DE LA LANGUE FRANÇAISE.



11 volumes, format 23 x 31 cm, reliure skivertex havane/titre et décors au fer à dorer.

Près de 10.000 pages, 60.000 mots plus 40.000 noms propres, 5.000 illustrations en couleurs, 200.000 citations, 200 cartes et plans originaux.

Le Grand Robert Analogique de la Langue Française et des Noms Propres en 11 volumes. Enfin un dictionnaire vraiment complet.

Voulez-vous posséder pour la première fois et avoir à portée de votre main un dictionnaire français des mots de la langue et des noms propres qui ne vous laisse pas sur votre faim ?...

Le Grand Robert répond à cette question. Il vous conduit plus loin qu'à la simple définition ou à l'orthographe des mots. Avec lui, vous découvrez, comprenez et utilisez toutes les nuances qui donnent à vos paroles ou à vos écrits la précision, la clarté, le brillant qui impressionnent vos interlocuteurs.

Avec le Grand Robert, enrichissez votre vocabulaire :
Découvrez les sens divers de 60 000 mots de la langue française et pour chacun d'eux de nouveaux termes qui les expriment ou en donnent les significations contraires.

Avec le Grand Robert, améliorez votre pratique du français :
Chaque mot, chaque définition, chaque possibilité d'emploi sont illustrés par les meilleurs exemples puisés dans la littérature depuis Villon jusqu'à Françoise Sagan. Jamais auparavant un dictionnaire ne vous offrait une telle richesse de citations. Comme tous les possesseurs du Grand Robert, vous consulterez fréquemment ses 11 volumes et vous serez surpris de constater à quel point votre pratique du français gagne en élégance et en rigueur. Avec le Grand Robert, vous avez constamment sous la main la possibilité de vérifier, de préciser, d'apprendre, de vous remémorer des mots, des significations ou des faits.

Avec le Grand Robert, développez vos connaissances :
– de la langue française.
Le Grand Robert de la langue, en 7 volumes vous explique pour chaque mot tous les sens qu'il peut avoir, sens classique, populaire et argotique.
– de l'histoire, de la géographie, des arts, de la littérature, et des sciences.
Avec son Dictionnaire Universel des Noms Propres, le Robert consacre 4 volumes richement illustrés à plus de 40 000 noms propres (5 000 illustrations en couleurs et 200 cartes originales).

Avec le Grand Robert, découvrez un système de recherche original: l'analogie.
La conception originale du Robert en fait un outil indispensable pour exprimer clairement sa pensée, remédier aux défaillances de mémoire, trouver le mot précis, construire correctement ses phrases, rappeler avec exactitude une citation célèbre ou son auteur. Cette conception est renforcée visuellement par un système de renvois en caractères gras.

La méthode analogique : votre dictionnaire multiplié par deux.

Les dictionnaires uniquement alphabétiques ne vous permettront que de trouver un mot dont vous connaissez l'orthographe.

Le Grand Robert alphabétique et analogique vous propose beaucoup plus. Il donne la possibilité inverse : trouver le mot qui convient à partir de l'idée qu'il évoque. Le Grand Robert vous renvoie de ce mot à tous ses apparentés ou opposés par le sens, et à tous ceux qui s'emploient avec lui dans une définition ou une citation.

Exemple : Nez renvoie entre autres à odorat, pif, trompe ou même moutarde.

Avantage : un immense vocabulaire disponible (au mot "doux" vous trouvez 130 mots proches et plus de 50 contraires).

La même méthode est appliquée aux 40 000 noms propres, elle vous permet de reconstituer immédiatement tous les liens qui unissent entre eux les personnes, les lieux et les faits.

Retrouvez le mot ou l'événement oublié. Découvrez un mot inconnu ou un événement ignoré.

Vous passez ainsi à loisir des mots aux idées et des idées aux mots sans jamais être arrêté dans vos recherches.

Avec le Grand Robert, vous optimisez votre capacité de communiquer.

Avec le Grand Robert, pensez aussi à vos enfants.
Qu'ils soient au collège, au lycée ou à l'université ils consulteront avec passion le Grand Robert. Et vous verrez combien ils sauront mieux rédiger, expliquer et surtout communiquer en accroissant leur vocabulaire et leurs connaissances dans tous les domaines de la culture. C'est essentiel pour leur réussite aux examens et dans leur vie professionnelle.

Un dossier en couleur sur le Grand Robert en 11 volumes chez vous gratuitement.
Le Grand Robert Analogique de la Langue Française et des Noms Propres est une œuvre monumentale qui ne peut se décrire en quelques lignes. Nous avons réalisé spécialement pour vous un dossier qui en trace un portrait détaillé et largement illustré. Demandez-le aujourd'hui en postant simplement le bon de documentation ci-dessous.

GRATUIT

BON DE DOCUMENTATION

Envoyez-moi gratuitement et sans aucun engagement de ma part une documentation complète sur le Robert en 11 volumes.

M., Mme, Mlle ____________________

Adresse ____________________

____

9-05-01-O

A retourner à S.N.L. Le Robert
107, avenue Parmentier - 75011 Paris.

LE ROBERT

Dictionnaire analogique de la langue française et des noms propres en 11 volumes.

JUSTICE

UN « MAGE » DEVANT LES ASSISES D'AIX-EN-PROVENCE

Kilibaram et les victimes crédules

Aix-en-Provence. — M. Ludger Sébastien Castelneau, quarante et un ans, que ses adeptes désignaient comme le « voyant du siècle », au temps de sa prospérité, comparaît depuis mardi 8 mai devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône présidée par M. Jacques Chabrol. Il est accusé de viols, attentats à la pudeur, trafic de stupéfiants, escroqueries, menaces de mort. Au total, il doit répondre d'une quarantaine d'inculpations, qualifiées crimes ou délits connexes. M. Castelneau est détenu depuis 1975 (1).

De notre envoyée spéciale

On l'appelait Kilibaram : derrière ce nom évocateur de mages à longue barbe, de sorciers envoûtants de maigreur, anguleux, c'est un petit homme potelé qui apparaît, un Antillais au teint clair, au visage rond, portant lunettes et costume bleu anodin. Sa situation — marié, cinq enfants, professeur de sténo-dactylographie, — ses allures de commis voyageur trop nourri, à l'œil vif et gourmand, s'accordent mal à l'image du prêtre vaudou qu'il disait être et aux activités que décrit l'acte d'accusation.

« En situation », dans ce qu'il appelait *« le sanctuaire »*, rue Grignan à Marseille, lorsqu'il donnait ses consultations de parapsychologie, dans un décor de statuettes et de masques nègres, entre 1973 et 1975, sa banalité faisait place au mystère : vêtu d'un boubou africain bleu clair, coiffé d'une calotte, il officiait : semi-obscurité, encens, onguents animaux, formules et attouchements, rien ne manquait à la panoplie de la magie quotidienne. La première consultation, payée 80 ou 100 F selon les cas, était une séance de voyance au cours de laquelle M. Castelneau consultait les « esprits » sur l'avenir. Ensuite, les séances comportaient des rites magiques. Il était demandé au client de jeter une poignée de coquillages sur le sol, de déplacer et remuer des épées, de tenir un pigeon dans ses mains, de jeter des œufs dans une bassine, de prononcer certains mots mystérieux pour accompagner les incantations du voyant.

Enfin, le « mage » utilisait le pouvoir des plantes ; chez lui on a retrouvé des fleurs aux parfums étranges — têtes de pavot à opium — dont les noms seuls évoquent les douceurs vénéneuses des paradis artificiels : *Hura crépitans*, un euphorbiacé très toxique, *Langue à pioule*, plante contenant un alcaloïde du genre L.S.D., *Alcornéa floribonda*, dont l'effet est également semblable à celui du L.S.D. La volonté annihilée par ces substances, les clientes n'opposaient aucune résistance à ses attouchements, voire aux relations sexuelles qu'on l'accuse d'avoir imposé à douze femmes au moins.

Il a toujours nié ces violences sexuelles et persiste dans cette attitude. *« Je n'ai jamais eu de relations au cours des séances, des consultations,* précise-t-il. *Bien sûr j'ai eu des rapports avec certaines de ces femmes. J'ai eu des maîtresses, beaucoup de maîtresses, car j'aime les femmes. Toutes, à cette époque, faisaient partie de ma clientèle ; je passais la journée dans mon cabinet, de 10 heures du matin à 1 heure le lendemain. Je n'avais donc aucune autre occasion de rencontrer des gens. »*

Il reste que les victimes faisaient preuve d'une infinie crédulité. Quand M. Castelneau affirmait : *« Pour ramener l'affection de votre mari, il me faut me substituer à lui ; au moment où, grâce à vous, j'éprouverai du plaisir, il éprouvera par télépathie le même plaisir et son désir renaîtra »*, elles obéissaient, ayant en lui une confiance absolue. Même celles qui ont subi des violences sexuelles sont revenues le voir à de multiples reprises. Certaines même, ont passé quelque temps à son service. Mais, selon l'accusation, lorsque la naïveté et la crédulité de ces femmes ne suffisaient plus à assurer leur docilité, le mage y ajoutait le chantage, leur prédisant les pires maux, voire la mort *« si elles continuaient à l'embêter »*. Ainsi Mlle Fatiha Hamidi, enceinte de M. Castelneau, se serait vue menacée d'accoucher d'un monstre si elle cessait ses relations avec lui.

De plus, ces femmes, faibles, cédaient d'abord à la fascination de visions exotiques, de corps recouverts d'huiles aux senteurs enivrantes. Elles se laissaient aller à des rêves séculaires, à la légende des *« philtres d'amour »*, découvrant tardivement tout ce que cela supposait de pratiques sordides qu'elles appellent maintenant *« viols »* ou *« attentats à la pudeur avec violences »*.

Si l'on reste perplexe en lisant l'acte d'accusation, on comprend mieux ce qui a pu se passer en voyant M. Castelneau agir à l'audience. Dans le prétoire, de son box, il occupe tout l'espace. Courtois, disert, ses talents de conteur sont hors du commun. Avec son langage métaphorique, son accent inimitable et son aisance, il n'est jamais en difficulté. Il fait compliment au président de sa *« bonne connaissance du dossier »* et se laisse porter par son pouvoir de conviction et la *« force de la parole, avec laquelle on peut changer le monde »*.

Ce mégalomane, disent les psychiatres, croit avec sincérité à son pouvoir de divination. Il ne se rattache à aucun rite particulier, n'invoquant même pas celui des Quinboiseurs, puissants en Guadeloupe (*le Monde* du 11 mars 1978). S'il ne s'adonnait pas à ces pratiques par pure philanthropie — elles lui rapportaient 35 à 40 000 F par mois — il n'était pas, selon les experts, un simulateur. Il appartiendra au jury, après plusieurs jours de débat — le procès doit durer jusqu'à samedi — de dire si M. Castelneau était un escroc et un violeur. Mais on risque de ne pas répondre à la question que pose, après tant d'autres, ce cas. Kilibaram a existé parce qu'il répondait à une demande. C'est sur cette attirance millénaire pour les sorciers que l'accusation refuse de s'interroger, sur les liens avec le « mage » de ces deux mille personnes qui sont venues en deux ans le consulter, poussées par un obscur besoin de croyance.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) L'affaire avait été correctionnalisée. Le tribunal s'est déclaré incompétent le 12 novembre 1976, et la chambre d'accusation a demandé un supplément d'information avant de renvoyer devant une cour d'assises.

● *L'enquête sur l'évasion manquée de Fleury-Mérogis.* — L'épouse de Jean Destrière, détenu de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) abattu par les gendarmes, jeudi 4 mai, lors d'une tentative d'évasion en compagnie de trois autres prisonniers (*le Monde* du 5 mai), a été inculpée, mardi 8 mai, de complicité d'évasion et écrouée à Fleury-Mérogis.

AU TRIBUNAL DE COMMERCE

La FNAC et la vente des livres

Un procès opposait, lundi 7 mai, devant le tribunal de commerce de Paris, la FNAC au directeur des Editions de Minuit, M. Jérôme Lindon, par ailleurs gérant de la librairie Autrement dit, auteur d'une brochure sur les pratiques commerciales de la FNAC en matière de librairie. Mᵉ Georges Kiejman assurait la défense de M. Lindon et Mᵉ Dominique Duffour celle de la FNAC.

Le 9 novembre 1978, lors d'un colloque organisé par l'Institut français du libre-service, réunissant des représentants, éditeurs et libraires français, M. Lindon faisait une intervention publiée quelques jours plus tard sous forme d'une plaquette intitulée *la FNAC et le Livre*. Ce document de quinze pages était mis en vente pour la somme de 2 F dans trois cents librairies françaises. Selon l'acte d'accusation, M. Lindon aurait ainsi favorisé une concurrence déloyale et une campagne de dénigrement susceptible d'entraîner des préjudices moraux et financiers au magasin FNAC de la rue de Rennes, à Paris.

M. Lindon, porte-parole de nombreux libraires et éditeurs, réclame la suppression de la pratique du *discount* (moins 20 % sur les tarifs annoncés dans le commerce). A ce titre, l'Association pour le prix unique, que préside M. Lindon, lutte pour l'instauration d'un prix imposé par les pouvoirs publics, sans aucune mesure dérogatoire, système en vigueur dans les autres pays de la Communauté européenne.

Dans sa plaidoirie, Mᵉ Kiejman a notamment insisté sur les conditions requises pour bénéficier du *discount*. Bien souvent, les grandes surfaces du livre obtiennent une remise de 40 % (au lieu de 30 %) sur le prix d'achat au-delà d'un certain contingent de livres achetés. Cette mesure diminue la marge bénéficiaire des éditeurs et menace à court terme l'emploi dans ce secteur commercial.

Selon le défenseur de la FNAC, la prétendue concurrence néfaste de son client est un faux problème, puisqu'elle représente seulement 5 % du marché du livre et qu'elle ne vend jamais à perte, contrairement aux grandes surface qui pratiquent des « prix d'appel ».

Jugement à la mi-juin.

CHASSE

En Gironde

MANIFESTATION CONTRE L'INTERDICTION DE TIRER LA TOURTERELLE

Plusieurs centaines de chasseurs girondins ont manifesté, mardi 8 mai, leur opposition à l'interdiction de la chasse à la tourterelle en Médoc. Ceux-ci, avec à leur tête les maires ou adjoints des quinze communes du canton de Lesparre, ceints de leurs écharpes, se sont installés avec fusils et cartouchières au sommet des pylônes dressés pour cette chasse à la pointe du Médoc, en attendant l'arrivée des gendarmes qui n'ont, semble-t-il, pas verbalisé.

Cette manifestation était organisée par la Fédération des chasseurs de la Gironde *« pour protéger les chasses traditionnelles »*.

- La fédération a appelé en outre ses membres à manifester à la fin de la semaine, lors de la venue à Bordeaux de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui doit assister au congrès de la Fédération française des sociétés pour la protection de la nature.

FAITS ET JUGEMENTS

Affaire de carambouille : cent cinquante perquisitions dans la région parisienne.

Une vaste opération *« anti-carambouille »* a été menée, mardi 8 mai, tant à Paris qu'en province, par différents services de police sur commission rogatoire de M. Georges Latève, juge d'instruction au tribunal de Paris. Quelque cent cinquante perquisitions ont, semble-t-il, eu lieu dans des sociétés, des succursales d'établissements bancaires et chez des particuliers.

Les services de police ont procédé à plusieurs interpellations au cours de ces *« opérations conjuguées »*, coordonnées, à Paris, par M. Robert Boult, commissaire divisionnaire, responsable du troisième cabinet des délégations judiciaires. Toutefois, il semble que certaines personnes recherchées ont pu prendre la fuite.

M. Georges Latève, juge d'instruction, instruit notamment le dossier de la carambouille de la SICOFI (Société internationale de courtage en opérations financières et immobilières) pratiquée, en 1977, au marché de Rungis.

Deux attentats en Bretagne.

Deux attentats à l'explosif ont été commis dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 mai en Bretagne : l'un vers 4 h. 30 contre le camp militaire d'Aucaleuc près de Dinan (Côtes-du-Nord), l'autre contre la mairie de Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine). Un correspondant anonyme a revendiqué, mercredi matin, dans un appel au bureau régional de l'Agence France-Presse, à Rennes, au nom du Front de libération de la Bretagne — Armée révolutionnaire Bretonne (F.L.B. - A.R.B.), — l'attentat contre le camp militaire, qui a causé la destruction de trois véhicules. Selon les enquêteurs, l'attentat de Dol-de-Bretagne *« n'a certainement pas été commis par les séparatistes et l'auteur devrait en être rapidement découvert »*.

● *Des agences matrimoniales contre Antenne 2.* — Les propos tenus chaque jour durant six minutes sur les agences matrimoniales au cours de l'émission d'Antenne 2, « C'est la vie », ont incité l'une de ces agences et trois organisations professionnelles à intenter, mardi 8 mai, une action en référé devant M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris, pour demander l'interdiction des émissions à venir. Le magistrat a estimé qu'il ne pouvait interdire des émissions non encore diffusées, mais, afin de sauvegarder les intérêts des demandeurs, il rendra une ordonnance prescrivant la mise sous séquestre des émissions à la fin de leur diffusion. Il a demandé, en outre, à Mᵉ Raoul Castelain, défenseur d'Antenne 2, d'inviter cette chaîne à diffuser, vendredi 11 mai, lors de la dernière émission, les protestations et les réserves des syndicats requérants.

● *Un gardien de la paix grièvement blessé par des malfaiteurs.* — M. René Bougerol, trente-sept ans, de la compagnie motocycliste de Paris, a été renversé mercredi 9 mai, à 3 h. 30, sur le quai de New-York, à Paris (16ᵉ), par une voiture transportant trois cambrioleurs qui venaient de dévaliser un magasin d'appareils de radio et de télévision. Les trois hommes, qui roulaient à vive allure à bord d'une Renault 16 volée, ont voulu forcer un barrage de police qui tentait de les arrêter pour excès de vitesse. C'est alors que M. Bougerol a été heurté de plein fouet. Le policier, père de trois enfants, a été transporté à l'hôpital Ambroise-Paré, où il est toujours dans le coma. Les malfaiteurs se sont enfuis. Leur véhicule a été retrouvé, vers 4 heures, place de la Concorde.

ÉDUCATION

M. Méhaignerie annonce une augmentation des crédits de fonctionnement des écoles privées agricoles

De notre correspondant

Brest. — M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, qui a récemment inauguré de nouveaux locaux à l'école privée d'enseignement agricole du Nivot, à Lopérec (Finistère-Sud), a rendu publiques deux séries de mesures en faveur de l'enseignement agricole privé. Il voulait répondre ainsi à l'inquiétude de M. Guy Guermeur, député du Finistère (R.P.R.) et président de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement. Selon le ministère de l'agriculture, le *Journal officiel* devrait publier prochainement un arrêté prévoyant l'augmentation des crédits de fonctionnement des écoles déjà reconnues, soit 12 % pour les établissements à plein temps, et 17 % pour les maisons familiales et les établissements pratiquant l'alternance.

D'autre part, selon le ministre de l'agriculture, des décrets d'application sur l'agrément des établissement privés d'enseignement ment agricole devraient être publiés dans le courant du mois de mai. M. Méhaignerie a insisté à ce propos sur les difficultés rencontrées pour définir des critères qui permettent d'accorder l'aide financière prévue par la loi d'aide à l'enseignement agricole privé. Certains établissements verront leurs crédits de fonctionnement augmentés de 25 %, a précisé le ministre.

M. Méhaignerie a, en outre, indiqué que le concours financier de l'État devait favoriser un nouvel aménagement de l'enseignement agricole. Ainsi, tous les jeunes gens désireux de devenir agriculteurs devront, d'ici à cinq ans, avoir suivi un cycle de formation. L'enseignement agricole féminin doit être revu, a encore fait observer le ministre de l'agriculture. — J. de R.

LES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE CRÉENT UNE ORGANISATION EUROPÉENNE.

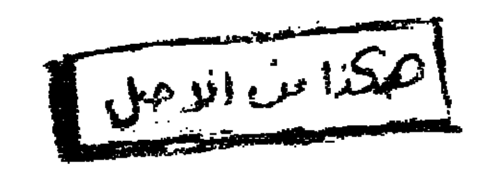
Une Organisation européenne des associations de parents d'élèves de l'enseignement catholique vient de se constituer à Rome. Elle groupe dix fédérations nationales (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Monaco, Pays-Bas, Portugal) qui se proposent *« d'unir leurs efforts en vue de préserver et développer le droit des familles de choisir librement l'école de leurs enfants en conformité avec la déclaration universelle des droits de l'homme »*.

Le président de la nouvelle organisation est M. Henri Lefebvre (France), président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL).

● *La Confédération française des associations amicales d'anciens et d'anciennes élèves de l'enseignement catholique (COFAEC)* adresse une lettre ouverte aux « têtes de liste » des élections européennes où sont évoqués notamment les droits de l'homme, l'importance de l'éducation, la liberté des parents, etc. (277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris).

DÉFENSE

● *Le nouveau système électronique de défense aérienne de la République fédérale d'Allemagne* sera réalisé par la société américaine Hughes Aircraft Compagny. Cette société, également chef de file du consortium international responsable de la mise sur pied du système de défense aérienne de l'OTAN (Système Nadge), *se* voit en effet confier la réalisation d'un réseau de radars asservi par ordinateur, programme d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars (environ 660 millions de francs).



Formation des ingénieurs : la gestion en plus

C'était une tradition bien implantée en France : les ingénieurs qui sortent des (grandes) écoles sont de remarquables techniciens, mais de piètres vendeurs. Ils ont parfois des idées de génie, mais ne savent pas les exploiter. Une deuxième tradition — plus récente — est en train de supplanter la première : les grandes écoles d'ingénieurs fournissent de plus en plus de gestionnaires aux entreprises, alors que leur formation de base reste presque exclusivement scientifique, donc incomplète pour de futurs « managers ».

Depuis une dizaine d'années, ce handicap des ingénieurs formés par l'enseignement supérieur français est compensé par une série d'initiatives : on multiplie les stages en entreprise et les cours de langues ou d'économie ; on fait intervenir les professionnels de l'industrie et du commerce ; enfin, l'on crée des écoles supérieures de gestion.

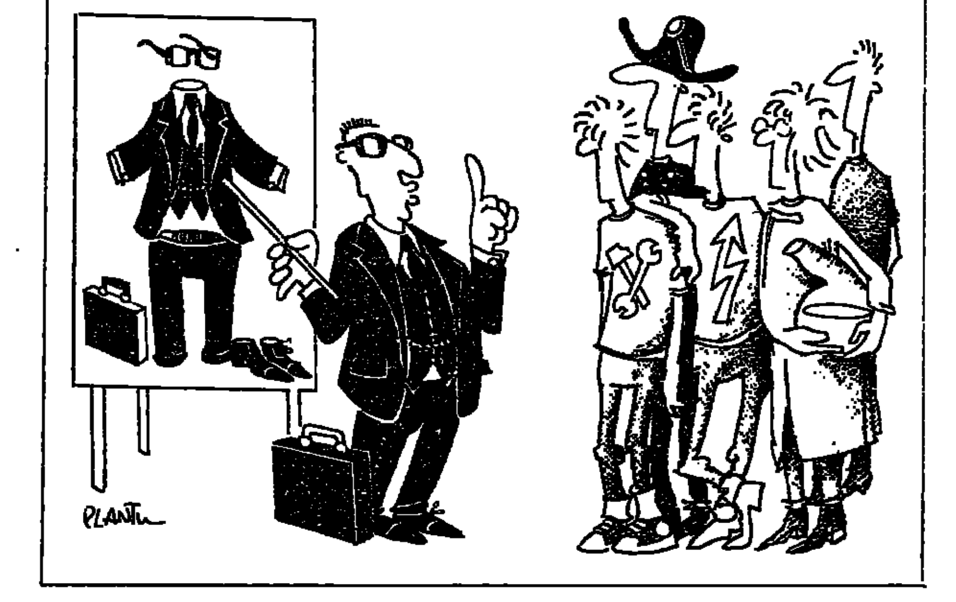
Pour illustrer cet effort, nous avons choisi deux établissements : l'Institut supérieur des affaires, de Jouy-en-Josas (Yvelines), créé en 1969 par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, et l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris, installée depuis 1969 dans ses nouveaux locaux de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Dix années d'expérience dans chaque cas, avec, pour l'ISA, l'ouverture de voies totalement nouvelles en France, et, pour Centrale, l'adaptation aux temps modernes d'une école qui va fêter, cette année, son cent cinquantième anniversaire.

A L'INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

« Il n'y a pas de connaissances définitives »

Il y a dix ans, l'ingénieur diplômé désireux de se lancer dans les affaires n'avait qu'une alternative : s'associer avec un « commercial » ou aller préparer un M.B.A. (Master of Business Administration) aux Etats-Unis. Une troisième possibilité s'offre aujourd'hui : l'école supérieure de gestion.

L'une d'elles célèbre cette année son dixième anniversaire : l'Institut supérieur des affaires (ISA), qui, avec l'Ecole des hautes études commerciales (H.E.C.), et le Centre de formation continue (C.F.C.), forment à Jouy-en-Josas le Centre d'enseignement supérieur des affaires (CESA). L'ISA ne partage avec H.E.C. que le corps enseignant (une soixantaine de professeurs) et les verts bocages d'un campus qui, sur le plan de l'environnement et du cadre de vie, reste sans rival en France.



L'ISA n'est-il qu'une « super H.E.C. » pour ceux que tenterait une prolongation à Jouy-en-Josas ? Non. La meilleure preuve, c'est qu'aucun des soixante-douze élèves actuels de l'ISA ne vient de H.E.C. A la différence du nouvel Institut Auguste-Comte (pour les sciences de l'action), qui s'adresse notamment aux ingénieurs diplômés de l'Ecole polytechnique — la « maison mère », — l'ISA ne recrute qu'à l'extérieur de son propre campus.

L'Institut supérieur des affaires se veut en fait une sorte de « business school » à l'anglo-saxonne « *adaptée à l'environnement français* ». En dix-huit mois d'études à temps plein, l'ISA se propose de transformer tout candidat « motivé » — pourvu qu'il soit diplômé de l'enseignement supérieur ou ait au moins cinq ans d'expérience professionnelle — en gestionnaire ou « ingénieur d'affaires », c'est-à-dire en « manager », pour parler le jargon du campus.

Point n'est besoin, pour réussir à l'ISA, d'avoir reçu au préalable une formation prédisposant à la vie des affaires. Si certains élèves ont déjà reçu un enseignement commercial ou économique, d'autres ne connaissent que le droit, les lettres ou les beaux-arts, et une bonne moitié (55 %) sont de formation scientifique (grandes écoles d'ingénieurs, diplômes universitaires, ENSI, etc.).

Ainsi dans la promotion 1980 — les soixante-douze qui ont commencé en septembre 1978 et termineront en mars 1980 — on compte une quarantaine d'ingénieurs ou titulaires d'un diplôme scientifique : quatre polytechniciens, trois centraliens, quatre agros, deux Supelec, un Sup'Aéro, un Télécom, etc., et même un pharmacien et un diplômé d'I.U.T. (institut universitaire de technologie).

« *Nous n'appliquons aucun quota d'aucune sorte,* précise le nouveau et jeune (trente et un ans) directeur de l'ISA, M. Jean-Louis Scaringella. *Le recrutement est purement individuel, sur dossier.* » Cela ne signifie pas pour autant que les inscriptions sont reçues dans l'ordre d'arrivée. L'admission à l'ISA, ouverte à tous, y compris aux autodidactes, demeure très sélective. Sur plusieurs centaines de dossiers, on ne garde que quelques dizaines de candidatures dont le profil correspond le mieux aux missions de l'Institut. « *Ce qui compte avant tout, c'est la motivation* », ajoute M. Scaringella. D'où l'importance du questionnaire — de douze pages — où le candidat doit expliquer pourquoi il se présente, faire son propre portrait et indiquer le sens qu'il donne à sa vie.

Ce filtrage à l'admission, qui équivaut dans sa logique aux procédures d'embauche, est parfois déroutant pour des ingénieurs ou scientifiques habitués à être jugés sur leurs connaissances et leurs capacités de raisonnement. Mais c'est la règle du jeu. Un jeu auquel ne résistent pas ceux qui veulent seulement acquérir un diplôme de plus.

Pour les scientifiques finalement admis à l'ISA, la conversion est totale. « *Ici, c'est une autre logique, une autre façon de voir les choses* », constate un ingénieur chimiste. « *En matière scientifique,* explique une jeune femme ingénieur en génie civil et urbanisme, *il n'y a qu'une solution par problème. Ici, il y a toujours plusieurs solutions à un problème. C'est très nouveau pour nous.* » Un centralien observe : « *La nouveauté, ce n'est pas tant la gestion que le travail en groupe. On apprend la tolérance.* »

De fait, l'essentiel de l'enseignement de l'ISA se fait en groupes de six ou sept, à l'occasion des « *études de cas* » (chaque élève étudie environ cinq cents cas en dix-huit mois). Dans ces groupes à l'hétérogénéité savamment dosée, on perd rapidement sa superbe scientifique. « *Au début,* dit un professeur, *les « X » ont plus d'assurance, mais cela ne dure pas.* » De même que le « science po » hâbleur se rend vite compte de ses limites scientifiques ou techniques lorsqu'il est confronté à un cas concret, de même le jeune ingénieur diplômé doit « en rabattre » lorsqu'un professionnel du marketing lui rappelle l'existence du « facteur humain », si difficile à mettre en équation...

Les scientifiques doivent notamment apprendre à défendre leur point de vue, à « plaider leur cause », alors qu'ils se contentaient généralement de démontrer scientifiquement l'exactitude de leur thèse. « *Au début, il nous est difficile d'admettre que l'on puisse défendre un point de vue « commercialement » ou « psychologiquement »*, admet un informaticien. Pour beaucoup, l'étude de cas concrets est l'occasion de découvrir après Pascal que l'esprit de finesse est aussi nécessaire à une bonne gestion que l'esprit de géométrie.

L'observation à la japonaise

L'esprit scientifique serait-il un handicap à l'ISA ? Ce n'est ni l'avis des élèves ni celui des professeurs. « *Notre formation scientifique est plutôt un avantage,* note un centralien. *On n'est jamais bloqué par la technique. Nous sommes plus à l'aise sur leur terrain* (les commerciaux) *qu'eux sur le nôtre.* » Dans l'ensemble, les professeurs se montrent très satisfaits du « *haut niveau intellectuel* » de leurs élèves scientifiques. « *Les matheux ont une rigueur logique très précieuse pour la négociation* », observe un enseignant.

Tout de même, la formation exclusivement scientifique — voire mathématique lorsqu'il s'agit d'anciens « taupins » — demeure très insuffisante pour les futurs « meneurs d'hommes ». « *Ils sont naturellement portés vers le savoir-faire technique* », note M. Benjamin Stora, qui enseigne l'« environnement de l'entreprise ». Et aussi vers les chiffres, ce qui donne de bons résultats en comptabilité et gestion financière. Mais c'est aussi une solution de facilité pour les matheux. « *Lorsque nous avons étudié la sidérurgie,* poursuit M. Stora, *les ingénieurs en ont profité pour faire beaucoup de calculs. Cela les rassure. Le management des hommes, ça fait peur.* »

Pour M. Joseph Le Bihan, qui enseigne l'économie agricole, les écoles scientifiques ont surtout le tort de ne pas apprendre à créer. « *Tout est trop bien fait,* dit-il, *trop complet. Le professeur demande la restitution de son enseignement, et c'est à peu près tout.* » M. Le Bihan, qui a l'ambition de former des « *négociateurs agro-alimentaires* », c'est-à-dire, selon ses propres termes, des « *entrepreneurs scientifiques* », prend un certain plaisir à bousculer ses jeunes recrues. « *Je passe mon temps à détruire,* dit-il. *Par exemple, détruire l'idée reçue qu'il y a des connaissances définitives.* »

Docteur ès sciences économiques, M. Le Bihan, qui a travaillé quinze ans au service de l'Institut national de la recherche agronomique, aime jouer l'éléphant dans le magasin des fines porcelaines de la science. « *Les mathématiques, c'est bien, mais l'observation, c'est mieux.* » Par observation, il entend l'« *observation à la japonaise* », c'est-à-dire la faculté de rester curieux de tout... et de faire son profit de tout. Il n'hésite pas à initier ses élèves à des sciences nouvelles — au moins dans leur présentation — comme la « *praxéologie des affaires* » (traduisez « pratique »). On y apprend par exemple l'« *homéostasie de l'homme d'affaires* », c'est-à-dire les moyens de retrouver l'équilibre physique après le « stress ». De quoi dérouter en effet le chimiste fraîchement émoulu de son école...

Qu'est-ce qui fait courir les scientifiques inscrits à l'ISA ?

« *Je voudrais créer une entreprise* », répondent tout uniment Jean-Luc, Rémi, Edouard, François et bien d'autres. Jean-Luc Lancelot, vingt-quatre ans, est ancien élève de l'Ecole centrale de Lyon. Pendant ses études d'ingénieur, il a suivi « *quelques cours de comptabilité et de gestion* », comme Edouard Armale, un Libanais de vingt-trois ans, diplômé de l'Ecole centrale de Paris. « *Je veux créer une société de services et conseil en informatique et télécommunications* », précise Rémi Lévy, vingt-quatre ans, titulaire d'une maîtrise de mathématiques et diplômé de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Pour lui, les cours de gestion dispensés dans les écoles d'ingénieurs sont seulement prétexte à « *chahut et défoulement* »...

ROGER CANS.

(Lire la suite page 18.)

« Il n'y a pas de connaissances définitives »

(*Suite de la page 17.*)

L'itinéraire de François Rias, le président du bureau des élèves, est caractéristique : diplômé de l'Ecole polytechnique, il fait l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence « *pour devenir pilote de chasse* ». Après avoir servi dans la marine nationale pendant deux ans et demi, il s'oriente vers l'informatique. Nouvelle démission au bout de deux ans de « *comptabilité et gestion de stocks* » : François Rias veut fonder sa propre entreprise d'informatique de gestion. Comme il n'a reçu aucune formation économique à l'Ecole polytechnique, il s'inscrit à l'ISA. A vingt-neuf ans, il se remet aux études à plein temps, vivant de ses économies et des 2 500 francs mensuels versés par l'Etat au titre de la formation continue.

Tous n'ont pas l'ambition de se mettre à leur compte, mais beaucoup ne veulent pas rester confinés dans un travail trop technique. « *Je me suis rendu compte que je resterais dans un bureau d'études à faire des calculs de béton* », avoue Marie-Christine Alvarez, vingt-quatre ans, ingénieur en génie civil et urbanisme (ancienne élève de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon). Elle a donc décidé de bifurquer pendant qu'il en est encore temps, afin de « *mieux connaître l'entreprise* ».

Ingénieur en « cybernétique automatisée », formé à Nancy, Marc Minisini, vingt-quatre ans, s'est inscrit à l'ISA pour la même raison : avec son camarade de « binôme », il voulait « *monter une boîte* ». « *On s'était mis d'accord : il devait faire le technique, et moi le commercial. Le bureau d'études, ça ne me disait vraiment rien.* » Le camarade s'est tué, aussi Marc Minisini a-t-il décidé d'affiner encore sa formation à la gestion des entreprises.

Pour Norbert Attal, vingt-quatre ans, diplômé de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris, la bifurcation est presque fortuite : « *J'avais mis au point en troisième année d'école un procédé de fabrication. Mais je me suis heurté à l'immobilisme de la recherche scientifique universitaire. J'en ai conclu qu'il vaut mieux exploiter soi-même ses propres idées.* »

Ainsi des ingénieurs de toutes origines et de toutes formations se retrouvent-ils ensemble sur un campus de gestion, mêlés à des professionnels en formation continue ainsi qu'à de jeunes « économistes » ou « juristes » sans expérience du terrain. « *La plupart des ingénieurs qui viennent ici sont déjà prédisposés* », remarque M. Alain Nemarcq, vingt-sept ans, professeur de marketing industriel. Il suffit d'examiner en détail le « parcours » de chaque ISA pour se rendre compte que tous, à un degré ou un autre, ont en effet été attirés par le monde des affaires ou la vie de l'entreprise. « *Nous avons les marginaux*, reconnaît M. Le Bihan. *L'ISA recueille des ingénieurs qui ne se sentaient pas très à l'aise dans leur école.* »

Les nouveaux managers

Ces marginaux, aujourd'hui, sont de plus en plus nombreux dans les écoles d'ingénieurs, du fait de la sélection par les mathématiques. Les élèves considérés comme les plus doués dans le secondaire sont en effet orientés vers la série C, la taupe et finalement une grande école scientifique, quand bien même ils n'ont pas la vocation d'ingénieur. Des instituts comme l'ISA permettent aujourd'hui de les réorienter dans une voie qui leur convient mieux. Il en coûte dix-huit mois de plus et d'importants sacrifices financiers (1).

A l'Institut supérieur des affaires, on ne doute pas que ces dix-huit mois de formation complémentaire représentent une « voie royale » pour les futurs « managers », surtout lorsqu'ils sont de formation scientifique. « *Les entreprises qui manquent le plus de gestionnaires sont aujourd'hui les entreprises industrielles*, observe M. Scaringella, le directeur de l'ISA. *Pour elles, l'ingénieur formé à la gestion est le manager rêvé.* » C'est aussi l'avis de M. Vincent Mercier, trente ans, professeur de politique générale (« *la stratégie d'entreprise* ») : « *Pour la plupart des branches industrielles*, dit-il, *le développement passe par une conjonction de la technique et de la gestion.* » M. Mercier parle d'or : ancien ingénieur des mines et diplômé en sciences économiques, il a travaillé pendant quatre ans et demi dans une société américaine de conseil et partage aujourd'hui son temps entre l'ISA et l'IDI (Institut de développement industriel).

Enseignants, élèves, professionnels, tous sont d'accord : l'avenir appartient à ceux qui savent mener de front une négociation commerciale avec le client étranger, une négociation technique avec le bureau d'études et une négociation salariale avec les syndicats. Aux Etats-Unis, cela s'apprend d'une seule traite à Harvard ou à Stanford. En France, cela s'apprend — un peu — dans une grande école et un peu plus dans une école de gestion.

ROGER CANS.

(1) A la rentrée 1979, le coût total (scolarité, logement, pension et fournitures) des dix-huit mois d'études était fixé à 33 600 F pour un élève célibataire et 43 800 F pour un élève marié. La plupart des « ISA » bénéficient de bourses (ministère des universités, taxe d'apprentissage, formation professionnelle) ou de prêts bancaires à faible taux d'intérêt.

La leçon de stratégie

« *Notre stratégie ? Concentrer nos forces sur ce que nous connaissons bien, afin d'avoir une part importante du marché français — au moins 20 %. Ce « matelas » nous permet de rechercher de nouveaux produits, qu'il faut cinq ou six ans pour mettre au point.* » Les soixante-douze « ISA » de la promotion 1980 écoutent attentivement la leçon de « stratégie » donnée ce jour-là par un ancien centralien passé de la meunerie au « confort de l'habitat » (climatisation, chauffage et sanitaire) dans un important groupe industriel français.

Les « ISA » — dont certains portent le maillot à l'enseigne de l'Institut, mais dont la plupart préfèrent le blue-jean et le col ouvert — boivent les paroles de ce monsieur très digne en costume trois pièces venu leur enseigner les ficelles de son art. Ils ont devant eux l'image de l'homme d'affaires français que certains, sans doute, rêvent d'imiter, et que d'autres aux dents plus longues rêvent déjà de remplacer...

L'exposé suit son cours : « *Surtout, ne pas trop diversifier pour se concentrer sur les produits de bon rapport.* » Un bon conseil : « *Savoir désinvestir.* » Et l'ingénieur d'expliquer que sa société a perdu deux ans et demi à négocier avec l'Etat pour pouvoir fermer une usine du Nord non rentable. « Recentrage » et « dégraissage » sont les deux tests du bon manager. « *Dégraisser ? J'adore cette expression* », dit un élève en aparté à son camarade...

Les questions fusent : « *Désinvestir change-t-il le climat social ?*

— Curieusement, la solidarité d'entreprise disparaît alors envers les membres malades.

— Quels sont vos critères de choix pour les objectifs ?

— La rentabilité, c'est-à-dire un bénéfice de 20 % du capital investi après impôt.

— Quel est votre problème principal pour les cinq années à venir ?

— Gagner de l'argent. »

Les jeunes ingénieurs savent maintenant ce qu'est la stratégie. Il leur restera à l'appliquer lorsqu'ils seront à leur tour sur le terrain.

L'ÉCONOMIE

Il est

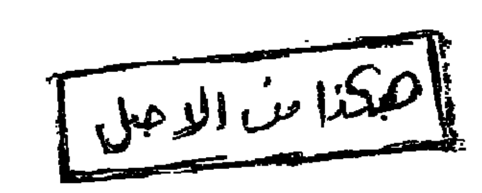
Depuis une dizaine d'années, l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris s'efforce de moderniser son enseignement afin de mieux préparer les ingénieurs à leurs fonctions économiques, sociales et humaines. Tous les « pistons », aujourd'hui, sont familiarisés, dès la première année, à la vie de l'entreprise et reçoivent des cours d'initiation économique. Quelques-uns, en troisième année, peuvent maintenant choisir l'option « ingénieur-économiste », qui dépasse le cadre technique et scientifique traditionnellement assigné à une école d'ingénieurs.

« *A aucun moment nous ne faisons concurrence aux écoles de gestion* », s'empresse de préciser M. Maurice Teper, centralien de la promotion 1934 et aujourd'hui délégué du département sciences économiques, sociales et humaines. De fait, il suffit de considérer les programmes des cours donnés à Centrale pour se rendre compte que près des trois quarts (73 %) de l'emploi du temps des « pistons » sont absorbés par les enseignements scientifiques et techniques. Le reste du temps est consacré au sport (4 %), aux langues vivantes (9 %), et, enfin, à la préparation aux fonctions de l'ingénieur (14 %), où l'on retrouve les cours de sciences économiques, sociales et humaines.

Depuis trois ans, les centraliens doivent obligatoirement apprendre deux langues dont l'anglais. « *La plupart étudient trois langues* », précise Jean-Pierre Aznavour, le président du bureau des élèves. Les futurs ingénieurs savent que leur aptitude à communiquer avec l'étranger représente un élément de base de leur formation.

Mais qu'en est-il de la gestion proprement dite ? En fait, le centralien n'est pas vraiment formé à la gestion. « *Il n'est pas question pour nous de mal faire ce que d'autres font mieux* », explique M. Daniel Grimm, directeur adjoint de l'école. On préfère initier les anciens taupins à la vie de l'entreprise, d'abord par quelques séances d'initiation, puis par une enquête à mener sur le terrain « *en trinômes* », c'est-à-dire par groupes de trois dans chaque entreprise. Au bout de quatre mois d'école, les futurs ingénieurs doivent donc remettre leur rapport d'enquête. Pour beaucoup, c'est le premier contact réel avec le monde du travail.

En deuxième année, les pistons doivent faire un stage « ouvrier » en usine, c'est-à-dire rester six semaines dans une entreprise, attachés à un poste d'exécution. Depuis quatre ans, tous les centraliens sont astreints à ce stage. Parallèlement, ils suivent des cours d'économie. En première année, il s'agit d'un cours général de macro-économie. En deuxième année, les élèves apprennent le calcul économique, notamment pour les choix d'investissement. « *C'est de la culture générale* », observe M. Henri Guillaume, leur professeur, ancien ingénieur



A L'ÉCOLE CENTRALE

temps d'apprendre à gérer la technique

des ponts et chaussées devenu agrégé de sciences économiques.

Les centraliens ne reçoivent pas de formation au « management ». S'ils choisissent en troisième année l'option « ingénieur-économiste », c'est toujours une approche scientifique de l'économie quantitative, de l'économétrie. *« Ce que nous souhaitons,* ajoute M. Guillaume, *c'est prolonger la scolarité à l'école avec un diplôme de docteur-ingénieur qui permette à certains élèves de maîtriser la gestion du processus de production. »* D'ores et déjà, huit élèves font une quatrième année à Centrale pour préparer ce diplôme. Mais il s'agit d'un équivalent au *Master of science* et non pas d'un équivalent au *Master of business administration* (M.B.A.), le diplôme que guettent les véritables gestionnaires d'entreprise.

« Si on veut faire de l'économie ou de la gestion, on le fait ailleurs ou après », observe Jean-Pierre Aznavour. Ainsi, une soixantaine d'élèves — sur une promotion de trois cents — s'inscrivent en faculté pour préparer une licence de sciences économiques. En troisième année trente-cinq sont parvenus à la troisième année de licence à Paris-I (Panthéon). A l'école, *« c'est plus une information qu'une formation »,* note le directeur adjoint, M. Grimm. Il s'agit que l'élève *« soit mieux armé pour trouver son premier emploi »,* comme le dit M. Teper. On s'efforce donc de faire savoir au piston ce qu'est une entreprise, mais pas encore de lui apprendre à la gérer.

D'où les nombreuses interventions de « professionnels » (industriels, P.-D.G., chefs d'entreprise) qui viennent expliquer aux centraliens en quoi consiste leur métier. *« Nous avons quatre cent cinquante intervenants extérieurs dans l'année »,* précise M. Grimm. Les stages en entreprise, les visites d'usines, les cours d'économie, les interventions de professionnels, tout concourt à faire des diplômés de l'Ecole centrale des ingénieurs initiés à la réalité économique et sociale. Ce ne sont certes pas des « managers » — pas encore. — mais ce ne sont plus ces ingénieurs en blouse blanche uniquement bons pour le bureau d'études ou le laboratoire d'entreprise.

Comme le dit un centralien de troisième année, *« on ne peut plus aujourd'hui se permettre d'entrer dans une entreprise sans avoir de notions d'économie ou de gestion. Cela a donné le turbotrain, le « France » ou le Concorde. Il est temps d'apprendre à gérer la technique. »*

R. C.

POINT DE VUE — LA RECHERCHE DANS LES GRANDES ÉCOLES

Un effort considérable

par DANIEL BLOCH (*)

LA recherche dans les écoles d'ingénieurs a fait l'objet, au cours des dernières années, d'une attention particulière. Ainsi en 1977 sont mises au point, au ministère des universités, des mesures permettant à des élèves effectuant la dernière année de scolarité de s'inscrire simultanément en vue de la première année d'études conduisant au diplôme de docteur-ingénieur et sanctionnée par le diplôme d'études approfondies (D.E.A.). En 1978, le Comité consultatif de la recherche scientifique et technique publie un rapport (1) sur ces recherches, qui font également l'objet d'une « table ronde » organisée par le C.N.R.S. à Grenoble.

Le retard que présentent encore, en matière de recherche, certaines de nos plus grandes écoles, peut s'interpréter en partie par leur histoire, et par le contexte administratif dans lequel elles sont placées. Il faut cependant ajouter un autre élément, à savoir qu'au sein des enseignements supérieurs la recherche se développe plus difficilement là où les charges pédagogiques sont les plus lourdes, et que les charges pédagogiques des écoles sont particulièrement importantes.

La plupart de nos écoles font actuellement un effort considérable afin d'accroître la qualité, le dynamisme et la cohérence de leurs laboratoires de recherche. Il n'est pas question pour elles de dire qu'il faut faire plus de recherche dans les écoles sans en donner de raisons précises, et sans penser que d'autres pourront apprécier ces raisons selon leur propre point de vue. Le rôle pédagogique des écoles constitue un de leurs atouts, du fait de la place qu'occuperont leurs élèves dans les structures scientifiques et techniques du pays, du fait de la corrélation qui n'est plus remise en cause par personne entre la qualité des activités de recherche des enseignants et la hauteur et l'adaptation de leurs enseignements, du fait également que les élèves seront mieux formés là où se développent les connaissances sur le monde qui les entoure, et là où l'on participe à leur mise en œuvre.

Les laboratoires de recherche des écoles d'ingénieurs ne doivent cependant pas se voir confier ces seuls objectifs pédagogiques. Ils doivent également participer de façon permanente aux transferts entre les connaissances acquises dans les laboratoires de base et celles qui sont nécessaires aux ingénieurs déjà en place dans les centres techniques ou les laboratoires industriels. Les écoles ont le potentiel nécessaire pour assurer le succès de ce transfert. Ce potentiel, elles le doivent au fait qu'elles sont en prise directe avec l'Université et avec les grands organismes de recherche qu'elles fournissent largement en professeurs et en chercheurs. Elles sont également en position privilégiée vis-à-vis des centres industriels qu'elles approvisionnent en ingénieurs avec lesquels elles possèdent des langages communs.

De plus, certains créneaux scientifiques et technologiques essentiels pour l'économie nationale sont, au sein des enseignements supérieurs français, le domaine presque exclusif des écoles d'ingénieurs. Il en est ainsi par exemple du génie chimique, de l'agro-alimentaire, de la mécanique, de la métallurgie, de l'automatique et de l'énergétique..., de sorte que ces écoles ont un rôle qui devrait être essentiel dans la résolution d'un grand nombre de problèmes nationaux.

Afin que les résultats soient satisfaisants, trois conditions essentielles doivent être réalisées. La première, c'est que ces efforts privilégient la qualité des hommes, des objectifs et des structures. En ce qui concerne ces deux derniers points, il serait par exemple utile de donner aux programmes de recherche des écoles la cohérence, l'ampleur et la rapidité de réalisation nécessaires, en accroissant en nombre et en dimension les mécanismes d'associations librement consenties par chacune des écoles au niveau local et national.

Le ministre des universités a à cet égard entrepris un important effort d'évaluation des travaux et des programmes de recherche des écoles. Cet effort commence à porter ses fruits et conduit à favoriser les efforts de concertation et de coopération entre les écoles. Le secrétariat d'Etat à la recherche, de son côté, encourage les écoles à mieux coordonner leurs efforts et s'est engagé à donner aux programmes ainsi définis un label de priorité destiné aux organismes alimentés par l'enveloppe recherche.

La seconde condition c'est que soient favorisées dans les écoles des activités suffisantes de recherche de base, dans les disciplines fondamentales, afin de préserver l'originalité des travaux poursuivis et la potentialité de leurs laboratoires à constituer des recours.

Enfin ce développement, afin de garder sa pleine efficacité, ne doit pas se faire indépendamment du contexte pédagogique et administratif. L'unité scientifique, pédagogique et administrative, caractéristique de chacune de nos écoles, doit être préservée. A cet égard, les directeurs des écoles rattachées au ministère des universités ont reçu récemment, de leur ministre de tutelle, les apaisements et les encouragements nécessaires.

Si cet effort est consenti, et si ces conditions sont respectées, alors nous sommes persuadés que la recherche dans les écoles d'ingénieurs pourrait accroître de façon importante et rapide sa contribution au développement technique et scientifique du pays.

(*) Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs électriciens de Grenoble, président de la commission de la recherche de l'assemblée générale des responsables d'établissements et d'écoles publics délivrant le diplôme d'ingénieur (AGREEDI).

(1) *Le Monde* du 3 mars 1978.

Une quasi-exclusivité

Quelque quatre mille cinq cents personnes font de la recherche dans les grandes écoles scientifiques françaises. En 1976, elles disposaient de ressources de l'ordre de 500 millions de francs. Ce n'est pas énorme, surtout si l'on considère que ces effectifs se répartissent entre des situations très différentes, et englobent, par exemple, plusieurs centaines de boursiers ou d'allocataires de recherche, ainsi que de nombreuses personnes, enseignants, par exemple, pour lesquelles la recherche ne représente qu'une partie de l'activité.

C'est tout de même loin d'être négligeable. Tout d'abord, comme le note M. Daniel Bloch, parce que les grandes écoles possèdent, dans un certain nombre de domaines, une quasi-exclusivité : mises à part, bien entendu, certaines recherches effectuées au sein des centres techniques industriels, elles ont quelquefois des positions de quasi-monopole qui rendent leurs efforts essentiels.

Les grandes écoles peuvent être, pour des industriels, de véritables centres de recherches auxquels on confiera des travaux et des études. Cela est parfaitement illustré par le fait que, au moins pour les meilleures des écoles, le financement de la recherche est assuré, dans des proportions parfois importantes (2' %), par des partenaires du secteur privé. Spécialisées, souvent situées dans un tissu industriel favorable (dans certains secteurs, la création d'écoles d'ingénieurs a été suscitée par les besoins locaux ; et c'est quelquefois dans la région même que les « anciens » trouvent du travail, surtout à la sortie des écoles qui ne sont pas les *« plus grandes »*), les grandes écoles trouvent parfois facilement un « *créneau* » de recherches particulièrement adapté à leurs capacités propres comme aux besoins des entreprises.

Une autre fonction importante, que peut, et doit avoir la recherche dans les grandes écoles, prend place dans les préoccupations actuelles du gouvernement ; celui-ci cherche à favoriser l'innovation qui, seule, dit-on, permettra à l'économie française de tenir sa place sur les marchés « porteurs ». Il ne s'agit évidemment pas de demander à tous les responsables techniques d'entreprises d'être eux-mêmes des chercheurs, mais de savoir ce que la recherche et les chercheurs peuvent leur apporter : les grandes écoles pourraient, d'évidence, être des lieux tout à fait privilégiés de cette *« sensibilisation à la recherche »* qui fait cruellement défaut à tant de responsables économiques et politiques.

X. W.

RELIGION

PENDANT LE VOYAGE DU PAPE EN POLOGNE

La frontière avec l'Union soviétique sera fermée aux touristes

De notre envoyé spécial

Varsovie. — A moins d'un mois de l'arrivée du pape à Varsovie, la préparation de la visite pontificale est entrée dans une phase active. Lundi 7 mai, l'épiscopat a annoncé, dans un communiqué repris par l'agence officielle PAP et par certains journaux, le programme définitif du séjour de Jean-Paul II. Dans ses grandes lignes, il est conforme à ce qu'on en savait déjà depuis la visite de Mgr Casaroli dans la capitale polonaise (le Monde du 24 mai). Certains détails sont cependant significatifs.

Ainsi, le texte établit une distinction entre, d'une part, les allocutions et, d'autre part, les homélies que prononcera Jean-Paul II. En neuf jours, du 2 au 10 juin, neuf allocutions sont ins-de cette expression pourrait indiquer que le pape se réserve la possibilité de donner ici ou là à ses propos un caractère qui ne soit pas strictement religieux.

Autre point remarquable : Jean-Paul II célébrera plusieurs messes en plein air, à Varsovie, sur la place de la Victoire, puis à Gniezno, premier siège de la primature, à Czestochowa, lieu du célèbre pèlerinage en l'honneur de la Vierge noire, et à Cracovie, son ancien évêché. Il sera aussi associé à deux événements de la vie catholique nationale : à Czestochowa, il participera à la cent soixante-neuvième conférence plénière de l'épiscopat, et, à Cracovie, il clôturera le synode pastoral du diocèse qu'il avait mis en place en 1972. La durée de ce synode (sept ans) avait été décidée de telle sorte qu'elle coïncide très exactement avec le neuf centième anniversaire de l'assassinat de saint Stanislas, évêque de Cracovie (1072-1079), qui avait osé critiquer la politique et le comportement du roi Baleslas.

Le communiqué de l'épiscopat, dans une brève introduction au programme proprement dit du pape, fait référence à cet arrière-plan historico-politique de son voyage. Après avoir indiqué que ce séjour aura un caractèe religieux, il poursuit : ce voyage « *constitue un pèlerinage dans son pays natal qui a lieu l'année anniversaire de saint Stanislas. L'itinéraire du pèlerinage l'emmènera dans différents lieux saints et sanctifiés par le sang des martyrs, ainsi que dans plusieurs endroits chers à notre peuple* ». Dimanche, une lettre pastorale consacrée à saint Stanislas a été lue dans toutes les églises.

LE CALENDRIER DE LA VISITE

2 JUIN 1979 : Jean-Paul II sera accueilli à 10 heures (heure locale) à l'aéroport militaire de Varsovie par « les représentants des plus hautes autorités de la Pologne populaire ». A 16 heures, le pape célébrera une messe pontificale sur la place de la Victoire. Auparavant, il aura « un entretien avec les autorités polonaises ».

3 JUIN : départ pour Gniezno, jadis une des capitales de la « grande Pologne ».

4 JUIN : le pape se rendra à Czestochowa, sanctuaire de la Vierge noire.

5 JUIN : il y prendra part à la cent soixante-neuvième conférence de l'épiscopat polonais.

6 JUIN : départ pour Cracovie.

7 JUIN : le pape se rendra dans sa ville natale de Wadowice, puis à Auschwitz, ancien camp de concentration nazi.

8 JUIN : Jean-Paul II ira à Nowy-Targ, au sud de Cracovie, où il célébrera une messe et s'adressera aux montagnards. De retour à Cracovie, à 17 heures, il prendra part au synode de l'archidiocèse.

9 JUIN : le pape recevra en audience les invités des épiscopats étrangers venus à Cracovie pour les cérémonies du neuf centième anniversaire de saint Stanislas. Départ de Cracovie pour Rome, à 17 heures, à bord d'un avion spécial des lignes polonaises.

Un souci certain de coopération des autorités civiles

Du côté ecclésiastique, la préparation du voyage du pape relève de la compétence d'un comité de coordination pour la réception de Jean-Paupl II en Pologne. Ce comité est dirigé par Mgr Modzelewski, évêque suffrageant. Du côté gouvernemental, les principaux interlocuteurs de l'Eglise sont M. Kakol, ministre des cultes, M. Kania, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, et M. Czyrek, vice-ministre des affaires étrangères. D'une façon générale, les autorités civiles montrent un souci certain de coopération. Elles n'ont pas accepté, cependant, tous les vœux du pape, tel celui d'aller à Wroclaw, à travers la Silésie. Pour compenser, Jean-Paul II célébrera, à Czestochowa, deux messes, l'une destinée aux fidèles de Basse-Silésie et de la région d'Opole, l'autre aux mineurs de Haute-Silésie et du bassin houiller de Dambrowa.

D'autre part, contrairement à ce qui avait été envisagé, ce n'est pas dans le palais royal récemment reconstruit grâce aux dons des citoyens que le pape rencontrera, le jour de son arrivée, le premier secrétaire du parti, M. Gierek, mais au Belvédère, la résidence du chef de l'Etat.

L'un des problèmes qu'ont à résoudre les autorités chargées de l'organisation du voyage est celui de l'accueil fait aux pèlerins des autres pays communistes, en particulier de Tchécoslovaquie, de Hongrie et d'Allemagne de l'Est. Trois évêques lituaniens ont annoncé leur présence aux différentes cérémonies. Mais la représentation populaire de Lituanie sera sans doute faible : dans les milieux religieux on a acquis la certitude que la frontière avec l'U.R.S.S. sera fermée au trafic touristique pendant toute la durée du séjour du Saint Père en Pologne.

MANUEL LUCBERT.

MÉDECINE

UNE SOUCHE DE GONOCOQUES RÉSISTANT A LA PÉNICILLINE A ÉTÉ ISOLÉE EN FRANCE

Les maladies sexuellement transmissibles constituent un sérieux problème de santé publique dans tous les pays du monde, compte tenu du nombre de sujets contaminés chaque année. Les gonococcies occupent une place importante dans cette pathologie. Jusqu'à ces dernières années, le germe responsable (*Neisseria gonorrhoeae*) était sensible à la pénicilline. Mais, en 1976, simultanément, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne annonçaient la découverte de souches de gonocoques sécréteurs de bêta lactamases devenues ainsi résistantes à la pénicilline. Depuis cette date, une vingtaine de pays, dont la Belgique, la Suède, la Norvège, la Suisse, les Pays-Bas, le Danemark, ont également annoncé la découverte de ces souches sur leur territoire.

Dans le cadre d'un essai thérapeutique des gonococcies aiguës masculines, réalisé par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM, unité 165), le laboratoire de microbiologie de l'hôpital militaire Begin et celui de la clinique Tarnier (service de dermato-vénérologie du C.H.U. Cochin), la première souche française de gonocoques producteurs de bêta lactamases vient d'être isolée dans la région parisienne.

Une lettre du Laboratoire de sérocytologie

Invoquant le droit de réponse, le Laboratoire de sérocytologie, de Lausanne, nous demande de publier la lettre suivante après notre article consacré aux sérocytols (le Monde *du 22 mars 1979*) :

A la suite d'un article paru dans la revue *50 millions de consommateurs*, article auquel était joint une interview du professeur Escande et intitulé « Les escrocs du sérocytol », la quasi-totalité de la presse française a repris à son compte les allégations de cette publication.

Estimant uqe celles-ci portent atteinte à la mémoire du docteur Jean Thomas, comme à l'honneur et à la considération de notre laboratoire, le fils du docteur Thomas et notre société ont décidé d'introduire une procédure devant le tribunal de grande instance de Paris.

Les témoignages émouvants de malades et ceux indignés de très nombreux médecins n'ont pas été sans déterminer notre société à intenter cette action judiciaire, alors que devant l'outrance même des imputations dont il était l'objet notre laboratoire aurait pu être tenté de ne répondre que par le silence.

Faisant confiance à la justice et désireux d'éviter toute polémique inutile, le Laboratoire de sérocytologie S.A. se borne aujourd'hui à préciser les faits suivants :

En 1931, Jean Thomas, docteur en médecine, français, professeur d'anatomo-pathologie et de bactériologie, jetait les premières bases théoriques et cliniques de ce qui allait devenir, beaucoup plus tard, les spécytons, puis dix ans après, les sérocytols.

Les spécytons sont donc la première réalisation pharmaceutique de l'idée de Jean Thomas et ils ont obtenu, après avoir été brevetés, leur premier visa en 1955. Depuis cette date, de nouveaux visas ont été accordés et des améliorations de la technique de fabrication ont été apportées à chaque nouveau produit.

A la même époque, en 1956, le Centre d'étude de la spécificité, appartenant aux associés Robilliart et Thomas, prenait des contacts en Suisse avec le laboratoire Repurol dans le but de fabriquer sous licence les spécytons sous la marque Sérocytol, laquelle devait rester leur propriété.

La politique du laboratoire Robillart, politique de petits pas, consistait à obtenir visa après visa. En revanche, ce qui passionnait Jean Thomas et ce qui fut une cause de séparation des deux associés, était l'élaboration d'une importante palette de sérums tissulaires pouvant donner d'emblée, aux médecins des années 50, souplesse de prescription et efficacité, là où la médecine présentait des hiatus.

Ce vaste dessein a poussé Jean Thomas à créer quatre-vingts spécialités grâce auxquelles leur créateur pensait agir sur des tissus, des organes ou des groupes d'organes synergiques. D'innombrables résultats thérapeutiques obtenus principalement en médecine ambulatoire, notamment dans des affections telles que arthrose, sinusite, cystite, colite, vont depuis trente ans dans le sens de cette hypothèse.

La réalisation intégrale de ce programme de quatre-vingts sérums implique un coût de production très élevé vu le nombre de lots médicamenteux à confectionner, puis à contrôler. On comprend dès lors que le prix des Sérocytol soit nettement majoré par rapport à celui des Spécytons qui, de surcroît, ne sont pas désavantagés par le déséquilibre du change.

Puisque la parenté Spécytons-Sérocytols est bien établie par ce qui précède, pourquoi le laboratoire suisse n'a-t-il pas demandé des visas français ? Simplement parce que leurs créateurs avaient contracté une clause de non-concurrence s'interdisant le dépôt de demande de visas en France pour les Sérocytols et en Suisse pour les Spécytons. Le nombre restreint de Spécytons a incité naturellement les médecins français convaincus par la méthode de Thomas à prescrire les Sérocytols complémentaires. Cette attitude, justifié sur le plan thérapeutique, d'une partie du corps médical français mise ignominieusement aujourd'hui à l'index, explique clairement l'origine de ce que d'aucuns qualifient de « trafic honteux ».

Le laboratoire de Lausanne s'étonne que le professeur Escande, dont il ne conteste pas les compétences médicales, semble s'être basé quasi exclusivement sur un simple guide pratique de sérocytothérapie de Thomas qu'on ne saurait assimiler à un traité d'immunologie pour prétendre : « *Il y a des hommes qui, sous le couvert de science immunologique, entassent les incongruités les plus énormes, pour berner toute une partie de la population qui, souffrant dans sa chair et dans son cœur, attend, espère, réclame le miracle.* »

Comment l'intéressé peut-il s'exprimer ainsi sans avoir procédé, lui-même, à enquête médicale ?

A-t-il, au surplus, connaissance des sommes considérables, et, à dire vrai, disproportionnées avec l'importance de la modeste société qu'est le Laboratoire de sérocytologie S.A., investies pour le développement et la recherche ?

Des expérimentations pharmacologiques effectuées par des laboratoires réputés et extérieurs, en collaboration avec sa propre équipe de biologistes, ont mis en évidence des effets statistiquement significatifs. Une recherche bibliographique étendue, notamment sur des travaux faits par des savants français, souligne l'intérêt des sérums anti-tissulaires dont certaines applications confirment les résultats thérapeutiques des médecins qui appliquent la méthode de Thomas.

L'hypothèse de Jean Thomas, émise en 1931, était un outil de travail qui lui a permis de soigner des milliers de malades à l'aide d'une gamme très étendue de médicaments que ses successeurs passent au crible des techniques immunologiques modernes en vue d'adapter la sérocytothérapie de Thomas aux exigences actuelles.

Laboratoire de sérocytologie S.A.
Président : P. Thomas
Directeur commercial : J.-E. Schenk

SCIENCES

● ***M. Akel Winn-Nielsen**, de nationalité danoise, a été élu, le 8 mai, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.)* par le huitième congrès météorologique réuni actuellement à Genève. Il remplace M. David Arthur Davies qui avait posé une fois encore sa candidature à ce poste qu'il occupait depuis vingt-quatre ans.

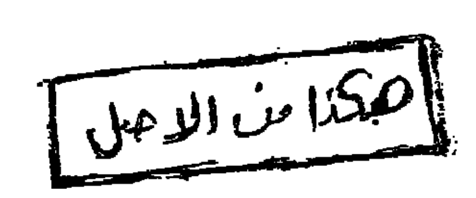
[M. Winn-Nielsen est âgé de cinquante-quatre ans. Il est le directeur du Centre européen de précision à moyen terme qui est installé à Reading (Grande-Bretagne), et qui sera inauguré le 15 juin prochain.]

ARCHÉOLOGIE

DE NOUVEAUX FRAGMENTS DE LA MURAILLE DE BABYLONE ONT ÉTÉ MIS AU JOUR

Deux fragments de la muraille construite autour de Babylone par le roi Nabuchodonosor II, viennent d'être mis au jour. Il ne s'agit pas de vestiges du troisième millénaire avant notre ère, puisque Nabuchodonosor II — celui qui prit Jérusalem, et en déporta les habitants — a régné de 605 à 562 avant Jésus-Christ.

Cette découverte n'est cependant pas dénuée d'intérêt, mais de nombreux vestiges de la ville de Nabuchodonosor II sont connus depuis longtemps notamment des restes du mur d'enceinte dont la porte d'Ishtar, du palais d'été, du grand palais intra-muros, du grand temple dédié au dieu Marduk. Comme nous l'a précisé M. Pierre Amiet, conservateur en chef du département des antiquités orientales du musée du Louvre, ce temple était dominé par la célèbre « tour de Babel » dont la base (91 mètres de côté) est connue depuis des fouilles allemandes antérieures à la première guerre mondiale et dont la hauteur (91 mètres aussi) figure sur une tablette actuellement au musée du Louvre.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

OUVERTURE DU XXXIIe FESTIVAL DE CANNES

Dans les coulisses du cinéma français

EST-CE bien le moment de jouer les rabat-joie, de tuer les illusions ? D'oublier la scène quand elle brille de mille feux pour aller fouiner du côté des coulisses, tout cela pour parler de crise ? A quoi bon réciter des litanies de chiffres inquiétants, écouter les querelles intestines et raconter les polémiques, répéter en fin de compte que le cinéma est bien malade quand son image triomphe le temps d'un festival ?

Le moment au contraire nous a paru propice. Quitte à parler de cinéma, à l'honorer, à le fêter, autant essayer d'en savoir davantage et d'en dire plus. Et pour cela d'aller faire la lumière sur les ombres au tableau.

Tout au long du festival, et à partir du lundi 14 mai, « le Monde » accompagnera ces comptes rendus habituels d'une longue enquête sur l'économie du cinéma, ses rouages et ses difficultés. Notre ambition s'est limitée au cinéma français, en éclairant toutefois son étude d'exemples étrangers — anglais, allemands, italiens ou américains — dans les différents domaines de la production, de l'exploitation ou des rapports, souvent plus que conflictuels, entre grand et petit écran.

∴

C'est donc un essai d'autopsie que nous entreprenons, l'autopsie d'une crise qui, d'évidence, ne date pas d'hier, et qu'aucun remède miracle ne semble devoir conjurer de sitôt. C'est l'histoire simple d'un cinéma qui a vu en même temps son public décupler et déserter ses salles. L'histoire de producteurs contraints de jongler avec des millions quand, bien souvent, ils n'ont pas le moindre sou. L'histoire de distributeurs que les mêmes jongleries ont conduits tout droit à la faillite. L'histoire d'exploitants dont les rivalités s'aiguisent.

Autant d'histoires que les professionnels connaissent et ressassent... mais que le public ignore. Nous avons enquêté, écouté les voix discordantes du petit monde du cinéma où les accusés des uns se font procureurs des autres, et cherché à comprendre comment l'Etat, vers lequel tous — pour une fois unanimes — se retournent et plaident, parvient (ou ne parvient pas) à arbitrer.

Au fil de l'enquête nous avons trouvé un rapport, encore très confidentiel, qui lève un coin du voile pudique derrière lequel le cinéma et ses professionnels règlent parfois de curieux comptes, proclamant haut et fort les mille et un mérites d'une saine concurrence... pour aussitôt s'en prémunir. De ce rapport et de ses suites, actualité qui agite le milieu et alimente ses conversations, nous rendrons compte aussi.

∴

Plonger dans les coulisses alors même que l'écran devient roi ? Que le cinéma-janus, art et industrie, se montre, l'espace d'une quinzaine sous son meilleur profil ? Est-ce donc si malséant ? Le cinéma français n'a pas vu un de ses films gagner la Palme d'or depuis 1966. Anémie de ses talents ou crise de ses structures ? Un très curieux rapport, rédigé voilà deux ans, sous l'autorité des pouvoirs publics et le parrainage de toute la profession avait paru conclure : « Si l'art cinématographique faiblit, disait-il, c'est que, quelque part, l'économie cinématographique défaille ». L'écran, c'est aussi le reflet des coulisses. Reste à les éclairer.

DOMINIQUE POUCHIN.

Milos Forman parle de « Hair »

La fête de Hair *ouvre le trente-deuxième Festival de Cannes, le 10 mai. Le Tchèque Milos Forman poursuit sa carrière à Hollywood et, après* Taking Off, Vol au-dessus d'un nid de coucou, *réalise sa première comédie musicale. Dix ans se sont écoulés depuis le triomphe de l'œuvre de Gerome Ragni et James Rado, de la musique écrite par Galt Mac Dermot.* Hair, *aujourd'hui, paraît loin, mais pour Milos Forman, son message de révolte, d'amour et de paix, garde son éclat.*

« *HAIR* n'est pas démodé, *dit Milos Forman*, et la nostalgie de cette époque, on ne l'aura pas avant que les agents de Madison Avenue coupent leurs cheveux court.

» Ce que montre *Hair* existe toujours : le monde impose certaines règles, certain style de vie aux enfants. Quand ils commencent à réfléchir, ils luttent pour la liberté, pour être eux-mêmes et dire ce qu'ils veulent, s'habiller, se coiffer comme ils veulent. C'est comme ça dans les années 70, comme dans les années 60, comme en 50 ou en 40.

» On a toujours demandé aux jeunes de se discipliner pour devenir soldats et marcher dans ces mêmes pas, gauche-droite : c'est un destin contre lequel ils se révoltent, surtout s'ils refusent la guerre qu'on leur fait faire. Le Vietnam, dans *Hair*, n'est pas important ; il s'agit de l'esprit militaire et de la guerre en général, qui provoque les sentiments extrêmes : la cruauté, la force brutale, d'un côté, le désir d'amour et d'être aimé de l'autre. Une guerre est finie, d'autres ont commencé : je sais déjà que mon film ne sera pas montré en Amérique du Sud, ni en Asie. *Peace and love*, on peut encore le dire aujourd'hui.

» Mais cela ne m'intéresse pas, de parler social ou politique. *Hair*, pour moi, représente d'abord cette musique dont je suis tombé amoureux, triste et joyeuse, dramatique et tendre, avec les belles voix et le mouvement des corps. »

— *Pourquoi le film est-il si édulcoré par rapport à la pièce, qui était volontairement scandaleuse ?*

— Les chansons du film sont les mêmes. Mais j'ai écarté ce qui était à la mode au moment de la pièce — la nudité, les mots grossiers, tellement choquants, et qui ne choquent plus personne — pour parler de sentiments quotidiens avec un langage quotidien. Pour moi c'est universel, le dilemme existe dans chaque jeune homme : le dilemme de la loyauté envers la société et envers l'individu, celui de la discipline et de l'amitié.

» Dans la vie, j'aime ça, que les jeunes se révoltent, et qu'ils se révoltent sans provoquer la revanche. Quand Berger se met à danser sur la table, pendant la réception, il ne saccage rien. Il révèle l'hypocrisie de l'*establishment* de manière bien plus forte que s'il avait tout cassé. Si quelqu'un me dit la vérité, si c'est contre moi, mais sans m'insulter ni me gifler, ça me touche. Naturellement, la jeunesse est très violente, très vulgaire, mais elle est aussi très noble, mieux éduquée qu'un diplomate bien éduqué, pourquoi oublier ça ?

— *N'avez-vous pas le sentiment que la génération de* Hair *a perdu, qu'elle n'a fait qu'accentuer les divisions, classe moyenne contre « marginaux », jeunes contre vieux ?*

— Ils ont gagné beaucoup ; regardez combien de barrières ils ont abattues, sexuelles, raciales, philosophiques, dans les années 60.

» Pour moi, la loi naturelle la plus importante, c'est celle de la balance. Si vous avez des tendances de plus en plus à droite, vous provoquez des tendances de plus en plus à gauche. Si vous dérangez la balance, la société tombe tragiquement, ou à gauche ou à droite, en avant ou en arrière. Mais montrer les disproportions, honnêtement, entre les jeunes qui refusent le *statu quo* et les gens d'âge moyen, qui luttent pour le maintenir, cela peut aider à guérir. La tension existe, il ne faut pas l'ignorer, mais ce n'est pas un motif de guerre ou de tragédie. Même les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont compris, ils travaillent à la détente. Il faut y travailler partout où il y a un *gap* : entre hommes et femmes, hétérosexuels et homosexuels, Blancs et Noirs. Sinon on va finir par se tuer, se faire mal et pas seulement en se servant des armes.

» En 1968, j'ai vu la même chose en Amérique, à Prague, à Paris, en Italie. Le monde était divisé tout en poursuivant le même but : la paix. Une partie voulait la paix par la victoire, une autre par la défaite. Une partie voulait la paix par la négociation honorable, une autre par la négociation pas honorable, mais tout le monde voulait la même chose. Est venu le mouvement des jeunes qui disaient : on va essayer, essayer de répondre au conflit par des émotions positives, par la compréhension. Ils étaient naïfs et très sages, pas sages intellectuellement, ils étaient peut-être bêtes, mais l'instinct était juste.

» Ils ont vécu la loi des contradictions, qu'avec la distance on peut voir plus librement. On a tous des morceaux noirs dans l'âme, dans le cœur, et d'autres très blancs, ou rouges (ou verts). On a été obligés de prendre position quand même, ou pour ou contre. Les personnages de *Hair* ont leurs contradictions (mais ils ont choisi). Berger est irresponsable, il manipule les gens. Claude accepte ce que la société lui demande, il va comme un cheval, dans l'armée dans la guerre. Je n'ai pas voulu les juger, mais montrer avec le plaisir de l'humour, qui suggère qu'on peut résoudre les contradictions d'une façon noble, civilisée.

— *Comment avez-vous procédé pour l'adaptation de la pièce ?*

— Quand nous avons montré la première version du scénario aux auteurs, ils étaient très nerveux. Ils avaient vécu avec chaque mot de la pièce pendant dix ans, leur en changer un, c'était comme leur couper un doigt. On a fait une réunion avec eux, les producteurs, les agents, les avocats, tout le monde. J'ai expliqué qu'il n'y avait que deux solutions honnêtes : filmer le show, pour faire une sorte de documentaire sur la pièce, ou me laisser filmer ma propre vision. Si on faisait un compromis, on aboutissait à un produit bâtard. Les auteurs ont compris, ils m'ont dit : « *Vas-y, fais ce que tu veux.* »

» Il fallait créer une histoire : le film en a besoin plus que le théâtre où le spectateur est assis devant la scène entière, remplie constamment avec des danseurs, des chanteurs. Tôt ou tard, le film doit se concentrer sur le visage des acteurs, sur les caractères, sur les relations entre eux, dans lesquelles il faut entrer avec la caméra. J'aime de plus en plus une bonne histoire, une histoire forte, où je m'engage auprès des personnages, et leurs conflits me provoquent, m'obligent à deviner ce qui pourrait se passer. A part ça, j'admets tous les styles, tous les trucs, toutes les techniques, tout sauf les films ennuyeux.

» Le théâtre est plus libre que le cinéma, parce qu'il y a une convention entre l'auteur et le public, il est admis que tout est stylisé. La photo, au contraire, exige que l'arbre soit vrai, que le mur soit un vrai mur. Donc les personnages du film devaient être proches de la réalité. Par exemple, les visions qu'on a sous l'influence de la drogue, il y avait mille façons de les représenter. On pouvait utiliser des couleurs psychédéliques, comme il y a dix ans, mais il se trouve que moi, dans mes hallucinations, je mélange ma propre réalité, ce que j'ai vu, ce que j'ai vécu. Dans le film, le rêve de Claude est ainsi fait de son amour pour une fille, et de ce que lui a dit une autre fille. Son rêve, pour moi, est plus proche de la réalité hallucinatoire que la vision psychédélique, qui est théâtrale. Cette scène, qui fait penser aux vieilles comédies musicales, c'est *Busby Berkeley* et ces films qui, eux-mêmes, font partie de la réalité des jeunes américains.

» Dans mon travail, je n'ai pas établi de hiérarchie, à chaque morceau il faut donner cent pour cent d'énergie, à chaque plan, à chaque scène, mais la musique me guidait toujours. Elle dit très exactement s'il s'agit de joie, de peur, de nervosité, de calme ou de fantaisie. La musique est un dictateur, surtout quand musique et paroles se marient bien, travaillent vraiment ensemble.

» Pour moi, la chanson *Where do I go*, c'est tellement beau : Claude, en allant au bureau de recrutement, se pose les questions de base : « Pourquoi je vis, pourquoi je meurs, qu'on me réponde, où vais-je ? », et c'est très concret, personnel, vécu. Tellement concret que je pouvais me permettre d'être 10 centimètres au-dessus de la réalité et montrer comment la foule des gens qui courent chaque matin et qui courent chaque soir se posent aussi les questions fondamentales. En revanche, les scènes de l'armée sont très terre à terre, parce que le soldat qui a peur de la mort a besoin de la terre. Quand dans le rang puis dans le cimetière ils se mettent à chanter *Let the sun shine in*, je ne sais pas pourquoi, mais c'est important.

» Une comédie musicale, c'est plus difficile qu'un autre film, il faut collaborer avec beaucoup plus d'« ego » que normalement. D'habitude, il y a le metteur en scène, le producteur, l'acteur. Ici, il y avait en plus le chorégraphe, les chanteurs, les danseurs. Quand je dis « ego », ce n'est pas péjoratif. Je ne veux pas travailler avec des gens qui n'ont pas d'ego. Les plus dangereux sont ceux qui prétendent que tout ce que vous dites est génial. Si vous jouez au ping-pong, il faut que la main de l'adversaire soit au moins aussi dure que la vôtre. J'accepte de perdre contre quelqu'un qui lutte, ce que je déteste, c'est gagner avec quelqu'un qui ne lutte pas. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

Georges Sadoul au fil des films de son pays

SUR la couverture noire et jaune de ce livre de la collection « 10/18 » une image de la Règle du jeu *: Carette (Marceau, le braconnier devenu domestique), la cigarette aux lèvres, refait le nœud papillon de Dalio (le marquis de la Cheyneset).*

Ainsi se présente Chroniques du cinéma français, *de Georges Sadoul, choix de textes qui furent publiés dans* Regards *et* Commune, *de 1936 à 1939, dans* Confluence *en 1943 et dans* les Lettres françaises, *de 1945 à 1967. Georges Sadoul, historien, était aussi journaliste. Il ne s'agit pas d'une histoire du cinéma français, mais d'impressions, de réflexions, sur des films français que Sadoul a aimés, défendus, à certains moments.*

Le livre est un « livre de poche », c'est-à-dire qu'on peut le glisser dans sa poche et l'en tirer dès qu'on a un peu de temps inoccupé et qu'on ne veut, pourtant, pas perdre : chez le coiffeur, dans le salon d'attente du dentiste, dans le métro, par exemple. Le métro, pour qui l'utilise exclusivement comme moyen de transport, est un endroit où l'on peut lire énormément. La semaine dernière, à cause du Sadoul, j'ai raté, deux fois, une station à laquelle je devais descendre et je me suis retrouvé sans savoir comment en haut d'un escalier roulant, plongé que j'étais dans ce paragraphe d'une chronique de Cléo de 5 à 7 *: « Tout est dans tout, une goutte de rosée peut refléter tout l'univers, comme aimaient le répéter Eisenstein et Dovjenko. Quatre-vingt-dix minutes de la vie d'une Parisienne peuvent contenir l'angoisse et les préoccupations d'une nation, la France, quand bien même son univers ne serait pour les esprits superficiels qu'un petit monde de fleuristes et de couturières, de paroliers et d'entretreneurs. »*

∴

Ces textes, on aimerait, en fait, les lire à haute voix à ses amis, pour leur faire entendre des phrases comme celles-là, qui chantent et décrivent des films avec une sensibilité qui me paraît être, ici, un secret révélé. De Georges Sadoul, historien et critique, on dit généralement, faute de l'avoir bien lu, qu'il fut de parti pris politique, pour avoir posé sur le cinéma la grille inconditionnelle de l'idéologie marxiste.

S'il fut bien de parti pris, à une certaine époque, en défendant systématiquement les films soviétiques du « réalisme socialiste » stalinien et en démolissant non moins systématiquement la plupart des productions hollywoodiennes, ce ne furent jamais qu'erreurs passagères, et bien d'autres que Georges Sadoul, de gauche ou de droite, ont sacrifié aux caprices des modes ou aux positions idéologiques partisanes. Or, dans ces pages consacrées au cinéma français, il y a bien autre chose : le lien profond, affectif, d'un homme à l'histoire et à la culture de son pays, une conception humaniste d'un cinéma national lié à la réalité, aux mouvements historiques et sociaux qui dépasse bien les théories et l'engagement politique. Il y a là le même rapport à une France vivante, réelle, aimée même en ses pires moments que dans l'admirable Journal de guerre 1939-1940, *publié en 1977.*

Ainsi, du Jean Renoir d'avant-guerre à la « nouvelle vague », Sadoul a-t-il cherché, et décèle-t-il tout à la fois ce qui correspondait à l'« air du temps » et au mouvement continuel d'une « avant-garde » de l'écriture cinématographique. On sera surpris de découvrir qu'il avait tout de suite vu en Marcel Pagnol un vrai cinéaste, allant contre les jugements et les mépris de l'époque sur le « théâtre filmé ». Son analyse de la Règle du jeu, *à la sortie du film, est d'une lucidité étonnante. Et, dans ses chroniques sur Jean Grémillon, l'importance attachée à* Lumière d'été *est d'une intuition rare.*

∴

De toute façon, il faut lire ces chroniques à la suite et non au hasard, car elles se complètent et s'enrichissent l'une par l'autre, au fil des années. Un film, pour Sadoul, n'était pas un objet en soi, qu'on tourne et qu'on retourne. C'était une œuvre, pas forcément parfaite, mais toujours reliée à un contexte, amenant des associations d'idées, des souvenirs de lecture, d'un tableau, d'une partition musicale, éveillant des émotions personnelles, et, de temps à autre, cet esprit poétique, cet appel à l'imaginaire et à l'humour que Sadoul avait gardé de son compagnonnage de jeunesse avec le surréalisme. S'il commence par dire de Muriel *que c'est un film difficile, il a une façon d'y plonger son lecteur qui le rend parfaitement clair.*

Attentif à Godard, Georges Sadoul ne l'a pas suivi pour « être dans le coup » à un tournant de l'histoire du cinéma français où les critiques en place commençaient à se demander comment écrire autrement pour ne pas être dépassés par la jeunesse. Sur les films de Godard, il a écrit tout ce qu'il sentait en eux de relation à la réalité contemporaine. Rapprochant Pierrot-le-fou *de la* Mise à mort *d'Aragon, il en dévoilait toute la métaphore. Georges Sadoul, chroniqueur, a eu une qualité essentielle : il est resté toujours « dans la vie ».*

Même si on ne partage pas toutes ses opinions, on a envie de revoir tous les films français traités dans ce livre parce qu'il les a gardés vivants, tout chauds de sa propre chaleur, de ces moments où il écrivait non pas dans une tour d'ivoire, mais avec le monde réel sous ses yeux, dans sa chair et dans son cœur.

JACQUES SICLIER.

★ « Chroniques du cinéma français », de Georges Sadoul : Union générale d'éditions. Coll. « 10/18 », 416 pages.

Le XXXIIe Festival de Cannes

La caméra du montreur d'ombres

Entretien avec Bruno Nuytten

ANCIEN assistant de Ghislain Cloquet et Ricardo Aranovich, Bruno Nuytten, trente-trois ans, a été directeur de la photo de plusieurs films de Marguerite Duras *(India Song, le Camion)*, d'André Téchiné *(Souvenirs d'en France, Barocco)*, de Benoît Jacquot *(l'Assassin musicien)*, de Claude Miller), *la Meilleure Façon de marcher)*, de Gérard Zingg *(La nuit, tous les chats sont gris)*, d'Alain Fleischer *(Zoo zéro)*. Après avoir tourné, l'été dernier, dans le nord de l'Angleterre, *les Sœurs Brontë*, il a tourné, à Paris, *American French Postcard*. Il est actuellement aux Etats-Unis, où il dirige la photographie du nouveau film de Bob Raffelson avec Robert Redford.

« *Penser faire du cinéma*, dit Bruno Nuytten, *c'est d'abord être un spectateur plus attiré que les autres par les mythes qu'il transporte. Faire le choix de la part technique, c'est avouer une fascination plus précise pour la caméra en tant que fétiche, instrument sourd et muet qui garde des secrets invisibles jusqu'au laboratoire, et pour l'homme-caméra à qui la manipulation de l'instrument donne l'allure d'un aventurier.*

» *Passé le cap de cette imagerie naïve apparaît un personnage moins public, le directeur-photo : l'homme-lumière, le type qui refait le jour et la nuit avec l'électricité. Du bain utérin nous sommes projetés dans un bain de lumière, naturelle ou artificielle.*

» *L'obscurité nous effraie : c'est le monde de l'imaginaire. Les sources de lumière au cœur de l'obscurité sont plus effrayantes encore (incendies, feux d'artifice, orages, ombres des caves et des greniers). Le monde de l'enfance appartient à une série de ces chocs qui sont confusément ancrés dans la mémoire.*

» *Depuis que je fais le métier de directeur-photo, je cherche à me défaire de terreurs d'enfant : la peur du noir, l'étouffement, la claustrophobie. Qu'est-ce qui impressionne la rétine dès l'enfance ? Le soleil, le clair de lune (c'est une réflexion du soleil), la flamme et l'électricité. L'homme s'est emparé du feu pour se protéger des animaux, donc du danger, et cette source lumineuse vacillante, ce jeu mobile d'ombre et de lumière a provoqué chez lui d'autres terreurs, de l'ordre du fantasme.*

» *La pyramide des Egyptiens est une espèce d'immense chambre noire qui, par sa masse, protège le corps de la lumière solaire. Les pyramides ont la forme des premiers appareils photo, à la seule différence qu'il n'y a pas d'objectif au sommet. Le corps embaumé prend la place de la plaque sensible.*

» *Il faut aussi noter, dans le passé, un accident photographique : Pompéi. La lave a figé la cité et les corps dans un cliché instantané en relief.*

» *Les pionniers du cinéma se sont servis de la lumière naturelle (le soleil restera le plus puissant de tous nos projecteurs), afin d'impressionner les supports sensibles de l'époque. Les frères Lumière n'ont jamais travaillé que dans des situations extérieures, ou dans des reconstitutions d'intérieurs en extérieur. Méliès et tous les pionniers du cinéma américain n'ont joué qu'avec la lumière naturelle. Ils avaient des studios de photographe perfectionnés qui pouvaient tourner sur un axe en fonction de l'incidence solaire. Vu la situation géographique de la Californie, les Américains avaient un grand avantage sur les Européens : ils pouvaient donner de plus longs rendez-vous à la lumière solaire.*

Un jeu de construction

» *Les premiers véritables inventeurs de la lumière au cinéma sont les Allemands : ils sont les premiers à avoir cherché à reconstituer des impressions de lumière dans un esprit photographique, beaucoup plus soigné sur les ambiances, les ombres et le contraste. Cela tient à un hasard géographique, et peut-être à une volonté expressionniste. Quand les systèmes de production se sont mis en place, il fut nécessaire de trouver un remède à l'absence de soleil ou à ses caprices, en commençant à utiliser la lumière artificielle. Et c'est là que des Européens ont commencé à enfermer le cinéma dans de grosses boîtes, de façon à recréer des ambiances qu'ils n'avaient pas dans leur pays. L'opérateur est devenu un magicien.*

» *Le cinéma est vraiment un jeu de construction. Après avoir enfermé la caméra dans une grande boîte qui était le studio, avec le parlant on l'a enfermée dans une autre boîte pour l'insonoriser. Dans toute l'époque hollywoodienne, et dans la grande époque de Berlin, le studio est devenu le lieu du rêve, de la terreur, du fantasme. Et ça a donné sa vraie dimension au cinéma : fasciner. Cette époque reste inoubliable.*

» *Les Américains ont voulu refaire du naturel dans le studio. Et les opérateurs ont commencé à refaire de la lumière dite naturelle, mais à l'intérieur du studio. Actuellement, on constate chez les Européens, qui sont les plus dépourvus de moyens, des préoccupations inverses, notamment chez les jeunes auteurs. Je pense à Téchiné, à Jacquot, à Duras, à Fleischer, à Zingg... A mon sens, le spectateur (ticket-fauteuil) a besoin d'être déplacé de son univers quotidien. Et ce qui me préoccupe le plus, maintenant, c'est d'arriver à rendre compatibles le principe de l'antinaturel et les modes de production actuelles en France. Il y a là un vrai travail de recréation d'impressions lumineuses, un travail sur le décor naturel pour le dénaturer.*

» *Le soleil est pour nous un ennemi juré, et c'est un père indiscutable. Contrairement à la photographie, le cinéma doit d'abord être pensé dans l'esprit d'une continuité, et les irrégularités de la lumière extérieure sont l'enfer des opérateurs. Les gens qui fabriquent le cinéma forment alors une espèce d'armée décidée à combattre l'astre tyrannique. Les armes sont l'électricité, les réflecteurs, les tulles et les toiles dressées en chapiteau. Les ouvriers de cinéma sont solidaires de la caméra, qui garde secrètement le visible jusqu'au laboratoire. Ça mobilise et ça met dans un état de suspense permanent jusqu'à la projection des rushes. C'est dans cette hypertension autour de l'image latente qu'il peut se produire quelque chose ou pas.*

» *Quand on me demande comment je pratique mon métier, je ne peux pas dire que j'ai inventé quoi que ce soit. Je me suis appuyé sur des impressions très simples et très précises que j'essaie de restituer. Le drame est d'être toujours limité soit par le sujet, soit par des données de production, qui rendent impraticables certains effets de lumière. Je pense de plus en plus aux effets spéciaux. Ces préoccupations excluent d'emblée certains films. Faire passer le cinéma pour la réalité, c'est duper. Il n'y a pas plus antinaturel que le cinéma, alors que toute une école actuelle joue la carte du vécu et de la spontanéité, qui sont autant de supercheries.*

» *Le cinéma déplace toujours des situations dans le temps et dans l'espace. Même s'il utilise le réel, il le voile ou il le viole : c'est tout le jeu de l'espace-off et de l'espace-in.*

» *Mon plaisir est sur un plateau, de préférence la nuit, ou en studio. La nuit, tout nous appartient : c'est là où l'opérateur peut se croire un petit dieu, enfin le fils de son père, et où il peut lui régler son compte. Il ne faut jamais oublier qu'on n'est qu'un opérateur, on n'est pas le soleil.* »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

La passion du frère Brontë

CHARLOTTE, Emily et Anne Brontë, filles d'un pasteur anglican du Yorkshire, publièrent, en 1846, et à compte d'auteur, sous les pseudonymes masculins de Currer, Ellis et Acton Bell, un recueil de poèmes qui n'eut aucun succès. Sans se décourager, elles tenteront alors de faire éditer les romans des « frères Bell ». *Le Professeur*, de Currer, fut partout refusé. *Les Hauts de Hurlevent*, d'Ellis, et *Agnes Grey*, d'Acton, furent acceptés mais, lorsqu'ils parurent, à la fin de 1847, ils firent beaucoup moins de bruit que *Jane Eyre*, le second roman de Currer, qui avait finalement retenu l'attention de la maison d'édition Smith, Elder et Cie de Londres et était sorti des presses le 16 octobre.

Jane Eyre rendit si vite célèbre Currer Bell, cet inconnu, que Newby, éditeur des *Hauts de Hurlevent* et *Agnes Grey* (tirés, chacun, à deux cent cinquante exemplaires), fit, pour les vendre, courir le bruit que c'étaient les œuvres de jeunesse du nouvel écrivain à la mode. L'identité réelle des « frères Bell » fut révélée en 1848. Mais Emily mourut cette année-là, à trente ans, Anne, l'année suivante, à vingt-neuf ans. Charlotte, la seule qui ait pu profiter du succès littéraire, mourut, en 1855, à trente-neuf ans, un an après son mariage avec Arthur Bell Nicholls, qui avait été vicaire de son père. Le révérend Brontë, veuf depuis 1821 et qui avait perdu, dans les premières années de son mariage, deux autres filles (les aînées) en bas âge, puis son fils unique, Patrick Branwell, en 1848, survécut, lui, jusqu'en 1861.

L'existence brève des sœurs Brontë, qui projetèrent dans leurs livres des expériences plus imaginées que vécues, des désirs refoulés et un prodigieux délire romantique, n'a pas fini de fasciner, malgré toute les études, les travaux et les exégèses auxquels elle a donné lieu depuis un siècle. En 1946, *Devotion (la Vie passionnée des sœurs Brontë)*, film hollywoodien de Curtis Bernhardt, avec Olivia de Havilland (Charlotte), Ida Lupino (Emily) et Nancy Coleman (Anne), donna une vision historiquement fausse mais idéalement romanesque de ces héroïnes insolites des landes de Haworth.

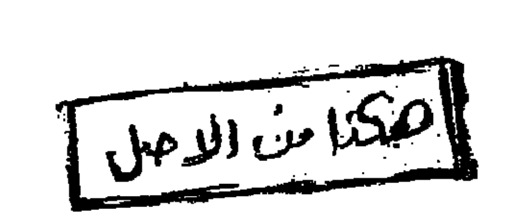
Le film d'André Téchiné, intitulé *les Sœurs Brontë*, avait une tout autre ambition : faire apparaître, à travers une réalité historique et familiale, les raisons d'une triple vocation littéraire totalement à contre-courant de son époque et d'autant plus étonnante qu'elle fut, consciemment ou non, un défit à ce qu'était alors, en Angleterre, le rôle des femmes issues d'un tel milieu.

Le label Gaumont

Le scénario d'André Téchiné et Pascal Bonitzer (avec la participation de Jean Gruault), nouvelle mouture d'un projet d'abord conçu avec Marilyn Goldin, coauteur de *Souvenirs d'en France* et de *Barocco*, s'est organisé à partir de Patrick Branwell-Brontë, le « mouton noir » de cette famille constamment marquée par la maladie et la mort, le raté intégral, le maudit, perdu d'alcool et d'opium à trente et un ans, et qui fut, en fait, le « révélateur » de ces étranges créatures. S'il s'essaya en vain à la poésie, à la littérature, à la peinture, et même aux métiers de chef de gare et de précepteur, c'est Branwell qui, dès l'enfance, communiqua à ses sœurs, dans les chambres closes de Haworth où l'on noircissait des pages en chuchotant, ce démon de l'écriture auquel elles furent livrées.

Si l'on se réfère à l'œuvre cinématographique d'André Téchiné : *Paulina s'en va*, *Souvenirs d'en France* et *Barocco*, il est bien évident que ce film sur les Brontë ne pouvait être qu'un film sur la « passion » (au sens de souffrance, d'itinéraire tragique) d'un artiste manqué, d'un être qui subit à la fois une fatalité sociale et la fatalité de ses névroses, mais qui se réalisa en ses sœurs, vierges puritaines intérieurement transformées par son imagination, sa masculinité d'ange déchu.

Or le film tel qu'il se présente aujourd'hui relève plutôt d'un genre, la biographie à costumes et à grand spectacle, que d'une conception d'auteur qui jusqu'ici remettait en question les structures et le langage du récit cinématographique. On ne reprochera pas à un jeune cinéaste



Le XXXII[e] Festival de Cannes

selon André Téchiné

en pleine ascension d'avoir saisi l'occasion de travailler avec de gros moyens matériels, avec le support d'une production et d'une distribution qui peuvent faire la pluie et le beau temps dans le cinéma français. Mais, revers de la médaille, Téchiné n'a pu échapper au piège du prestige artistique, culturel et commercial, tel qu'on l'entend chez Gaumont sous l'égide de M. Daniel Toscan du Plantier.

Les Sœurs Brontë est donc un film romanesque, historique, « de qualité », porté par un budget impressionnant, de belles images signées Bruno Nuytten et la renommée de nos trois jeunes « stars » : Marie-France Pisier, Isabelle Adjani et Isabelle Huppert. Mais le scénario contredit cette conception du prestige puisque Branwell reste le personnage dominant, le véritable sujet d'une œuvre qui tendrait plutôt vers l'intimisme hallucinatoire et les troublantes relations affectives que vers le « romantisme » illustré d'une production visant sans vergogne le marché international.

L'attrait esthétique de chaque plan admirablement modelé par les éclairages ne masque pas les faiblesses de construction d'un récit où, vaille que vaille, les vedettes féminines sont amenées tour à tour à prendre une importance que ne leur accorde pas réellement la mise en scène. Téchiné a réduit la durée du film, qui dépassait trois heures, à une heure cinquante-cinq minutes. C'est sans doute aux dépens du rythme, de l'organisation de son écriture.

Le fantôme d'Adèle H.

Le personnage de la tante, joué par Alice Sapritch, a pratiquement disparu, on ne comprend pas très bien les rapports de Branwell avec le sculpteur Leyland, joué par Jean Sorel, et, ce qui est plus grave, la vocation littéraire des trois sœurs apparaît comme une manie du hasard, qui aurait pu être aussi bien la broderie au tambour, la dentelle au petit point ou la peinture sur éventail.

On admire ici ou là la mise en scène d'une séquence, mais il manque au film une cohésion interne, un lien poursuivi jusqu'au-delà de la mort entre Branwell et ses sœurs. Isabelle Adjani (Emily) a l'air ici du fantôme d'Adèle Hugo, égarée dans le Yorkshire. Isabelle Huppert (Anne) est totalement insignifiante et si Marie-France Pisier s'en tire mieux que les autres, c'est que Charlotte a vécu plus d'événements que ses cadettes. Dans les magnifiques scènes finales de l'Opéra, Marie-France Pisier, insecte brun effarouché par l'éclat des torches et des dorures, l'apparat d'une réception de gloire, devient même, un moment, l'incarnation du rêve de Branwell.

En définitive, ce qui est réussi et purement « téchinien » dans ce film de prestige Gaumont (qui, depuis sa candidature au Festival de Cannes, a fait l'objet, bien avant même la décision de la commission de sélection, d'une campagne triomphaliste irritante), c'est l'histoire de Branwell glissant à la névrose et sa liaison malheureuse avec Lydia Robinson, cette femme mariée, plus âgée que lui, mère de son élève. Il y a là une frénésie, une perturbation émotionnelle, un rapport douloureux qui semblent jaillir des pages des *Hauts de Hurlevent* ou de *Jane Eyre* jusqu'à l'agonie du jeune homme détruit.

Si, physiquement, Pascal Greggory ne ressemble pas au vrai Branwell (petit, roux, porteur de lunettes), il est bien le romantique exacerbé qui jeta le trouble dans sa famille, le génie de l'autodestruction voué à l'échec ; et la « beauté du diable » du comédien, exaltée par la caméra, crée un personnage qui dépasse un simple travail d'acteur. Hélène Surgère (dont on parle beaucoup en ce moment et dont on n'a pas fini de parler) pulvérise, en Lydia Robinson ravagée et ravageuse, tout le « star system » féminin sur lequel repose, à tort, *les Sœurs Brontë*. On ne peut mésestimer, dans la compétition de Cannes, la séduction formelle du film. Mais ce n'est pas un événement du cinéma français. On souhaite qu'André Téchiné ne paie pas, injustement, les frais du malentendu.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Les trois grands

EBRANLÉ un moment dans ses fondements par la contestation généralisée de 1968, le Festival international du film de Cannes a pris un nouveau départ en 1969. Au fil des ans, les sections parallèles, non compétitives, se sont multipliées, le Festival y a un peu perdu de son charme provincial pour devenir le lieu de rendez-vous du cinéma mondial, mobilisant pendant quinze jours sur la Croisette un mini-Hollywood aux dimensions de la planète.

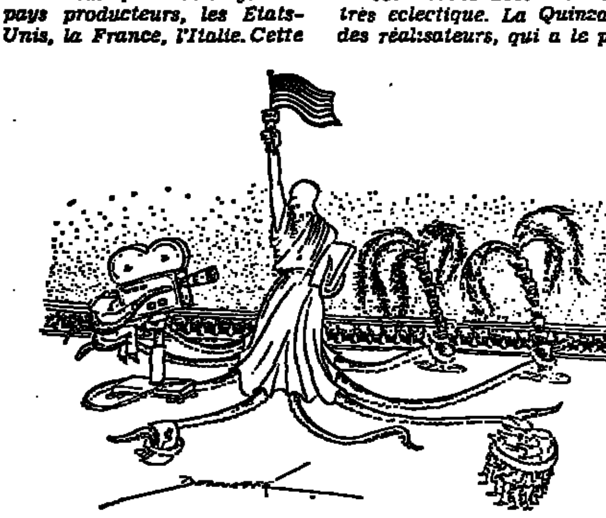
La sélection officielle, films présentés en compétition ou hors compétition dans la grande salle du Palais des festivals, confirmerait progressivement la tendance à la monopolisation du marché occidental par trois grands pays producteurs, les Etats-Unis, la France, l'Italie. Cette année, la démonstration est encore plus probante : sur vingt-huit films de la sélection officielle, vingt en compétition et huit hors compétition, les trois « grands » occupent plus de la moitié des projections, avec sept films américains, cinq films français, quatre films italiens, au total seize films.

Le Festival de Cannes, selon une orientation voulue dès le premier jour par l'actuel président-fondateur, M. Robert Favre-Lebret, consacre une sorte de tradition de la qualité ; s'il renforce objectivement le monopole des trois, il sait donner leur chance à des cinéastes de pays tiers triés sur le volet, qui deviennent vite des habitués de la Croisette, comme Carlos Saura, absent cette année, Andrej Wajda ou Miklos Jancso. Il peut servir également à lancer des nouveaux venus d'Hollywood dont on attend beaucoup, comme Terrence Malick. Il peut permettre la consécration d'un cinéaste encore inconnu, chez nous seulement, comme le Cubain Tomas Guttierez Alea. La sensation, le « scoop » du Festival 1979, reste la présentation, sur une copie de travail non sous-titrée, du film tant attendu de Francis Coppola, Apocalypse Now.

« Un certain regard », section parallèle, mais officielle, du Festival, compense un peu l'étroitesse géographique de la compétition, bien peu (un film sénégalais). Elle montrera deux films originaux, ceux des époux Straub et de Yves Yersin. La Semaine de la critique, la plus ancienne des manifestations parallèles, née en 1962, semble vouloir retrouver l'esprit de ses débuts avec un choix très eclectique. La Quinzaine des réalisateurs, qui a le plus souffert de l'ouverture de la competition vers le cinéma d'auteur, se révèle véritablement internationale. Perspectives du cinéma français propose onze films inédits.

Au total, entre les cinq manifestations, quatre-vingts films nouveaux seront proposés aux festivaliers. Les premières œuvres des cinq sections concourent toutes pour la Caméra d'or, décernée par l'ensemble des critiques présents à Cannes. Une dizaine de femmes cinéastes se retrouveront sur la Croisette.

Un colloque, organisé conjointement par le Festival et le Syndicat national des techniciens, les 12 et 13 mai, traitera des rapports de la technique et de la création. Parmi les nombreuses personnalités attendues, on relevera le nom d'Elia Kazan, qui viendra des Etats-Unis lire un rapport inédit sur l'acteur au cinéma. — L. M.



SÉLECTION OFFICIELLE

HAIR, de Milos Forman (U.S.A.), le 10 mai, hors compétition.
EBOLI, de Francesco Rosi (Italie), le 11 mai, hors compétition.
SANS ANESTHESIE, d'Andrzej Wajda (Pologne) ; MANHATTAN, de Woody Allen (U.S.A.), le 12 mai, hors compétition.
CARO PAPA, de Dino Risi (Italie) ; LES SŒURS BRONTE, d'André Téchiné (France), le 13 mai.
L'HERITAGE, d'Anja Breien (Norvège) : UNE FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP, d'André Delvaux (Belgique), le 14 mai
DAYS OF HEAVEN (les Moissons du ciel), de Terrence Malick (U.S.A.) : SERIE NOIRE, d'Alain Corneau (France), le 15 mai.
MAGYAR RAPSZODIA-ALLEGRO BARBARO (Rhapsodie hongroise), de Miklos Jancso (Hongrie) ; MA BRILLANTE CARRIERE, de Gill Armstrong (Australie), le 16 mai.
NORMA RAE, de Martin Ritt (U.S.A.) ; LE GRAND EMBOUTEILLAGE, de Luigi Comencini (Italie), le 17 mai.
PROVA D'ORCHESTRA, de Federico Fellini (Italie), hors compétition ; DIE BLECHTROMMEL (le Tambour), de Volker Schloendorff (Allemagne fédérale), le 18 mai.
APOCALYPSE NOW, de Francis Coppola (U.S.A.), le 19 mai, hors compétition.
THE CHINA SYNDROME, de James Bridges (U.S.A.) ; VICTORIA, de Bo Widerberg (Suède) ; L'OCCUPATION EN 26 IMAGES, de Lordan Zafranovic (Yougoslavie), le 20 mai.
LA DROLESSE, de Jacques Doillon (France) ; ARTHUR RUBINSTEIN, MES CENT PREMIERES ANNEES, de François Reichenbach (France), hors compétition, le 21 mai.
WOYZECK, de Werner Herzog (Allemagne fédérale) ; SIBERIADE, d'Andrei Mikhaikov Kontchalovsky (U.R.S.S.), le 22 mai.
LES EUROPEENS, de James Ivory (G.-B.) ; LES SURVIVANTS, de Tomas Guttierez Alea (Cuba) ; WISE BLOOD (la Sagesse dans le sang), de John Huston (U.S.A.), hors compétition, le 23 mai.
A NOUS DEUX, de Claude Lelouch (France), hors compétition, le 24 mai.

UN CERTAIN REGARD

COMPANYS, PROCES A LA CATALOGNE, de Josep Maria (Espagne), les 18 et 19 mai.
DE LA NUEE A LA RESISTANCE, de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub (Italie), les 20 et 21 mai.
ENCORE UN HIVER, de Françoise Sagan (France), les 11 et 12 mai.
CHER VOISIN, de Zsolt Kezdi-Kovacs (Hongrie), les 11 et 12 mai.
PAVILLON VI, de Lucian Pintillie (Roumanie), les 12 et 13 mai.
LA TROISIEME GENERATION, de Rainer Werner Fassbinder (Allemagne fédérale), les 13 et 14 mai.
LES PETITES FUGUES, de Yves Yersin (Suisse), les 14 et 15 mai.
MOMENTS, de Michal Bat-Adm (Israël), les 15 et 16 mai.
SPIRIT OF THE WIND, de Ralph R. Liddel (U.S.A.), les 16 et 17 mai.
FAD'JAL, de Safi Faye (Sénégal), les 17 et 18 mai.
MOURIR A TUE-TETE, d'Anne-Claire Poirier (Canada), les 18 et 19 mai.
LE MUSEE DU LOUVRE, de Toshio Uruta (Japon), les 22 et 23 mai.

LA SEMAINE DE LA CRITIQUE

JUN, de Hiroto Yokoyama (Japon)), 12 et 13 mai.
EN ETRANGER, JE SUIS VENU, de Titus Leber (Autriche), 13 et 14 mai.
ENTENDS LE COQ, de Stefan Dimitrov (Bulgarie), 14 et 15 mai.
NORTHERN LIGHTS, de John Hanson et Rob Nilsson (U.S.A.), 15 et 16 mai.
LES SERVANTES DU BON DIEU, de Diane Létourneau (Canada), 16 et 17 mai.
LA RABIA, d'Eugeni Anglada (Espagne), 17 et 18 mai.
LES OMBRES DU VENT, de Bahman Farmanara (Iran), 18 et 19 mai.

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS

BAJECNI MUZI S KLIKOU, de Jiri Menzel (Tchécoslovaquie) ; BASTIEN BASTIENNE, de Michel Andrieu (France), 11 et 12 mai.
NIGHTHAWKS, de Ron Peck (Grande-Bretagne) ; LA EMPRESA PERDONA UN MOMENTO DE LOCURA, de Mauricio Walerstein (Venezuela), 12 et 13 mai.
AVOIR SEIZE ANS, de Jean-Pierre Lefebvre (Canada) ; JULIO COMENZIA EN JULIO, de Silvio Caiozzi (Chili), 13 et 14 mai.
CHRISSOMALLOUSSA, de Tony Lycouressis (Grèce) ; ZMORY, de Wojciech Marczewski (Pologne), 14 et 15 mai.
OLD BOYFRIENDS, de Joan Tewkesbury (U.S.A.) ; CRONICA DE UM INDUSTRIAL, de Luiz Rosemberg (Brésil), 15 et 16 mai.
PIATS VETCHEROV, de Nikita Mikhalkov (U.R.S.S.), 16 et 17 mai.
CANICHE, de Bigas Luna (Espagne) ; TIRO, de Jacob Bijl (Pays-Bas), 17 et 18 mai.
ANGI VERA, de Pal Gabor (Hongrie) ; ROCKERS, de Theodoros Bafaloukos (U.S.A.-Jamaïque), 18 et 19 mai.
LA MEMOIRE COURTE, d'Eduardo de Gregorio (France) ; BLACK JACK, de Kenneth Loach (Grande-Bretagne), 19 et 20 mai.

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

BASTIEN BASTIENNE, de Michel Andrieu (11 et 12 mai).
FELICITE, de Christine Pascal (12 et 13 mai).
O MADIANA, de Constant Gros-Dubois (13 et 14 mai).
L'OISEAU DE MADAME BLONER, de David Delrieux (14 et 15 mai).
PASSAGE DE FLANDRE, d'Alain Rémond (15 et 16 mai).
POUR MEMOIRE, de Jean-Daniel Pollet (15 et 16 mai).
METROSHIMA, de Tom Drahos (16 et 17 mai).
FEMME INTEGRALE, de Claudine Guilmain (18 et 19 mai).
LA MEMOIRE COURTE, d'Eduardo de Gregorio (19 et 20 mai).
PACO L'INFAILLIBLE, de Didier Haudepin (20 et 21 mai).
TRES INSUFFISANT, d'Hervé Bérard (21 et 22 mai).

une sélection



Autoportrait de Pasolini (1963).

cinéma

HAIR
DE MILOS FORMAN

A partir du 11 mai. (Lire l'entretien avec le réalisateur page 21.)

PLAYTIME
DE JACQUES TATI

L'univers d'un grand humoriste investissant la monstruosité d'un aéroport. Chaque plan fourmille de gags, chaque scène est inépuisable, on a besoin de Jacques Tati.

UN ET UN
D'INGRID THULIN
ERLAND JOSEPHSON
ET SVEN NYKVIST

Ingrid et oncle Dan, après des années d'enfance partagée, une fois leur jeunesse très loin derrière eux, se réclament l'un à l'autre un amour, un engagement, qu'ils ne peuvent peut-être pas se donner. Sur cette quête, sur le mythe du couple, un film un peu inconfortable, intelligent, et d'une vraie générosité.

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE
D'ALAN J. PAKULA

La défense des vertus ancestrales par un cow-boy modeste et rude (James Caan) et une femme farouche et fragile (Jane Fonda). Quand un metteur en scène des pouvoirs citadins découvre les paysages, les troupeaux et le prix de la terre.

Torre bela, de Thomas Harlan : une page d'histoire du Portugal reconstruite avec une rigueur splendide ; **Vues d'ici**, de Vincent Pinel et Christian Zarifian : le travail exemplaire de la maison de la culture du Havre, exercé ici sur la question des femmes ; **Gamin**, de Ciro Duran : la misère à Bogota depuis l'enfance jusqu'à la prostitution ; **l'Impératrice Yang Kwei Fei**, de Kenji Mizoguchi : un rom_n d'amour éternel entre un empereur et une servante devenue sa femme; **les Belles Manières**, de Jean Claude Guiguet : au-delà de la lutte des classes, un film sur l'impossible relation d'une bourgeoise et d'un prolétaire floué ; **la Mort du grand-père**, de Jacqueline Veuve : en remontant l'album familial, jusqu'à un grand-père admiré et redouté.

théâtre

L'ENTERREMENT DU PATRON
AU FORUM DES HALLES

La générosité poétique de Mehmet Ulusoy et de son équipe anime et allège une farce politique de Dario Fo.

L'ATELIER
A L'ODEON

Racontant son enfance, Jean-Claude Grumberg émeut et fait rire avec une situation sinistre — celle des ouvrières de la couture dans les ateliers du quartiers du Caire, dans les *années 1945-1950*.

AUTOUR DE MORTIN
AU THEATRE ESSAION

Un divertissement de René Pinget : les amis d'un disparu le décrivent l'un après l'autre : absolument rien de commun entre tous ces souvenirs. Jacques Seiler excellent pince-sans-rire.

Le Printemps à Ivry, au Studio d'Ivry : en alternance, des spectacles clairs et intelligents réalisés par l'équipe des comédiens d'Antoine Vitez. **Bernadette Rollin**, au Lucernaire : une actrice de théâtre habite, de sa forte présence, de belles chansons de Brecht, Moravia, Gougaud, Meffre...

musique

RAVEL ET STRAVINSKI
PAR LAVELLI.

Spectacle contrasté pour Lavelli à l'Opéra : le merveilleux conte pour enfants, d'ailleurs cruel, de *l'Enfant et les sortilèges* de Ravel, qu'il avait monté avec tant de charme, de tendresse et d'humour à la Scala en 1976, et le terrible *Œdipus-Rex*, cantate impassible sur un livret de Cocteau, traduit en latin, une sorte de bas-relief à l'antique. S. Ozawa sera au pupitre (les 11, 14, 17, 19 mai, à 19 h. 30).

HAENDEL SORT DE L'OMBRE.

Après Mozart et Haydn, voici qu'on explore soigneusement le monde de Haendel ; un spécialiste, Charles Farncombe, dirige *Jephté*, un des oratorios les plus spectaculaires et émouvant, à la Grange de la Besnardière (37110 - Villedomer, le 12 mai, à 16 h. 30), puis un opéra très ignoré, *Scipio*, avec H. Watts, V. Masterson, P. Esswood, les chœurs et l'orchestre de la Haendel Opera Society (Radio-France, le 14).

MUSIQUES SACRÉES.

Toujours beaucoup de musiques sacrées au concert ces jours-ci : le *Requiem* de Mozart et le *Te Deum* de Bruckner, avec l'Orchestre Philharmonique, dir. K. Kord, et V. Masterson (Pleyel, le 9) ; le *Requiem* de Berlioz, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Notre-Dame de Paris, le 10) ; le *Requiem* de Verdi, dirigé par P. Dervaux (Madeleine, le 10) ; le *Requiem* de Brahms, dirigé par U. Segal (Nantes, le 10) ; Angers, le 11). *Jeanne au bûcher* d'Honegger, dir. J. Pernoo (Bordeaux, le 14). Cette épidémie de requiems est bien inquiétante...

MONNET, KAGEL, PENDERECKI...

Pour les curieux de musique contemporaine, bonne semaine également. On pourra faire plus ample connaissance avec Marc Monnet (1947), un jeune qui monte, au cours du festival que lui consacre l'ARC (Musée d'art moderne, le 9 mai). Mauricio Kagel se promène avec l'Ensemble intercontemporain et deux de ses œuvres les plus savoureuses et déroutantes : *1898*, et *Ludwig van*, deux « partitions » qui célèbrent à leur manière les anniversaires de la Deutsche Grammophon et de Beethoven (Aix-en-Provence, le 14 ; Villeurbanne, le 15 ; Dijon, le 16 ; Chalon-sur-Saône, le 17 ; Gennevilliers, le 18). Le Centre américain de Paris permettra de voir et d'entendre un des meilleurs musiciens des Etats-Unis, Morton Feldman (261, bd Raspail, le 15). Enfin, Penderecki présente au Mai de Bordeaux, en oratorio, son *Paradis perdu* d'après Milton (Grand Théâtre, le 15 mai), tandis que non loin, aux Entrepôts Lainé, on verra représenter le lendemain *le Syllabaire pour Phèdre* d'Ohana et *les Mangeurs d'ombre* de F.-B. Mâche (Bordeaux, le 16).

CONCOURS DE CANTATRICES
A PARIS.

Outre Valérie Masterson et Helen Watts en oratorio, les cantatrices arrivent en foule à Paris : Gundula Janowitz (Opéra, le 10) ; Shirley Verrett (Pleyel, le 14) et le même jour, Sena Jurinac (Athénée, le 14); Christa Ludwig (Th. de la Ville, du 15 au 19, à 18 h. 30). Un vrai concours de chant.

Intégrale Satie (salle Favart, A : les 11, 12, 16 ; B : les 9, 10, 14, 15) ; **Trio Deller** (Blancs-Manteaux, le 10) ; **Ensemble orchestral de Paris**, dir. J.-P. Wallez, avec V. Devetzi (Champs-Elysées, le 11); **Attila**, de Verdi (Toulouse, les 11 13, 15, 18, 20) ; **le Concile musical**, musique de Xenakis (Strasbourg, les 11, 13, 15, 18, 20) ; **Quatuor Lœwenguth** (Gaveau, le 12, à 17 h. 15) ; **Jean Langlais** (Notre-Dame, le 13, à 17 h. 45) ; **Concours du Conservatoire de Paris** (du 14 mai au 28 juin) ; **Walid Aki**, piano (Champs-Elysées, le 15) ; **Tchaïkovski et Dvorak**, par l'Orchestre national, dir. Ozawa (Champs-Elysées, le 16) ; **Lalo et Britten**, par J. Martin et P. Boufil (Hôtel Saint-Aignan, le 16).

expositions

CHEFS-D'ŒUVRE IMPRESSIONNISTES DU MUSEE DE CARDIFF
AU MUSEE MARMOTTAN

Monet, Pissarro, Renoir, Cézanne, Manet, Millet, Bonnard... Vingt-trois tableaux pour cette exposition des « *chefs-d'œuvre impressionnistes du Musée national du Pays de Galles* », choisis par Yves Brayer, le conservateur du musée Marmottan. Ces tableaux ont fait partie de la collection des sœurs Davies avant d'entrer au musée de Cardiff, et n'ont pour la plupart jamais été montrés à Paris, depuis qu'ils ont quitté la France au début du siècle.

LES DESSINS DE PASOLINI
A L'INSTITUT CULTUREL ITALIEN

Des portraits, celui de Roberto Longhi notamment, des autoportraits, des silhouettes amies, tracés à la plume, au crayon. Des croquis rapides, des notes pour attraper une ressemblance, des dessins plus élaborés, depuis 1941 jusqu'à 1975. Pasolini, dessinateur aussi, présenté à l'occasion du séminaire franco-italien qui lui est consacré les 10, 11 et 12 mai, à l'institut culturel italien et à l'université de Paris VIII-Vincennes.

L'ART EN FRANCE
SOUS LE SECOND EMPIRE
AU GRAND PALAIS.

1852-1870 : la période est mal connue, mal aimée sur le plan artistique où l'on croit volontiers qu'il ne s'est rien passé ou presque entre le romantisme et l'impressionnisme. Les trois cent soixante-douze peintures, dessins, objets, meubles, photographies, de l'exposition devraient permettre de corriger ce point de vue et de découvrir ces personnalités et des œuvres à côté de Garnier et Viollet-le-Duc, Barye, Carpeaux, Rodin, Ingres, Delacroix, Corot, Manet, Monet, Renoir, Degas, Nadar. (à partir du 12 mai).

CHARLES DE WAILLY
A L'HOTEL DE SULLY.

Lire notre article page 25.

MER EGÉE, GRÈCE DES ILES
AU MUSÉE DU LOUVRE.

Ainsi pour la première fois des musées grecs ont consenti à se défaire pour plusieurs mois de quelques-uns de leurs trésors qui, avec les pièces du musée du Louvre, participent de cette évocation de l'art produit dans les îles de la mer Egée, du début de l'âge de bronze jusqu'à la période classique. L'exposition, belle et attachante, est présentée dans les anciens appartements d'Anne d'Autriche depuis longtemps fermés au public.

FÉLIX VALLOTTON
AU PETIT PALAIS.

Il fréquente Bonnard et Vuillard, Fénéon et les « mardis » de Mallarmé. Mais il était indépendant et garda ses distances par rapport aux nabis. Minutieusement réaliste, voire « hyperréaliste » au premier regard, sa peinture simple, affirmée, baigne dans une irréalité autre, une lumière froidement passionnée, peut prendre un tour cocasse, un ton grinçant. Les gravures sur bois, le Petit Palais en montre peu. Il faut aller les voir galerie Sagot-Legarrec. Les dessins de presse, à la galerie Documents.

L'œil double de Gaëtan Picon (un hommage à l'écrivain, au critique, au directeur général des Arts et des lettres) ; **Soto et Agam** (l'art cinétique intégré à l'architecture, fait pour le mur, le sol ou le plafond) ; **Hajdu** (œuvres sur papier), et **Copie conforme (?)** (trois portraitistes minutieux), au Centre Georges-Pompidou. — **Rodin et l'Extrême-Orient**, au musée Rodin : un vieux maître fasciné par des danseuses venues de loin. — **Carl André** (un sculpteur américain d'aujourd'hui), et **Christian Jaccard** (suites de toiles et de cuirs calcinés), à l'ARC.

danse

Plissetskaïa, Maximova et Vassiliev, au Palais des congrès : le tiercé gagnant à tous les coups (chorégraphies de Vassiliev, Béjart, Alberto Alonso). **Caroline Marcadé**, aux Bouffes-du-Nord : toute seule dans un espace contraignant, une performance très attendue. **Lar Lubovitch dance company**, au Festival de Saint-Denis : l'herbe tendre du Vermont. **Watercress** dans une œuvre collective, au Théâtre de la Plaine. **Le paradoxe de la danse**, au Mai de Bordeaux : de la Belle au Bois Dormant, par le Tokyo Ballet, à Merce Cunningham. **Rencontres de danse contemporaine en Normandie** : les ballets de Catherine Atlani, le groupe Mâ, Moebius, Dominique Bagouet, Watercress, Renate Pook.

rock

IGGY POP AU PALACE.

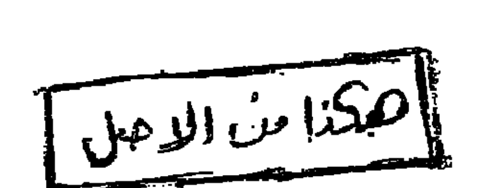
La violence poussée à l'extrême, jusqu'à l'outrage, un jeu de scène qui ne recule devant aucun effet percutant, un rock définitivement malsain et porteur de mythe, une voix expressive, une collaboration avec David Bowie, Iggy Pop s'impose comme une légende vivante du rock américain le plus dur. (Les 15 et 16 à 20 h.).

LES WHO A FRÉJUS.

Après quinze ans d'un rock prestigieux sous les feux de l'actualité internationale, après la mort de Keith Moon, les Who, qui restent l'un des derniers représentants du début des années 60, font leur rentrée scénique avec un nouveau batteur, Kenny Jones, et présentent deux films à Cannes. (Le 12 à Fréjus, 21 h. ; les 16 et 17 au Pavillon de Paris à 20 h.).

MAGAZINE AU PALACE.

L'inspiration singulière d'un chanteur mystérieux et catégorique, les échos glacials et tendus d'un groupe qui appartient à la nouvelle vague anglaise. (Le 13 à 17 h.).



AU THÉÂTRE DES NATIONS

Le monde en vision plane

TROUPES officielles, compagnies indépendantes, one man shows, se partagent à égalité le programme du Théâtre des Nations, qui se tient à Hambourg, et c'est pourquoi la place faite aux « groupes libres » prend une importance particulière : ils sont rares en Allemagne où, on le sait, chaque ville possède un théâtre confortablement subventionné, avec une équipe permanente et l'obligation d'offrir au moins une dizaine de créations par an. Après quoi, les spectateurs doivent s'estimer comblés, en tout cas les municipalités s'estiment quittes envers leur électorat.

Les organisateurs de cette saison allemande ont donc eu à cœur de favoriser les confrontations entre différents types de travail et de production. Thomas Petz, journaliste, coresponsable de la sélection, dit avoir choisi les groupes plutôt que leurs spectacles, parti pris valable à l'intérieur d'une manifestation, unique puisque chaque année elle change de pays — en 1980, elle aura lieu à Amsterdam. Pour le Festival de Munich, qui est annuel et qu'il dirige, il cherche au contraire à rendre compte d'une continuité dans diverses recherches. Là, c'est un ensemble de recherches qu'il s'agit de faire connaître au mieux et en une seule fois.

Ivan Nagel — directeur de la Schauspielhaus de Hambourg depuis huit ans et jusqu'au mois de septembre — aurait aimé que les troupes, officielles ou non, présentent leur répertoire. Certaines ont pu amener deux spectacles, mais pas davantage, pour des raisons techniques et surtout financières : 1 700 000 deutschemarks, ce n'est pas peu, c'est encore insuffisant pour un festival de cette taille, qui offre à la même heure chaque soir cinq ou six représentations, et doit payer la location des salles.

Le Théâtre des Nations 1979 n'est pas — et ne veut pas être — un panorama mondial de la nouveauté et de l'inédit. Mais il confirme certaines préoccupations qui se retrouvent chez des créateurs de nationalités et d'options variées, en particulier le désir d'une « vision photo » — plane et de face — mobile, le désir de prendre en main l'espace, de le rendre malléable, même lorsqu'il se limite à une scène frontale. Ainsi, Memè Perlini a adapté son Eveil du Printemps, d'après Wedekind — qu'il avait conçu en Italie pour un supermarché désaffecté — au plateau tout à fait traditionnel de la Schauspielhaus, dont il a, avec une grande science du trompe-l'œil, changé l'apparence. Il n'y a pas de décors, rien que des meubles réels qui semblent se déplacer seuls, de tailles différentes, de sorte que les perspectives sont déformées.

Le mur du fond est bouché par un écran sur lequel, de temps en temps, se projette la photo couleur agrandie d'une classe de petites filles, et, à ces moments-là, le volume de la scène semble se rétrécir. A la place de projecteurs sont utilisées des lampes dont les abat-jour en coupole rabattent un éclairage dur inhabituel. Des rectangles lumineux, qui écrasent les ombres et les couleurs, isolent les personnages, les clouent sur place. L'espace se démultiplie comme par un jeu d'écrans qui avanceraient, reculeraient, pivoteraient en oblique, dévoilant des trous d'ombre, des parts de mystère. Les péripéties de la pièce naissent de ces mouvements complexes, qui ne sont pas une sorte de décor à transformations, mais une forme de récit.

Les Italiens de la violence

Le Squat, également, joue sur les rencontres d'images. Le groupe, exilé de Hongrie d'abord aux Pays-Bas, puis à New-York, a été découvert au Festival de Nancy avec Pig, child, and fire, qui se donnait dans un magasin et dans la rue, devant la vitrine. Un double public se regardait regarder. Son nouveau spectacle, le Dernier Amour d'Andy Wharol, prend place dans un appartement vide. D'abord dans une chambre au premier étage. On assiste à une scène « muette », mais bruyante : une radio diffuse des musiques de variétés et un supposé message d'Ulrike Meinhoff sur la « comédie révolutionnaire ». Humour surréaliste pour ce qui paraît être la préparation d'un attentat avec rapt d'enfant — qui semble s'envoler avec son ravisseur par la fenêtre, — meurtres, incendie, une suite d'actions insolites entre la dureté et la dérision.

Puis, on descend au rez-de-chaussée, dans une grande pièce vitrée. Sur un écran, un film : un acteur déguisé en Andy Wharol se promène à cheval dans les rues de New-York, rencontre une très jeune fille. Le même acteur entre, en chair et en os, et en perruque, et interviewe longuement une « sorcière ». Pendant ce temps, il se passe des choses dehors, reprises en direct sur un écran vidéo. C'est la partie la plus intéressante de l'ensemble : les réactions du public de la rue données en spectacle, comme le sont quotidiennement les informations pour les millions de téléspectateurs.

L'attirail familier de la vie urbaine remplace les toiles peintes du théâtre de toujours. Le groupe italien Carozzone en fait le thème de son spectacle, qui se passe dans une chambre vide, découpée en plusieurs aires de « jeu ». Spectacle entièrement composé d'images sans paroles, de mouvements exaspérés, répétés, obsessionnels, pareils à l'assourdissante et rageuse musique disco qui forme le terrain instable sur lequel se débattent des personnages sans regard, crispés, attachés par des liens élastiques ou simplement impulsants à se décoller de leur place. Ils vont par deux et n'échappent au rapport bourreau-victime — un rapport sans échanges comme si chacun était prisonnier de son rôle — que pour s'élancer dans une solitude affolée : délire suicidaire, révolte contre la « raison ».

Deux femmes marchent à l'horizontale sur un mur, une force invisible les a brutalement dépouillées de leurs robes, une autre, en bas noirs, glisse, assise sur une chaise suspendue dans le vide, des tubes de néon s'écroulent en oblique et se balancent, les soubresauts d'un homme tordu par d'invisibles tortures font vibrer sombrement les ressorts métalliques d'un sommier, un autre en veston dispose sur le sol des voitures-jouets, et inexplicablement, la peur s'installe : peut-être parce qu'il s'agit du seul geste objectivement innocent de ce monde hystérique, qui trouve son équilibre dans les hoquets d'un volcan en éruption, qui concentre, assemble et désigne une violence très précisément contemporaine, avec toutes ses ambiguïtés, y compris son attrait intellectuel et esthétique. Le plus fort sans doute, le plus percutant des spectacles vus à Hambourg.

COLETTE GODARD.

A L'HOTEL DE SULLY

Charles de Wailly compositeur d'espace

UN vent heureux soufflerait-il ? Trois expositions d'architecture à Paris : Ledoux (1736-1806), le grand patron des « mégolomanes » à la rotonde de La Villette (1), Horeau (1801-1872), le merveilleux « utopiste » des structures aériennes, au Musée des arts décoratifs (2), de Wailly (1730-1798) à l'hôtel de Sully (3). Une vraie fête de printemps, ponctuée chaque fois par autant de nouveautés, de documents frais, d'aperçus inédits qu'on peut le souhaiter. On devrait assister à l'éveil de cette autre nature gelée qu'est le public français si longtemps, si obstinément imperméable à ce genre de manifestations ? Peut-être. Mais il faudra beaucoup d'hirondelles porteuses de documents et d'images pour continuer le cycle et le maintenir à ce niveau supérieur. En tout cas, on admirera la maturité, la solidité et l'efficacité de l'équipe qui se manifeste ici en combinant une information complètement renouvelée avec des propositions stimulantes : l'histoire en cours de refonte, tout simplement. Il était temps.

Une exposition est satisfaisante quand elle se laisse analyser avec plaisir dans le fourmillement du détail, mais dégage une image globale qu'on retient avec gratitude. C'est exactement le cas, avec cette présentation extraordinaire, ou plutôt cette résurrection méthodique et affinée de Charles de Wailly. Son nom n'est guère connu que des visiteurs de Saint-Sulpice, à cause de sa chaire à prêcher merveilleusement suspendue (1788), et des curieux qui, à Paris, s'interrogent sur les auteurs de l'Odéon et du délicieux aménagement urbain qui l'accompagne. De Wailly était Parisien ; après le fatidique concours, il alla avec enthousiasme à Rome, en 1754, à vingt-quatre ans ; au retour, il eut très vite, grâce à de hautes protections, des commandes intéressantes. A trente ans, il était déjà un personnage ; un étudiant russe, Bajenn, fréquentait l'atelier. L'architecture intéressait tout le monde, en France comme en Europe.



La « Trinité des arts »

Cette génération est celle des Antoine, des Victor Louis, et, un peu plus jeune, de Ledoux. Ces forts tempéraments n'avaient pas peur de l'intrigue et de la polémique. La « grande manière » française, codifiée par J.-F. Blondel, ne suffisait plus. On savait qu'il fallait repenser, non seulement l'art de bâtir, mais tout ce qui l'accompagne et le prolonge. De Wailly en fut particulièrement conscient. Il proposa à Marigny, en 1770, une « fabrique » pour le parc de Menars qui serait un « *temple des arts* », sorte de kiosque ouvert où devaient se répondre trois statues illustrant la solidarité des trois grands arts, « la Trinité des arts » (Marigny préféra la pagode à la chinoise). Ami intime du sculpteur Pajou, qui se trouve associé — on nous le démontre — à la plupart de ses travaux, il avait été d'autre part le collaborateur-élève de Servandoni, et, dans ses débuts, il y a des vues « pittoresques » de Rome, qu'on aura plaisir à découvrir, et des décors de théâtre d'une grande ampleur. De Wally a bien regardé Bernin et sait comment communiquer quelque chose de dramatique à l'effet architectural. Il a même présenté en 1771 à l'Académie comme une variante de la peinture d'histoire une « vue perspective de l'escalier projeté pour la nouvelle salle de Comédie », c'est-à-dire le hall d'entrée de l'Odéon, animé par des rais obliques tombant sur des silhouettes antiques. Nous avons toujours une étonnante démonstration, unique à Paris, de l'espace travaillé par la lumière, avec la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice (consacrée en 1778) ; une saillie spectaculaire, sur la rue Garancière, a permis de ménager le recul et l'éclairage zénithal nécessaires.

Il est trop facile de cantonner un « compositeur » aussi actif dans la catégorie des décorateurs. Il a fourni de nombreux modèles d'intérieurs : ainsi, pour la maison de Mme Denis ou, pour parler comme les gazettes, « l'élégant asile de la nièce du grand Voltaire », ou encore pour l'hôtel de Villette où le grand homme vint mourir. Ses trouvailles à l'hôtel d'Argenson (démoli en 1916) furent si célèbres que son collègue — ami et concurrent — Chambers vint les relever. L'admirable Institut britannique d'archives de l'architecture, le RIBA, a bien voulu prêter l'album. De Wailly, c'est donc, au sens du dix-huitième siècle, l'architecte complet, un peu comme Ledoux, en somme, à qui l'on doit des panneaux de boiserie magnifiques (aujourd'hui à Carnavalet). Le tableau des deux carrières que nous pouvons enfin dresser permet de saisir les parallélismes : de Wailly comme Ledoux va en Angleterre vers 1770, et en retient beaucoup, — on les concurrence, pour le pavillon de Mme Dubarry à Louveciennes, par exemple. D'un point de départ commun, qui est le classicisme français formule Gabriel, ils se détachent très différemment : la sévérité, ou si l'on veut la sérénité palladienne, ne compte pas pour de Wailly. Dans la composition de la nouvelle Comédie française (aujourd'hui l'Odéon), que de Wailly réalise avec son camarade Peyre, les éléments s'ajustent et s'enchaînent avec un agrément que refuserait Ledoux. Celui-ci, à partir de 1780, avance dans une seule direction, qui culmine dans « *les Propylées* » mystérieuses et abstraites de Paris ; de Wailly reste jusqu'au bout divers, c'est-à-dire susceptible d'adopter à quelque distance du temps des solutions presque contraires. Deux tempéraments, deux démarches, deux leçons. Jamais de Wailly n'aurait proclamé comme Ledoux : « *Il faut choisir entre Paestum et Palmyre.* » Il va parfois vers Palmyre dans ses mises en scène.

Beaucoup découvriront de Wailly urbaniste. La patte d'oie de l'Odéon n'est qu'un épisode du réalisme imaginatif de cet homme « éclairé » qui, en 1789, propose un « projet d'utilité et d'embellissement de la ville de Paris », destiné à servir de base au fameux plan des artistes. Tandis que Ledoux décrit, calcule et surtout commente la « ville idéale », de Wailly aménage l'existant, en accumulant une masse de propositions astucieuses ou brillantes, qu'on a plaisir à détailler. Il a autant d'idées pour traiter les carrefours que pour déployer les salons. Mais, dans la composition architecturale, certains motifs récurrents deviennent presque des obsessions. Son parti de prédilection en plan est le cercle. Ceci est évident dès son travail pour Montmusard en Bourgogne (4) — première pierre en 1765 — dont l'histoire est maintenant bien éclairée : l'axe en est défini par la juxtaposition du portique d'entrée — dédié à Apollon — et du salon des muses qui commandent tout, deux cercles tangents comme deux roues dentées. Cette disposition sera reprise dans un projet de pavillon des arts pour la Grande Catherine (1772).

A travers l'Europe

Le rez-de-chaussée de l'hôtel de Sully et l'orangerie du jardin sont presque trop petits pour contenir la documentation amassée et on n'a pas pu rythmer dessins et plans avec de grandes photographies aptes à donner l'échelle. Il reste que pour la première fois une pluie d'informations précises vient rafraîchir l'histoire du dix-huitième siècle. Ceci est dû à des prêts exceptionnels comme ceux des fonds de l'Ermitage. Il faut regarder attentivement l'origine des pièces. Elle manifeste l'effort et le mérite des chercheurs qui ont exploré les dépôts de Leningrad ou de Cassel autant que ceux de Paris, mais la dispersion même des dessins — déjà, en jargon d'école : des « rendus », dans la confection desquels de Wailly était passé maître — oriente vers une observation capitale. L'activité de l'architecte se manifeste en étoile, non à travers toute la France, malgré une intervention brillante à Port-Vendres (5), mais à travers l'Europe ; en Belgique : le petit théâtre de Seneffe, en Rhénanie : projets pour Cassel, en Russie, où Bajenov et Starov assurent un prolongement remarquable des modèles et des « idées », avec des solutions comme le Kremlin ceinturé d'une colonnade, qui eût étonné le maître. On ne restitue pas avec tant de bonheur la figure contrastée et énergique de celui-ci, sans jeter un jour assez vif sur toute l'époque. Cette exposition nous ouvre les yeux, elle nous fera changer bien des étiquettes.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) *Ledoux et Paris. Le Monde* du 19 avril.

(2) *Hector Horeau, le Monde* du 3 mai 1979.

(3) *Charles de Wailly.* 384 numéros, catalogue de Mlle M. Mosser et D. Rabreau, préface de M. Gallet, hôtel de Sully (jusqu'au 1er juillet).

(4) Grâce aux travaux de Y. Beauvalot et M. Mosser.

(5) Étude de Mme S. Pressouyre (1963).

CABARETS







• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens, 9e. 824-51-77	Jusq. 23 h. et 0 h. 30, vend., sam., dim. Ses plats du jour renouvelés, ses cinq viandes et, unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin Ambiance musicale Ses spécialités alsaciennes Ses vins d'Alsace et MUTZIG la Reine des Bières
LA MOUCLADE 572-02-19 18, rue Bayen, 17e. F/dim.	J. 21 h. 30. Spécial. de poissons frais : Soupe aux moules, 18. Matelotte d'anguilles, 45. Salmis de fruits de mer à l'armoric, 60 F. Menu 58 F.

DINERS

RIVE DROITE

LA CORSE 233-74-18 10, rue Etienne-Marcel, 1er. F/dim.	Jusqu'à 23 heures. Spéc. de l'Ile : Cabri, 33. Les charcuteries, 16. Soupe corse aux haricots rouges, 11. Les Spédinis, 20. MENU, 36 F s.c.
ATELIER BLEU F/dim., lun. midi 7, rue des Prouvaires, 1er. 508-04-10	Jusqu'à 23 h. Dans le cadre original d'une galerie de peinture. Spécialités scandinaves. MENU, 45 F. Boisson et service compris.
ASSIETTE AU BŒUF-POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs •	Propose une formule « Bœuf » pour 28,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin. Ambiance musicale. Ouvert le dimanche.
RESTAURANT PIERRE F/dim. • Place Gaillon, 2e. 265-87-04	Maison de réputation mondiale dans le cadre Second Empire. Diner sugg. 69 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique Spéc Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui Vin de Boulaouane Salon Salle climat. On sert J 23 h 30.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e F/dim	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas Déjeuners Diners Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 28,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 28,90 F s.n.c. Le soir jusqu'à 1 heure du matin Décor d'un bistrot d'hier Ouvert le dimanche.
KYOTO 359-07-43 F/sam. 43, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 8e.	Jusqu'à 22 h. (12 à 14 h. 30). BAR. Un grand voyage au Japon le temps d'un diner raffiné dans un cadre élégant. P.M.R. 100-120 F.
LE GRAND CORONA 359-78-70 3, place de l'Alma, 8e. T.l.jrs	Jusqu'à 24 heures dans un nouveau cadre, belle terrasse d'angle sur la place : le BANC D'HUITRES - Ses poissons - Ses Grillades.
LA MAISON DU VALAIS F/dim. 20, rue Royale, 8e. 260-22-72	J. 23 h. Cad. typiq., calme, conf. Spéc. (et cave) Suisses et Franç. Trad. MENU des MAYENS av. viande séchée. Raclette et Fendant 86 F t.c.
AU PETIT RICHE F/dim. et fêtes 25, rue Le Peletier, 9e. 770-86-50	Jusq. 21 h. 45, ouv depuis 1964 Cadre Sec. Empire authent. Foie gras frais de canard maison. Poissons aux légumes. Salons 6 à 45 couverts.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, rue Mansart, 9e. F/dim.	Déj. d'affaires. Diners parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
TY COZ TRU. 42-95 15, rue St-Georges, 9e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. « La Marée dans votre assiette » avec ses arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du THEATRE.
LOUIS XIV 208-5636 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e	Déjeuners Diners Soupers après minuit. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés Rôtisserie Salons
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous Fermé le samedi
FRERE JACQUES 380-13-91 4, r. Gal-Lanzerac (Etoile) F/S.-D.	Crottin Chavignol chaud, salade au lard, tarte aux poireaux, poissons au beurre blanc, ris de veau aux girolles, tarte citron.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 28,90 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin, avec ambiance musicale. Ouvert le dimanche.
AISSA FILS F/dim. et lundi 6, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22	Jusqu'à 0 h. 30, dans un cadre typique, cuisine marocaine. Pastilla Brick, ses 7 couscous. SES DESSERTS. Réservation à partir de 17 h.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 28,90 F s.n.c. Décor classé monument historique. Jusqu'à 1 heure du matin. Ouvert le dimanche.
AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Mo Anvers), 9e	Rest. asiat unique à Paris Amb agréable Spéc chinoises, cambodg., japon., vietnam prépar par anc chefs du pays 874-84-41 et 281-46-56
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	La grillade y est GASTRONOMIQUE. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Jusqu'à 23 h. 30.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides F/lundi 705-49-03	Guy DEMESSENCE Foie gras frais. Barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise ». Lapereau sauté au vinaigre de Xérès
TAVERNA D'UMBERTO 734-63-45 148, rue de Vaugirard, 15e	Spécialités italiennes, ouvert tous les jours Métro Pasteur.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, r. de Vaugirard Mo Vaugirard	Restaurant-Brasserie La fine cuisine, les produits de notre Alsace et les huîtres vous y seront servies dans une des plus belles salles de Paris (350 places) Décor alsacien Plat du jour en brasserie env 22 F
SAN FRANCISCO 647-73-44 1, rue Mirabeau, 16e. F/lundi	Jusqu'à 22 h. Cadre Renaissance Ital. Elégant et confortable. Spécial. italiennes : Tagliarni aux fruits de mer. Tigliatelles aux cèpes.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 7, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Diners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais servis par nos moines. P.M.R. 200 F.
CHEZ VINCENT NOR 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Diners dansants aux chandel. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.
TOUR EIFFEL Réservat. 650-32-70 Champ de Mars	Déjeuner Parking assuré gratuit. Diner-spectacle, 20 h., 160 F. vin compris, service en plus

HORS DE PARIS

LE TACOT, à Levallois F/dim. 96, av Victor-Hugo, 737-49-95/90-77 à 100 m. de la porte d'Asnières	Relais gastronomique. Spécialités à la carte. MENU 50 F vin et service compris Prix étudiés 10 à 50 couverts. Vendredi et samedi après 22 heures. Cave dansante du rock au tango - Guitaristes.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h à 2 h mat 574-17-24 80, av Grande-Armée POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année Spéc. de viandes de bœuf grillées

PINKUS à Montmartre, 17, rue Damrémont - 252-17-98 Ouvert ts les jrs jusq. 2 h Spéc. foie vol. Pinkus (terr. poissons)

WEPLER 14, place Clichy, 14. 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais - Poissons

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE 75-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14 9, pl Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

LES VIEUX METIERS DE FRANCE 13, boulev. Auguste-Blanqui (13e) T 588-90-03 Fermé dim. et lundi. Soupers au chand. - Foie gras. Poissons - Huîtres - Crustacés.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68 Au piano - Yvan Mayer

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis 200-19-90. Fermé lundi-mardi HUITRES. FRUITS DE MER Crustacés - Rôtisserie

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

MAISON D'ALSACE 39, Ch.-Elys. 359-53-24 Foie gras Choucroute. Bc huîtres Boutique de Produits régionaux. Sa boutique de comestibles

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles Fruits de mer - Grillades 6, rue Coquillière - 253-11-75 +

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES REFRIGERE POISSONS - GRILLADES 4, bd des Capucines - 742-75-77

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

HAJDU. Œuvres sur papier. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 juin.

SOTO. Œuvres actuelles. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 11 juin.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

L'ŒIL DOUBLE DE GAETAN PICON. — Jusqu'au 18 juin.

COPIE CONFORME ? John de Andrea, Chuck Close et J.-O. Hucleux. Jusqu'au 11 juin.

ATELIERS AUJOURD'HUI 14 : Jean Ricardon et Hubert Munier. Jusqu'au 14 mai.

LA BATELLERIE A PARIS, du dix-septième au vingtième siècle. — B.P.I. Jusqu'au 28 mai.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

JORIS IVENS. Jusqu'au 2 juillet.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

Eclairage et habitat. — Jusqu'au 4 juin.

MUSEES

L'ART EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuite le 25 juin). Du 12 mai au 13 août. (L'exposition est complétée, le mercredi, à 18 h. 30, par des conférences (salle 404) : le 16 mai : La peinture à l'Exposition universelle de 1855.)

L'INVENTAIRE... EN AQUITAINE : Cadillac. — Grand Palais, porte D (225-03-20, poste 354). Sauf sam. et dim. de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 20 juin.

FELIX VALLOTTON (1865-1925). — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 juin.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGEE, GRECE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre.

L'ENLEVEMENT DES SABINES, de Poussin. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 mai.

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 juillet.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE : tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

JOSE-CLEMENTE OROZCO (1883-1949). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

CHRISTIAN JACCARD : Suites calcinées 1976-1978 - CARL ANDRE : Sculptures en bois - JEAN-YVES LANGLOIS : Gravure peinte/peinture gravée. — Arc-Paris, au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 juin.

KAMILL MAJOR, peintre sérigraphe. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mai.

SACRE DRAGON. — Exposition-atelier-Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66), mer., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F Jusqu'au 21 décembre (sauf juillet et août)

ILS DONNENT... ANX ARTS DECORATIFS Acquisitions de 1967 à 1979. — Musée des arts décoratifs 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 juillet.

HECTOR HOREAU, architecte (1801-1872) - VICTOR REGNAULT, œuvre photographique (1810-1878). — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LES PUBLICITAIRES JUGENT L'AFFICHE. Grand prix de l'affichage 1974-1978. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mai.

CHEFS-D'ŒUVRE IMPRESSIONNISTES du Musée national du Pays de Galles. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h.

ANDRE FRAYE. Œuvre de guerre, 1914-1918. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor Valenciennes (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 8 F Du 11 mai au 30 juin.

CHARLES DE WAILLY, peintre-architecte dans l'Europe des lumières (1730-1798). — Hôtel de Sully, 62, mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 1er juillet.

AQUARELLES MONGOLES CONTEMPORAINES. — Musée Cernuschi, 7, av. Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 27 mai.

QUELQUES HEROS DE L'ENFANCE AU PAYS DE LEURS IMAGES. Illustration du livre pour enfants jusqu'au début du vingtième siècle. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34) Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 juin.

NICOLAS DE STAEL. Œuvre gravé. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83) Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 13 mai.

A LA DECOUVERTE DE LA TERRE. Trésors du département des cartes et des plans. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 juillet.

PAYSAGES. Photographies de T. Cooper, J. Gossage, K Hallé, Pham Viet Si, G. Renaux, F Ventura. — Galerie de photographies de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 juin

SALON DES REALITES NOUVELLES — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (325-24-09). De 10 h. à 18 h., vendredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 13 mai.

SE VETIR AU QUEBEC (1850-1910). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim. : 4 F (gratuite le 11 juin). Du 11 mai au 3 septembre.

DE BELLEVILLE A CHARONNE. — Collection du musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F Jusqu'au 27 mai.

MARIA CALLAS. — Musée Carnavalet (voir ci-dessus) Jusqu'au 20 mai

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en juin.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. et la préhistoire. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h Jusqu'au 31 mai.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. : sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 mai.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 31 juillet.

LE SIECLE DE RUBENS ET DE REMBRANDT. Dessins flamands et hollandais du dix-septième siècle de la Pierpont Morgan Library de New-York. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille, (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 juin.

JOEP GOETING. Sculptures en céramique/ tableaux, gouaches. — Institut néerlandais (voir ci-dessus) Jusqu'au 27 mai.

LES LEVINE : Paysages du Grand-Nord - D. DUNSMORE, DAN MILEK, VAHE GUZELIMIAN, photographies. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h Jusqu'au 4 juin

ADZAK, GUILLAUMON, ERIKA MAGDALINSKI, IRMGARD SIGG. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mai.

ROBERT ET KARL WALSER. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dimanche, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 6 juin.

JOCHEN SCHIMMELPENNING, peintres. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 25 mai.

GOYA. Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais 18, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 juin.

DESSINS DE P.P. PASOLINI (1941-1975). — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf samedi après-midi et dimanche, de 10 h. à 13 h. et de 15 h. 30 à 19 h. Du 11 au 21 mai.

ART CANADIEN. — Unesco, 125, avenue de Suffren (577-16-10, poste 5480). Du 11 au 25 mai.

AGUERA - HENNECART. — Mairie annexe du 1er arrond., 4, place du Louvre. De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

MOHAMED BELCAID. Peintures. — Association de solidarité franco-arabe, 12-14, rue Augereau (705-81-45). De 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 23 mai.

TERESA DE GILDEMEISTER. — Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 23 mai.

L'ECOLE DE PARIS DANS LE XVe ARRONDISSEMENT (1885-1940). — Mairie annexe, 31, rue Péclet. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 19 mai.

CERAMIQUE POPULAIRE DE LA VENETIE AU XIXe SIECLE. — Trianon de Bagatelle. De 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 4 juin.

L'ART FORAIN DU XIXe AU DEBUT DU XXe SIECLE. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 juin.

FIGURES EN SOUS-SOLS. Photographies de J. Sarrat. — Le Louvre des Antiquaires (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 mai.

GALERIES

CINQUANTE DESSINS ET AQUARELLES, DE DEGAS A MATHIEU. — Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 30 juin.

MAITRES FRANÇAIS XIXe - XXe SIECLES. — Galerie Schmidt, 396, rue Saint-Honoré (073-30-92). Jusqu'au 10 juillet.

LES GRANDES GUEULES : Mulatier, Morchoisne, Ricord. — Mecanorma Graphic Center, 40, rue des Mathurins. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

MAROTTES ET MARIONNETTES. — La Billebaude, 8, rue Saint-Paul. Jusqu'au 27 juin.

TAPISSERIES DU ROYAUME DE LESOTHO. — Galerie de Nesle, 8, rue de Nesle (325-59-50). Jusqu'au 13 mai.

ART ABSTRAIT CONSTRUCTIF INTERNATIONAL No 2 : œuvres de Agram, Albers, Arp, Cruz-Diez, Demarco, Dewasne, Herbin, etc. — Galerie D.-René, 113, rue Saint-Martin (271-19-61).

VINGT ANS DE LA GALERIE LAMBERT, 12-14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu au 28 juillet.

MIROIR : Barria, Choschu, Crespin, Dupanier, Haneuse. — Cairn, 131, rue du Faubourg-Saint-Antoine (307-06-48). Jusqu'au 19 mai.

ATILA. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard. Jusqu'au 29 juin.

BABOU. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 28 mai.

BARUCHELLO : DIX VILLES. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 26 mai.

ALBERT BESNARD (1849-1934). Œuvre gravé. — Galerie A. Candillier, 26, rue de Seine (354-59-24). Jusqu'au 31 juin.

VINCENT BIOULES. — Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 7 juin.

JOHN BLAKE. Œuvres récentes. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (273-09-10). Jusqu'au 2 juin.

SERGIO DE CASTRO. — Peintures 1972-1978. — Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au samedi 23 juin.

SUZANNE CATTAN. Peintures, dessins, gravures. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 8 juin.

CONDE. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 19 mai.

FRANÇOISE DE DALMAS. Dessins, aquarelles et gravures. — Galerie C. de Muzac, 19, rue de l'Echaudé (033-09-55). Jusqu'au 15 juin.

IRENA DEDICOVA : Dépaysages. — Galerie A. Digard, 15, rue de La Reynie (887-41-13). Jusqu'au 26 mai.

ANTONY DONALDSON. Une trapéziste. Trois sculptures. — Galerie Alain-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 31 mai.

HUGO DUCHATEAU. — Galerie I. Brachot, 9, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 12 mai.

JEAN-PIERRE EFRON, gouaches et aquarelles. — Galerie Le Théophile, 13, rue Quincampoix (278-68-48). Jusqu'au 13 juin.

FAUTRIER. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-34). Jusqu'au 31 mai.

FRANTA. — Galerie P.-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 23 mai.

FRAYSSE. — Galerie C., Renault, 133, boulevard Haussmann (563-52-00). Jusqu'au 30 mai.

GOLDKORN. Rétrospective. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 juin.

TONI GRAND. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 2 juin.

EMILE HECQ. Vingt ans de peinture. — Le Balcon des arts, 121, rue Saint-Martin (287-13-03). Jusqu'à fin mai.

ABRAM KROL. Burins, émaux, gravures, livres. — Galerie Aleph, 38, rue de l'Université (261-29-05). Jusqu'au 26 mai.

ERIC LECŒUR. Dessins et aquarelles. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 31 mai.

LEVANTAL. Huiles et aquarelles. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 19 mai.

MAGNELLI. Œuvres de 1914 à 1968. — Galerie Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

CHRISTOPHER McDEVITT. Peintures. — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 31 mai.

MOSKOVTCHENKO. Gravures et dessins. — Galerie P. Robin, 44, rue de Seine (633-03-44). Jusqu'au 3 juin.

CHRISTIAN PARISOT. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 29 juin.

PERICAUD. Peintures récentes. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 mai.

JULIO POMAR. Théâtre du Corps, peintures récentes. — Galerie de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 12 juin.

PRENTICE. Sculptures, granits, marbres, bronzes. — Galerie G. Laubie, 3, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 18 juin.

SAINT-CRICQ. Peintures, assemblages, reliefs. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

SALZMANN. Huiles et aquarelles. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 26 mai.

SARTHOU. Gouaches et pastels. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 2 juin.

NICOLAS DE STAEL. Dessins. — Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 mai.

TAL. — Galerie H. Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-93-58). Jusqu'au 26 mai.

ANTONI TAULÉ. Troisième laboratoire d'attente : peintures 1978-1979. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 2 juin.

VALLOTTON. Dessinateur de presse. — Galerie Documents, 53, rue de Seine (033-50-68). — Graveur. Galerie Sagot-Le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 16 juin.

MICHEL HENRI VIOT. Œuvres sur papier. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol. Jusqu'au 19 mai.

WOLMAN. L'homme séparé. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 26 mai.

ZADKINE. Cent vingt œuvres, 1918-1967. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 juillet.

CHRISTIAN ZEIMERT. — Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 2 juin.

EN BANLIEUE

ENGHIEN-LES-BAINS. Jean-Pierre Hénant, études et peintures. Centre Culturel F.-Villon, 32, avenue de Ceinture. De 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 19 h. Samedi et dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 16 mai.

GENNEVILLIERS. Itinéraire porcelaine : Baey, Capperon, Girel, etc. — Galerie municipale E.-Manet, place Jean-Grandel (794-10-86). Sauf dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

MONTROUGE. XXIVe Salon : Hommage à G. Moreau. — Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (656-52-52, poste 226). Jusqu'au 27 mai.

NANTERRE. Vieira da Silva, sérigraphies, gravures, lithographies. — Bibliothèque P.- et -M.-Curie, place de l'Hôtel-de-Ville (725-91-20, poste 853). Jusqu'au 19 mai.

PONTOISE. La Terre Sainte au XIXe siècle, jusqu'au 31 août ; Zoum Walter, paysages de l'Oise, jusqu'au 20 mai. — Musée Tavet-Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00).

SAINT-DENIS. Aristide Delannoy. Un crayon de combat (1874-1911). — Bibliothèque municipale, 4, place de la Légion-d'Honneur (820-63-83). Jusqu'au 31 mai. — Daumier aujourd'hui : 300 lithographies et bois gravés (collection L. Provost). Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 9 septembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Célébration en bleu : Arp, Asse, Bioulès, Breck, Debré, Delaunay, etc. — Manège royal, place Royale (973-34-48). De 14 h. à 19 h. ; sam., dim. et jours fériés, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 10 juin.

SAINT-OUEN. Picasso, le peintre sans la légende. — Place Jean-Jaurès (sous chapiteau). Jusqu'au 24 juin.

SCEAUX. Faïences imprimées des manufactures de Creil, Choisy-le-Roi, Montereau et Gien (donation Millet). — Musée de l'Ile-de-France, château. Jusqu'au 15 juillet.

VILLEPARISIS. Matta, l'homme descend du signe. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 30 juin.

VITRY-SUR-SEINE. T. Sigg et M. Pelloille, lauréats de « Novembre à Vitry 1978 ». Galerie municipale, parc de la mairie. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mai.

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-70), le 10, à 20 h : récital Gundula Janowitz ; les 11 et 14, à 19 h. 30 : l'Enfant et les sortilèges/Œdipe-Roi ; les 12, 15 et 16 : ballets ; le 13, à 18 h. 30 : musique de chambre.

SALLE FAVART (742-59-69), (D.) 17 h. et 20 h. 30 : Intégrale Erik Satie.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 10, 14, 15 et 16, à 20 h. 30 ; les 12, 13 et 16, à 14 h. 30 : le Barbier de Séville ; les 9, 11, 12 et 13, à 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

CHAILLOT (727-81-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Tour Eiffel qui tue. — Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Deux Orphelines.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Atelier.

PETIT ODEON (325-70-32), relâche.

T.E.P. (797-96-06), les 9, 11, 12, 15 et 16, à 20 h. 30 ; le 10 à 20 h. 30 : Qui est Anna Marks ? ; le 12, à 14 h. 30 : films ; les 14 et 15, à 9 h. 30 et 14 h. 30 : le Palais du fond des mers.

PETIT-T.E.P. (797-96-06), les 15 et 16, à 20 h. 30 : l'Evénement ; les 9, 10, 11 et 12, à 20 h. 30 : Bruno Brel.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (Mardi) : Débats ; le 9, à 18 h. : Architecture et construction : l'enfant entre le film et le livre ; à 20 h. 30 : Edition scientifique hongroise ; le 10, à 18 h. 30 : le carnaval des signifiants ; à 19 h. : littérature (V. Forrester) ; à 20 h. 30 : P. Boudot ; le 14, à 19 h. : lecture (G. Lascaut). — Théâtre, le 9, à 19 h. 30 ; les 10, 11 et 12, à 20 h. 30 : Scènes de la vie marseillaise pendant la peste de 1720.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-60) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 9, 10, 11 et 12, à 18 h. 30 : Brenda Wootton ; les 15 et 16, à 18 h. 30 ; Christa Ludwig (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : Ballet Rambert.

CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 9, 12, 13 et 16, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 10, 11, et 12, à 14 h. 30 : les Indiens sioux (rencontre-animation) ; le 16, à 14 h. 30 : Atelier-mime Gérard Le Breton.

Les autres salles

AIRE-LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux ; (D., L., Mar.), 22 h. : Madame le Rabbin.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Mon père avait raison.

ATHENEE (742-67-81), I (D.), 20 h. 30 : Avec ou sans arbres. — II (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Roi Lear.

BIOTHEATRE (281-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Trois visages.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h., 21 h. : le Charlatan.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (34-99-61) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Pépé. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Fille d'Occitania. — Atelier du Chaudron (328-97-04), du J. au D., 16 h. et 20 h. 30 : le Chant du diamant cassé. — Epée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Spectacle XII d'après les Justes. — Théâtre du Soleil (374-24-08), à partir du 15, 20 h. 30 : Mephisto.

CENTRE CULTUREL DU 17e (227-68-81). (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim., 16 h. : l'Ile des esclaves.

CISP (343-19-01), les 11, 12, 20 h. 45 : le Motif. Cœur à deux ; le 15, 14 h. 30 et 20 h. 30 : les Plaideurs.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Resserre, D., L., Mar., 20 h. 30 : Tango, Galerie : (J., V., Sam.), 20 h. 30 : Faust.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 16 h., dim., 15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Remariemoi.

EDOUARD-VII (073-67-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. 30 : le Navire night.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h. 30, I. : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. II. Mer., V., S., Mar., 20 h. 30 : Victor Hugo contre la peine de mort. D., L., 22 h. : Au bois de mon cœur.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.

LA FORGE, les 12, 13, à 18 h. 30 : le Théâtre à bretelles.

FORUM DES HALLES (236-26-86) (D.), 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 18 h. 30, I. : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu (dernière le 12). II. 20 h. 30 : la Baignoire ; 18 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. 30 : Oui.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. Dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Une case de vide.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h. : l'Etoile du Nord (dernière le 12).

OBLIQUE (355-02-94) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Macadam quatre étoiles ; 22 h. 30, mat. dim. 18 h. 30 : la Liberté d'être fou ; Mardi, J., V., S., 18 h. 30 : Yes, peut-être.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.

ORSAY (548-38-53) I. (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II. : le 11 à 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 9, 10, 13, 15 à 20 h. 30 : le 12 à 15 h. et 18 h. 30 : Zadig.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h., le Tout pour le tout.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h. : Sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Spectacle Labiche.

RANELAGH (288-64-44), le 9, à 20 h. 15. — Le 11 à 22 h. : Amours de poisson.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Grandpeur et misère du IIIe Reich.

STUDIO-THEATRE 14 (539-88-11) 20 h. 45 : les Justes (dernière le 12).

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 45 : les Belges.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : Arlequin superstar.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Linceul (dernière le 12).

THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Jacques le fataliste.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : l'Avocat du diable.

TROGLODYTE (326-02-87), Mer. 14 h. 30, dim. 15 h. 30 : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00) (D. soir, L. Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : Chris et Laure ; 22 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. 30 : 20, rue Jacob.

LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.), 21 h. 30 : Triboulet ; 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; II : 22 h. 30 : A. Valardy.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D), I : 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck ; J., V., S., 23 h. 15 : les Jumelles ; II : 22 h. 30 : le Roi de Sodome.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. : D. Lavanant ; (D., L.), 21 h. : Monique Morelli ; 22 h. 30 : R. Magdane.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. : Plume Latraverse ; 22 h. 30 : Tchouk Tchouk nougah.

L'ECUME (542-71-16), V., S., 22 h. : Monologues du Berry.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 21 h. 15 : le Président.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. 30 : G. Verchere ; 22 h. 30 : J. Aveline, poèmes.

LE POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. 30 : Magnifique... Magnifique.

SELENITE (033-53-14) (Mar.), I : 20 h. 30 : Celine Hit ; 22 h. : Y'a d'la joie ; II : 21 h. : Rétro Saint-Germain-des-Prés ; 22 h. 30 : Salut Paname.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Tevika, conteur ; le 12, à partir de 15 h. 30 : Prospective chanson.

LES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.

LA TANIERE (337-74-39) (D., L., Mar.), 22 h. 30 : P. Garnier.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, le 12 à 21 h. : les Colombaioni.

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar, le 12 à 20 h. 45 : la Maison de poupée.

ATHIS-MONS, salle des fêtes, le 11 à 21 h. : Claude Bolling.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, les 10, 11, 12, à 20 h. 30 : Zina.

BEZONS, théâtre, le 12 à 21 h. : Jacques le Fataliste et son maître.

BOULOGNE, T.B.B., les 9, 10, 11 à 14 h., le 10 à 18 h. 30 : Pulcinella.

BOURG-LA-REINE, CAEL, le 12 à 21 h. : H. Maserati, M.-F. Bloch (Bach).

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 10, 21 h. : Tempête pluriel.

CHAMPIGNY, Soleil dans la tête, le 12 à 21 h. : A. Rivey ; le 11 à 21 h. : Syrienx ; sous le chapiteau, le 13 à 21 h. : Tri Yann.

CHELLES, C.C., les 10, 11, 12 à 20 h. 30 ; le 13 à 16 h. ; le 15 à 14 h. : la fête en plein air.

CHOISY, Théâtre P.-Eluard, les 10, 11, 12 à 21 h. : Woyzeck.

CERGY-PONTOISE, C.C. A.-Malraux, le 11 à 20 h. 45 : F. Lambert (Chopin, Ravel).

CLAMART, sous chapiteau, le 11 à 20 h. 30 : Nouveau cirque de Paris ; C.C. J. Arp, le 15 à 20 h. 30 : les Colombaioni.

CORBEIL, C. C. P.-Neruda, le 11 à 21 h. : Ensemble 2E2M (Cage, Tremblay, Denisov).

COURBEVOIE, Maison pour tous, les 9, 11, 12 à 20 h. 30 : l'Orchestre ; le 10 à 20 h. 30 ; le 12 à 15 h. : la Sauvage.

CRETEIL, Maison A.-Malraux, le 10 à 20 h. 30 ; les 12, 13 à 15 h. : Kings ; M.J.C. Mont-Mesly, le 11 à 21 h. : Odd'Band, hard rock.

EVRY - AGORA, le 10, à 21 h. : Serge Lama ; le 11, à 21 h. : Ensemble Monteverdi.

FONTAINEBLEAU, Eglise Saint-Louis, le 12, à 21 h. : Chœur et orchestre F. Poulenc (Schubert, Fauré).

GIF-SUR-YVETTE, Théâtre du Moulin, le 15, à 21 h. : les Colombaioni.

IVRY, studio, les 9, 11, 13, à 20 h. 30 : le 12 à 18 h : la Ballade de Mister Punch ; le 12, à 20 h. 30 : la Famille des chiens ; le 10, à 20 h. 30 ; le 13 à 16 h. : Topographie.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre J.-Prévert, les 11, 15, à 21 h. ; le 14, à 15 h. : Ubu. Eglise Saint-Charles, le 10, à 21 h. : A. Perez, B. Vandome (Beethoven).

KREMLIN-BICETRE, Eglise de la Sainte-Famille, le 10, à 21 h. : Chorale Actaleria (chansons de la Renaissance).

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar, le 13, à 17 h. : P. Font et Ph. Val.

MEUDON, C.C.M., le 12 à 21 h. : Mais ou est donc Ornicar ? (jazz).

MONTROUGE, salle Saint-Pierre, le 12, à 20 h. 30 ; le 13 à 15 h. et 20 h. 30 : The Bear. A Resounding Tinkle.

LES MUREAUX, Château de Bécheville, le 12, à 16 h. 30 : Ensemble instrumental C. Diederich (Bach, Mozart, Vivaldi, Geminiani).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, salle Serreau (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Genseric. Salle Dullin, le 11, à 20 h. 30 : V. Munarriz.

NEUILLY, Athletic, jeudi, vend., sam., à 20 h. 30 : El Lobo, Cante y Alma Gitana.

PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 12, 19 h. : Point Gamma, Mama Bear Tekielski.

PIERRELAYE, salle polyvalente, le 12, 21 h. : danses ukrainiennes.

RIS-ORANGIS, M.J.C., le 12, à partir de 14 h. : 4e Festival folk, fête de la M.J.C., musiques et danses traditionnelles ; salle R.-Desnos, les 11, 12, 20 h. 30 : Anachronisme d'un théâtre chronique...

RUEIL-MALMAISON, ELAM, le 10, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. L. de Froment, sol. G. Poulet (Tchaikovski, Ravel).

ROYAUMONT, Abbaye, le 12, 20 h. 45 : A. Dumay, J.-Ph. Collard (Beethoven, Franck, Schubert).

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, les 10, 11, 12, 20 h. 30 ; le 13, 17 h. ; le 15, 19 h. 30 : Lar Lubovitch Dance Company.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, M.J.C., le 12, 20 h. 30 : Automne à Pékin.

SAINT-GRATIEN, Office Culturel, le 12, 21 h. : Alpha Centaure, jazz.

SAINT-MAUR, Théâtre de la Pie, le 12, 21 h. : J.-P. Bourdeaux et P. Deny.

SARTROUVILLE, Théâtre, le 11, 21 h. : J. Beaucarne.

SCEAUX, les Gémeaux, le 9, 21 h. : les clowns Macloma.

SURESNES, Centre L.-Lagrange, le 13, 20 h. 30 : la Sonate des trois messieurs ; salle J.-Vilar, le 11, 21 h. : Solistes de l'Opéra.

VERSAILLES, Eglise Sainte-Elizabeth, le 13, 15 h. 30 : Chœur et Orchestre philharmonique des Yvelines, dir. M. Zarev (Vivaldi).

LE VESINET, CAL, le 9, 21 h. : les Colombaioni ; le 15, 21 h. : la Nuit et le Moment.

VILLEJUIF, Théâtre R. Rolland, le 11, 21 h. : la Fête des fous ; le 13, 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. L. de Froment, sol. G. Poulet (Tchaikovski, Ravel).

VILLEPREUX, Théâtre du Val de Gally, le 10, 21 h. : Cohelmec Ensemble.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano, le 15, 20 h. 45 : M. Gellot, L. Poulain (Spohr, Krumpholz, Rossini, Donizetti, Debussy, Ravel).

YERRES, Studio 209, le 11, 21 h. : Concert des professeurs du Conservatoire ; Gymnase, le 12, 21 h. 30 : Compagnie le Cercle, ballet.

Danse

THEATRE D'ORSAY (548-38-53) (D., L.), 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), jeudi, ven., sam., 20 h. 30, dim. 17 h. : Watercress Cie.

CITE INTERNATIONALE, grand théâtre (589-38-69) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Ballet de poche (dernière, le 12).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), à partir du 7 (D.), 20 h. 30 : le G.R.T.O.P., C. Marcade.

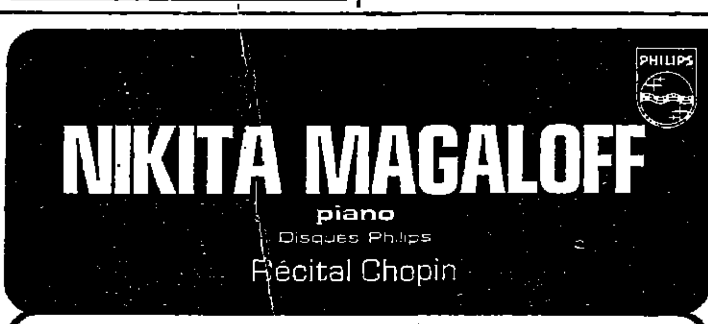
PALAIS DES ARTS (272-62-98, le 9, à 20 h. 30 ; mat. dim., 16 h. : les Grands Ballets d'Afrique noire.

PALAIS DES CONGRES (758-22-56) : le Ballet du Bolchoï ; les 11, 12, 15, à 20 h. 30 : Isadora, Roméo et Juliette ; le 14, à 20 h. 30 : Icare.

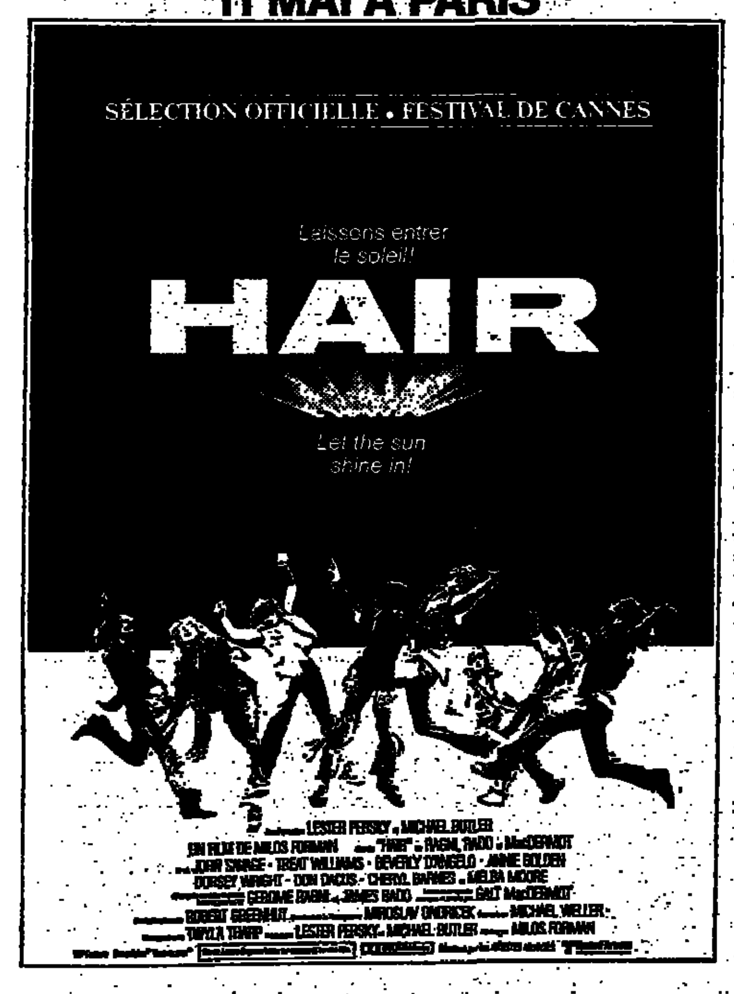
Le récital que devait donner le soprano yougoslave SENA JURINAC le lundi 14 mai, dans le cadre des « Lundis Musicaux de l'Athénée », est reporté au vendredi 11 mai, à 21 heures. Le Théâtre de l'Athénée donnera le lundi 14, à 20 h 30, une représentation exceptionnelle du « ROI LEAR » avec Jean Marais.

















LE MONDE

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 9 MAI

15 h. : Laurel et Hardy ; 18 h. : 25 ans de cinéma italien (le Général della Rovere, de R. Rossellini) ; 20 h. : Hommage à R. Clément (le Jour et l'Heure) ; 22 h. : Hommage à S. MacLaine (the Apartment, de B. Wilder).

JEUDI 10 MAI

25 ans de cinéma italien : 16 h. : le Manteau, d'A. Lattuada ; 18 h. : la Ragazza, de L. Comencini ; 20 h. : Vertiges, de M. Bolognini ; 22 h. : la Strada, de F. Fellini.

VENDREDI 11 MAI

16 h., 18 h. et 22 h. : 25 ans de cinéma italien (16 h. : le Château des amants maudits, de R. Freda ; 18 h. : Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani ; 22 h. : Violence et Passion, de L. Visconti) ; 20 h. : Hommage à S. Mac Laine (l'Encombrant M. John, de J. Lee Thompson).

SAMEDI 12 MAI

16 h., 18 h. et 20 h. : 25 ans de cinéma italien (16 h. : Spartacus, de R. Freda ; 18 h. : Station Terminus, de V. de Sica ; 20 h. : Divorce à l'italienne, de P. Germi) ; 22 h. : Hommage à S. Mac Laine (Madame Croque-Maris, de J. Lee Thompson).

DIMANCHE 13 MAI

25 ans de cinéma italien : 15 h. : le Guépard, de L. Visconti ; 18 h. : Miracle à l'italienne, de N. Manfredi ; 20 h. : les Vaincus, de M. Antonioni ; 22 h. : Prima della rivoluzione, de B. Bertolucci.

LUNDI 14 MAI

Relâche.

MARDI 15 MAI

25 ans de cinéma italien : 16 h. : Roméo et Juliette, de R. Castellani ; 18 h. : Umberto D, de V. de Sica ; 20 h. : les Nuits blanches, de L. Visconti ; 22 h. : Salvatore Giuliano, de F. Rosi.

BEAUBOURG (704-24-26)

MERCREDI 9 MAI

15 h. Sherlock Junior et Saphead ; 17 h. : Grands films muets de l'école française (les Aventures de Robert Macaire) ; 21 h. : Rétrospective du film du Canada (le Règne du jour, de P. Perrault).

JEUDI 10 MAI

15 h. et 17 h. : Grands films muets de l'école française (15 h. : le Brasier ardent ; 17 h. : l'Homme du large, de M. L'Herbier) ; 19 h. : Hommage à Anaïs Nin et Ian Hugo : courts métrages ; 21 h. : Rétrospective du film du Canada : Pour la suite du monde, de P. Perrault.

VENDREDI 11 MAI

15 h. : l'Argent, de M. L'Herbier ; 17 h. et 18 h. : Dada et le surréalisme ; 21 h. : 20e anniversaire du cinéma cubain : la Première charge à la machette, de M. O. Gomez.

SAMEDI 12 MAI

15 h. et 17 h. : Grands films muets de l'école française (15 h. : le Voyage imaginaire, de R. Clair ; 17 h. : la Roue, d'A. Gance) ; 21 h. : 20e anniversaire du cinéma cubain : histoire de la révolution, de T. Gutierrez Alea.

DIMANCHE 13 MAI

15 et 17 h. : Grands films muets de l'école française (15 h. : Kean, d'A. Volkoff ; 17 h. : le Miracle des loups, de R. Bernard) ; 21 h. : 20e anniversaire du cinéma cubain : l'Alphabétiseur, d'O. Cortazar.

LUNDI 14 MAI

15 h., 17 h. et 19 h. : Grands films muets de l'école française (15 h. : l'Enfant de Paris, de L. Perret ; 17 h. : Nuits de prince, de M. L'Herbier ; 19 h. : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier) ; 21 h. : 20e anniversaire du cinéma cubain : la Dernière Cène, de T. Guttierrez Alea.

MARDI 15 MAI

Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES BELLES MANIERES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (505-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

BWANA TOSHI (Jap., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), jusqu'à J. ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

CYCLONE (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).

DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), en soirée ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Ternes, 17e (380-10-41).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; jusqu'à jeudi, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88).

GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), en mat. ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

HARDCORE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).

L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'à jeu. ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée.

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action-République, 11e (805-51-33).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70), jusqu'à jeu. Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), à partir de ven.

LE JEU DE LA PUISSANCE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MAIS OU ET DONC ORNICAR ? (Fr.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE MAITRE NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94).

Les films nouveaux

UN ET UN, film suédois de Erland Josephson ; v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES SŒURS BRONTE, film français d'André Téchiné : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair 16e (525-27-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

LE COUP DU SINGE, film français de Ode Bitton et J.-P. Kalfon : le Seine, 5e (325-95-99).

PATRICK, film australien de Richard Franklin (x) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

ZOO ZERO, film français d'Alain Fleisher : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER, film suédois de Marianne Ahrne ; v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

CLAUDE FRANÇOIS, LE FILM DE SA VIE, film de montage de Samy Pavel : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-54-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

LA PROF JOUE ET GAGNE, film américain de Bud Towsend ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

S.O.S. CONCORDE, film italien de R. Deodato ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

DEUX BONNES PATES, film italien de S. Citti : v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

S.O.S. JAGUAR CASSE-GUEULE, film italien de S. Massi ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Napoléon, 17e (380-41-46), en soirée.

A PARTIR DE VENDREDI

HAIR, film américain de Milos Forman ; v.o. : Quartier-Latin, 5e, (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) (v.o. sous réserves) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LA MORT DU GRAND-PERE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

PATRONS-TELEVISION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).

QUINTET (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) jusqu'à jeudi, Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) à partir de vendredi, Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) jusqu'à jeudi, Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) jusqu'à jeudi, 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

REBECCA (Rééd., A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) jusqu'à jeudi ; v f : Madeleine, 8e (073-56-03).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) jusqu'à jeudi, Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) jusqu'à jeudi.

RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (651-99-75), Biarritz, 8e (723-69-23), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

ROBERTE (Fr.), Le Seine, 6e (325-95-99).

SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (651-99-75).

LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

TORRE BELA (Port., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (806-51-33).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) jusqu'à jeu. V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 13e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), h. sp. ; Olympic, 14e (542-67-42).

UN JOUET DANGEREUX (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

UTOPIA (Fr.), Marais, 4e (278-47-86) : voir séances spéciales.

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

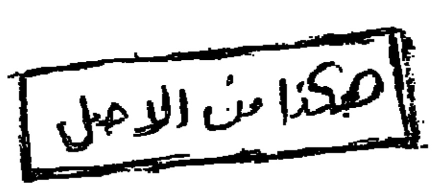
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.) : Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19).

VUES D'ICI (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).





Cinéma

Les grandes reprises

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
L'AMOUR EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Contrescarpe, 5e : (325-78-37).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46), en mat. : Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BUFFALO BILL ET LES INDIENS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CET OSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), jusqu'à jeudi.
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
EQUUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (883-64-66).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
FLESH (A., v.o.) ; J. Renoir, 9e (874-40-75).
LA FUREUR DE VAINCRE (Ch., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) jusqu'à J.
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) Daumesnil, 12e (343-52-97) (le 15 en soirée en présence de S. Gainsbourg).
JESUS DE NAZARETH (It. v.f.) (1re partie) : Denfert, 14e (633-00-11).
LITTLE BIG MAN (A. v.o.) : J.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MAHLER (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
MARATHON MAN (A. v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
LA MARINE EN FOLIE (A. v.o.) ; Espace Gaité, 14e (320-99-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (633-51-60).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.c.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PLAYTIME (Fr.), à partir de V. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (534-46-85).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
UN MILLION D'ANNEES AVANT J.-C. (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
ZARDOZ (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : Une nuit à l'Opéra ; jeudi : Chercheurs d'or ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : les Marx au grand magasin ; lundi : Monkey Business; mar. : la Soupe au canard.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer., jeudi : Au risque de se perdre ; ven., sam. : Lilith ; dim., lun. : Avanti ; mar. : Lettre d'une inconnue.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : mer. : la Cible étoilée ; jeudi : Messidor ; vend. : la Nuit des masques ; sam. : la Madriguera ; dim., mar. (sf 21 h. 30) : les Yeux de Laura Mars.
J. LOSEY (v.o.), Dominique, 7e (705-04-55) : mer., sam. : le Messager ; jeudi, dim. : Cérémonie secrète ; vend., lundi : Modesty Blaise.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : mer., dim. : Une femme disparait ; jeu., sam. : Les 39 marches ; vend. : la Mort aux trousses ; lundi : les Amants du Capricorne.
JAMES BOND (v.o.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29) : mer., sam., mar. : l'Homme au pistolet d'or ; jeudi, dim. : l'Espion qui m'aimait; ven., lundi : Vivre et laisser mourir.
LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : En route pour la gloire ; jeudi : Gros plan ; ven. : Myra Breckinridge ; sam. : F.I.S.T. ; dim. : le Privé ; lundi : Ainsi va l'amour ; mar. : Harlan County U.S.A.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), 15 h. 15 : les Aventures de Robin des Bois ; mer., jeudi, ven., sam., 17 h. : Tex Avery Follies ; dim., lun., mar., 17 h. : Jeux interdits ; 18 h. 30 (sf mar.) v.o. : Heat ; 20 h 30 (sf mar.) : la Vallée ; 22 h. 15 (sf mar), lun., 15 h. : le Graphique de Boscop.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o., I, 18 h. : Barberousse ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h., mer., jeu., ven. : Pourquoi pas ? ; sam., dim., lun., mar. : Casque d'or ; 20 h. (+ sam. 0 h. 30) : Cabaret : 22 h. (+ ven. 0 h. 30) : Orange mécanique. II, 14 h. : Hôtel du Nord ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 15 : le Troisième homme : 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 15 (+ sam. 0 h. 10) : Midnight Express ; vend., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.

SERIE NOIRE (V.O.) :

ACTION CHRISTINE, 6e (325-85-78). Mar. : Little Caesar ; Jeu. : Du sang dans le soleil ; vend. : Le tueur s'est évadé ; sam. : l'Ennemi public ; dim. : En quatrième vitesse ; Lun. : le Fauve en liberté ; Mar. : la Femme au portrait.
ACTION LA FAYETTE, 9e (878-80-50). Mer. : Assurance sur la mort ; jeu. : Et tournent les chevaux de bois ; ven. : Panique dans la rue ; sam. : la Femme à abattre ; dim. : Témoin à charge ; lun. : Ça commence à Vera-Cruz ; mar. : Bas les masques.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). 12 h. 30 : Bonnie and Clyde ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 + sam. 24 h. : Easy Rider ; 18 h. 10 : les Nouveaux Monstres ; 20 h. 20 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. II. 13 h. 15: Cool ; 15 h. 15 : Music Lovers ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 : Taxi Driver (+ vendredi 24 h.) ; 21 h. 45 : Orange mécanique ; sam. 24 h. 15 : Yessongs.
LE STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71), v.o. : 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 15 : Next Stop, Greenwich Village ; 20 h. 10 : Qui a peur de Virginia Wolf ? ; 22 h. 30 : Salo ; V.S. 0 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.

FELLINI

STUDIO ACACIAS, 17e (754-97-83) ; 13 h. : Fellini Roma ; 15 h. : les Clowns ; 18 h. 30 : Juliette des Esprits ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.

Les séances spéciales

L'ACROBATE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Le Marais, 3e (278-47-86), 14 h.
ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h.
CRIS DE FEMMES (Gr.-A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60), 22 h.; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).
FLESH (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), 12 h. 30 (sauf dim.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sauf dim.).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf dim.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LOLA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h. (sauf dim.).
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), mer., sam. dim. mat.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam. dim.).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), ven., sam., 24 h.
SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 19 h., 22 h. 30.
LA SOURCE (Suéd., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : la Grande Attaque du train d'or ; mer., 14 h. 30 : Hip, hip, hip, Tom et Jerry ; mar., 21 h., v.o. : Sonate d'automne.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Claude François ; American College ; Série noire.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Deux bonnes pâtes ; Flic ou voyou ; Et la tendresse ? ...bordel ! Série noire ; Claude François.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : les Hauts de Hurlevent ; Melody in love.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : l'Homme en colère ; Doux, dur et dingue ; la Nuit des masques ; Cri de femmes.
LES MUREAUX (474-38-90) : La prof joue et gagne ; Bambi ; mar. 20 h. 30 : Frankenstein Junior ; S.O.S. Concorde ; Deux bonnes pâtes.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Et la tendresse ? ...Bordel ! Cinécal (976-38-17) : Astérix et Cléopâtre ; L'homme en colère ; Easy rider.
MANTES, Domino (092-04-05) : Voyage au bout de l'enfer ; Série noire ; S.O.S. Concorde. Normandie (477-02-35) : Claude François.
MAULE, Etoiles (478-85-74) ; Coup de tête.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Claude François ; Et la tendresse ? ...Bordel ! Bambi ; les Sœurs Brontë.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Un si joli village.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Voyage au bout de l'enfer ; Série noire.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Série noire ; les Sœurs Brontë ; le Coup de sirocco ; Claude François.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Bambi ; American college ; les Trente-neuf marches ; le Coup de sirocco ; S.O.S. Concorde ; Retour à la bien-aimée ; Hair (à partir de ven.) ; V., S. 0 h. : 2001, l'odyssée de l'espace ; C2L (950-55-55) : les Sœurs Brontë. Club (950-17-96) : la Bataille du rail ; If ; le Cycle ; Frissons d'outre-tombe.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : l'Ange au cinéma.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-83) : les Trente-neuf Marches ; Flic ou voyou ; Et la tendresse ! Bordel... ; Voyage au bout de l'enfer.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Flic ou voyou ; La prof joue et gagne ; American College ; S.O.S. Concorde.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : S.O.S. Concorde ; Ashanti ; Série noire.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Hardcore ; les Sœurs Brontë ; Quintet ; Coup de Sirocco ; Claude François.
GIF, Centre-Ciné (907-61-85) : Le chat qui vient de l'espace ; Electre. — Val-Courcelles (907-44-18) : l'Homme en colère ; la Nuit des masques ; les Vacances de Monsieur Hulot ; Martin et Lea ; la Planète des singes.
GRIGNY, France (906-49-86) : Et la tendresse ?... Bordel ; ; Ashanti. — Paris (905-79-60) : les Bidasses en vadrouille ; le Continent des hommes-poissons.
GIF, France (906-49-96) : Et la tendresse ?... Bordel ! ; Ashanti. — Paris (905-79-60)) : les Bidasses en vadrouille ; le Continent des hommes-poissons.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Belfagor le Magnifique ; Sans famille, sans le sou, en quête d'affection ; Histoire d'aimer ; Mesdames et messieurs, bonsoir ! ; la Sorcellerie à travers les âges ; Un mariage.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Amerian College ; Flic ou voyou.
VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Bambi ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Coup de Sirocco (jusqu'à jeudi) ; à partir de ven. : Hair ; les Sœurs Brontë ; le Souffle de la tempête.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : la Fureur de vaincre.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : la Grande Attaque du train d'or ; mer., S., D., en mat. : le Chat qui vient de l'espace.
CHAVILLE (926-51-96) : l'Homme de marbre ; Flic ou Voyou.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : les Guichets du Louvre.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Quand Joseph revient ; Monterey Pop.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Choc des étoiles ; Un homme en colère.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : Un si joli village ; Arsenic et vieilles dentelles.
LEVALLOIS, G. Sadoul (270-83-84) : Ils sont grands ces petits ; l'Adoption.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : l'Homme en colère ; Intérieurs ; le Choc des étoiles.
NEUILLY, Village (722-83-05) : les 39 Marches.
RUEIL, Ariel (749-46-25) : le Coup de Sirocco ; les Sœurs Brontë. — Studio (749-19-47) : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Bambi ; les 39 Marches.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : la Riposte de l'homme - araignée ; l'Homme en colère ; Sonate d'automne. — Gémeaux (660-05-64), ven., 21 h. : la Marquise d'O ; sam., 21 h. : Rêve de singe.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; les Héroïnes du mal.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

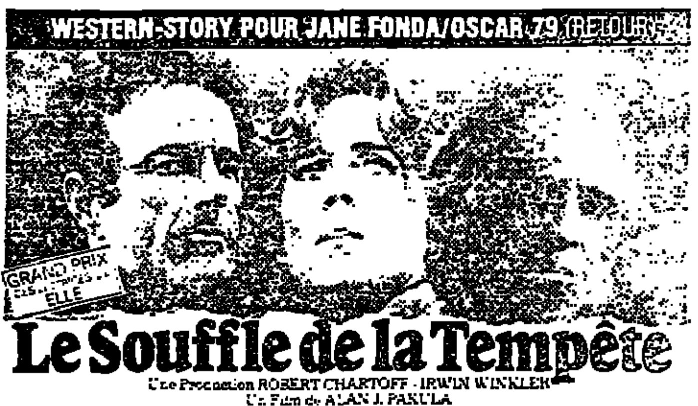
AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Un balcon en forêt ; Salo ou les cent vingt journées de Sodome.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Bambi ; Série noire ; Coup de Sirocco ; les Sœurs Brontë. — Prado : Flic ou voyou ; J. 21 h. : les Chevaux de feu.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Molière.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Ashanti ; le Voleur de Bagdad.
BONDY, salle A.-Malraux (837-18-27) : La femme qui pleure. — Salle Giono (847-18-27) : les Nouveaux monstres.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Et la tendresse ?... bordel ! ; Claude François ; American College.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : S.O.S. Concorde ; le Coup de sirocco ; Flic ou voyou.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Flic ou voyou.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : S.O.S. Concorde ; S.O.S. Jaguar ; le Coup de sirocco ; Melody in love ; la Prof joue et gagne.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Flic ou voyou : Et la tendresse ?... bordel ! Série noire ; Cause toujours, tu m'intéresses ; le Coup de sirocco : Doux, dur et dingue.

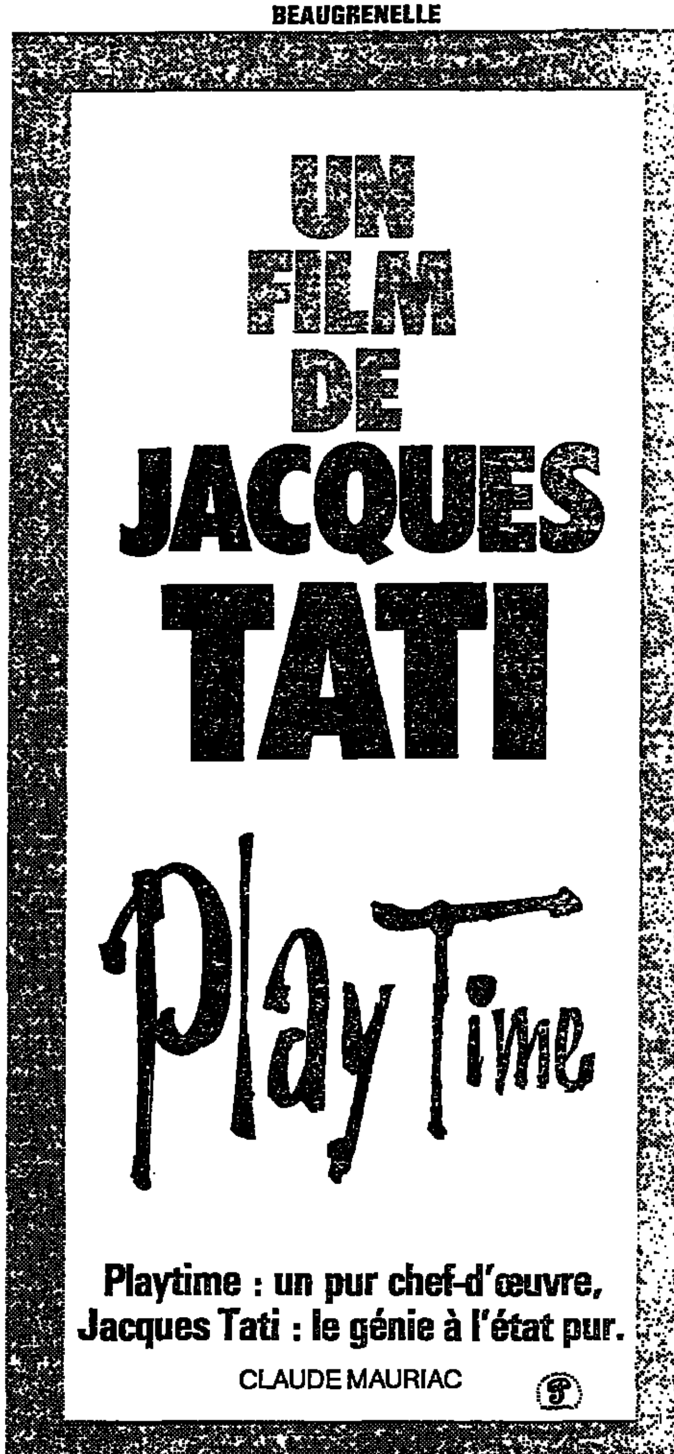
VAL-DE-MARNE (94)

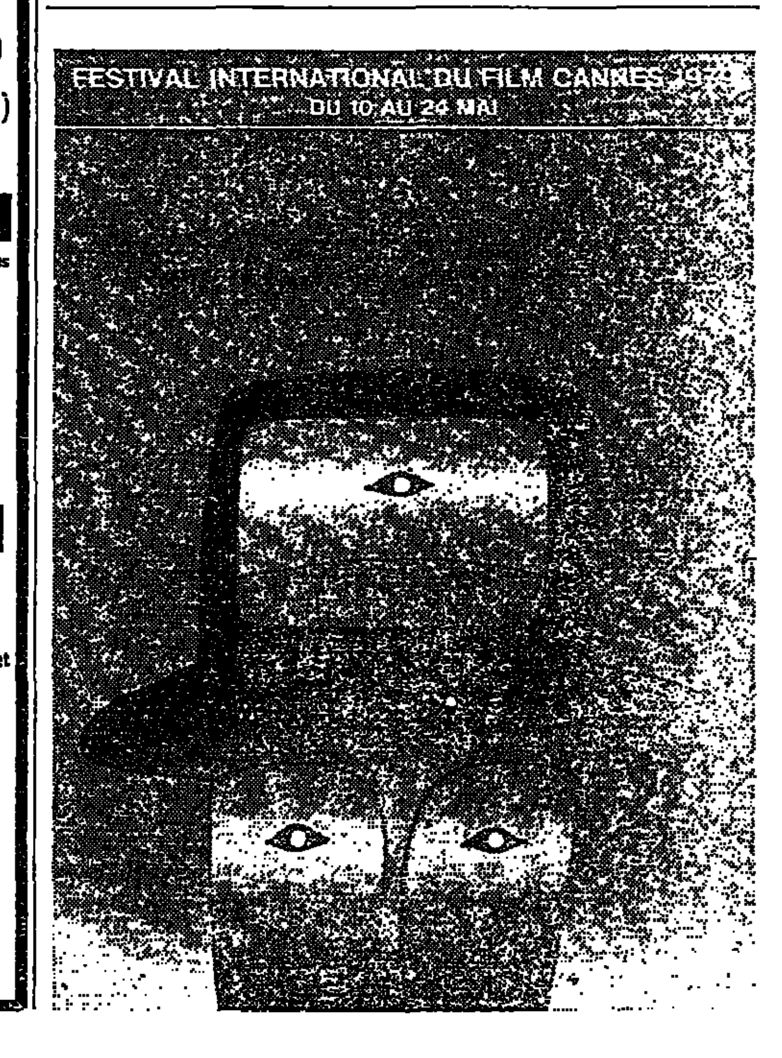
ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) Sam., 21 h. : le Sucre.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Et la tendresse, bordel, mar. soir : Pain et chocolat (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : la Prof joue et gagne ; Claude François ; Patrick ; les Sœurs Brontë.
CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C. (890-89-79), dim. 17 h. : l'amour en fuite.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Cause toujours, tu m'intéresse ; Bambi : Et la tendresse, bordel ! SOS Concorde ; Flic ou voyou ; Doux, dur et dingue.
LA LUCARNE (207-37-67) : Messidor ; American Graffiti.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : l'Homme en colère.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Bambi.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Melody in love ; les 39 marches ; les Hauts de hurlevent.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : la Prof joue et gagne ; American College ; le Jeu de la mort.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : SOS Concorde ; Série noire ; Flic ou voyou ; Melody in love — Port : Coup de sirocco.
ORLY, Paramount (726-211-69) : les 39 marches.
THIAIS, Belle - Epine (686-37-80) : American College ; le Coup de sirocco ; Flic ou voyou ; Claude François ; les Sœurs Brontë ; la Fureur de vaincre (jusqu'à jeudi) ; Hair (à partir de vendredi).
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : Coup de tête.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21) : Série noire ; S.O.S. Jaguar ; le Coup de Sirocco.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : S.O.S. Concorde ; Voyage au bout de l'enfer ; la Fureur de vaincre ; Série noire ; American College ; Patrick ; Goldorak. — Gamma (981-00-03) : Claude François ; le Coup de sirocco ; La prof joue et gagne ; S.O.S. Jaguar.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Voyage au bout de l'enfer ; le Coup de sirocco ; S.O.S. Concorde ; les Sœurs Brontë.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Série noire ; Flic ou voyou ; American College ; Et la tendresse... bordel ! ; Cause toujours, tu m'intéresses ; le Coup de Sirocco. — Marly : les Sœurs Brontë.
GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-96-31) : Docteur Jivago
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Nosferatu, fantôme de la nuit.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-29) : Mort sur le Nil ; la Tarte volante ; Intérieurs.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : S.O.S. Concorde ; La prof joue et gagne ; Voyage au bout de l'enfer ; Patrick ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.







Concerts

MERCREDI 9

SALLE PLEYEL, 21 h. : Orchestre national et chœur de Radio-France, dir. K. Kord (Mozart, Bruckner).
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : Barbara Cook (Gershwin, Hart, Berlin).
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 21 h. : Orchestre et chorale Justus von Websky (Bach).
SALLE GAVEAU, 21 h. : I. Endo (Mozart, Ravel, Chopin).
EGLISE SAINT-MEDARD, 20 h. 45 : Les Petits Chanteurs de Chaillot ; Collegium Musicum de Paris, dir. P. Botti (Schütz, Bach).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : Orchestre symphonique des Concerts Barg, dir A. Kahan.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Hommage à Louis Durey (Debussy, Honegger, Milhaud, Poulence, Durey) ; 21 h. : K. C. Cleary, M. Freudentheil, C. Duarte (Persichetti, Wilder, Brahms).

JEUDI 10

EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h. : J.-C. Mara et D. Mathieu-Chiquet, flûte de pan et orgue.
MAISON DE L'ALLEMAGNE, 20 h. 30, M. Rouvières, D. Firmin, P. Devine, J. Ragot (Strauss, Wolf, Schumann, Liszt, Schubert).
PALAIS ABBATIAL DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Y. Le Gaillard (Bach).
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 . Trio Deller (Dowland, Purcell, Monteverdi).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Ensemble Caravassilis (Mozart).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : M. Jollivet (Bach, Alain, Hindemith).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Colonne, chorale E. Brasseur (Verdi).
EGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : Ensemble vocal T. Rudelle-Moreau (Polyphonies de la Renaissance à nos jours).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 20 h. 45 : G. Guillard (Purcell, Sweelinck, Böhm).
PORTE DE LA SUISSE, 20 h. 30 : H. Surmelian, J. Lyon (Corrette, Hindemith, Chostakovitch).
NOTRE-DAME DE PARIS, 21 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D Barenboïm ; chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Berlioz).
PLEYEL, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. H. Soudant. Sol. J.-C. Pennetier (Berlioz, Bartok, Beethoven).
GALERIE NANE STERN, 19 h. 30 : M. Podeur et B. Berstel, clavecins.
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30, voir le 9, Eglise Saint-Etienne-du-Mont.
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Ensemble instrumental R Calmel (Calmel), Ensemble vocal Lesage (Milhaud), Liu Lim Su, M. Faléze (Ballard, Vallet, Attaignant...), J.-M. Penot, S. Lancen (Tournier, Lancen)
LUCERNAIRE, 19 h. 30 voir le 9. 21 h. : Duo J. Horeaux-J.-M. Trebard (musique élisabéthaine, de Falla, Haendel, Tavernier).

VENDREDI 11

RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : Ensemble de cuivres Da Camera, les jeunes solistes de Radio-France (Mozart, Charpentier, Milhaud).
SALLE PLEYEL, 21 h. : première chance à de jeunes virtuoses, avec l'Orchestre de la garde républicaine, dir. R. Boutry (Haydn, Saint-Saëns, Haendel, Berlioz).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. V. Devetzi (Stravinski, Bach, Mozart, Haendel).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : M. Nordmann, R. Parrot (Bach, Debussy, Britten).
TEMPLE DES BILLETTES, 21 h. : W Christie, A. Haas (Dufly, Kep, Bach, Couperin, Soler).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales, sol. A. Bernard (Bach, Mozart, Gluck, Haendel, Albinoni).
F.I.A.P., 21 h. : Ensemble vocal et quatuor C. Jannequin (de Lassus, Sermisy, des Prés, Kolaly, Debussy).
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : voir le 9.
GALERIE NANE STERN, 19 h. 30 : voir le 10.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 9 ; 21 h. ; voir le 10.
ATHENEE, 21 h. : S. Jurinac, V. Hokanson (Schumann, Brahms).

SAMEDI 12

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 18 h. : Le Gaillard (Couperin, Rameau, Soler).
SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : Quatuor Loewenguth, R. Salles (Mozart, Brahms, Martinon).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : P Devoyon (Brahms, Mozart, Debussy, Fauré).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : Orchestre et chœur R. Rousseau (Vivaldi).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : C. Perrier-Layec, E. Caravassilis (musique baroque).
RANELAGH, 18 h. 30 : L. Morabito, R. Oleg, B Dufour, J.-M. Gamard, R. Giarard (Bach, Couperin, Leclair, Soler).
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : voir le 9.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : J. Luplanez, soprano, L. Mafflotte (Mompou, Guridi, Turina, Rodrigo.) ; 21 h. : voir le 10.
GALERIE NANE STERN, 19 h. 30 : voir le 10.

DIMANCHE 13

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : M. Roche (le clavecin en Europe au dix-septième siècle).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Barda (Mendelssohn, Brahms, Ravel, Chopin).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Trio Novalis (Berg, Mozart, Schumann, Stockhausen).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : J Langlais (Langlais).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : Chorale et ensemble des Lazaristes (Campra, Mozart, Widor).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 12 ; 21 h. ; voir le 10.

LUNDI 14

SALLE ADYAR, 21 h. : Les enfants, théâtre musical.
PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. S. Cambreling (Mozart, Lalo, Rachmaninov, Maillé).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : J. Prat, C. Roy (Beethoven, Debussy, Webern, Szymanowski).
RADIO-FRANCE, 20 h : Chœurs et orchestre de la Haendel Society, dir. C Farncombe (Haendel).
CHAPELLE DU VAL-DE-GRACE, 20 h. 30 : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, direct. R. Boutry (Saint-Saëns, Tchaïkovsky).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Duo M. Behrendt, L. Robert (Bach, Stravinsky, Beethoven).
SALLE CHOPIN-PLEYEL, 20 h. 30 : V. Boursouk (Haydn, Chopin, Liszt, Schumann).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : S. Verrett, W. Wilgon (Beethoven, Schubert, negro-spirituals, Chausson)
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 12 : 21 h. : voir le 10.

MARDI 15

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : P Amoyal, J.-J. Justafre, M Beroff (Brahms).
FORUM DES HALLES, 20 h. 30 : Introspection (opéra de chambre).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : W. Aki (Liszt, Moussorgski).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : M. Virlogeux-Henriet (Schubert, Brahms, Chopin, Liszt).
SALLE GAVEAU, 21 h. : A. Gorog (Scarlatti, Brahms).
SALLE PLEYEL, 21 h. : S. Richter (Schubert, Prokofiev).
CITÉ INTERNATIONALE, GRAND THÉATRE, 21 h. : J. Léandre (Druckmann, Cage, Léandre, Verdi, Kurth, Rabbath).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : L. et N Gotkovsky (Leclair, Beethoven, Brahms, Schubert, Bartok, Kreisler).
STUDIO-THEATRE 14, 20 h. 30 : F. Buffet (Schubert, Liszt, Debussy).
AMERICAN CENTER, 20 h. 30 : Feldmann, Williams).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 12 : 21 h. : voir le 10.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Frederik Mey.
CENTRE RACHI (331-98-20), le 13, à 20 h. 30 : Popeck.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (256-02-15), le 14, 20 h. 45 : Paris la poésie
FORUM DES HALLES (236-26-56) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : B Fontaine et Areski (dernière le 13).
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D), 20 h. 30 : P. Châtel ; 21 h. 30 : P. Vassiliu.
GALERIE DE NESLE (325-59-50), le 9, à 18 h. 30 : F. Bebey ; le 11, à 18 h. 30 : Kapla.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), J. Constantin, L. Dolène.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., dim. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.
LA BRUYERE (874-76-99), dim. 20 h. 45, mat. sam. 15 h. : Jack Mels.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D). 22 h : B. Rollin (dernière le 10) A partir du 11 (D), 22 h. 30 : G. Gauche.
NOUVEAUTES (770-52-76) (Mer., dim. soir), 21 h. ; mat. dim. 17 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
OLYMPIA (742-25-49) (Dim. soir et L.), 21 h., mat. 15 h. : Annie Cordy ; le 14, 21 h. : Serge Lama ; le 12, 18 h : Tito Fernandez.
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir) 21 h., mat dim. 15 h. : les Harlem Globe Trotters (à partir du 10).
PLEYEL (563-88-73), les 10, 11, 12, à 20 h. 30 : les Indiens Sioux.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (Dim. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h : S. Joly.
THEATRE DE PLAISANCE, le 13, 15 h : B. Rollin, E. Valletti, La Sinlavine.

Les comédies musicales

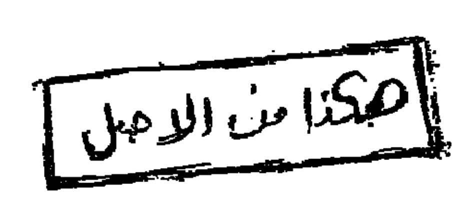
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 30, mat. sam 16 h. 30 : Roisin.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Attention ! fragile.
RENAISSANCE (208-18-50) (Mer., J., D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. 15 h. 30, mer. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Perle des Antilles.

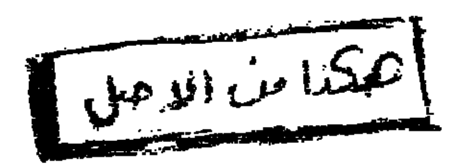
Les chansonniers

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Madame Rose est au parfum.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : P.-J. Vaillard, R. Rocca.

Jazz, pop', rock, folk

BATACLAN, le 9, 20 h. : Gruppo Sportivo.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise ; 22 h. 30 : Dolphin Orchestra.
PALACE (246-10-87), le 9, 20 h. : Richard T. Bear ; le 13, 17 h. : Magazine ; le 15, 20 h. : Iggy Pop.
THEATRE CAMPAGNE 1re (322-75-93), I, 20 h. : National Health (dernière le 14) ; II, 20 h., Salsa, 18 h. : Wooden Car (dernière le 13). 22 h. : New Celest (du 11 au 15).





RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 9 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, C'est arrivé un jour; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45; 19 h. 50, Loto; 20 h., Journal.

20 h. 30, Soirée spéciale Année de l'enfant : Le crime des innocents, d'après le livre de J. Viot, réal. R. Dallier, avec A. Deleuze, B. Pradal, J. Danno, J. Péméja.

Des gosses de la Butte, de bons petits diables pas méchants, sont mêlés à une stupide histoire d'homicide par imprudence. De méchantes gens les font chanter. L'amour triomphe, mais pas l'histoire.

22 h., Dramatique : l'Enfant de la Porta Rossa, d'après Andersen, réal. J.-P. Roux, avec A. Saint-Guily, M. Nastorg, G. Baladou.

Un orphelin chassé par sa marâtre erre dans les rues et découvre la peinture dans les musées...

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A2

18 h. 35, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-Club (Sheila); 20 h., Journal.

20 h. 35, Mi-fugue, mi-raison (Les métiers de l'aéronautique).

22 h. 20, Cinéma : Cannes noir sur blanc, de F. Chalais.

Le Festival de Cannes évoqué par le journaliste François Chalais à travers ses propres souvenirs.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes; 18 h. 55, Tribune libre : Edgar Faure; 19 h. 10, Journal; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : les Jardins secrets, de J. Marbœuf, d'après « Une femme prisonnière », de J.-J. Gautier, adapt. et dial. de J.-L. Bory et J. Marbœuf, avec A. Sapritch, D. Manuel, C. Maurier.

Félix Leloriot, artiste peintre, et sa maîtresse, Valérie Krebbs, qui ne sont plus des jeunes gens, vivent dans un grand appartement délabré avec une veuve quinquagénaire dont ils ont fait leur esclave ménagère et amoureuse. Les souffrances de trois êtres dans un appartement merveilleusement photographié. Raffinement et émotion. Un film qui trouble. Un « événement ».

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes, de Zoé Oldenbourg; 19 h. 30, La science en marche : La sexologie aujourd'hui.

20 h., Concours international pour quatuors à cordes à Evian; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Festival international du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque;

21 h., En direct de la salle Pleyel à Paris... « Requiem » (Mozart), « Te Deum » (Bruckner), par l'Orchestre national de France, chœurs de Radio-France, chef des chœurs J. Jouineau, dir. K. Kord, avec V. Masterson, A. Hodgson, S. Estes et E. Buechner; 23 h., Ouvert la nuit : « Le violon »; 1 h., La fantaisie du voyageur.

JEUDI 10 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h., Journal; 13 h. 50, Objectif santé; 14 h., Les vingt-quatre jeudis; 18 h., TF 4; 18 h. 25, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, C'est arrivé un jour; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La lumière des justes, d'après l'œuvre de H. Troyat, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, A. Haider, J. Rispal, H. Janatsch.

Les péripéties du voyage de Sophie en Sibérie.

21 h. 30, Magazine : L'événement; 22 h. 35, Ciné première.

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, parle de la Plus Belle Soirée de ma vie *(E. Scola), de* Fidelio *(P. Jourdan), et de* Quintet *(R. Altman).*

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A2

12 h., Quoi de neuf ?; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs; 12 h. 45, Journal; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course; 14 h., Aujourd'hui madame (Droits de succession); 15 h., Série : Les Incorruptibles; 16 h., L'invité du jeudi : Henri Queffelec; 17 h. 25, Fenêtre sur... S. Ray, cinéaste; 17 h. 55, Récré A 2; 18 h. 35, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-Club (Sheila); 20 h., Journal.

20 h. 35, Théâtre : le Canard à l'orange, de W. Douglas Home, avec J. Poiret.

« Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre, l'un d'eux s'ennuyait au logis ! »... Liz et Hugh connaissent depuis quinze ans une existence à deux sans ombre ni nuage. Ou presque !

22 h. 50, Magazine : Zig-zag, de T. Wehn-Damisch (La ballade de Ben Shahn).

L'histoire d'un peintre et photographe réaliste américain de l'entre-deux guerres; l'Amérique au plus noir de la dépression, vue par Ben Shahn qui a pris « des photos qui hurlaient pour qu'on les prenne ».

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes; 18 h. 55, Tribune libre : Comité français pour l'union paneuropéenne; 19 h. 10, Journal; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE PROFESSEUR, de V. Zurlini (1972), avec A. Delon, S. Petrova, A. Valli, L. Massari, G. Giannini.

A Rimini, un professeur de lettres, au comportement marginal, s'éprend d'une étudiante à la réputation suspecte et intérieurement blessée.

Le drame feutré, insolite et profondément attachant d'une passion entre deux êtres marqués. Un romanesque de l'indicible.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France; 14 h., Un livre, des voix : « Christophe ou la traversée », de C. Bartillat; 14 h. 42, Départementales : en Auvergne (Royat, Brion, Mont-Oriol); 16 h. 50, Libre appel : Violence et révolution, avec Jean Daniel; 17 h. 32, Quatuors à cordes;

18 h. 30, « la Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : recherche en biologie de base et protection de l'enfant;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Tu as bien fait de venir, Paul » et « Derrière la porte », de L. Calaferte; 22 h. 30, Nuits magnétiques : ces lecteurs qui ne lisent pas.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 15, Musique en plume : Bonneau; 14 h. 35, « Lazare » (Schubert); 18 h. 30, En direct de Radio-France : Quintette de cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique (Previn, Bubalo, Arnold, Gabrieli, Ewald);

18 h. 2, Kiosque; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque;

21 h. 5, En direct de la « Herkulessaal » de Munich... « Symphonie n° 33 en si bémol majeur » (Mozart), « Concerto pour piano en la mineur » (Schumann), « Symphonie n° 8 en si mineur », inachevée (Schubert), par l'Orchestre symphonique de la Radio Bavaroise, dir. C. Kleiber; avec M. Pollini, piano; 23 h., Ouvert la nuit : « le Violon »; 1 h., Epigraphes.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 10 MAI

— *M. Jacques Chirac,* président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité du petit déjeuner politique de Frante-Inter, à 7 heures.

— *Mme Arlette Laguiller,* porte-parole de Lutte ouvrière, participe à l'émission « Expliquez-vous » sur Europe I, à 8 h 30.

● *Le Centre d'actualités télévisées* (CAT) de Montpellier diffusera désormais des programmes en couleur. A l'occasion de cet événement, M. Claude Contamine, président - directeur général de FR 3, a souligné que ce centre « *sera le premier en Europe à utiliser très largement les matériels de vidéo légère et la technique du journalisme électronique* ».

Le budget de cette opération est de 4 300 000 F pour les équipements techniques. Le CAT de Montpellier assure la diffusion d'un journal régional quotidien de vingt minutes et, quatre fois par semaines, d'un magazine régional de treize minutes. Il dispose de quatre équipes de reportage à Montpellier (dont trois seront dotées d'un matériel de vidéo légère) et d'une équipe à Perpignan.

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

LE PLAN DE PROTECTION DES POPULATIONS AU VOISINAGE DE LA CENTRALE DE FESSENHEIM EST PUBLIÉ

Le préfet du Haut-Rhin, M. Gilbert Masson, a rendu public lundi 7 mai le « Plan particulier d'intervention » (P.P.I.), concernant la protection des populations au voisinage de la centrale nucléaire de Fessenheim. Ce document, épais de quelque 220 pages, est destiné aux élus locaux, qui pourront le mettre à la disposition de leurs administrés en attendant la diffusion prochaine d'une plaquette simplifiée. Il est conforme aux principes d'organisation des secours contenus dans le plan Orsec-rad, a indiqué le préfet.

« *Le P.P.I. élude pour des raisons évidentes les aspects militaires du plan Orsec-rad,* a ajouté M. Masson, *mais il a l'avantage sur celui-ci de préciser de façon plus détaillée les accidents possibles pouvant survenir à Fessenheim, ainsi que les mécanismes d'intervention éventuelle des nombreux services qui auraient à participer aux opérations de protection ou de secours.* »

Ce plan privilégie d'abord la technique de protection par confinement à domicile, ce qui implique la nécessité d'un inventaire rapide des possibilités de confinement dans le secteur de Fessenheim, sans exclure l'hypothèse d'une évacuation générale des populations.

LE F.B.I. ENQUÊTE SUR UNE TENTATIVE PRÉSUMÉE DE SABOTAGE D'UNE CENTRALE DE VIRGINIE.

Le F.B.I. a ouvert une enquête à la suite de la découverte d'une possible tentative de sabotage contre un dépôt d'éléments combustibles de la centrale nucléaire de Surry, a-t-on appris, mardi 8 mai, à Richmond (Virginie).

C'est la compagnie « Virginia Electric and Power » qui a demandé l'intervention des agents du F.B.I., à la suite de la découverte d'un produit blanc cristallisé sur soixante-deux des soixante-quatre éléments combustibles entreposés à proximité des deux réacteurs de la centrale, arrêtés depuis plusieurs semaines. Aucun des éléments combustibles n'a été endommagé, mais les enveloppes devront peut-être être remplacées.

Le premier réacteur de cette centrale est arrêté depuis le mois de janvier, à la suite d'une panne d'un de ses générateurs de vapeur. Le second a été arrêté le 13 mars, sur ordre de la Commission fédérale de réglementation nucléaire (N.R.C.), parce que sa conception n'est peut-être pas conforme aux règlements en matière de résistance sismique. Actuellement, la Virginia Electric and Power n'a qu'un réacteur en fonction, celui de la première tranche de sa centrale de North Anna.

Le vice-président de la compagnie a indiqué, mardi, que l'incident n'avait eu « *aucune conséquence pour la santé et la sécurité du public et des employés de la centrale* ». Interrogé sur le point de savoir s'il s'agissait d'une tentative de sabotage, il a répondu : « *Je ne vois pas ce que cela pourrait être d'autre.* »

D'autre part, le General Accounting Office (G.A.O.), qui joue un peu, aux Etats-Unis, le rôle d'une Cour des comptes, a remis, mardi, un rapport qui conclut que la construction du surrégénérateur de Clinch-River, dans le Tennessee, doit être poursuivie.

Selon le rapport, ce surrégénérateur est nécessaire à l'accroissement des réserves américaines d'uranium. La poursuite de sa construction « *n'engage pas irrévocablement les Etats-Unis dans la voie du plein développement d'un surrégénérateur commercial, pas plus qu'elle n'implique que les Etats-Unis ne pourront pas poursuivre leurs objectifs de non-prolifération nucléaire* ».

Cette conclusion va à l'encontre des vœux du président Carter, qui tente depuis trois ans de mettre un terme à ce projet pour lequel 674 millions de dollars ont déjà été dépensés. M. Carter avait réaffirmé, il y a quelques jours, son opposition au projet, mais avait confirmé qu'il était favorable à la poursuite des études et au développement d'une technologie plus avancée des surrégénérateurs. — *(A.F.P., A.P.)*

LES CENTRALES NUCLEAIRES C'EST DANGEREUX.

US
US
URSS

(Dessin de Konk.)

● *Les écologistes et la construction de Super-Phénix.* — Après le rejet par le Conseil d'Etat des requêtes contre la construction du surrégénérateur Super - Phénix sur le site de Creys-Malville, dans l'Isère (*le Monde* daté 6-7 mai), la section Rhône - Alpes d'Europe - Ecologie déclare dans un communiqué : « *Nous voulons continuer à faire valoir nos arguments avec pour seules armes nos mains nues. Nous espérons encore que la pression de l'opinion face à une construction qui ne peut allier sécurité et rentabilité stoppera cette réalisation avant qu'il ne soit trop tard.* »

● *La centrale de Golfech.* — Parlant du projet d'installation d'une centrale nucléaire à Golfech (Tarn-et-Garonne), M. Jacques Corbon, préfet de région Midi-Pyrénées, a apporté, le 8 mai, au cours d'une réunion de presse, les précisions suivantes : « *Golfech ne figure pas sur la récente carte nucléaire. E.D.F. a présenté un projet qui n'en est qu'aux études préalables, avant le lancement éventuel d'une enquête d'utilité publique, laquelle n'impliquerait pas une décision définitive.* »

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,59



emplois internationaux

Am internationalen Markt zählen wir zu den namhaftesten Herstellern von Kunststoffverarbeitungsmaschinen. Unsere Abteilung Spritzgussmaschinen ist an der Mitarbeit einer profilierten

Verkaufspersönlichkeit

interessiert, der wir die Betreuung bestehender und Anbahnung neuer Geschäftsbeziehungen in Frankreich überantworten möchten.

Als überzeugende Verkaufspersönlichkeit (Alter 30 bis 35 Jahre) sollten Sie sich zumindest seit 3 Jahren erfolgreich im Verkauf von Maschinen/Anlagen — ideal wäre natürlich eine Berufspraxis im Bereich Kunststoffverarbeitungsmaschinen — bestätigt haben und Ihre Herausforderung in einer neuen umfangreicheren Aufgabenstellung sehen. Uber alle weiteren Details und die Vorstellungen, die Sie und wir mit Ihrem Tätigkeitsbereich verbinden, würden wir uns gerne mit Ihnen nach einem ersten Kontaktgesräch zwischen Ihnen und unserem Berater, Herrn Dr. Pluch, persönlich unterhalten.

Wir, ein amerikanisches Konzernunternehmen mit Sitz in Wien, dürfen Sie ersuchen, Ihre Bewerbung (Legenslauf, Lichtbild, Tätigkeitsnachweise) an die Consent Betriebsberatung Ges.m.b.H., z.Hd. Herrn Dr. Pluch, 1130 Wien, Dommayergasse 4, zu übersenden. Informationsgespräche sind für Ende Mai in Paris vorgesehen.



Betriebsberatung Ges.m.b.H.
1130 Wien, Dommayergasse 4.
Tél. : (02-22) 82-71-78, 82-53-84.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'URBANISME DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

L'Entreprise Nationale d'Etudes et de Réalisations

ÉCOTEC

RECRUTE

ARCHITECTES
ARCHITECTES-URBANISTES
INGÉNIEURS V.R.D.
- Béton-Armé.
Circulation et Transport

AGRONOMES
HYDROLICIENS

Conditions :
— Diplômes
— Expérience dans la filière

Avantages :
— Salaire intéressant selon compétence
— Logement assuré

Ecrire à ECOTEC - Direction Centrale des ressources Humaines et de la Formation. 4-6, boulevard Mohamed-V. — ALGER.

E.S.T.E.

recrute dans l'immédiat

— DES MONITEURS DE GRUES TOUS TYPES

— 15 ANS D'EXPÉRIENCE

Avantages :
— Salaire intéressant.
— Transport assuré.
— Situation stable et d'avenir.
— Nombreux avantages sociaux.
— Cadre de travail agréable.

Ecrire ou se présenter à :

E.S.T.E. Zone Industrielle de Chaâb Ersas, 4e km route de Batna, Constantine (Algérie), muni des références professionnelles.



GENEVA

International fast Growing oil company is urgently looking for

TOP EXECUTIVE SECRETARY

7 - 10 years experience
knowledge of international business
willing to travel
Fluent English a must, plus one additional language
good presentation and
excellent office skills
Swiss nationality or a valid work permit.
Salary according to qualifications,
plus bonus end year.

Please reply to : P.O. Box 71 - Ch 1211 GENEVA 1

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique recrute pour l'année universitaire 1979-1980 et en vue de leur affectation dans les Universités d'Alger, d'Oran, de Constantine et Annaba et les Centres Universitaires de Tlemcen, Batna, Mostaganem, Sidi-Bel-Abbès et Tizi-Ouzou, des Professeurs, Maîtres de conférences et Maîtres-Assistants dans les disciplines suivantes :

— Mathématiques
— Physique
— Chimie
— Biologie
— Informatique
— Génie civil
— Génie Mécanique
— Technologie.

Les candidats doivent justifier d'un doctorat du 3e cycle ou d'un diplôme équivalent.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique - sous-direction du personnel - 1, rue Bachir-Attar, Alger, Algérie.

Les demandes de candidatures doivent être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé.

Pour Jeddah, Arabie Séoudite, nous cherchons
2 NURSES
ou JARDINIERES D'ENFANTS qualifiées
Age 30-35 ans, parlant français et anglais, pour s'occuper d'un enfant de 6 ans et de 2 enfants en bas âge dans 2 familles amies.
Contrat minimum d'une année. Excellentes conditions de salaire et de logement.
Offres sous chiffre A. 18-1152207 PUBLICITAS CH. 1211 GENEVE 3

JUILLET-AOUT
Organisation séjours linguistiques recherche pour encadrer adolescents en Angleterre, étudiants ou jeunes enseignants, minim. 21 ans, sérieuse connaissance anglais parlé indispens. Expérience encadrement jeunes souhaitée - 260-06-71

emplois internationaux — emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

emplois régionaux



La Société CASE FRANCE S.A., entreprise industrielle et commerciale en expansion, appartenant au deuxième groupe mondial de construction de matériel de travaux publics, recherche pour son departement financier :

CHEF DE COMPTABILITE ANALYTIQUE

(Réf. 101)

- Gestion et comptabilité des stocks et des prix de revient;
- Contrôle budgétaire à tous les niveaux de la distribution et de la production; reporting interne et analyses diverses;
- Participation active dans des programmes de reduction des coûts, des études économiques et de l'amélioration des méthodes administratives.

RESPONSABLE SYSTEMES et PROCEDURES

(Réf. 102)

- Mise en place et développement de nouveaux systemes administratifs intégrés;
- Assurer l'interface Informatique - Utilisateurs;
- Gestion centrale et suivi des procédures administratives et d'organisation; création de manuels de procédures internes.

CHEF DE COMPTABILITE GENERALE

(Réf. 103)

- Centralisation des comptes; préparation des bilans mensuels et annuels selon méthodes française et americaine;
- Déclarations fiscales;
- Reporting externe; analyse des résultats.

Agés de 30 ans environ, de formation supérieure, les candidats doivent posséder une expérience similaire dans l'industrie. La connaissance de l'anglais est indispensable, et la maîtrise des techniques d'audit et d'informatique un atout important.

La Société offre :
- Rémunération en fonction de l'expérience du candidat et de l'importance du poste;
- Réelles possibilités de carrière; travail au sein d'une équipe dynamique;
- Facilités de logement au bord de la Sologne; 1 1/2 heure par train de Paris.

Envoyez votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite, prétentions) en précisant la référence du poste demandé au Directeur Financier, CASE FRANCE S.A., 10, rue P. Semard, 18103 VIERZON.
Réponse et discrétion garanties.

A.O.I.P. BEZIERS recherche :

AGENT TECHNIQUE principal physico chimiste pour laboratoire, fabrication circuits imprimés. Connaiss. et pratique en galvanoplastie et metallographie exigées. Adresser C.V. et pret. à A.O.I.P. - B.P. 3005, 3011 BEZIERS CEDEX

Sté nouvelle de pêches lointaines recherche pour BORDEAUX 8, rue Corneille, 33000 :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
CONFIRME
IBM 34 - GAP
POSTE AVENIR - RESPONS.

CENTRE MONTESSORI sous contrat d'association rech.

DIRECTEUR (TRICE)

35 ans ou plus CAP + expér. Adhésion à la pédagogie. apt. a la rech. au profit de l'enfant. Envoyer C.V. : C.R.E.L.A.M., 37, rue de Fougeres, 35 Rennes.

ORGANISME DE VENTE IMMOBILIERE RESIDENCES SECONDAIRES recherche

VENDEUSES
CONFIRMEES
expérience vente sur bureau de vente ou sur coupons reponses, pour
GRANVILLE
HENDAYE
MEGEVE
PRALOUP
du 1er juin au 30 septembre. Possibilité situation stable selon résultats.
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris. Référence 67.427.

Cabinet d'expertise comptable recherche pour ALENÇON COLLABORATEUR expérience cabinet ou entreprise (2 ans minimum) ayant établi bilans ou situations comptables, travail direct en clientèle, rémunération selon compétence. Adres. C.V. avec référence et prétentions, discrétion assurée. Ecrire Ag. HAVAS, 14000 CAEN 9569.

La Communauté urbaine de CHERBOURG, 90.000 habitants, recherche
Responsable Service Urbanisme expérience exigée.
Adres. C.V. au Président de la Communauté urbaine de CHERBOURG, 50108 CHERBOURG CEDEX.

Société de Conseils juridiques et fiscaux région Nord, recherche

JURISTE

ayant expérience « Droit des Sociétés et Fiscalité ».
Ecr. av. C.V. au nº 7 714 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Laboratoire pharmaceutique

PHARMACIEN

implanté en Province Sarthe recherche
opt. industrie, pr serv. contrôle disponible rapidement. possib. logt. Adr. cand. serv. Personnel Laboratoire FISCH, 72320 VIBRAYE. (43) 93-60-30.

SEREG
Schlumberger

Département
ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
recherche son

RESPONSABLE CONTROLE QUALITE

de formation INGENIEUR (A.M., I.D.N. ou équivalent ...).
Le candidat, débutant ou ayant quelques années d'expérience (de préférence en fonderie) se verra confier la responsabilité du service contrôle qualité.

Une évolution de carrière intéressante peut être envisagée au sein de notre Société pour un candidat à fort potentiel.

Le poste est à pourvoir dans notre usine de RUFFEC (Charente).

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée à Service du Personnel - B.P. 11 - 16700 RUFFEC.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour PAU

2 PUPITREURS

s/ordinateur (très gros système)

Bac scientifique ou niveau équivalent + expérience du système IBM OS-VS2.

Connaissances appréciées :
— langue anglaise lue;
— TSO, APL et CICS.

Travail posté en 2 x 8.
Dégagés des obligations militaires.
Aptitude à l'expatriation.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions sous No 10.214 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement - 21 bis, avenue des Lilas Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

Nous sommes un groupe d'assurances privé solidement implanté sur le marché.
Nous recherchons un

inspecteur régional

pour la région EST

Que demandons nous ?
- un élément jeune
- originaire de Franche-Comté
- domicilié de préférence à Besançon

possédant
- un diplôme d'études supérieures
- le sens des contacts
- si possible une première expérience dans le domaine commercial.

Son activité s'étendra sur plusieurs départements d'où de nombreux déplacements.

Qu'offrons-nous ?
- un poste Cadre après une formation (théorique et pratique) d'un an environ
- un régime de remboursement pour les frais de déplacements
- une voiture de fonction

La connaissance de l'assurance n'est pas indispensable.

Adresser c.v. manuscrit et photo s/réf. 2636 à Axial Publicité - 91, faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

LYON

La Société Générale de Maintenance
(informatiques et réseaux)

recherche

TECHNICIENS BTS - DUT
ou équivalent

- expérimentés (4 ans minimum)
- libres rapidement
- ayant le sens du service et des responsabilités, désireux de créer et développer leur activité au sein d'un groupe important spécialiste des services informatiques.

Envoyer lettre manuscrite et C.V.
à SG2M (référence 106)
BP 50 - LEVALLOIS-PERRET CEDEX

bleu

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
recherche pour son usine
du CENTRE de la FRANCE

un INGÉNIEUR D'ENTRETIEN

Formation : ARTS et METIERS ou équivalent.
Age : 30 ans minimum.
Expérience industrielle d'au moins 5 ans.
Connaissances étendues en mécanique, hydraulique, électricité.

L'intéressé est destiné, après 2 ans en position d'adjoint, à prendre les fonctions de chef du service entretien.

Adresser demande manuscrite avec C.V. et photo d'identité à nº 10.396, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.



emplois régionaux

Nouveaux produits, nouveaux marchés, nouveaux clients

ROSIÈRES

Spécialiste français des appareils de cuisson ménagers et professionnels (4 usines, 1.500 personnes, 300 millions de chiffre d'affaires) recherche, pour améliorer sa pénétration appareils ménagers sur divers marchés étrangers

Le bras droit du directeur de l'exportation

Il possède :

- *Une formation commerciale supérieure ;*
- *La maitrise de l'Allemand et de l'Anglais ;*
- *Une très grande disponibilité et un tempérament d'homme de terrain ;*
- *Un minimum de trois ans d'expérience dans l'exportation de biens de consommation.*

Poste d'avenir et rémunération motivante pour candidat de valeur.

Veuillez adresser lettre manuscrite - C.V. détaillé + photo à Directeur Exportation - Société ROSIÈRES - B.P. 44 - 18001 BOURGES CEDEX.



telesystemes

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES EN TELEINFORMATIQUE

recherche pour le lancement à NANCY d'un centre équipé d'un CII-HB 66 DPS

LE RESPONSABLE DE PRODUCTION

Il aura la responsabilité des équipes de production, de l'assistance téléinformatique aux utilisateurs et de la gestion des ressources ordinateur.
Une expérience de 2 ans dans un poste similaire est nécessaire.

UN CHEF D'EQUIPE

pour l'encadrement d'une équipe de production.
Ce poste nécessite 3 à 4 ans d'expérience pupitrage sur système haut de gamme.

Adr. C.V., rémunération actuelle et prétentions à
Mr J. GIGNOUX, TELESYSTÈMES
115, rue du Bac 75007 PARIS

BORDEAUX - TOULOUSE

2 «banquiers» au tempérament commercial

sont recherchés par une Banque Privée à forts objectifs de développement, l'un pour son agence de BORDEAUX, l'autre pour son agence de TOULOUSE.
Ils seront chargés de conquérir une clientèle d'entreprises essentiellement. Leur mission comprendra notamment l'étude complète des dossiers d'entrées en relations (crédits, placements, conditions...) et leur négociation.
Ces postes particulièrement formateurs et offrant de réelles perspectives de carrière, nécessitent une expérience commerciale antérieure dans le domaine bancaire ou financier niveau BP minimum. Cette exigence est impérative pour le poste de TOULOUSE. Toutefois pour BORDEAUX des candidatures de jeunes diplômés ayant une formation financière (IAE, Ecole de Commerce, maîtrise de gestion...) seront également examinées.
Ecrire, en indiquant le poste choisi, avec CV manuscrit, photo, classification et rémunération actuelles, sous référence 8975 à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.



Société LEADER sur son marché - SECOND OEUVRE BATIMENT - Filiale d'un groupe industriel de 1er plan en expansion rapide (1.5 milliards C.A.) offre poste de :

DIRECTEUR DES VENTES

LOCALISATION BESANÇON

Mission :
- dans le cadre de la logistique nationale existante (21 agences, 80 vendeurs) former, réorganiser et dynamiser l'équipe de vente pour élargir la part du marché.

Profil :
- formation supérieure,
- excellente expérience de 5 à 10 ans des METHODES MODERNES DE COMMUNICATIONS et de VENTES, adaptées aux problèmes particuliers du second oeuvre bâtiment.

Larges possibilités d'évolution au sein du groupe.
Rémunération de l'ordre de 160.000 F+

Adresser lettre man., c.v., et photo s/réf. 914 à :



Melle de Clinchamps - EAM Recrutement - 14, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge - Réponse et discrétion assurées.

RIVOIRE ET CARRET MARSEILLE
recherche
CHEF SECTEUR COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Il est indispensable d'avoir :
- — 28 ans minimum ;
- — DECS - BTS ou équiv. ;
- — Expérience de la comptabilité analytique en milieu industriel ;
- — Sens de l'animation, de la recherche et du progrès ;
- — Etre habitué au traitement informatique.

La rémunération au départ, tiendra compte de l'expérience.

Envoyer C.V., photo et prét. à RIVOIRE ET CARRET, Relations du Travail, B.P. 513
13219 MARSEILLE Cedex 1.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

EUROMARCHÉ

DÉSIRE RENFORCER SES ÉQUIPES COMMERCIALES ET RECHERCHE

DES CHEFS DE RAYON

- gros électroménager
- photo - ciné - son

DÉBUTANTS OU AYANT UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Ils auront la responsabilité
- de la gestion des stocks (commandes, rotation et référencement)
- de la gestion commerciale (mise à jour des prix de vente, contrôle des frais et de la démarque du rayon, suivi de la concurrence, présentation et animation du linéaire etc...)
- de l'encadrement et de la formation du personnel.

Le profil souhaité est celui d'un homme de terrain capable de s'adapter aux contraintes horaires et d'accepter le principe de la mobilité géographique.

- **Formation assurée.**
- **Rémunération x 13 + nombreux avantages sociaux**
- **Large possibilité de promotion**

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
EUROMARCHÉ
Service Recrutement Gestion des Carrières
BP 312 - 180 RN 7 - 91200 ATHIS-MONS

bleu

MSL

73, bd Haussmann 75008 PARIS - Tél (1) 266.04.93
11, Pl. A. Briand 69003 LYON - Tél (78) 62.08.33

Ingénieur étude et développement

Electronique — *Région Parisienne*

Filiale d'un puissant groupe industriel français, une société spécialisée dans la production d'appareils électroniques de mesure et de contrôle d'utilisation médicale et industrielle (C.A. 30 millions de francs, 200 personnes) complète, pour faire face à son expansion, son équipe d'ingénieurs projets. L'ingénieur qu'elle recherche dépendra du directeur des études et, assisté d'une équipe de techniciens, sera responsable du développement de produits conçus par le laboratoire de recherches. Il en assurera le suivi jusqu'à la mise en fabrication et au lancement en clientèle. Le candidat retenu, ingénieur diplômé, âgé d'au moins 30 ans, aura acquis de préférence dans une société industrielle une expérience très approfondie de l'application de l'électronique aux technologies de pointe et, si possible, une connaissance sérieuse de l'informatique et éventuellement de l'acoustique. Ecrire à Y. Blanchon réf. B 9295 (Paris).

Ingénieur mécanicien développement

Electronique — *Région Parisienne*

La même société que ci-dessus recherche pour la même direction des études le spécialiste des questions mécaniques qui aura la responsabilité des projets relatifs à des ensembles principalement mécaniques ou électro-mécaniques. Il étudiera d'autre part les problèmes mécaniques particuliers rencontrés sur les autres projets, à dominante électronique. Il travaillera en liaison avec les dessinateurs mécaniciens placés sous la responsabilité du chef du bureau d'études. Agé d'au moins 30 ans, ingénieur mécanicien, il aura une expérience équivalente et la connaissance des procédés industriels de fabrications de petite et moyenne séries ainsi que celle du calcul des prix de revient prévisionnels. Ecrire à Y. Blanchon réf. B 9296 (Paris)

ingénierie anti-pollution étude de site nucléaire

Une société d'étude importante recherche un

jeune ingénieur grande école

spécialisé en sciences de la nature ou universitaire (maîtrise + DEA), ayant de bonnes connaissances en géotechnique, géologie ou hydrologie. Après formation initiale il aura la responsabilité de la bonne exécution de contrats d'étude de site (implantation, impact) depuis le recueil de données sur le terrain jusqu'à la synthèse et la rédaction.
Anglais indispensable.
Grande disponibilité pour déplacements fréquents et séjours à l'étranger.

Les candidatures sont à adresser sous référence 1547 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Ingénieurs Grandes Ecoles ou spécialisation informatique

Pour réaliser d'importants projets informatiques dans le secteur bancaire, le CAM, filiale informatique d'un des plus puissants groupes financiers mondiaux recherche des ingénieurs grandes écoles DEBUTANTS et CONFIRMES et des ingénieurs ou universitaires ayant plusieurs années d'expérience en informatique de gestion.



Les dossiers de candidatures (C.V., photo et prétentions) sont à adresser à : Robert ENSCH Service du Personnel — CAM — B.P.16 - 94114 ARCUEIL CEDEX.

IMPORTANT GROUPE CHIMIE
recherche pour sa
DIVISION PHYTOSANITAIRE

Ingénieur Agronome ou équivalent

Profil :
- âgé d'au moins 30 ans,
- expérience commerciale et technique d'au moins 5 ans dans le DOMAINE PHYTOSANITAIRE,
- bonne connaissance du milieu agricole,
- goût prononcé pour les relations humaines.

Mission :
Placé directement sous l'autorité du DIRECTEUR de DIVISION, il sera RESPONSABLE du suivi technique et commercial de nos spécialités Agricoles auprès de nos Distributeurs.

Adresser c.v. photo et prétentions s/réf. 2644 à S. POUZENC 43, rue Riquet 75019 Paris, qui transmettra.



Télédiffusion de France
recrute
par concours
pour ses services parisiens et régionaux

des CADRES TECHNIQUES

titulaires d'un D.U.T. option électronique ou électrotechnique ou d'un diplôme attestant une formation équivalente et reconnu par l'Etablissement.

Les épreuves de sélection auront lieu courant septembre 1979.

Les candidats doivent être dégagés des obligations militaires, être âgés de moins de 40 ans et de nationalité française.

Les personnes intéressées par ces recrutements doivent adresser avant le 31 mai 1979 leur curriculum vitae à Télédiffusion de France - Division du Personnel - Pièce 803 - Boîte Postale n° 518 — 92542 MONTROUGE CEDEX.



THOMSON-CSF

DIRECTION INFORMATIQUE

recrute pour son service SYSTÈME

INGÉNIEUR SYSTÈME

Ayant au moins deux ans expérience en système d'exploitation IBM (ØS/VS1 ou MVS), pour participer au démarrage de gros systèmes (AS6 et 3032 avec 3850), en MVS/TSO
Connaissance CICS appréciée

UN INGÉNIEUR MINI INFORMATIQUE

- Pour participer à la mise en place de systèmes multifonctions (batch, transactionnel), sur MITRA 125, 225... sous MMT2 ;
- Pour jouer un rôle de support pour le développement d'applications nouvelles sur ces matériels.

— Expérience souhaitée deux ans
— Intéressante évolution possible
— Postes à pourvoir immédiatement

Ecrire sous réf. 809 à CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue de Friedland. 75008 Paris, qui transm.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche un

Ingénieur

chargé d'étudier et de concevoir des réseaux de téléinformatique.
Profil :
- — Ingénieur Grandes Ecoles ou formation universitaire équivalente
- — Connaissances en informatique et en téléinformatique appréciées
- — Débutant ou une à deux années d'expérience.

La rémunération sera fonction de la valeur des candidatures.

Envoyer Curriculum-Vitae détaillé, photo et prétentions sous référence 6540 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

ANSWARE - THOMSON CSF
recherche

ingénieurs informaticiens

Diplômés d'Etudes Supérieures

ayant de 3 à 4 ans d'expérience, capables de négocier, attirés par l'organisation et le contrôle de gestion, ils assumeront la responsabilité d'affaires, de l'étude préalable, à la vente et à l'installation de systèmes informatiques. Ils participeront au développement des produits ANSWARE.

Basés à Paris, ils devront intervenir dans toute la France.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à
answare - GD
135, rue de la Pompe - 75116 Paris

هكذا من الاصل

offres d'emploi

telesystemes

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES EN TELEINFORMATIQUE
recherche pour son activité calcul de structures

UN INGENIEUR

(E.C.P. - E.T.P. - A.M. ...)

Le candidat aura des connaissances en informatique scientifique, il possédera des techniques modernes d'analyse numérique, il aura déjà une expérience en calcul par la méthode des éléments finis et en tracés, il parlera anglais.

Nous proposons :
- d'assurer les relations techniques avec notre clientèle,
- de participer au développement des produits,
- de collaborer à leur commercialisation.

Pour tous renseignements s'adresser à TELESYSTEMES
Mr MUNIER, 18-19 Quai Le Gallo, 92100 BOULOGNE
Téléphone 603.16.22

Importante Société d'
études de marchés
Banlieue Ouest recherche pour son département
TEXTILE

CHARGÉS de CLIENTÈLE

débutants ou ayant quelques années d'expérience dans le marketing, diplômés de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ENSAE, AGRO, IEP, SC. ECO...).

Adresser CV détaillé avec photo à
DIRECTION DU PERSONNEL
2, rue F. Pédron — 78241 CHAMBOURCY

SECODIP

LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI - ORDINATEURS DE GESTION

recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

EXPÉRIENCE EN ÉLECTRONIQUE DIGITALE SOUHAITÉE

Connaissance en micro-informatique appréciée.

Adresser C.V. et prétentions, à la Direction du Personnel Recrutement, 77, avenue Aristide-Briand - 94110 ARCUEIL, sous la référence 322.

Importante société d'édition
recherche
pour ses ouvrages de l'enseignement technique

assistant(e) d'édition

Il (elle) sera chargé(e) de la réalisation des ouvrages destinés à l'enseignement technique et à la formation continue

Ses principales fonctions
- mettre au point les manuscrits,
- faire les mises en page et coordonner les travaux des dessinateurs et des illustrateurs.

Diplômés de l'enseignement supérieur technique (école d'ingénieurs ou ENSET) ou scientifique les candidats recherchés auront, si possible, quelques années d'expérience dans l'édition de livres ou la presse technique

Envoyer CV détaillé sous référence 3602
à MEDIA SYSTEM
104 rue Réaumur 75002 Paris
qui transmettra

L'UN DES PLUS IMPORTANTS LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS

recherche pour son Siège Région Parisienne

UN MEDECIN

minimum 30 ans

Qui aura la responsabilité d'une gamme de produits antibiotiques.

(recherche clinique et information destinée au corps médical)

Ce poste exige outre une certaine expérience de l'industrie pharmaceutique, d'excellentes capacités relationnelles et rédactionnelles ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer Curriculum Vitae manuscrit s/réf. 8164 à
Publicité Alain LITAS
27, avenue de-Lattre-de-Tassigny - 94220-Charenton

GROUPE TEXTILE INTERNATIONAL

recherche pour son Département

SPORTSWEAR

UN CHEF DE VENTE

- Basé à Paris.
- Ayant expérience du Marché Français.
- Anglais indispensable.
- Déplacements fréquents.

Adresser C.V., prétentions,
HAVAS, 81, rue République - 69002 Lyon - N° 8.203.

SMITHKLINE

Groupe International
représenté par les laboratoires
GREMY-LONGUET et SMITH KLINE & FRENCH

recherche

JEUNE MEDECIN

intéressé (e) par
le MARKETING et la PROMOTION

Poste : dépendant du Directeur Médical pour assurer auprès des Services Marketing et Vente le support scientifique nécessaire à la conception et à la réalisation des plans promotionnels (contribution rédactionnelle, pédagogique, relationnelle, etc)

Profil :
- Diplôme de Docteur en Médecine
- Expérience de Généraliste (même à titre de remplacements par exemple)
- Homme ou Femme de communication, à l'aise dans le travail d'équipe
- Curiosité intellectuelle et pratique
- ANGLAIS très SOUHAITE

Ecrire avec CV, photo, desiderata à Direction du Personnel Réf. R.B. 15, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

Réponse et discrétion assurées.

Pour participer au développement de sa nouvelle Division Mini-Ordinateurs Temps Réel

SPERRY UNIVAC

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES

- Vous êtes de formation supérieure, commerciale ou scientifique. Résolument attiré par la fonction Vente, vous savez convaincre.
- Vous avez déjà vécu pleinement une première expérience de 3 ans dans la vente d'ordinateurs.

Nous vous offrons :
- de réelles perspectives de carrière ;
- des gains importants directement liés au développement de notre Division et à la création de nouvelles agences.

Veuillez adresser votre curriculum-vitae détaillé (+ photo) à l'attention de SPERRY UNIVAC - Service du Personnel 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX (réponse et discrétion assurées).

GROUPE INDUSTRIEL AMERICAIN LEADER DANS SA SPÉCIALITÉ RECRUTE POUR SON CENTRE EUROPÉEN D'ENGINEERING

région parisienne sud

ingénieur planning

- gestion portefeuille d'activité et allocation de ressources,
- analyses financières et techniques de choix d'investissements,
- programme réduction de coûts et amélioration de productivité.

vous avez :
- une formation d'ingénieur Grande École ou Scientifique USA complétée par 2/5 ans d'expérience industrielle et par une formation supérieure en gestion industrielle,
- un intérêt pour une position Staff Européenne pendant quelques années de votre carrière,
- l'aptitude de l'action dans un milieu multinational complexe.

- formation M.B.A. / I.N.S.E.A.D. appréciée,
- français et anglais parlés couramment indispensable,
- déplacements fréquents en Europe.

Écrivez-nous : CORNING EUROPE, B.P. 3 77211 AVON CEDEX, à l'attention du Service Personnel.

PA-SVP

SOCIETE DES TELEPHONES STE (THOMSON ERICSON)

Vous avez ou non une première expérience de la vente et possédez le profil convaincant du VENDEUR ainsi que les qualités requises pour les rapports avec la clientèle.

Notre DIVISION TELEPHONIE PRIVEE vous propose au sein d'une de nos Agences située dans la banlieue SUD DE PARIS un poste d'

INGENIEUR COMMERCIAL

Vous serez chargé de négocier la vente d'installations téléphoniques. Nous assurerons votre formation.

Les candidats retenus seront diplômés de l'enseignement supérieur (Ecoles d'ingénieurs, Écoles Supérieures de Commerce, Facultés).

Vous adressez : C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence I.C.P. 79 - Direction du Personnel - 146 Bd de Valmy 92700 COLOMBES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Chargés de la programmation de périphériques, de visualisation équipés de micro-processeurs, de la conception et la réalisation de logiciels pour l'utilisation de ses périphériques et de l'étude de terminaux à base de micro-processeurs.

Ces Ingénieurs auront de bonnes connaissances en Informatique temps réel, mini-ordinateur et en électronique.

Lieu de travail : proche BANLIEUE SUD.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, n° 10.073, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES
BANLIEUE SUD PARIS
recherche

INGENIEUR

PRODUCTION/INDUSTRIALISATION D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES
POUR AUTOMATISMES INDUSTRIELS

- Formation type Arts et Métiers ou équivalent
- 5 à 10 ans d'expérience dans la fonction.
- Excellents contacts humains.

La fonction implique des compétences en :
- analyse et méthodes de fabrication,
- organisation de production,
- industrialisation et recherche à partir d'objectifs fonctionnels de l'optimum qualité/coût,
- assurance et contrôles qualité.

Poste intéressant pour élément dynamique.

Adressez C.V. détaillé et prétentions, réf. 1429 M à :
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale - 75008 Paris

BUREAU D'ETUDES, près Porte Dorée
recherche

INGÉNIEUR DE PROJETS

— Connaissance calculs échanges thermiques ;
— Expérience 5 ans Génie Chimique souhaitée ;
— Bonne connaissance anglais indispensable ;
— Connaissances allemand appréciées ;
— Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. + prétentions sous la réf. 3.054 à :
P. LICHAU S.A., B.P. 220
75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ JEUNE - FILIALE D'UN GROUPE SUR MARCHÉ NEUF FRANCE ET EXPORT

recherche

SON DIRECTEUR COMMERCIAL

efficace, donc imaginatif, fonceur et organisé.

Il faut ouvrir des marchés en créant des produits nouveaux, dialoguer avec le Chef de Fabrication : proposer, écouter, susciter des idées nouvelles ; négocier des contrats avec de gros clients.

Il faut avoir le sens de la stratégie pour permettre un développement commercial, industriel et financier très solide dans le domaine des produits de protection à usage court : Médical - Alimentaire-Industrie.

Le poste impliquant une grande autonomie de travail, le candidat doit avoir une solide personnalité et de grandes qualités humaines : moralité, dialogue, fidélité.

Anglais. Allemand si possible.

Merci d'envoyer C.V., photo, rémunération à CONSTANT, n° 1.092, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine, qui tr. Discrét. absolue.

Le Département Information d'un IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour ses PUBLICATIONS

RÉDACTEUR ÉCONOMIQUE

spécialisé dans le domaine
MONÉTAIRE et FINANCIER

Dans le cadre d'une équipe de rédaction, il recherchera et proposera des sujets dont il sera ensuite maître d'œuvre.

Expérience journalistique appréciée.

Adr. C.V., prétentions, salaire et photo à n° 10.068, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.tr.

SOCIETE EUROPEENNE opérant dans le domaine de l'électronique, recherche

ASSISTANT (E) TRÉSORIER

Le candidat aura une expérience réelle du suivi de la trésorerie en valeur et de la gestion devises. Anglais lu, écrit, parlé.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. à n° 10.115, CONTESSE Publicité.
20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Important Groupe International
leader dans sa spécialité offre situation d'avenir à

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Ponts, SUP-AERO ou équival. 5 à 10 ans d'expérience en construction métallique (charpente, tôlerie, ponts mobiles, manutention). Système de contrôle hydraulique et électrique très perfectionné. Calcul de structures par informatique.

Anglais indispensable. Lieu de travail proche banlieue Ouest. Salaire 100/120 000 F. Possibilité de promotion rapide selon capacités.

Adresser curriculum vitae sous référence 1.318 à CEPIAD - 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche

ÉCONOMISTE INDUSTRIEL CONFIRMÉ

Connaissance de l'allemand et de l'économie allemande appréciée. Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. à M. RILEY. EUROFINANCE, 9, avenue Hoche. — 75008 PARIS.

ONERA

29, av. de la Division-Leclerc, 92320 CHATILLON
recherche :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Gdes Ecoles (Supelec apprec.). Ayant 5 ans minim. expérience dans le domaine du contrôle technique. Connaissances en informatique souhaitées.

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

A.M. ou équivalent. Possédant 5 ans minim. d'expérience industrielle dans le domaine du contrôle technique.

Adr. candidat. avec C.V. et ph.

P.M.I. (siège Paris - XIe) distribuant échelon national gaz liquéfiés et solvants rech. pour son agence Paris

AGENTS COMMERCIAUX

ayant bonnes notions chimie et expérience vente clientèle industrielle.

Ecr. av. C.V., photo et prét., n° 4.914 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Banque recrute :

CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Fonction : développement et suivi d'un portefeuille de crédits équipements P.M.I.
Lieu d'activité :
— Paris et proche banlieue.
Profil : niveau B.P. banque et expérience commerciale.
Adresser C.V., photo et prét. sous la réf. 7199, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

KOSS

recherche
pour sa filiale française :

COMPTABLE CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF

Rattaché au Directeur général, il sera responsable :
— du contrôle crédit clients ;
— du contrôle budgétaire ;
— de l'établissement des rapports financiers hebdomadaires envoyés à la maison mère ;
— de l'organisation et de la supervision du service administratif ;
— de la tenue des états comptables.

Il est demandé :
— une formation supérieure ;
— une expérience de 2 à 3 ans, de préférence dans une entreprise multinationale ;
— une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V., salaire actuel et prétentions à :
DIRECTION GENERALE
Société KOSS S.A.R.L.
12, rue du Puits-Dixme
ORLY SENIA 525
94577 RUNGIS CEDEX H

ENTREPRISE TRANSPORTS service rapide à vocation nationale, implantée 12e arrond., recherche

AGENT COMMERCIAL

confirmé, connaissant Messageries pour contacts et prospection région parisienne.
Fixe+commissions+remboursement frais voiture.
Accession rapide « cadre » si efficient.
Ecr. « le Monde » Pub., no 6044, 5, r. des Italiens, 75427 Paris, avec photo, C.V. et prétentions.

offres d'emploi

GROUPE D'ASSURANCES recherche pour PARIS UN COLLABORATEUR

FORMATION COMPTABLE

Connaiss. financières appréciées BNE AMBIANCE DE TRAVAIL Env. C.V. et prétentions à PUBLISCOPE JUNIOR, 11, rue Royale, 75008 PARIS, ss réf. 325 PA, qui transmettra.

VILLE DE LA COURNEUVE recherche

ANIMATEUR (TRICE)

Socio-cultur. Niveau culturel, expér. et formation exigés. Début 1-6-79, sal. net 3.200 F env. Candidat. manusc. et C.V. détaillé : SERV. MUNICIP. de la Jeunesse, 13, r. Jules-Ferry, 93120 LA COURNEUVE.

B.E.T. INGÉNIERIE

bâtiment. Paris-5e recherche

● **CHEF AGENCE**

Ingénieur d'expérience haut niveau technico-administratif avec relations administrations et architectes.

● **INGÉNIEUR**

Calculateur en B.A. bonne connaissance du T.C.E. Envoyer C.V. et prétentions à : No T 12.994 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société d'Expertise comptable, Région Saint-Germain-en-Laye, recherche

EXPERT COMPTABLE

STAGIAIRE

pr respons. portefeuille clients, elarge délégation et réelle possibilité de promotion. Ecr. avec C.V. manuscrit à SETECY, 9, bis, rue Gambetta, 78800 HOUILLES.

Le centre PAUL-BESSON propose un poste de

GESTIONNAIRE

et 3 postes

ÉDUCATEURS (TRICES)

(2 fixes et 1 temporaire) à des personnes ayant le goût et/ou l'expér. du travail en équipe auprès d'adultes en difficulté d'insertion sociale. Ecr. Ctre Hébergement mascul. Paul-Besson, 91150 ETAMPES Tél. : 494-50-36.

GROUPE INTERNATIONAL PRET-A-PORTER DE LUXE COUTURIERS recherche pour son siège social à Paris

CHEF COMPTABLE

LE POSTE :
- Direction et animation services comptables société mère et filiales.
- Révision et suivi de trésorerie.
- Contact direct avec le président.
- Liaison avec le service informatique.

LE PROFIL :
- Minimum 35 ans, dynamique.
- Capacité d'encadrement.
- Diplôme grande école de commerce.
- Excellent professionnel de la comptabilité, niveau certificat supérieur révision comptable.
- Expérience équivalente depuis 2 à 3 ans.

Nous offrons poste à responsabilité avec évolution de carrière sur direction financière. Libre rapidement.

Adr. C.V. et photo à no 10.348 Contesse Publicité, 20, av. de Opéra, Paris-1er.

Sté commerciale recrute pour son service informatique en pleine expansion 5 PROGRAMMEURS Langage Cobol Connaissant CICS et DL 1 1 an d'expérience exigée Tél. ou se présenter **PROJET'S** 48, rue de Londres-8e 387-26-40

AGF SUITE EXPANSION SECTEUR recherche RESPONSABLES + 25 ans. Ecr. avec C.V. à SIPEP/5029, 3, rue de Choiseul (2e), qui transmet.

Editeur d'ouvrages scolaires recherche

1) SECRETAIRE BAC G 1

Référence A

2) REDACTRICE CORRECTRICE

à mi-temps. DEUG ou équiv. + B.T.S. secrétariat, expérience enseignement souhaité, Réf. B. Adr. lettre manuscr., C.V., prét. en préc. réf. du poste s/réf. 6559 ICM, 83, r. Rennes, Paris-6e q.t.

Sté d'expertise comptable région St-Germain-en-Laye recherche

D.E.C.S. 25-30 ans H. ou Fme

pr responsabilité groupe clients et personnel. Large délégation prévue. Ecr. av. C.V. manuscr. LEROUX Maurice, 20, rue de Noailles, 78100 St-Germain-en-L.

Important Cabinet Expertise Comptable rech. URGENT : Collaborateurs qualifiés. Envoyer C.V. et prétentions : Mme DURIAUD, 66, rue Caumartin, 75009 Paris

Société d'Etudes recherche : Hmes ou Fmes pour réunions consommateurs rémunérés. Age indiff. Tél. Synapse HB 508-54-41

RESPONSABLE - FEMME magasin boulangerie, pâtisserie, banlieue sud, proximité porte d'Orléans, logement assuré dans appartement. — Envoyer C.V. détaillé + photo, no 66.826 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

UN PROGRAMMEUR de maintenance UN ANALYSTE PRORAMM. IBM 370, cobol assembleur, UN PROGRAMMEUR IBM/OS MARK 4. INTERTIS, 28, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. — 770-23-58.

Paris, 4e ardt, poste stable, à MI-TEMPS, proposé à :

JEUNE FEMME EXCELL. CULTURE GENERALE pour assurer secrétariat. Sens de l'organisation et des contacts humains.

Libre immédiatement.

Ecrire à Mme Hubert, 35, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Sté d'Expertise Comptable Rég. Saint-Germain-en-Laye recherche

COLLABORATRICE

Très qualif. Exp. indispensable. Capable assumer gest. portef. clients et person. Ecr. av. C.V. manusc. à TALLEC Dominique, 2, r. P.-LoN - 95220 HERBLAY.

Organisation coopérative Nale recherche pour Paris

COLLABORATEUR

juridique et fiscal expérim. travail d'équipe, notion droit coopératif et droit commercial souhaitée. Ecrire C.F.C.A., 18, rue des Pyramides, 75001 Paris.

Société d'Expertise Comptable recherche

COLLABORATEUR

possédant formation ingénieur grande école et poursuivant études expertise comptable pour être appelé ultérieurement à fonction de direction. Ecrire à S.F.E.C.F. 2, avenue Hoche, 75008 Paris.

LABORATOIRE D'ETUDES ET RECHERCHES INDUSTRIELLES recrute pour domaine TELECOMMUNICATIONS et TRAITEMENT du SIGNAL

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Grande Ecole (ESE - ENST - INPG)

10 ans environ expérience en TECHNOLOGIE ELECTRONIQ. SYSTEMES LOGIQUES MICRO-PROCESSEURS. Apte à diriger une équipe de chercheurs. Homme de contact vers l'extérieur.

Adresser lettre candidature manuscrite, C.V. détaillant expér., prétent. à no 10.477 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er (sous référence du poste 8795).

Agence

BANQUE POPULAIRE

PARIS-16e recherche pour renforcer son équipe commerciale

JEUNE ATTACHÉ COMMERCIAL

Dynamique, ayant une formation générale du niveau bac et si possible une première expérience de la vente.

SA FORMATION sera totalement ASSUREE par l'Agence

Il prospectera une clientèle P.M.E. Statut bancaire.

Envoyer C.V., photo, prétent., no 10.614, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE FABRIQUE DE PEINTURE cherche pour son service commercial sédentaire

JEUNE COLLABORATEUR

- Libre de suite
- Sachant rédiger
- Bonne faculté d'assimilation technique.

Tempérament commercial et esprit d'organisation pour assurer contact par courrier et par téléphone avec la clientèle et le réseau de vente et promouvoir les produits de la société en appuyant

Ce poste assure un avenir ouvert pour un élément de valeur.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à : LA SEIGNEURIE, 20, rue Gallieni, 93001 Bobigny.

URGENT

IMPORTANTE SOCIETE PONT-DE-NEUILLY recherche

J.F. DYNAMIQUE

SENS DES INITIATIVES

Pour qui les principes COMPTABLES de base, la DACTYLO et l'ANGLAIS ne sont pas un problème.

Pour Gestion Administrative de commandes au sein service financier.

Avantages sociaux.

Tél. au 778-14-37 pour rendez-vs.

secrétaires

SPERRY VICKERS

Division de SPERRY RAND France COURBEVOIE (10 mn gare St-Lazare) recherche pour son Directeur Financier

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

parfaitement bilingue.

Envoyer C.V. et prét. à SPERRY VICKERS, 98, av. de la République, 92400 COURBEVOIE.

Sté Filiale Firme Allemande Centre d'Affaires Paris-Nord Le Blanc-Mesnil (93) recherche

BONNE STÉNODACTYLO

FRANÇAIS-ALLEMAND de langue maternelle française. Libre de suite. Tél. pour R.-Vs : 931-12-38.

représent. offre

EDITEUR « différent », spécial. ECOLOGIE et vie alternative, rech. JEUNE REPRESENTANT qques années d'exp. souhaitab., poste à responsab., pour visite libr. sect. Paris et rég. paris. Envoyer C.V. détaill., photo à : M. Droulers, 47, r. St-Honoré-1er.

capitaux ou proposit. com.

Disposons à BESANÇON Z.I., 300 m2 au sol aménagé en bureaux, secrétariat, laboratoire, offset, service livraison, possibilité télex, salles d'expositions, réseau commercial sur France Est. Etudions ttes prop. Ecr. à M. MEYER, 8, rue Belin, 25000 BESANÇON.

Rech. pers. capable ds votre région, direction organisme loisirs vacances, anglais si possible, local bureau téléph. souhaite capital. Ecrire C.V. Lievea, 15, rue France, Nice. Tél. (93) 87-10-98.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

HALLES Particulier vend bel appt 120 m2 cuisine entièrement équipée, balc., 5e ét., asc., parfait état. Possibilité profession libérale Visite jeudi 14 à 18 h : 14, RUE DU PONT-NEUF ou 236-53-81

2e arrdt.

QUARTIER HALLES POUR INVESTISSEUR

LIVRAISON FIN 79 2 P. et LOCAUX CCIAUX EXCELLENTE RENTABILITE PRIX EXCEPTIONNEL 270.000 - Avec 50.000 F comptant + crédit personnalisé

325-63-00

3e arrdt.

ARTS-ET-METIERS, 5 étage, GD STUDIO, tt conft, balcon. Prix intéressant - 950-81-80.

5e arrdt.

PRÈS MAUBERT DUPLEX Atelier artiste

Volume, clarté, soleil, charme 73 m2 balc., petite terrasse Et. élevé. Asc. - 331-89-46.

GOBELINS Magnifique studio avec cheminée, balc. (calme), 2 ch., cuis., wc, s. de bains, 455.000 F. 734-36-17

Mo CENSIER 5e étage S/jard. Bon imm. récent, tt cft, park. Living dble + 1 chbre, entrée, dressing, cuis., bains, 2w.-c., tél. Prix intér. 95, r. MONGE, merc.-jeudi 14 h 30 à 17 h 30.

MONGE Imm. récent, 90 m2 env., SEJ., 3 CHBR., cuisine équipée, bains. 770.000 F. - 567-04-48.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

PORT-ROYAL. Imm. P. de T., 3 P., cuis., bs, 3e ss asc. 475.000 4 P., 4e étg., ascens., 790.000 F 535-86-37.

MOUFFETARD. Part. vd stud. 32 m², 5 fenêtres, calme, refait, 24, rue de l'Arbalète. Sur place jeudi, vendredi, 337-76-21, ou autre jour : 277-34-71.

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Magnifique appartem. d'angle, 220 m², 7 pièces principales, immeuble tt cft. 567-22-88.

RUE MAZARINE. - Immeuble caractère, gd living+chambre, tout confort, calme. 530.000 F. I.M.O. 23, tél. 633-38-39.

RUE DE TOURNON

Exceptionnel - Vends double liv. s/rue, 2 chbres, cuis., w.-c., bains. Tél. 742-74-60.

7e arrdt.

CHAMP-DE-MARS Très bel immeuble **7 PCES, 255 m²** 3 chb. serv. tt confort. Mercredi 14 à 18 h : 74, avenue La Bourdonnais

ALMA, vue Seine. Exceptionnel, duplex 7e et 8e étg., soleil, 230 m², sauna, terrasse, 2.300.000. Visite jeudi 14 h.-16 h. : 1 à 3, avenue Bosquet. COURTOIS - 261-80-02.

DUQUESNE. PLEIN SOLEIL, VERDURE, CALME, PL. CIEL 1) Liv.+chbre, 385.000. 5e asc. 2) Liv.+2 chbres, 525.000 F. 222-69-50.

RUE MARTIGNON (7e) ds immeuble RESTAURATION APPT 3 P., 105 m² + 50 m² DE TERRASSE, 3,75 m. hauteur sous plafond. OCCUPE droit d'habitation couple 73 ans, 650.000 F. Possibil. parkg en supplément. 754-16-05.

Part. vd, Paris-7, Invalides, ds imm. anc., joli studio, caract., neuf, 20 m², tout confit, tél., kitchen. équip., vaste placard. Tél. 365-45-43, soir après 20 h.

UNIVERSITE - SOLFERINO

250 m2 SUR JARDIN

Lux. rénovation - ODE. 42-70

ALMA - BOSQUET

Duplex 5 P. 220 m2. 7e-8e ét. TRAVAUX - Terrasse 80 m2 Vue superbe sur la Seine MICHEL & REYL - 265-90-05

9e arrdt.

9e. Ds voie privée s/verdure, Splendide duplex plein ciel. Px décoration. Except. 878-41-65.

11e arrdt.

L'UN DES PLUS BEAUX APPARTEMTS DE PARIS 200 m², 4e étage sans vis-à-vis, calme, soleil - Tél. : 292-10-04.

CIRQUE D'HIVER

Charmant appt de caractère 130 m2 - A moderniser - Bon volume - Soleil - 620.000 F Serge KAYSER - 329-60-60

12e arrdt.

BOULEVARD VOLTAIRE Proche Nation, beau 5 P., cuis., 2 bains, vaste terrasse, box, asc., 650.000 F - 344-71-37.

Pte VINCENNES, réc., standg, séjour + chbre tout confort. Prix : 245.000 F - 344-08-43.

13e arrdt.

BOUL. ARAGO En rez-de-chaussée Luxueux atelier + 2 chambres avec terrasses privat., 100 m2. Jamais habité. 4.600 F mensuel charges comprises.

IMMO 5 Tél. 707-57-08 et 337-69-95

AV. ITALIE 75 m2 à rénover 1er étage. 350.000 F. - 589-49-34

RUE COLONIE Imm. standing Luxueux 2 pièces, cuis. équipée. loggia. park. 330.000 F. - 589-49-34.

Mo NATIONALE. Grand studio, imm. réc., tt cft, s/rue, soleil, 156.000 F - Micot - 344-43-87.

TOLBIAC - Duplex 100 m², décoré architecte, volume, lumière, vue. Sur place ce jour et demain. - Tél. : 584-91-57.

14e arrdt.

MONTPARNASSE - Duplex 125 m², 6e-7e étages, séjour, 4 chambres - 567-22-88.

MONTPARNASSE. Récent LIV. + 4 P., cuis., s. de bains, cab. toil., vue dégagée. Chbres sur jardin. 950.000 F - 705-31-13.

15e arrdt.

15e ARRDT

52, RUE MADEMOISELLE

STUDIOS et 2 P. DUPLEX avec jardins privatifs

Renseignements sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche.

SEFRI-CIME - 538-52-52

16e arrdt.

2 P. IDEAL PLACT, en duplex 56 m2 + terrasse, 7e ét., asc., parking. - 268-58-04.

AV. KLEBER près ETOILE Imm. pierre de taille, gd standing, 5 pièces + balcon + service. - 508-41-35.

RUE PERGOLESE 150 m², grande réception, 2 ch., cft, agr. 2 voit. - 527-50-25.

Quai LOUIS-BLERIOT. PART. de préférence à part., appart. ensoleillé dans immeuble 1930 très bien entretenu, 3 chbres, 1 grande salle à manger, 1 grande cuisine, 1 salon 8 m. sur 6 m., chambre de bonne, entrée et ascens. de service, gar., 1.500.000 F - Téléphoner pour rendez-vous : 288-44-45.

PRES PLACE DE COLOMBIE, somptueux appt s/bois, environ 500 m², très grandes réceptions, 4 chbres, garages et services. Prix intéressant. Tél. 622-02-17.

PRES PALAIS GALLIERA Dernier étage en duplex, VUE SUR TOUT PARIS Appt 370 m² dont living 64 m² + 300 m² DE TERRASSE. 754-16-05.

18e arrdt.

178, rue ORDENER. TRIPLEX **8 P.** + 2 terrasses, charme, original. Jeudi 14-18 h.

Av. CLICHY. Beau 2 p., ref. nf cuis. équ., bs, tt cft, soleil. EXCEPTIONN. Prop. 878-41-65.

MONTMARTRE. Charme, 4-5 p. Atel. d'art+mezzanine+2 chb. Etat neuf - 268-58-04.

19e arrdt.

Mo CRIMEE - 28, rue Ourcq, propriétaire vd dans bon imm., 2 P., entrée, cuis., bains, wc, 35m². T. 520-13-57. Px 115.000 F, 4 P., 80m² à rénover, 220.000 F, soleil, calme. S/pl., 14 à 16 h., Samedi, dimanche, lundi.

78 - Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS Immeuble 18e siècle ravalé **DUPLEX 4 P** 95 M2 Calme - Caractère - 550.000 F. Carrés St-Louis - 950-48-99

25 minutes MONTPARNASSE, près VERSAILLES. Gd 3 pces, 85m², près commerces et écoles. Belle réception, avec piscine, tennis, 358.000 F - 954-68-80.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Part., beau 3 p. ds résid. stdg, piscine - 973-08-08 et 973-23-64.

92 Hauts-de-Seine

SEVRES Imm. neuf Luxueux 4 p. Terrasse, balcon - Double box VUE MAGNIFIQUE Prix 560.000 F. - 734-36-17

SEVRES prox. Gare et Mo Imm. récent 5 p. 120 m2 + 25 m2 de terrasse + jardin, séjour 42 m2, 2 bains, rare. 820.000 F. - 954-68-80.

COURBEVOIE CHARRAS face Seine VUE EXCEPTIONNELLE DUPLEX 19e et dernier étage, BEL RECEPT. + 2 CHBRES, 2 bains, 140 m2 + gde terrasse aménagée. Parking, - 522-58-10.

VILLE-d'AVRAY, Le Monastère 4 PIECES, LOGGIA = 86 m². Prix : 450.000 F - 624-41-20.

SEVRES. Parc Eiffel, 1 grand séj., 2 chb., vue panoramique. Prix 550.000 F - 624-41-20.

PTE SAINT-CLOUD 160 m2 APPT

600 m2 - TERRASSE 1.250.000 F — 603-60-08

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE face BOIS

RESIDENTIEL

2 PETITS IMMEUBLES APPARTEMENTS disponibles

2-3 et 4 PIECES

Aménagements salle de bains conçus par décorateur. Prix fermes et définitifs à la réservation. Crédit 80 %. Sur place lundi-mercredi et dimanche : 35, avenue Daumesnil Tél. 365-84-47 - 246-70-50

R.E.R. FONTENAY-sous-BOIS 100 m du Bois Imm. pierre de taille gd stand. Appt, hall, 3 pièces, cuis., tout confort, 72 m2 + balcon, box sous-sol, libre, 450.000 F. **FOURNY** Pl. Mairie, Vincennes Tél. 808-46-55

Province

SAUMUR. Vieux quart. rénové, splend. appt 3 P., 90 m², tout confort. Prix : 300.000 F. - S'adresser : Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire, Saumur 49400 - Tél. (41) 51-04-65.

viagers

LIBRE 10e BONNE-NOUVELLE STUDETTE 7e ét., 22 000 F + 550 F/mensuel. Tél. : 266-19-00.

Vendez rapidement conseil, expertise, indexation, gratuit, discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T. 355-61-58.

9e résid., occupé, bel appt. angle P. de T., 200 m2, 1er ét., asc., 8 P. + 2 ch. s., 2 caves, profes. 300.000 cpt + rte s. 1 tête 75 a. Ecr. no 7.246 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

constructions neuves

ASNIÈRES (92)

18-20, avenue Henri-Barbusse 150 M GARE ASNIERES 3 et 4 P. LOGGIAS Très ensoleillé, vue très étendue. Entièrement terminés. Prêt nouveau PIC. - Tous les jours 14 h à 19 h (sauf mardi-mercredi). Renseig. : 359-65-63 LIVRAISON EN COURS

locations non meublées Offre

Paris

Mo COURCELLES - Beau 6 p. Balc. Ascens. 2 wc + bains + salle d'eau. 4.500 F - 267-18-33.

SEVRES-LECOURBE - Imm. récent standg, magnifique appt double living + 2 chambres, cuisine, bains. Box. Chauffage central. Tout confort - 261-83-16

STUDIO 40 m2, neuf, cave, box, tél. Libre de suite. 1.700 F charges comprises 11, rue des Récollets, Paris 10e 2e étage. Tél. 955-00-60, pr R.-V.

15e - FRONT DE SEINE Propriétaire loue directement appartement de standing, cuis. équipée : 2 P., 3.000 F ; 3 P., 5.200 F ; 4 P., 7.800 F. Charges et parking compris. Tél., télex. Renseignements - 775-80-35.

Région parisienne

NEUILLY - Part. loue appt de 3 P. 75 m2, cuisine équipée, s. de bains, téléph. Refait neuf. Loyer mens. : 2.600 F ttes ch. comprises, reprise : 22.000 F justifiée - Tél après 19 heures : 506-85-16

VERSAILLES

sans commission Dans immeuble récent Très bon standing - Vide Situation exceptionnelle Avec parc privé

3 PIECES 74 m2 loyer 1.998 F. Charges 453 F.

4 PIECES 105 m2, loyer 2.527 F. Charges 648 F.

Parking sous immeuble inclus S'adresser la Porte verte Bâtiment D - 12, avenue du Général-Pershing. Tél. 954-21-49.

NEUILLY 75-77, rue de Chézy Imm. standing, DOUBLE LIVING + 2 CHAMBRES Cuis. équipée - Bains - Loggia PARKING - Cave JARDIN PRIVE 4200 F + charges Visite jeudi de 14 à 16 h. 30 ou rendez-vous : Serge KAYSER - 329-60-60

locations non meublées Demande

Paris

CABINET HERMES 17, rue de Bourgogne (7e), rech. urgent, appt, même loyer élevé. 705-22-13

Région parisienne

Pour Stés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Province

A louer jusqu'à mi-juillet, gd studio à Cannes-Marina (8 km de Cannes). 13e, suite. 271-78-42.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. DU STUDIO au 6 PIECES pour cadres étrangers garant par BANQUE ou AMBASSADE. 553-84-23

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction : beaux appts de standing 4 P. et plus - 285-11-08

bureaux

Association loi 1901 recherche location bureaux 100 m2 périph. Saint-Lazare. Tél. : 555-15-22.

BOURSE - 400 m2 environ BUREAUX rénovés. 450 F LE M2 AN.

BASTILLE - 220 m2 environ BUREAUX dans imm. récent, 400 F LE M2 AN. TEL. 265-64-11

PARIS (20e) près Place Gambetta

BUREAUX NEUFS

A louer dans imm. de standing 960 m2 divisibles en étage 638 m2 div. en rez-de-chaussée Parkings disponibles Egalement à louer même adr. LOCAUX COMMERCIAUX et ENTREPOTS NEUFS SOGEI, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS - 331-65-61.

EXCEPTIONNEL

AV. F.-D.-ROOSEVELT IMM. STAND. 1.700 m2, asc. descenseur, 40 Tél. Park. possible. Cession bail. GERP - 227-01-49 - 01-63

fonds de commerce

AGENCE IMMOBILIERE très bien placée sur Nationale PORTE CHAMPERRET, côté NEUILLY, 70 m2. Rez-de-ch. et étage - 826-34-43

Strasbourg, centre (cathédrale), je cède droit au bail cadeaux, décoration, souvenirs, pour : 480.000 F, loyer 925 F, pour 136 m2, 3 niveaux, façade de 4 mètres. Offre sous no 116.588

HAVAS - STRASBOURG

Vends, centre Tarbes, magasin cycles et cyclos, 160 m2, 20 mètres de vitrines, gros chiffre d'affaires. petit loyer. Agence Etoile, 7, rue Fourcade, Tarbes. Téléphone (62) 93-36-38.

50 KM. PARIS, ECOLE PRIVEE SECONDAIRE Bon rapport. Ecrire sous le no 9.817, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Immobilier (information)

COTE D'AZUR

SANS ENGAGEMENT RECEVEZ CONDENSÉ

PROGRAMMES IMMOBILIERS

uf

3, promenade des Anglais 06000 NICE.

ÉTATS-UNIS

Placements immobiliers répondant à tous vos besoins d'investissement. Des biens prestigieux dans tous les Etats sous forme de propriété directe ou par l'intermédiaire de holdings à l'étranger.

- CENTRES COMMERCIAUX
- EXPLOITATIONS AGRICOLES
- HOTELS
- TERRAINS ET LOCAUX INDUSTRIELS

Co-Investisseurs - Gérants Ceci concerne uniquement les personnes directement intéressées (Intermédiaires s'abstenir)

WINDHAM PROPERTIES LTD 600 Madison Avenue New York, New York 10022 Windham Telex 429268 (212) 355-4280 Adresse télégraphique : WINDROP NEW YORK

appartem. achat

IMMO 80 - 59, rue Letellier, PARIS-15e - Téléph. 575-29-75, recherche pour sa clientèle appartem. et immeub. à Paris. PAIEMENT COMPTANT

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 3 Pces PARIS préfère Rive gauche avec ou sans travx. URGT. Paiem. cpt chez notaire. - Tél. 873-20-67.

Boutiques

TERNES, prop. vd murs bout. occupés rapport ann. 9.000 F. 100.000 F. T. 700-19-41, 10 à 16 h.

demandes d'emploi demandes d'emploi

EX-P.D.G. société connue meneur d'hommes, 47 ans

- Grande expérience dans tous les domaines (ING/COMMERCIAL) d'une P.M.I. (y compris EXPORT) ;
- Sérieuses références morales et d'efficacité ;
- Grande disponibilité ;
- Langues : anglais, italien.

ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS Discrétion d'honneur assurée.

Ecrire B.P. no 13 - BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex 92.101.

SYSTÈMES D'INFORMATIONS - DÉCISIONS ASSISTÉS par ORDINATEUR pour la GESTION

Analyse - Conception - Pilotage des réalisations.

- Banque de données ;
- Réseaux ;
- Systèmes répartis.

Gestion budgétaire et prévisionnelle I.B.M. - C.D.C.

Ecrire sous la référ. 797862 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS

Cadre comptable libre début août, rech. poste à responsab. dans P.M.E. Paris. Ec. no T 013010 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

20 ans, solide formation vins, spiritueux, expérience société distribution vins Afrique Noire/France, cherche responsabilités Afrique Noire, Antilles, Amérique latine. Ecr. no 89.284 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 27 ans, Bac B, dipl. Ecole sup. de commerce, cadre ccial, 4 ans exp. dans P.M.E. gestion cciale, spécialiste export, parlent anglais, allemand, ch. situation en rapport avec responsabilités et initiatives (de préf. moitié Sud de la France). Ecr. no 21.487 Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur-2e.

J. H., 29 ans, B.S.E.C., 4 ans d'exp. de révision comptable, 3 a. d'exp. banque, ch. emploi. Ec. no T 12.991 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F., 38 a., excel. présent., niv. études sup., secrét. iconographe, angl., espag. Sér. réf. PRESSE, Agce PHOTO. Libre voyager, étudie toutes propositions. Ec. no T 12.936 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Form. et expér. juridique et écon. ht niv., 35 a., ch. empl. bur. d'études imp.-exp. ou fonct. admin. (statist., anal. fin.). Ecr. no 6.039 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. F., 33 a., 10 a. expérience dans petite agence publicité budgets et régies, cherche poste à responsabilité, connaissance facturation et trésorerie. Ecr. no 6.043 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

H., 27 ans, rédacteur sinistres IARD, 4 ans expér. Cie + secrétariat administratif de Fédération cadres, capacitaire en Droit, rech. poste stable. M. GUY ROBIN, chez M. CHAMPEAU, 22, r. Lafayette, 75009 Paris.

AGENT TECHNICO-CCIAL 32 ans, 8 ans d'expérience ch. emploi fixe Paris ou province dans domaine pesage ou matériel agricole. Ecr. no 6.038 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

CADRE COMM., 35 a., Dr. + Sc. Po., tril., 10 a. expér. int., 5 a. Afrique (C.I.), rech. poste direction Afrique - étranger. Ecr. no 978 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

H. 30 ans, maîtrise LETTRES modernes, 3 ans d'expér. enseignement, langue anglaise et allemande parlées couramment, emploi sédentaire de préf. (enseignement ou édition) ETUDIE TOUTE PROPOSITION Ecr. no 012703 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme 30 ans, DECORATEUR, sér. réf. arts appliqués, Beaux-Arts, étudie toutes propositions. Ecr. no T 12958 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.F. 16 ans 1/2, 2e année de comptabilité, dactylo, cherche emploi bureaux de préf. pour juin et juillet. Tél. : 304-46-34 (le soir après 18 h. 30).

Libre immédiatement - Jeune cadre 30 ans, dynamique, 7 ans d'expérience dans entreprise de tourisme pour la promotion des produits et la gestion des ventes, recherche poste responsabil. équivalent dans Sté en expansion région Sud-Ouest. - Ecrire : Havas Orléans, no 200640, 21, rue de la République, 45000 ORLEANS

J. Homme 21 ans, dégagé O.M., titulaire du BAC D, cherche 1er emploi différents secteurs, étudierait ttes propositions. Tél. le soir après 19 h. 30 au 020-45-46

Ing. Electron. Labo Etudes. Log. analog. puiss. microproc. ch. sit. Ecr. no 990, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CHIRURGIEN

orthopédie et chirurgie viscérale ch. organisme international, ministère de coopération, organisme à but non lucratif hôpital ou clinique pour exercer à l'ETRANGER accepterait salaire modéré si travail intéressant et contrat longue durée. Ec. no T 13.021 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

AUTOBIANCHI-LANCIA

garantie 2 ans

13 Bd. Exelmans PARIS 16e 524-50-30

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd Chrysler Simca 1301 S break, mod. 73, brun métal., tr. bon état, radio-cass.-stéréo. 6.000 F. Tél. : 264-27-35.

12 à 16 C.V.

Vd coupé 504 V 6 blanc, année 78. Tél. : 979-25-29, H. B. à M. FORTIN.

Cse retraite vends Coupé 504 métal., mot. SL V 6, 1976, intér. skaï. Méc. et carr. parf. état, pneus nfs, fact. just. voit. avt touj. roulé en prov. Px 31 000 F s/Argus. T. (24) 55-62-33 ou 233-92-13.

Véhicule anti-agression (blindé) 604 Ti automatique, 4.000 km, garantie constructeur 6 mois pièces et main-d'œuvre. Succursale Peugeot La Garenne : TEL. : 780-71-67.

box parking

PARKINGS A VENDRE

114, rue Cardinet, 17e, mardi, jeudi de 16 h. à 19 h.

COSTA BRAVA Espagne

les Résidences de vacances les moins chères d'Europe en bord de mer

SAN FELIU PLAYA de ARO, PALAMOS.

Appartements.Villas à partir de 3.000F le m²

RENSEIGNEMENTS :
PARIS. Ste IMMOTER 136,138, rue Championnet 75018. tel: 252 10 72
MARSEILLE. Agence Longchamp (Bourse) 7, pl. Gal. de Gaulle. tel: 33 62 93 & 94
VISITE et BUREAU de VENTE :
FOSCAMAR. La FOSCA PALAMOS GERONE ESPAGNE. tel: 314 656. 315 388

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 379

HORIZONTALEMENT

I. Qualifie les propos de celui qui dit des sottises. — II. Nom qu'on donne à une foire. — III. Université pour les Argentins. — IV. A cessé de ruminer ; Devait devenir positiviste, selon Auguste Comte. — V. Permet d'avoir des noisettes ; Abréviation pour un religieux. — VI. Donna des raisons de se plaindre ; Peut servir à faire l'appel. — VII. Est à ramasser à la petite cuiller quand elle est flottante ; Nom de rio. — VIII. Article étranger ; Peut marquer le coup ; Forme un golfe. — IX. Un adjectif qu'on peut avoir à la bouche ; Peut être assimilée à une boulette. — X. Manque de couleurs. — XI. Peuvent se mettre dans du pain ; Suffiraient pour embouteiller une capitale.

VERTICALEMENT

1. Qui ne se perdra donc pas. — 2. Un drame pour les Japonais ; Qui ne s'évanouira donc pas. — 3. Adjectif qui peut s'appliquer à une bonne poire ; Se met en travers du lit. — 4. Nom de roi ; Bruit ; Suffisamment (épelé). — 5. Est plus rapide qu'un vaurien ; Rase quand on repart. — 6. Provoquent la rouille. — 7. Saint pour un feu ; Mot qui prouve qu'il y a eu un examen. — 8. Sortes de reprises. — 9. N'aime que ce qui est naturel.

Solution du problème n° 2 378

Horizontalement

I. Liseuse. — II. Identités. — III. Benoit. — IV. Ré ; Cluses. — V. Chianti. — VI. Ida ; ste. — VII. Rempaille. — VIII. Ise ; soles. — IX. Lô ; Nid. — X. Voussure. — XI. Natte ; Sus.

Verticalement

1. Librairie. — 2. Idée ; Dés ; Va. — 3. Sen ; Camelot. — 4. Enoch ; Out. — 5. Utilisas ; Se. — 6. Situations. — 7. Et ; Snellius. — 8. Emet ; Ledru. — 9. As ; Sires ; Es.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 mai 1979 :

UN DECRET

● Portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants à l'Assemblée des communautés européennes.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux réserves de chasse approuvées.

UNE LISTE

● Des candidats autorisés à se présenter au concours de recrutement des maîtres de conférences agrégés des disciplines juridiques, politiques, économiques, et de gestion ouvert en 1978 (section droit public).

R.A.T.P.

● *Suresnes-Paris par autobus.* — Depuis le 1er mai, la desserte par autobus de la commune de Suresnes est améliorée par la création du 244 : Suresnes Cités-Jardins-place de Stalingrad-Paris porte Maillot, qui emprunte un itinéraire par le bois de Boulogne. Cette ligne est complétée par le 244 N qui relie Suresnes Cités-Jardins-place de Stalingrad à Paris porte d'Auteuil en desservant l'hôpital Ambroise-Paré à Boulogne.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9-5-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 10 MAI DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 mai à 0 heure et le jeudi 10 mai à 24 heures :

Dans le vaste marais barométrique, à pression élevée, qui recouvre l'Europe occidentale, les perturbations circuleront lentement et seront généralement peu actives. La perturbation orageuse qui affecte nos régions méridionales se décalera lentement vers l'est en se fragmentant avant de se désagréger jeudi. La très faible perturbation qui traverse les îles Britanniques gagnera jeudi la moitié nord de la France, mais elle sera peu distincte ; elle sera suivie d'un léger rafraîchissement.

Jeudi 10 mai, sur la moitié nord, le temps sera un peu brumeux et souvent nuageux, principalement en début de matinée : quelques faibles précipitations à caractère d'averses seront à craindre de la Manche orientale aux Vosges : d'assez belles éclaircies se développeront au cours de la journée.

Sur la moitié sud, après quelques averses orageuses nocturnes et matinales éparses, qui affecteront encore les régions s'étendant du Jura aux Alpes et à la Corse, le temps sera y ssagérement nuageux ; des éclaircies plus belles se développeront par l'ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 mai ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 18 et 7 degrés ; Biarritz, 15 et 12 ; Bordeaux, 18 et 9 ; Brest, 15 et 4 ; Caen, 15 et 5 ; Cherbourg, 14 et 4 ; Clermont-Ferrand, 22 et 6 ; Dijon, 19 et 6 ; Grenoble, 23 et 3 ; Lille, 18 et 4 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 19 et 9 ; Nancy, 19 et 2 ; Nantes, 19 et 7 ; Nice, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 18 et 7 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 17 et 12 ; Rennes, 18 et 6 ; Strasbourg, 19 et 3 ; Tours, 20 et 9 ; Toulouse, 20 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 15 et 5 degrés ; Athènes, 26 et 16 ; Berlin, 18 et 6 ; Bonn, 19 et 4 ; Bruxelles, 19 et 6 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 11 et 4 ; Genève, 18 et 3 ; Lisbonne, 19 et 10 ; Londres, 16 et 5 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 14 et 4 ; New-York, 24 et 19 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 21 et 6 ; Stockholm, 8 et 5.

L'immobilier

propriétés propriétés

TRES JOLIE DEMEURE dominant le site de la vallée du Loir (Sud Sarthe). Maison blanche. Néo-Directoire, construct. 1806, état impeccable, grand living, bureau, 7 chambres, 3 bains, 2 douches. Chf centr., belle terrasse, pelouse, arbres 3 ha pommiers. 2 h 30 Paris, 45 min. Tours ou Le Mans. Calme absolu. Famille éprise vie simple authentique et raffinée. Facilités service économiques. Px ferme : 1.500.000 F. Ecr. Pptaire Mme BAUER, 16, rue Alfred-de-Vigny — 75008 PARIS.

60 KM. PARIS, accès direct par autoroute Ouest, Mantes (sud), succession région Septeuil, beau corps de ferme, 22 m2 hors œuvre + bâtiment annexe possible avec 8.876 m2 : 700.000 F ; ou avec 9.936 m2 : 800.000 F. I.N. : 045-29-09.

SAINT-CLOUD, belle propriété, maison 8 Pces ds parc 3.000 m2. ALGRAIN : 285-00-59 - 09-54.

Jolie maison Directoire, 38 km. Ouest, 12 Pièces, 3 bains. Prix intéressant. Téléphone 563-57-38.

PROXIM. AUXERRE, superbe Propr., gd séj., bur., S. de jeux, cuis., lingerie, 7 chbres, 3 S. de B., gar. 3 voit., cave, tt cft, piscine, sur 1 ha. PRIX INTERES. Tél., le soir, au : (86) 41-18-55.

PAYS DE LOIRE. - Propriété avec 90 ha de terre et bois. S'adresser Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire, 49400 Saumur. — Téléphone (41) 51-04-65.

ST-TRY (91) - Ppté de 3.750 m2, 9 p. ppales, beaux arbres. Accès Seine. 1.300.000 627-51-78 ap. 20 h.

SUD MONTARGIS - 135 KM
Ppté campagnarde somptueusement aménagée. Orée des bois, sur 1,5 ha clos, pelouse paysagée (15 ans). Entrée avec mezzanine, grand séjour. Cheminée, poutres, cuisine, 4 chambres. Dépendances. Tout cft. 820.000. Crédit possible - (86) 63-71-58.

200 km PARIS **SUD SOLOGNE**
ANC. DEMEURE BOURGEOISE EXCELLENTS GROS ŒUVRES A AMENAGER INTERIEUREM. BOURG TOUS COMMERCES (médecins, pharmacie, piscine) HABITABLE RAPIDEMENT R.-de-ch. 3 p.+cuis.+coul. 50 m2 1er ét. 4 ch. + débarras, 66 m2. Grenier sur TOTALITE GRD PORCHE d'entrée menant à cour intérieure pavée (tonnelle sapin, massifs) GDES DEPEND. 66 m2×3 nivx à la suite, à restaurer et à aménager. JARD. suspendu derr.
TOTAL 800 m2
Prix 180.000 F, av. 36.000 cpt. SOLDE A CREDIT
CENTRIMO 44, place Voltaire, 36000 Châteauroux. Tél. : (54) 22-47-02

CHANTILLY A 200 m du Golf
Très belle demeure 85 m2 + terrain 850 m2 - 800.000 F. M. TOUITOU - 622-35-05

225 km PARIS SUD
MANOIR 18e siècle
12 pièces, 4 bains.
PARC 5 ha 1/2 - ETANG
Rivière poissonneuse
NADEL A. DUSSAUSSOY 742-92-12

LES ANDELYS
Av. bord de SEINE, belle PPTE en excellent état, Hall, cuis., gd séj., salon, bur., 4 ch., 2 s. de bains. Gd garage. Jdin 6.000 m2. Conft. S'adresser : STE DES NOTAIRES aux ANDELYS Téléph. : (32) 54-22-47

LE VÉSINET
Résidentiel, PPTE MANSART Récept., s/jardin. Bur., 7 ch., 2 bains. Cft. Gar. 2 voit. Mazout. Pavillon de gardien. JDIN CLOS et BOISE de 1.800 M2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

maisons de campagne

A 30 km. de Montpellier, mas cévenol, typique, en pierres de pays, sur coteaux boisés de 6 ha, bordés par rivière, 10 Pièces à aménager + vastes dépendances, caves voûtées, cour intérieure, avec four à pain, électricité sur place, adduction d'eau à réaliser, vue panoramique. Idéal pêche, chasse et baignade. Prix 280.000 F, crédit possible 80 % Catry, Téléphone (jeudi) : (91) 54-92-93 ; tous les autres jours : (66) 22-20-92, après 19 h.

A 10 minutes de Bagnols-sur-Cèze, vend ancienne fermette de vigneron en pierres de pays, 4 Pièces + vastes dépendances à aménager, toiture à refaire, eau, électricité sur place, cour, jardin et verger + 4.500 m2 attenants. Prix 245.000 F, crédit possible 80 %. Catry, Tél., jeudi, (91) 54-92-93 ; tous les autres jours apr. 19 h. 16 (66) 22-20-92.

ARDECHE. - Secteur Saint-Laurent-les-Bains, à saisir, ferme typique, 5 Pièces + dépendances + cour intér. fermée + 1 ha de terrain, vue imprenable sur panorama magnifique. Prix : 170.000 F. Crédit possible. Catry. Téléphone : (71) 08-33-27.

LOZERE, région Langogne, altitude 1.200 m., forêts, rivière, dans lieu calme, ferme indépendante à restaurer, avec cour et jardin + terrain attenant de 2.400 m2, bonne exposition, vue dégagée. Prix 250.000 F, crédit possible. Catry, pour rens. et R.-V., Téléphone : (71) 08-33-27.

75 km S.-E. Paris, belle maison anc. pierre. 2 ch., bains. Tél. Séj., cave, 2 wc, 2 nivx, dépend. Gar. Jdin. 290.000 F. Masslac, 77130 Grande-Paroisse

Part. vend MAISON CAMPAGNARDE, tt confl. 4 p. ppales, cuisine, s. de bains, plus possibilités d'aménagement, donnant s/jdin clos 600 m2, dép. A 6 km Ferté-s/Jouarre. Pr RV 023-64-50

RÉGION DOURDAN (91)
3 p., tt cft, sur sous-sol, dépend aménageable, beau parc 2.700m2. Tél. : 642-07-39, après 20 h.

hôtels-partic.

14e Voie calme. Hôtel partic. Environ 450 m2, divisible.
ATELIER - JARDIN TERRASSE
FRANK ARTHUR - 766-01-69

ORLEANS Plein centre Partic. vend grande maison bourgeoise luxueusement aménagée. - Très grand cft. Calme. Jardin boisé. Tr. belles dépend. Parft pour médecin ou tte prof. lib. Giraud 19, place Marché-St-Honoré, 1er. Tél. : 261-08-77 ou (38) 62-68-92.

MUETTE
Hôtel particulier, 8 p. principales + 2 parkings en propriété. TELEPH. : 524-39-20

terrains

(28 Ouest) 110 km LA LOUPE à bâtir 4 437 m2 faç. 40 m viab. 70 000 F. Pptaire 460-01-16 mat.

GRASSE, Alpes-Maritimes, ppté à vdre, 4.000m2, haut de colline, résidentiel, micro climat, vue impr. s/mer, oliviers et eucal., source terre et rochers, 2 mas, possibil. de restauration. Joindre pptaire à Paris 233-80-11 pour détails et rd-vs. Px 500.000 F.

IMMO 80 - 59, r. Letellier-15e 579-75-80, recherche pour sa clientèle TERRAINS A BATIR banlieue et région parisienne. PAIEMENT COMPTANT.

PROVENCE
30 minutes d'Aix Sud-Luberon.
Dans parc résidentiel, vallée Durance, magnifiques terrains à bâtir boisés pins et chênes de 1.500 m2 à 6.000 m2. Toutes viabilités. Prix à partir de 90.000 F. Agce LES MAS DE PROVENCE place Mirabeau, 84160 Cadenet. Tél. (16-90) 68-06-59.

villas

MAISONS-LAFFITTE - 8' gare, sur 600 m2 terrain, construction 1900 en pierres, 180 m2 habitables. Séjour 47 m2, 5 chambres, tout confort. S/sol total avec garage, chff. central. Tr. bonne affaire. A saisir. Px tr. justifié 740.000 F - 913-20-14

VERSAILLES 3,5 KM
Splendide, prox. forêt, sur 800m2 de terrain comprenant : séjour triple avec cheminée, cuisine équipée, 5 chambres, 3 salles de bains. Grenier aménageable. Garage 2 voitures. Px 945.000 F. I.N. - 045-29-09

Cause dép., part. vd merveilleux pavillon dans parc privé
BANLIEUE EST
15 min. CENTRE PARIS
Aucun trav. Tt conft de luxe, env. 300 m2 habitables, sur terrain 600 m2. Px : 1.800.000 F à débattre. Pr ts rens., téléph. ts les jrs de 10 à 12 h. ou à partir de 19 h. au 324-34-71.

châteaux

LIBOURNE, près St-Emilion
TRÈS BEAU CHATEAU
XIVe siècle, de caractère, en partie excellent état avec dépendances, 5 ha terre. 2.100.000. G.T.C.A. (56) 96-39-19 59, r. Georges-Bonnac Bordeaux.

manoirs

Daniel HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. Tél. : (43) 56-61-60.
ST-MALO BELLE PROPRIETE 10 pièces cft, grandes dépend., parc de 1 ha clos de murs
4 km ALENÇON MANOIR 16e à restaurer, maison de gardien 1 à 4 hectares.
Haut-ANJOU région SEGRE CHATEAU 19e 12 pièces, belle architecture, parc, herbages et bois 12 hectares.
TOURAINE MANOIR 18e restauré et bois 28 hectares.

fermettes

REG. SILLE-LE-GUILLAUME (Sarthe) ds magnif. bocage, FERMETTE tr. b. état 3 p., dépend., terr. attenant + droit à étang, eau s/pl., élect., Prix 135 000 F, av. 10 000 comptant. Solde 10 ou 20 ans.
SUD SARTHE, prox. rivière et plan d'eau, gde FERMETTE 3 p., dépend, s/900 m2 eau s/pl. prix 125 000 F. Crédit tot. vend. sur 15 ou 20 ans.
C.I.O., 8, rue Gambetta, 72000 LE MANS. T. 43-24-79-16.

forêts

HAUTE-NORMANDIE : Forêt 130 ha seul tenant, taillis, sous-futaie, feuillus divers, pins. Autres massifs forestiers. Documentation sur demande. S'adr. Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire, 49400 SAUMUR. Tél. (41) 51-04-65.

locaux commerciaux

Cède droit au bail grand local 1er ét. CONCORDE ts comm. loyer tr. intér. Tél. : 260-71-82.

PARIS immeuble commercial 1 600 m2 dont 900 m2 rez-de-ch. à louer 180 F le m2. Ecrire à : n° 79 169, I.P.F., 12, rue de l'Isly, 75008.

EXCEPTIONNEL
A céder bail commercial 1er étage, sur futur jardin des Halles. 60 m2, avec téléph., refait neuf. - Tél. 233-37-64.

BOULOGNE - SEMBAT
boutique, bureau réserves, appt 4 pièces. Bail 9 ans sans pas-de-porte. 360 m2 environ. 10.000 F par mois. - 603-60-08.

l'agenda du Monde

Antiquités

BROCANT'OR n° 11
54, fg Saint-Honoré, 75008 Paris.
— ACHATS et VENTES —
Téléph. : 742-51-12 ou 430-25-53.

Artisans

RENOVATION : d'appartements, tous corps d'état, références. Ouvert vacances. Tél. 878-08-75.

Entreprise artisanale profess., tous corps d'état, rénovation, installation, appts, mais., bout., devis gratuit. Tél. : 961-09-19.

CARRELAGE PETITE MAÇONNERIE ROBERT GOERGEN, 58, rue Parmentier, 93100 Montreuil. - Téléphone : 857-12-70.

ARTISAN **PEINTRE-DECORATEUR** rech. rénovat. appts, entretien des locaux, lessivage. 990-62-88.

Arts

Très belle galerie exposition d'art, 150 m2, rech. exposants payants : peintres, sculpteurs, etc. — Galerie des Orgevaux, 77320 Jouy-s/Morin. - 383-91-18.

Particulier vend œuvres de KIJNO et ART. AFRICAIN. 608-25-21, 19-22 h. + week-end.

Astrologie

Mme VILLERET-PERRIN graphologie, cartes, tarot, tache d'encre. Sur rendez-vous, Tél. : 346-94-28 ou 979-38-49.

Bateaux

TABUR III
à vdre voilier équipé, tr. bon ét. valeur neuf 4.300, vendu 2.500. Téléph. : 957-32-24 en soirée.

A vendre, très URGENT, chalutier, transformé plaisance, 20 m. long, 5 cabines (15 personnes), 2 wc, S. de B., grand sun deck, grand roof AV, radar, sondeur, VNF BLU, pilote gonio, autonomie 1.200 milles. Parfait état, marin à l'année. Prix raisonnable. Téléphonez au heures de bureau au : 678-91-11, Poste 15.

Cours

Anglais parlé en 140 h. de cours privés, accélérés, à raison de 2 h. par jour, sans connaissance préalable. Facilité paiement. Tél. pour rd-vs 526-97-26 et 27.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

VENTE et ACHAT beaux bijoux même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, rue Royale, Paris-8e.

PAIE COMPT. TOUS BIJOUX or, brillants, etc. — 136, rue Legendre, Mo Brochant (XVIIe).

Collections

Collectionnez-vous des manuscrits originaux de personnalités connues ? Demandez ma nouvelle liste. A. Meixner, AUTOGRAPHEN, PF 28, D-8700 Würzburg 1.

Particulier vend COLLECT. DE CHEVAUX DE MANEGE, originaux, anciens. Tél. à Hambourg 19-49-40/472496 ou écr. s/n° 2.654 à Publicitas GmbH, Bebelallee 148, D-2000 Hamburg 60.

Instruments de musique

LOCATIONS depuis 150 F. Pianos neufs depuis 7.900 F. Crédit leasing PIANOS Daudé. TEL. : 924-34-17.

Suite inventaire annuel DU 2 AU 30 MAI PIANOS ET CLAVECINS en excédent de stock, état de neuf, soldés pour défauts d'aspect ou retours service-location avec garantie et service après-vente. Tous crédits possibles. DANIEL MAGNE-PIANOS 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

Interprétariat

INTERPRETE
— organise vos voyages d'aff. en RFA, RDA, Autriche, Suisse, Allemagne.
— vous accompagne.
— vous assiste durant vos pourparlers d'affaires.
Jean-Pierre BIAIA Forbacher Str. 92, 6600 Saarbrücken 1.

Meubles

Ens. éléments M.D. acaj. vitr. biblioth., bar, vaissel., disques, 4 tir. 3,20 m × 0,36 m, ht 1,68 m neuf 22 000 F demandé 10 000 F. TEL. : 842-10-98.

Moquette

SUPER SOLDES
30 à 60 %
moquette synthétique et laine stock 30.000 m2. Téléphone : 757-19-19.

Occasions diverses

Vendez sans brader ou achetez d'occasion tout matériel, objet, appareil, outillage, instrument, jouet ou meuble, VVM, 637-31-86, 17, bd Vital-Bouhot, NEUILLY.

Œnophilie

OFFRE DE LA SEMAINE directement de la propiété : Côte de Provence Rosé (A.O.C.)
CHATEAU DE BRÉGANCON
(cru classé) 24 b. 492 F ttc franco
Tél. 651-19-90, ap. 20 h.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-25.

Psychanalyse

Groupe de rencontre, amitié, développement des potentiels, psycho-analyste. Tél. 705-10-90.

Psychologie

Voulez-vous acquérir une attitude victorieuse, un état d'esprit positif pour faire face aux diff. de la vie et bien réussir ? Ecrivez à Jagrus, 5, av. Ile-de-France 95380 Louvres vs saurez.

Vous qui souffrez de **DÉPRESSION** qui ne pensez relever ni d'un traitement chimique ni d'un traitement long, consultez comme cela est courant dans d'autres pays UNE PSYCHOLOGUE QUALIF. (diplomée d'Etat) qui saura vous écouter et vous aidera à retrouver votre autonomie.
Tél. : 707-95-58

Rencontres

Club Points de Rencontre vous êtes sympathique et libre, vous êtes cadre supérieur ou profession libérale, vous recherchez des loisirs de qualité dans ambiance chaleureuse, Ecrivez à Points de Rencontre (Association à but non lucratif), 41, rue Ibry, 92521 Neuilly-sur-Seine, ou Téléphone, Christiane Chiche : 578-61-10, de 9 à 12 heures, pour participer buffet dansant LE 12 MAI.

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.02.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.86.71, 54.77.42

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE Collection. Ecrire PAGNANINI, 35, Champs-Elysées, 359-76-98.

Stages

2 stages été en Haute-Provence, sculpture sur pierre et dessin. 10 jours tt compris 1 050 F et 1 150 F. CIR. ancien séminaire Lurs en Provence, 04700 Oraison. Tél. Paris : 587-09-14.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

VAR SABLETTE 8 km Toulon grande plage, confortables appts, 6 personnes dans ppté de 2 ha, juin ou sept. 4.200 F/mois ; 1.200 F/semaine. Maisonnette, 2 pers. ; juin ou septembre 2.300 F/mois, juillet 2.500 F/mois. Téléphone : 272-11-77.

CORSE location à la semaine studios, appartements 2, boulevard du Trident, 13008 MARSEILLE. Tél. : (91) 73-11-29 et 72-29-03.

BANDOL, Loue grand studio ds résid. luxe, piscine, plage. Juin 2.600 F, juill.-août : 3.600 F. Tél. soir et w.-end : 842-17-81.

ST-TROPEZ, site exceptionnel, 500 m. plage Tahiti, villa de 7 Pièces, S. de B., juillet, août. Téléphone, matin : (94) 97-22-03.

LANDES PROX. MER ET LAC MAI A SEPTEMBRE GLOBALEM. ou SEPAREM. charm. pavill., parc, cft. Prix raisonnable. Tél. : (59) 63-34-95.

MEDITERRANEE ORIENTALE vous rêvez de vraies vacances sur un vrai yacht ketch 17 m., suréquipé, très grand confort, ski nautique, planche à voile, repas, boisson et superflu compris. P. Desvignes, 2, allée des Cèdres. — 92410 Ville-d'Avray. H.I.N.A., Sté de crois. rég. loi du 1-7-1901.

GOLF ST-TROPEZ 600 m plage loue villa 5 ch., gd cft., jardin. Juillet : 6.000 F, août : 7.000 F. Tel. (94) 73-85-32, avant 9 h.

BONIFACIO. Appt ind. ds villa neuve, séj., 2 chbres, cuisine, s. de bns, terrasse, vue sur mer. A louer juin, juillet, août, sept. Ecrire Corsica, 15, quai Comparetti, BONIFACIO 20169.

COTE NORMANDE
10 kilomètres Cabourg, à louer, juillet, août, très joli manoir normand, confort, meublé, équipement ménager complet, 5 chambres, salon, s. à m., vaste jardin. TÉL. (31) 81-11-29.

1er au 25 août, loue villa HYERES (Var) 6 pers., cft., tél. jardin. 4.000 F. Tél. 920-30-49.

Particulier vend 4 semaines de multipropriété à Inter-Résidence à Tignes (4e semaine de mars et 3 premières semaines d'avril) Tél. : 973-33-85.

BELLEVAUX - HTE-SAVOIE
ALTITUDE 800-2.250 m.
Son lac alpin, ses montagnes. Chalets, hôtels, appts meublés. PX MOD. : juin, juillet, sept. Syndic. initiat., 74470 Bellevaux. Tel. : (50) 73-71-53/73-71-82.

College Anglais 1re qualité recevrait jnes filles et garçons 11 à 15 ans pour 2 semaines du 15 au 29 juillet ds SOMERSET Px 170 livres voyage non comp. Anglais intensif, sport, natation, visites, promenades. Ecr. CHILTON. Cantelo-house YEOVIL Somerset. Angleterre.

Cherche pour ma fille de 18 ans famille-hôtesse à Paris (mois août). Ing. Greil, Pradler str. 41 A-60 20 - Innsbruck, Autriche.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

PRESSE

« FORUM INTERNATIONAL », NOUVEAU QUOTIDIEN ÉCONOMIQUE

Forum international, nouveau quotidien économique, est mis en vente (3 francs) dans les kiosques, jeudi 10 mai au matin. Il comprend douze pages grand format imprimées en offset. M. Roland Dana, rédacteur en chef, est aussi responsable entre autres de la revue *L'information du véhicule*. Le nouveau quotidien s'adresse d'abord aux responsables d'entreprises *« pour les aider à accroître leur compétitivité face à une concurrence internationale de plus en plus agressive »*. *Forum international* est correspondant exclusif du *Financial Times*.

Mme Colette Dana, épouse de M. Roland Dana, est directrice de la publication. Tiré actuellement à quarante mille exemplaires, le journal espère atteindre cent mille exemplaires d'ici un an. Quatorze mille abonnements ont permis d'assurer une partie du financement.

EN BREF...

● *Une tentative d'attentat contre l'imprimerie allemande de l'édition hebdomadaire en R.F.A. du « Times »* londonien a échoué mardi 8 mai. Le syndicat des typographes ouest-allemands I. G. Bruck s'était récemment opposé à l'impression de l'édition étrangère hebdomadaire en langue anglaise du *Times* par cette même imprimerie Ter-Druck, de Zeppelinheim (Hesse).

● *Le bureau du Syndicat des journalistes Force ouvrière d'Ile-de-France* proteste, dans un communiqué, contre *« l'attitude du patronat de la presse parisienne, qui se refuse d'engager des négociations sur la revalorisation des salaires des journalistes, les plans de carrière et les garanties de l'emploi »*. Il appelle les journalistes à se mobiliser.

● *Le vingt-septième congrès national de la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.)* s'est ouvert, mardi 8 mai, à Giens (Var). Quelque cinq cents délégués examineront le projet d'orientation et le programme d'action adopté par le comité fédéral national, ainsi que les problèmes posés par l'utilisation de nouvelles techniques.

SPORTS

AUTOMOBILISME

GUY LIGIER RECEVRA UNE AIDE ÉCONOMIQUE POUR SES VOITURES DE FORMULE 1

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a annoncé, mardi 8 mai, à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) que l'aide qu'allait recevoir le constructeur de formule 1 Guy Ligier serait prélevée sur le budget du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs et non sur celui du Fonds national pour le développement du sport. Le montant de cette aide sera fixé après consultation entre le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, le ministère de l'industrie et la Délégation générale à la recherche scientifique et technique. M. Soisson a précisé que, s'il avait préféré imputer cette subvention sur le budget de son ministère, *« c'était pour disposer d'une plus grande liberté de manœuvre »*.

Guy Ligier, dont les voitures de formule 1 ont remporté depuis le début de la saison trois des cinq grands prix disputés, avait lancé publiquement à l'Etat un appel à l'aide samedi 5 mai au micro de R.T.L., et sur la même antenne M. Soisson avait répondu que cette aide lui était acquise. Guy Ligier considère qu'il a besoin de crédits pour mener à bien le développement technique continu de ses voitures. Il tire ses ressources actuelles du Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), son principal bailleur de fonds, d'Elf, et du produit des courses.

On considère qu'à l'exception de Renault et de Ferrari — filiale de Fiat, — dont les budgets de compétition sont beaucoup plus élevés, Ligier dispose pour l'instant de moyens financiers au moins comparables à ceux des meilleures écuries de formule 1, comme Lotus ou Brabham. Le budget de Ligier est estimé à environ 16 millions de francs.

FRANÇOIS JANIN.

AUTOMOBILISME. — *Les équipages des prototypes Ford-Mirage pour les prochaines Vingt-Quatre Heures du Mans ont été désignés : il s'agit de Dergk Bell, Vern Schuppan, Jean-Pierre Jaussaud et David Hobbs.*

GOLF

Dans la région lyonnaise

Protestations contre la participation de Sud-Africains au soixante-troisième Open

De notre correspondant régional

Lyon. — Les murs de Villette-d'Anthon, petite commune de l'Est lyonnais, ont été couverts d'affiches dénonçant l'apartheid en Afrique du Sud. Cette commune est la seule, dans la région, à posséder un terrain de golf, et, du 12 au 15 mai, s'y disputera le soixante-troisième Open de France — la plus importante compétition nationale, et la cinquième de la saison au plan international. Plusieurs joueurs sud-africains, dont le champion Gary Player, doivent y participer. Après l'affaire des Springboks, il paraissait plus que probable que la venue en France d'un professionnel comme Gary Player, ardent partisan de l'apartheid, déclencherait des réactions (*le Monde* daté 6-7 mai). C'est chose faite.

Au cours d'une conférence de presse réunie mardi 8 mai à Lyon, M. Antoine Bouillon, secrétaire national du mouvement anti-apartheid (CAO), parlant au nom d'une dizaine d'associations, syndicats ou partis politiques (1), a condamné la présence de Gary Player, de son fils et de deux autres joueurs, Dale Hayes et Hugh Baiocchi, et exigé leur exclusion du tournoi.

« Nous n'avons rien contre le sport en général, le rugby ou le golf en particulier, a précisé M. Bouillon. *Il existe en Afrique du Sud des fédérations provinciales, non raciales, de golf — à Durban notamment — que nous sommes tout prêts à soutenir. Mais Gary Player est un exemple vivant de l'utilisation politique du sport par l'apartheid. Il entretient des liens directs avec le parti nationaliste d'idéologie nazie au pouvoir depuis 1946 en Afrique du Sud. Un journal sud-africain le* Rand Daily Mail *a révélé récemment qu'il était compromis dans le scandale des fonds secrets de l'information. Il aurait touché 35 000 dollars pour favoriser la venue d'investisseurs occidentaux en Afrique du Sud. Gary Player et les Springboks sont des ambassadeurs de l'apartheid. »*

M. Bouillon a dénoncé le rôle joué par l'Association des amis français des communautés sud-africaines que préside M. Antoine Pinay, et dont le conseil d'administration comprend plusieurs personnalités politiques françaises, dont MM. Jean-Pierre Soisson, Jean-Philippe Lecat et Francisque Collomb, sénateur et maire de Lyon, qui a accepté la présidence d'honneur du tournoi de Villette-d'Anthon.

Pour obtenir le retrait des joueurs sud-africains, les responsables du Mouvement anti-apartheid ont écrit au maire de Villette-d'Anthon et multiplié les appels téléphoniques auprès des organisateurs du tournoi. D'autres actions *« à l'exclusion de la violence »*, a précisé cependant M. Bouillon, pourraient être organisées dans les prochains jours. En réponse au communiqué du comité anti-apartheid, M. André Contard, vice-président du Golf club de Lyon, a souligné que *« Gary Player ne vient disputer l'Open de France qu'à titre individuel et qu'en conséquence il ne peut s'agir pour lui de représenter l'Afrique du Sud et sa politique d'apartheid »*.

Mercredi 9 mai, Gary Player a précisé à Lyon qu'il était bien *« un golfeur et non un politicien »*. M. Player a estimé qu'il avait fait « *beaucoup pour les Noirs en Afrique du Sud* », notamment pour le bantou Tshabalala, vainqueur de l'open de France disputé au Touquet en 1977, dont il a financé le déplacement. *« Je ne fais pas les lois dans mon pays*, a-t-il ajouté. *Il y a beaucoup de choses en Afrique du Sud que je n'aime pas. Je suis fier d'avoir contribué à éliminer l'apartheid dans le sport et j'ai du respect et de l'amitié pour tout le monde sans aucune ségrégation. »*

BERNARD ÉLIE.

(1) Il s'agit notamment de la Ligue des droits de l'homme, du MRAP, de la CIMADE, du SGEN-C.F.D.T., du SNEP, du P.S.U., de la Section sportive et gymnique du travail, etc.

BASKET. — *A Mulhouse, dans la Coupe intercontinentale, la France a battu l'Argentine, mardi 8 mai, par 103 à 87.*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	123 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	225 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	563 F	750 F

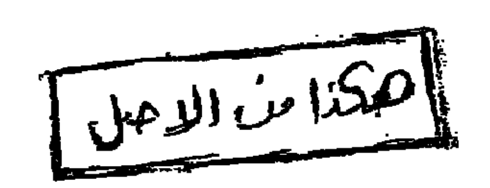
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Comment la Banque Morgan vous aide à faire face aux risques de change

Membre FDIC





De gauche à droite : Alastair Hunter-Henderson et le Directeur IMM Morgan, John Haseltine, partent à l'étranger pour rencontrer un client ; Roberto Mendoza, responsable IFM, en réunion avec Rimmer de Vries, Economiste International de Morgan. Jörgen Wagner-Knudsen, Directeur de la Division Trésorerie et Thomas Fleming responsable de l'équipe Foreign Exchange Services à Paris.

Les fluctuations des marchés des changes ont pris une telle ampleur que leur impact sur les bénéfices des entreprises est aujourd'hui un sujet de préoccupation constante pour les dirigeants et les responsables financiers. Ils ont besoin de suivre l'évolution des marchés, de prévoir les conséquences que cela peut avoir pour leurs sociétés, et la manière dont ils doivent réagir. Chaque société est différente : un service ne suffit donc pas.

Pour cette raison, la Banque Morgan a adopté une approche globale qui vous permet de faire face aux importants risques de change auxquels votre entreprise est exposée. Nous vous offrons trois équipes distinctes et cependant intégrées : chacune d'entre elles est spécialisée dans le service dont vous avez besoin. Vous pouvez utiliser au choix l'une de ces équipes, deux d'entre elles ou les trois.

☐ Notre équipe International Money Management (Gestion de Trésorerie Internationale) vous aide à identifier et à évaluer vos risques dans n'importe quelle devise. IMM peut travailler avec vous pour perfectionner vos circuits d'information de risques de change et établir un système de gestion pour les contrôler.

☐ Notre groupe International Financial Management (Gestion Financière Internationale) peut répondre à vos besoins financiers n'importe où dans le monde. Les spécialistes IFM analysent votre situation et vous indiquent les options qui vous sont ouvertes, y compris les sources de financement non bancaires. Ils conçoivent ensuite un plan de financement adapté à votre position de change globale et vous aident à le réaliser.

☐ Notre équipe Foreign Exchange Services (Conseil en matière de change) est votre lien d'information avec les marchés des changes tant pour les développements quotidiens que pour les tendances à plus long terme.

Travaillant étroitement avec les cambistes de nos succursales à travers le monde, les membres de cette équipe adaptent leurs analyses et leurs services à vos besoins et intérêts particuliers. Ils vous conseillent également dans des domaines plus spécifiques tels que les opérations de change à très longue échéance (3-10 ans) ou lorsqu'il s'agit d'opportunités de couverture inhabituelles.

L'accès à ces équipes spécialisées permet aux clients de Morgan de mieux identifier, comprendre et évaluer leurs risques et d'agir – à temps – sur les marchés des changes. Pour mieux connaître ces services, contactez votre interlocuteur habituel chez Morgan, ou Jörgen Wagner-Knudsen, Vice President, Morgan Guaranty Trust Company, 14 place Vendôme, 75001 Paris.

Morgan Guaranty Trust Company, 23, Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France : 14, place Vendôme, Paris (tél : 260.35.60). *Autres Succursales :* Londres, Anvers, Bruxelles, Amsterdam (Bank Morgan Labouchere), Francfort, Dusseldorf, Munich, Zurich, Milan, Rome, Madrid, St-Helier, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Séoul, Nassau, Buenos Aires. *Bureaux de Représentation :* Beyrouth, Sydney, Manille, Jakarta, Kuala Lumpur, Sao Paulo, Caracas. *Filiales Internationales :* San Francisco, Houston, Miami, Toronto (J.P. Morgan of Canada Ltd).

Banque Morgan

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de Tchécoslovaquie et Mme Jan Pudlak ont offert une réception mardi 8 mai.

Naissances

— Jeangil et Sylvie SCEMLA ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 17 avril 1979.
11, avenue Gambetta,
94160 Saint-Mandé.

Décès

— Mme Lucien Breuil,
M. et Mme Jacques Iliovici et leur fils,
M. et Mme René Brault et leurs enfants,
M. et Mme Charles Pozzi, leurs enfants et petit-fils,
Et toute la famille ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien BREUIL,

survenu le 30 avril 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
75006 Paris.

— Mme Georges Daumezon,
M. et Mme Gérard Laude, Philippe et Brigitte,
M. et Mme Pierre Daumezon, Pascale, Joelle et Danielle,
Mme Françoise Taleb, Hélène et Patrick,
Le docteur et Mme Jean Daumezon et Laure,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur Georges DAUMEZON,

leur époux, père et grand-père,
survenu, le 6 mai 1979, dans sa soixante-septième année.
L'inhumation a eu lieu, dans la plus stricte intimité, dans le caveau familial du cimetière protestant de Nîmes.

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
(Jean, XV, 12.)

1, rue Cabanis,
75014 Paris.

— Ses amis, ses élèves, ses collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur Georges DAUMEZON,
médecin-chef
de l'hôpital Henri-Rousselle
et du Centre psychiatrique
d'orientation et d'accueil,
vice-président de la commission
des maladies mentales
au ministère de la santé publique,
chevalier de la Légion d'honneur.

D'origine cévenole, né le 3 juin 1912 à Narbonne, licencié en droit en 1932, interne des hôpitaux psychiatriques de la Seine de 1933 à 1937, docteur en médecine en 1935, médecin-directeur d'hôpital psychiatrique en 1937, il consacra passionnément toute sa vie à défendre les malades mentaux et à lutter pour la reconnaissance de leur dignité et la qualité des soins auxquels ils ont droit.

Là, il a donné l'exemple d'une ardeur lucide dans le travail modificateur des institutions de soins, la formation de leurs personnels, l'enseignement de la clinique psychiatrique, la réflexion théorique.
(Lire *le Monde* du 8 mai.)

— La Chambre parisienne des membres de l'ordre, experts-comptables et comptables agréés fait part, avec la plus grande tristesse, du décès, survenu le 6 mai 1979, de son président,

M. Gabriel DOUAY,
membre de l'ordre des
experts-comptables
et comptables agréés,
chevalier du Mérite social,

La Chambre parisienne s'associe sincèrement au deuil cruel qui frappe Mme Gabriel Douay et Mlles Muriel et Frédérique Douay.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 mai 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, 68 bis, rue de Turenne, Paris 75003.
L'inhumation aura lieu à 14 h. 30, à Chatenoy (Loiret).

— M. René Fort,
Mme Pierre Chevrier, sa mère,
Pierre et Laure Fort et leurs enfants,
Monique et Pierre Darlu-Fort,
Gérard et Odile Levillain-Fort,
François et Anne Fort,
Bruno et Jocelyne Fort,
Philippe Fort,
ses enfants et petits-enfants,
Et les familles Bastien, Barnhard, Chevrier, Fort, Froidevaux et alliés, ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme René FORT,
née Marthe Chevrier,

survenu, le 8 mai 1979, dans sa cinquante-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 10 mai, à 16 heures, en l'église de La Machine (Nièvre).
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Lamartine,
78000 Versailles.

— Lyon.
Mme Alfred Gorlier,
M. et Mme André Gorlier,
Et leurs enfants François, Marc et Ariane,
Mlle Marthe Gorlier,
Toutes leurs familles et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred GORLIER,
ingénieur E.C.L.,

rappelé à Dieu le 7 mai 1979.

— Mme Henri Granjard,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GRANJARD,
agrégé d'allemand,
docteur ès lettres (russe),
professeur honoraire
de l'université de Paris-Sorbonne,

survenu, le 5 mai, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Selon la volonté du défunt, les obsèques religieuses et l'inhumation dans la sépulture de famille ont eu lieu, dans la plus stricte intimité, à Bourg-la-Reine.
21, rue Ferdinand-Jamin,
92340 Bourg-la-Reine.
[*le Monde* du 9 mai.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice LACOMBE,
chevalier de la Légion d'honneur,
président d'honneur du groupe
des compagnies d'assurances
« la France »

survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans, à Paris.
Le service religieux, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, aura lieu à Lézignan-Corbières (Aude), dans la plus stricte intimité, le vendredi 11 mai 1979, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer les obsèques religieuses de

M. Roger LEROU,
vice-président d'honneur de la F.F.R.,
vice-président d'honneur du R.C.F.,
président d'honneur
de la commission de rugby du R.C.F.,
officier de la Légion d'honneur,

qui auront lieu, le jeudi 10 mai 1979, à 14 heures, en l'église Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières (174, rue Championnet, Paris-18e), où l'on se réunira.
Priez pour lui.
[*le Monde* du 9 mai.]

— M. Jacques Nouvel,
M. et Mme Eric Nouvel,
M. et Mme Jean Nouvel,
M. et Mme François Nouvel,
M. et Mme Christian Nouvel,
M. et Mme Olivier Magnier,
Christophe, Cédric, Jérôme, Nicolas, Charlotte, Cécile, Sandrine, Julie, Pénélope, Benjamin et Adelaïde,
Les familles Servajean, Béchet, Rousseau,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques NOUVEL,
née Suzanne Servajean,

rappelée à Dieu, le 7 mai 1979, dans sa soixante-septième année.
Le service religieux sera célébré, le vendredi 11 mai, au centre protestant de Robinson.
36, rue Jean-Longuet,
92 Chatenay-Malabry.

— Mme André Pelmont,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André PELMONT,
proviseur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 5 mai 1979.
6, clos de Verrières,
91370 Verrières-le-Buisson.

— Mme veuve Joséphine Poletti,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frères, sœurs, neveux et nièces, les familles Bentito, Boyer, Poletti, Mathieu, Aouadi, Bregnier, Quiliquini, Aygnier, Fura, Marccori, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean POLETTI,

survenu le 8 mai, à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques ont eu lieu le 9 mai 1979, à 15 h. 30, en la paroisse de Beaumont, 13012 Marseille.

— Mme André Rouast,
son épouse,
M. et Mme Robert Damez,
M. et Mme Joseph Rouast,
Mme Pierre Henri Chaumié,
M. et Mme Henri Clais,
M. et Mme Etienne Regnard,
M. et Mme Gonzague Lauras,
ses enfants,
Ses quarante-huit petits-enfants,
Ses trente-quatre arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part du rappel à Dieu de

M. André ROUAST,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
professeur honoraire
à la faculté de droit de Paris,
docteur honoris causa
des universités de Louvain
et de Montréal,

endormi dans la paix du Seigneur, dans sa quatre-vingt-quinzième année, le dimanche 6 mai 1979.
Les obsèques sont célébrées, ce mercredi 9 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.
Ni fleurs ni couronnes.

70, rue d'Assas,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques SAINT-GERMAIN,
historien,

survenu, à Paris, dans sa soixante-douzième année.
De la part de :
Mme veuve Hupel, sa mère,
Mme Jacques Saint-Germain, son épouse,
Mme Corinne Tailland,
M. et Mme Jean-Claude Hupel,
Philippe Hupel,
ses enfants,
MM. Henry et Olivier de Curzon, ses beaux-fils.
L'inhumation aura lieu, le vendredi 11 mai, à 15 heures, à Montmorillon (Vienne).
12, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.

[Agé de soixante et onze ans, Jacques Saint-Germain était l'auteur d'un « Madame de Brinvilliers » paru chez Hachette en 1971. Il rouvrait un dossier célèbre en s'attachant patiemment à reconstituer le climat de l'époque et, notamment, comment la passion de l'alchimie vira à la névrose du poison. En 1972, l'historien publiait un autre ouvrage consacré, celui-là, à la profanation des sépultures royales sous la Terreur : « la Seconde Mort des rois de France » (Hachette).]

— Mme Gabriel Schnoering, née Germaine Palanque,
M. et Mme Léon Schnoering, Claudette, Jean-Paul, Guy, André, et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Javion,
M. et Mme Gérard Cauquil, Isabelle et Olivier,
M. et Mme Jean Chassagnieux et Christine,
M. Robert Capel, Viviane, Andrée, Frédéric et leurs enfants,
Mme veuve Adolphe Schnoering,
M. et Mme Louis Heilmann,
M. Adrien Palanque,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Gabriel SCHNOERING,

leur époux, frère, père, grand-père, oncle et beau-frère,
enlevé à l'affection des siens, le lundi 30 avril 1979, dans sa soixante-dixième année, après une cruelle maladie.
Les obsèques ont été célébrées, en la chapelle de l'hôpital Pasteur, à Nice, dans la stricte intimité familiale, le 2 mai 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— Mme Pierre Viansson-Ponté,
Françoise-Charlotte Viansson-Ponté, sa fille,
M. et Mme Henri Viansson-Ponté et leurs enfants,
M. et Mme Louis Viansson-Ponté et leur fils,
M. et Mme Paul Viansson-Ponté et leurs enfants,
Mlle Monique de Bonviller,
Toute la famille, les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre VIANSSON-PONTÉ,

survenu à son domicile parisien, le 7 mai 1979, à l'âge de cinquante-huit ans.
La cérémonie religieuse aura lieu, le jeudi 10 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.
L'inhumation aura lieu, au cimetière de Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines), dans l'intimité.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à la Fondation pour la recherche médicale, 10, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Ils seront destinés à la création d'un centre de recherche sur la douleur, qui portera son nom.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Le soir venu, il leur dit :
« Passons sur l'autre rive ».
(Evangile selon saint Marc, IV, 35.)

5, place Paul-Painlevé,
75005 Paris.
Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines).
55140 château de Goussaincourt, par Vaucouleurs.

— M. et Mme Michel Wetterwald et leurs enfants,
M. Yves Wetterwald,
M. et Mme Robert Baconnier et leurs enfants,
M. et Mme Claude Vallée et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean WETTERWALD,
née Cécile Bierer,

rappelée à Dieu, le 5 mai 1979, à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu, vendredi 11 mai, à 8 h. 45, en l'église Saint-Pierre d'Arènes, à Nice, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Grasse, à 11 h. 30.
78, rue du Maréchal-Joffre,
06000 Nice.

Anniversaires

— Draguignan, Saint-Denis-de-la-Réunion.
Le 12 mai 1977,

Alice GUERIMAND,
née Fourcade,
agrégée de l'Université,

disparaissait tragiquement. Elle avait trente-deux ans.
Ceux qui l'ont connue penseront à elle en ce jour anniversaire.

Remerciements

— Mme Jean Desbois,
Mme Françoise Desbois,
profondément touchées des marques de sympathie, qui leur ont été témoignées, remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Mme René Vaubourdolle,
M. et Mme Claude Digeon,
Mme Catherine Vaubourdolle,
Mme Bertrand Guilbert,
Mère Marie-Suzanne de Saint-Joseph,
Mme Robert Vaubourdolle,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. René VAUBOURDOLLE,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Communications diverses

— L'assemblée générale 1979 de Jeunesse et Montagne se réunira à Boulogne-sur-Mer, du vendredi 25 au dimanche 27 mai. Cette association rassemble les anciens membres de Jeunesse et Montagne, organisme qui, dirigé par des cadres de l'armée de l'air et des spécialistes de la montagne, rassemblait, sous l'occupation en zone sud, une partie des jeunes astreints au service national et également de nombreux réfractaires au service du travail obligatoire en Allemagne (Jean-Paul Morand, 17, rue des Champs-Perrault, 77690 Montigny-sur-Loing, tél. 424-81-14).

— La Société littéraire des amis de J.-K. Huysmans célébrera le soixante-douzième anniversaire de sa mort, le jeudi 10 mai. A l'issue de la messe du souvenir, en l'église Saint-Séverin, le professeur Max Milner, de l'université de Dijon, prononcera dans le cloître une allocution, à 17 h. 15.
En juin et juillet prochains, la Bibliothèque nationale organise à la bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue Sully, une exposition « J.-K. Huysmans, de Satan à Dieu ».

Visites et conférences

JEUDI 10 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue de Sully : « L'Arsenal » (Approche de l'art).
15 h., Palais de Chaillot, place du Trocadéro : « Le Musée des monuments français » (Arcus).
15 h., 46, rue Saint-Jacques : « La Sorbonne » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 36, rue Saint-Bernard : Œuvres d'art et souvenirs de Sainte-Marguerite » (Histoire et Archéologie).
15 h., 25, boulevard des Capucines : « Trésors d'art du XVIIIe siècle » (M. de La Roche), entrées limitées.
15 h., 29, rue de Rivoli : « Salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand).
15 h., métro Saint-Paul - Le Marais : « Les hôtels célèbres du Marais » (Lutèce-Visites).
15 h., 107, rue de Rivoli, Mme C. Mosta-Heirt : « Ils donnent aux arts décoratifs).

CONFERENCES. — 21 h., 6, square Rapp, Mlle Alice Pujos de Font : « Les villas en Vénitie ».
17 h. 45, Institut catholique de Paris, salle Ozanam, 21, rue d'Assas, M. J.-P. Charnay : « Islam contemporain. Choc des hommes et des idées » (Société d'économie et de sciences sociales).
19 h., salon Aiglon de l'hôtel Inter-Continental, M. Louis Leprince-Ringuet : « Mes motivations pour l'Europe » (Dîner-débat de la F.N.S.I.C.).
20 h. 30, 147, avenue de Malakoff, M. Fernand Schwarz : « Egypte d'hier et d'aujourd'hui » (Nouvelle Acropole).

Retournez la bouteille
de SCHWEPPES Lemon.
Ne la renversez pas.

ANCIENS COMBATTANTS

LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

L'anniversaire du 8 mai 1945 a été célébré mardi, à l'Arc de triomphe, en présence de deux mille anciens combattants, réunis sous trois cent cinquante drapeaux différents. Pour la première fois depuis 1975, une musique militaire — celle du 8e régiment de transmissions — ouvrait le défilé entre l'avenue George-V et la place de l'Etoile-Charles de Gaulle. M. Michel Laudet, chef de cabinet du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Maurice Plantier, accompagnait une délégation officielle de la Ville de Paris, représentée par Mme Nicole de Hauteclocque, adjointe au maire de Paris.

Le général Jean Perrin, chef de cabinet du gouverneur militaire de Paris, participait également à cette manifestation du souvenir. Après le traditionnel dépôt de gerbes, le Comité de la flamme a procédé au « ravivage » de la flamme.

● Quelque trois cents personnes se sont rassemblées sur le parvis du Panthéon, à l'appel de divers groupements d'anciens combattants. A Périgueux (Dordogne), une « place du 8-mai-1945 » a été inaugurée. A Melle (Deux-Sèvres), M. Jean Bellot (P.S.) a refusé de présider une prise d'armes prévue pour le 10 mai et organisée par l'Ecole nationale des sous-officiers de Saint-Maixent, pour protester, dit-il, contre les ventes d'armes et le rôle de l'armée.

● *La Fédération des associations d'anciens combattants et volontaires juifs dans l'armée française* ravivera la flamme sous l'Arc de triomphe le jeudi 10 mai, à 18 h. 30.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

+5 % A L'AUTOMNE?

La S.N.C.F. demande un nouveau relèvement de ses tarifs

Les tarifs — voyageurs et marchandises — de la S.N.C.F., qui ont été augmentés de 7,5 % depuis le 1er février dernier, pourraient être relevés d'environ 5 % à l'automne prochain. C'est du moins le souhait exprimé par M. Jean-Jacques Burgard, secrétaire général de la Société nationale, lors d'une conférence de presse réunie le mardi 8 mai à Paris. Garants des équilibres généraux de l'économie française, les pouvoirs publics accéderont-ils sans mot dire aux vœux des responsables ferroviaires? Rien n'est moins sûr.

Depuis 1977, la S.N.C.F. a commencé de combler son retard tarifaire. Sur la base 100 en 1970, ses barèmes voyageurs de deuxième classe se situaient l'an dernier à l'indice 180,2, ses barèmes marchandises à l'indice 190,3 et les prix à la consommation à l'indice 204,5. Les tarifs de la Société nationale demeurent néanmoins inférieurs aux tarifs en vigueur sur les réseaux suisse, allemand, néerlandais et belge.

Malgré les hausses des recettes voyageurs de 14,9 % et des recettes marchandises de 9,4 % d'une année sur l'autre, la S.N.C.F. aura perdu plus d'argent en 1978 qu'en 1977 : 1 118,9 millions de francs au lieu de 952,6 millions. Comparées à ces chiffres, les recettes de ses filiales immobilières, touristiques et routières sont dérisoires : 11 millions de francs l'an dernier. Les concours financiers de l'Etat à la Société nationale se seront élevés à 17,07 milliards de francs, dont 5,5 milliards au titre de la seule participation aux charges de la caisse des retraites.

La subvention d'exploitation, qui a atteint 3 175 millions de francs en 1978, est en diminution de 325 millions par rapport à 1977. Elle doit être progressivement ramenée à 2 milliards en 1982, au terme du contrat d'entreprise que la S.N.C.F. a récemment signé avec les pouvoirs publics. La Société nationale sera-t-elle alors en mesure de se passer de l'aide de l'Etat ? Ses responsables ne semblent pas juger cet objectif hors de portée.

Encore faudrait-il que les investissements de la S.N.C.F. — 5 683 millions de francs en 1978 — puissent être maintenus à bon niveau. Or, par rapport aux réseaux européens voisins, la Société nationale est nettement défavorisée, comme l'est à l'intérieur de l'Hexagone le rail par rapport à la route. *« Les voitures d'avant guerre, qui assurent encore 20 % de notre trafic, seront toutes retirées du service d'ici à 1982 »*, a indiqué M. Burgard. Celui-ci a d'autre part confirmé que des lignes secondaires seraient fermées, bien qu'aucun objectif précis n'ait été fixé. *« Il n'est pas question de contracter le réseau. Nous ne déposerons pas les voies ferrées. Nous serons ainsi à même, si nécessaire, de répondre à un besoin nouveau de la clientèle. »*

Les frais de personnel ont représenté, l'an dernier, 58,2 % des charges d'exploitation au lieu de 60,7 % l'année précédente. La Société nationale, qui compte 261 000 agents, a vu ses effectifs diminuer de 5 800 personnes entre 1977 et 1978. Pendant la période 1979-1982, la réduction du nombre des cheminots ne devrait pas dépasser 3 300 par an.

Pour l'heure, les responsables de la S.N.C.F. s'emploient à élaborer un plan qui précise les orientations du contrat d'entreprise. La concession qui lie la Société nationale à l'Etat vient à expiration en 1982. Sera-t-elle renouvelée ? Sous quelles formes et dans quelles conditions ? *« Il serait souhaitable,* a affirmé M. Burgard, *que les pouvoirs publics prennent rapidement position sur ce sujet pour rassurer ceux qu'inquiètent l'existence d'un vide juridique »* et, au-delà, l'avenir du rail.

JACQUES DE BARRIN.

● *Un « comité régional de la bataille du rail »* vient d'être créé en Ile-de-France sur l'initiative de la Fédération des usagers des transports (FUT) et de « SOS Environnement ». Les objectifs principaux de ce comité sont d'obtenir une amélioration des transports ferrés existants (fréquence, confort), la réouverture aux voyageurs des lignes de la S.N.C.F. réservées au trafic marchandises et une nouvelle étude des programmes autoroutiers.

D'autre part, M. Jean-Claude Delarue, président de la FUT, s'est élevé contre le projet de réforme des transports parisiens élaboré par le gouvernement et qui prévoit un désengagement financier de l'Etat. *« En pleine crise de l'énergie,* souligne M. Delarue, *on encourage les usagers, par des hausses massives des tarifs des transports en commun, à choisir l'automobile plutôt que le rail. Cette politique de priorité à l'automobile conduit à la multiplication d'autoroutes très coûteuses qui sont payées par les usagers des autres régions. »*

● *U.T.A. : 35 millions de francs de bénéfices en 1978.* — La compagnie privée U.T.A. a réalisé, en 1978, un bénéfice net de 35,325 millions de francs au lieu de 33,7 millions en 1977. Le chiffre d'affaires d'U.T.A., qui s'élève à 2,861 milliards de francs, est en augmentation de 15,4 %, d'une année sur l'autre.

● *Un nouveau décor dans les avions d'Air France.* — Air France a commencé de renouveler la décoration intérieure de ses avions, qu'elle a confiée à l'atelier Gautier-Delaye. Les couleurs retenues sont le rouge pour la première classe, le bleu pour la classe économique. Les parois verticales sont en blanc légèrement grège ; la moquette est uniformément bleu foncé.

UN ACCORD EST CONCLU POUR L'ORGANISATION DES ÉCHANGES MARITIMES ENTRE LA C.E.E. ET LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.

Le conseil des ministres de la Communauté européenne vient d'aboutir à un accord sur la répartition du trafic maritime de marchandises dans le monde. Cet accord est le résultat de quatre années de négociations et constitue, selon M. Joël Le Theule, ministre des transports, *« un événement important à la fois pour les intérêts maritimes européens et surtout pour les relations de la Communauté européenne avec les pays en voie de développement »*.

Aux termes de cet accord, qui intervient au moment où s'ouvre à Manille la Ve conférence de la CNUCED, une sorte de « code de conduite maritime » entrera en vigueur ; selon ce code, 40 % des cargaisons seront réservées aux navires du pays expéditeur, 40 % au pays destinataire et 20 % aux armateurs des pays tiers. De la sorte sera « moralisé » le système des conférences maritimes, qui sont des clubs d'armateurs internationaux qui se répartissent les trafics et fixent les taux de frêt.

Le code sera intégralement appliqué dans les relations entre la C.E.E. et les pays en voie de développement. Pour cette application, la Communauté européenne sera considérée comme un seul pays, c'est-à-dire que les quotas revenant à chacun des Etats seront mis en commun et pourront donner lieu à certaines redistributions à l'intérieur des conférences maritimes. En revanche, pour les relations internes entre pays de la C.E.E. ou entre ces pays et les Etats développés de l'O.C.D.E., le code ne s'appliquera pas.

ENVIRONNEMENT

Le pétrole du « Gino » reste dangereux

Selon M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, la pollution sous-marine provoquée par le naufrage du pétrolier libérien *Gino*, le 28 avril au large d'Ouessant, *« évolue de façon moins satisfaisante qu'on ne pouvait l'espérer »*.

La question est désormais de savoir comment se comportera, au fond de la mer, le produit pétrolier qui s'est échappé des cuves du *Gino*, échoué à 120 mètres de fond, et qui s'est déjà répandu sur 200 mètres au nord de l'épave et 780 mètres au sud sur une épaisseur variant de 1 centimètre à 60 centimètres. Des goutelettes d'hydrocarbures ont même été observées sur une longueur de 1 500 mètres.

Certes, ce produit (carbone oil black) est lourd et ne peut remonter à la surface. Mais les experts sont inquiets, car ils ne savent quelle quantité exacte d'hydrocarbures s'est échappée du *Gino* (la cargaison était de 41 000 tonnes), quelle est la toxicité du produit pour la faune et la flore et, surtout, quelle est sa consistance, puisque, alors qu'on croyait à l'origine qu'il se solidifiait quasiment à 10 °C environ, il apparaît que le carbone oil black reste visqueux comme de l'huile, et qu'il peut donc s'étaler sur une large surface des fonds marins.

Les pouvoirs publics se préoccupent actuellement de surveiller l'évolution de la nappe et, avec le Centre national pour l'exploitation des océans, l'Institut scientifique des pêches maritimes et l'Institut français du pétrole, de connaître la nocivité du produit pétrolier en question. Des chasseurs de la marine nationale font périodiquement des mesures pour repérer les positions de la tache, au fond de la mer.

[Les informations, fournies par M. Aymar Achille-Fould, viennent corriger sensiblement et même contredire les propos tenus dans la hâte, le lendemain même du naufrage et dans les jours qui ont suivi, aussi bien par des experts pétroliers que par des autorités maritimes et ministérielles. Ces propos, dont le caractère lénifiant avait surpris, n'avaient d'autre objectif que de rassurer coûte que coûte la population bretonne encore traumatisée par l'accident de l'« Amoco-Cadiz », au mépris même des faits (car la marée noire du « Gino », bien qu'engloutie, reste une marée noire).]

LE MAIRE D'AVIGNON VEUT « NETTOYER » LA PLACE DE L'HORLOGE

(De notre correspondant.)

Avignon. — *M. Henri Duffaut, sénateur, maire socialiste d'Avignon, vient de signer un arrêté* « réglementant la circulation et le stationnement des piétons sur la place de l'Horloge et ses abords ». *En application de cette décision, tout individu* « dont la tenue et les agissements seraient de nature à troubler les lieux ou à entraver la libre circulation des piétons » *serait chassé*, manu militari, par les policiers.

L'arrêté vise également les consommateurs d'aliments et de boissons, hors des installations réservées à cet effet. Sont particulièrement interdits les exhibitions et spectacles de curiosité tels que cracheurs de feu et fakirs.

A l'approche du festival, considérant les doléances et récriminations réitérées de la population à l'encontre de l'autorité publique, la municipalité fait place nette.

Au cours des années écoulées, la place de l'Horloge, ancien emplacement du forum de l'époque romaine, était envahie dès la belle saison par des cracheurs de feu, mendiants, musiciens, clochards, manipulateurs, bonimenteurs et acrobates. Un folklore d'un genre très particulier qui plaisait aux uns, mais déplaisait aux autres, notamment au maire.

JEAN FAURE.

● *Les floralies à Paris.* — M. Jacques Chirac, maire de Paris, inaugurera le 10 mai, au parc floral de Paris, les floralies internationales. Trente-cinq hectares seront réservés, au pied du château de Vincennes, aux fleurs et aux jardins. Des espèces rares seront également présentées dans différents pavillons (150.000 m2) décorés par des horticulteurs pépiniéristes de toute nationalité.
ristes de toutes nationalités.

● *Un des « hôtels des Maréchaux » acheté par les Japonais.* — Un des « hôtels des Maréchaux », rue de Tilsitt, près de l'Etoile, à Paris, a été acheté par la firme immobilière japonaise Mitsui Real Estate de Tokyo.

LA RÉUNION DES MINISTRES DE L'O.C.D.E.

Les pays occidentaux consacrent moins de 1 % de leur budget à la défense du cadre de vie

Au terme de deux journées de réunion, les ministres de l'environnement des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. (le Monde *daté 6-7 et 8 mai) ont adopté trois recommandations principales concernant les études d'impact, le développement du tourisme et l'utilisation du charbon.*

Selon les experts de l'O.C.D.E., seule une application plus stricte du principe « pollueur-payeur » et l'augmentation des redevances pourrait permettre de compenser l'absence de financement public pour la lutte contre les pollutions. Les pays membres dépensent en effet moins de 1 % de leur budget pour l'environnement et les difficultés économiques qui persistent ne permettent pas d'espérer une amélioration.

L'accroissement de la consommation de charbon qui devrait compenser la pénurie de pétrole nécessite, selon les ministres de l'O.C.D.E., d'importantes mesures contre la pollution : conversion des terres après l'exploitation minière, drainage des eaux contenant des acides et des métaux lourds ; protection de l'environnement à l'occasion du maniement et du transport du charbon : filtrage des gaz dangereux émanant du charbon brûlé. Il faut donc *« définir des niveaux acceptables pour la qualité du combustible et l'intensité des émissions pour les polluants suivants : bioxyde de carbone, métaux, sulfates et nitrates et substances cancerigènes »*.

La polémique sur l'utilisation du charbon est actuellement très vive aux Etats-Unis. Selon l'A.F.P., le président Carter a indiqué, le mardi 8 mai, à un groupe de sénateurs des régions productrices de houille, qu'il souhaitait *« une augmentation de la production et de l'utilisation de charbon aux Etats-Unis »*. Mais l'utilisation du charbon américain, dont la teneur en soufre est souvent élevée, se heurte aux réglementations contre les nuisances qu'il est d'ailleurs question de renforcer.

L'agence de protection de l'environnement, dirigée par M. Douglas M. Costle, qui présidait la réunion de l'O.C.D.E. à Paris, envisage de contraindre les centrales électriques fonctionnant au charbon à réduire de 20 % leurs rejets d'anhydride sulfureux dans l'atmosphère. Cela nécessiterait l'installation de dispositifs de filtrage onéreux. Or le coût de l'électricité des centrales à charbon est déjà d'un tiers plus élevé que celui des centrales nucléaires.

Un programme expérimental permettant d'éliminer le soufre au cours de la combustion du charbon va être lancé. Mais l'équilibre entre les exigences des écologistes et la nécessité de relayer le pétrole et l'énergie nucléaire est difficile à trouver.

L'exemple de l'énergie est significatif des difficultés que vont rencontrer les pays industrialisés dans les prochaines années pour mener des politiques favorables à l'environnement dans un contexte économique différent.

Le rapport du secrétariat de l'O.C.D.E. soumis aux ministres réunis à Paris prévoit une *« détérioration de la qualité de l'environnement »* pendant la période allant jusqu'en 1985 durant laquelle la croissance économique prévisible ne dépassera pas le rythme de 4,5 % par an, au lieu de 5,5 % en moyenne dans les dix dernières années.

Les émissions polluantes devraient croître, selon l'O.C.D.E., de 10 à 25 % et même plus pour les micro-polluants moins faciles à contrôler. La pollution d'origine agricole (engrais et pesticides) pourrait augmenter de 50 %, beaucoup plus rapidement que la production agricole elle-même.





SOCIAL

AU TRENTE-HUITIÈME CONGRÈS DE LA C.F.D.T.

Les délégués critiquent avec virulence la nouvelle politique d'action syndicale

A Brest, la seconde journée du trente-huitième congrès de la C.F.D.T. est consacrée, ce mercredi 9 mai, à la poursuite du débat ouvert mardi par le rapport de M. Edmond Maire, secrétaire général, au nom du bureau confédéral. Cent cinquante délégués sont inscrits dans la discussion, qui est souvent houleuse. M. Maire leur répondra jeudi en fin de journée, avant que les congressistes ne passent au vote du quitus.

De notre envoyée spéciale

Brest. — Le discours de M. Maire est parvenu à réduire la tension que les dirigeants confédéraux prévoyaient entre eux et ceux des délégués venus de la base, qui sont réfractaires au « recadrage » opéré au lendemain de l'échec aux élections législatives. Mais des délégués porteurs d'un mandat précis n'en expriment pas moins leurs critiques, souvent avec virulence. M. Maire avait donné à son discours l'allure d'un exposé clinique décrivant les faits objectivement: son élocution glacée ne favorisait certes pas l'approbation enthousiaste, mais, en même temps, elle décourageait les protestations des délégations.

Le mot de « recentrage » avait-il choqué bon nombre de militants ? M. Maire ne le prononça pas une seule fois, parlant uniquement de *« la politique d'action de la C.F.D.T. »*. Lui avait-on reproché de larguer l'autogestion ? L'expression de socialisme autogestionnaire revint sur les lèvres du secrétaire général à un rythme de répétition rarement égalé. Etait-il accusé de réformisme par la C.G.T. ? Il assura que la détérioration des rapports entre les deux centrales résultait *« du choc de deux logiques : ce que nous appelons une logique politique et une logique syndicale ; ce que les cégétistes appellent une logique révolutionnaire et une logique réformiste »*.

Le moins audacieux de l'entreprise n'était sans doute pas pour le secrétaire général de présenter la nouvelle politique d'action comme *« s'inscrivant plus que jamais dans la perspective de construction du socialisme autogestionnaire »*, ajoutant que *« dès aujourd'hui l'action de la C.F.D.T. doit rompre avec la logique du capitalisme »*.

Les rendez-vous avec le président de la République en mars 1978, puis avec le C.N.P.F. étaient contestés par certains. Ce furent, déclare M. Maire, des discussions *« ayant pour trame la régénération des règles de la négociation »*.

L'union des forces populaires

En revanche, les mots-miracles, les idées qui personnalisent la C.F.D.T., sont revenus au fil du discours : *« Mai 68 »*, qu'il fallait *« apprendre à conjuguer avec mars 78 »* ; l'*« alternative »* au système capitaliste, qui prend la dimension politique de la démarche de la C.F.D.T. en contestant la logique patronale ; *« l'utopie d'une société capitaliste apaisée »* ; l'*« action articulée »* des luttes revendicatives ; la progression *« de la conscience politique »* ; les femmes, dont *« l'émancipation est un progrès de la démarche autogestionnaire »* ; les *« frères immigrés »* ; les *« espaces de liberté »* des travailleurs ; l'Europe, qui doit devenir une *« réelle communauté socialiste »* ; la solidarité envers le tiers-monde, etc.

Très souvent aussi, il fut question de *« l'union des forces populaires »*. Ce faisant, M. Maire reprenait une formule que, depuis cinq ans, lui et ses amis s'évertuent à mettre en avant pour faire pièce à *« l'union du peuple de France »* chère à M. Georges Marchais, sans être parvenu jusqu'ici, semble-t-il, à éveiller d'échos en dehors des cercles de militants cédétistes ou socialistes.

Conscient du faible poids des résultats obtenus par le « recadrage » (réforme prud'homale, révision du système d'aide aux chômeurs), M. Maire s'est livré à une autocritique quasi personnelle, par exemple au sujet de la faiblesse relative des effectifs de la C.F.D.T., qui restent stagnants, ou en demandant, à propos de la C.G.T. : *« Sommes-nous sans reproches ? Ne nous sommes-nous pas parfois laissés enfermer dans nos certitudes ? »*

Si la C.F.D.T. abandonne la locomotive politique pour atteler la locomotive syndicale, cependant elle ne s'en tiendra pas seulement aux problèmes socio-professionnels. M. Maire a voulu proposer trois objectifs : la semaine de trente-cinq heures, l'action pour l'amélioration de la loi concernant l'interruption de la grossesse, l'action contre le « tout nucléaire ». Mais il ne précise pas les modalités propres à faire aboutir ces deux dernières revendications.

Il est caractéristique que le passage du discours qui a recueilli une unanimité chaleureuse fut, tout à la fin, l'appel à l'unité d'action avec la C.G.T. Sans doute n'a-t-il pas gommé toutes les aspérités des récentes polémiques entre les deux centrales, mais M. Maire s'est gardé de raviver les plaies mal cicatrisées depuis les divergences surgies à propos de la lutte contre les licenciements dans la sidérurgie. Il a même estimé que la politique d'action qui est au centre du congrès de Brest pourrait *« entrer en résonance avec les intentions annoncées au quarantième congrès de la C.G.T. à Grenoble »*. Toutefois, il n'a toujours pas répondu à la proposition lancée par M. Séguy consistant à créer un grand comité d'action unitaire.

Peut-on, à partir de là, évaluer l'impact du discours de M. Maire sur le congrès ? C'est lorsqu'il répondra à ses interpellateurs que M. Maire devra mettre en œuvre toutes ses facultés de persuasion et de contre-offensive. Alors peut-être sera-t-il en mesure de transformer les votes hostiles en abstentions et de faire passer des abstentions à l'approbation, afin d'obtenir du congrès un satisfecit qui ne soit pas trop restrictif.

Auparavant, se succèdent les assauts contre le « recadrage », parfois d'une virulence extrême. Des délégués ne se résignent pas à reléguer l'action politique à l'arrière-plan. Ils ne conçoivent pas une tactique qui écarte l'élargissement des luttes, leur globalisation. Ils accusent la confédération d'adapter les revendications à la crise et de démobiliser les travailleurs qui *« se sentent abandonnés »*. *« Ne courons pas le risque de donner la priorité à la seule action dans l'entreprise*, dit l'un d'eux, *en écartant l'action interprofessionnelle. Seule l'action tous ensemble peut mettre en échec le gouvernement et le patronat. Si le « recentrage » aboutissait à privilégier l'action dans l'entreprise, nous ne serions pas d'accord. » « Les luttes isolées dans l'entreprise sont vouées à l'échec*, déclare un autre, *il faut créer un rapport de forces favorable. Quand elles ne s'appuient pas sur un tel rapport, les négociations sont illusoires. » « Non à la paix sociale*, s'écrie un délégué toulousain. *Il faut harceler le gouvernement et le patronat sur tous les fronts. »* Un autre s'exclame : *« Le recentrage est un marché de contrebande qu'on veut faire passer. »* Et une voix en désespoir de gauche dit encore : *« Le recentrage oui, mais le recentrage à gauche. »* En aparté, un ancien secrétaire confédéral, qui fut autrefois un minoritaire dynamique, notait, désabusé : *« Sommes-nous à un congrès ou à un meeting ? »*

(Dessin de CHENEZ.)

Pendant ce temps, à la porte de l'enceinte du parc des loisirs, deux groupes battent la semelle sans pouvoir entrer depuis le début des assises. L'un d'eux se compose de militants de la section C.F.D.T. de la B.N.P., exclus l'été dernier par le syndicat cédétiste de la banque pour avoir, quelques mois plus tôt, pris des positions *« révolutionnaires »* jugées antisyndicales.

Sous leur casque blanc de sidérurgiste, les autres protestataires sont des membres de la section d'Usinor-Dunkerque, exclus par leurs camarades de la même entreprise, au terme d'un conflit interne qui, déclare-t-on à la fédération de la métallurgie, *« derrière une façade idéologique cache une histoire de gros sous »*.

JOANINE ROY.

LES RÉACTIONS

M. SÉGUY EST « SENSIBLE » A L'APPEL A L'UNITÉ D'ACTION

Interrogé à propos de l'appel lancé par M. Edmond Maire pour l'unité d'action avec la C.G.T., M. Georges Séguy a déclaré ce mercredi 9 mai :

« Nous aurions préféré une réponse positive aux propositions unitaires de notre quarantième congrès, qui vont beaucoup plus loin en matière d'unité d'action. Néanmoins, nous sommes sensibles au fait que ce passage du rapport d'Edmond Maire a été démonstrativement approuvé par le congrès. Si cette affirmation d'attachement de la C.F.D.T. à l'unité d'action avec la C.G.T. se confirme dans la pratique, l'action syndicale y gagnera en efficacité et le syndicalisme en autorité. »

● *M. Bergeron*, commentant le discours de M. Edmond Maire, a déclaré : *« Je l'ai entendu affirmer que la négociation était un aspect de l'action syndicale (...). Comment pourrait-il en être autrement ? »* Il a ajouté qu'on lui demandait *(« c'est le comble »)* *« si la nouvelle attitude de la C.F.D.T. ne va pas nous gêner. On nous demandait la même chose il y a cinq ans, au moment de la grande alliance avec la C.G.T. Que les uns et les autres soient convaincus et rassurés »*, a conclu M. Bergeron.

● *M. Tierry Jeantet* (M.R.G.), faisant état du discours du secrétaire général de la C.F.D.T. a déclaré que les syndicats et les partis peuvent *« contribuer à créer les conditions d'un changement vers une société non-productiviste »*. Il a ajouté : *« Il faut que, partout où la gauche est majoritaire..., elle réalise son projet en faisant systématiquement reculer la frontière du capitalisme sauvage. »*

● *Aux Blanchisseries de Grenelle* d'Issy - les - Moulineaux (Hauts-de-Seine), le personnel a repris le travail, mardi 8 mai, après six semaines de grève. Selon la section syndicale C.G.T., la direction a accepté de payer intégralement les cinq jours de chômage technique (qui parle, elle, d'une *« indemnisation partielle »*).

Au foyer Sonacotra de Chilly-Mazarin (Essonne)

Les travailleurs immigrés ne sont pas seuls dans leur combat, déclare M. François Mitterrand

Entourés d'un grillage, quelques cubes jaunes, oranges et blancs — couleurs délavées d'un bâtiment vétuste — composent le foyer SONACOTRA de Chilly-Mazarin (Essonne). La majorité des deux cent cinquante travailleurs immigrés qui y résident et poursuivent une grève des loyers, y ont accueilli avec quelque émotion, mardi après-midi 8 mai, M. François Mitterrand, venu *« faire la démonstration que les résidents n'étaient pas seuls dans leur combat »*. Cela, alors même qu'ils craignent d'une heure à l'autre leur expulsion par les forces de l'ordre ainsi que le tribunal d'Evry l'a autorisé à compter du 1er mai.

Après avoir visité quelques chambres et les locaux collectifs du foyer, le premier secrétaire du P.S. a d'abord affirmé que si les résidents étaient expulsés *« la fédération de l'Essonne du parti socialiste, avec l'accord de la direction nationale, serait mobilisée, pour prendre immédiatement sur place toutes les dispositions nécessaires »*.

Considérant ensuite que, pour ce qui concerne certaines erreurs de gestion, *« la SONACOTRA pourrait peut-être s'en prendre d'abord à elle-même »*, M. François Mitterrand a évoqué la situation des immigrés en France, en déclarant notamment : *« Comment ne pas s'inquiéter de l'absence de politique générale en la matière ? »* Puis, s'adressant aux résidents : *« Je sais*, leur a-t-il dit, *le travail que vous faites. Ce que vous représentez pour ce pays. Notre action ne se réfugie pas dans un discours. Je suis ici comme un témoin. Mais aussi au nom du P.S. comme un acteur. »*

Plus tard, un groupe de « grévistes » a poursuivi avec le directeur régional de la SONACOTRA une discussion entamée depuis près de trois ans. A Chilly-Mazarin, les résidents semblent prêts à reprendre le paiement des loyers. Ils réclament toutefois des délais pour pouvoir s'acquitter des retards accumulés. *« On a voulu nous étouffer par le silence et l'usure du temps*, remarquait l'un d'eux. *Eh ! bien, c'est manqué. »* — J. B.

AU CENTRE D'ÉTUDES NUCLÉAIRES DE SACLAY

Conflit à propos de l'intégration d'un délégué du personnel

Un travailleur titulaire d'un contrat à durée limitée peut-il devenir délégué du personnel ? La question ne se pose pas en droit strict, mais peut-être en pratique. C'est du moins l'impression que donne un conflit qui oppose actuellement les syndicats et l'administration du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.).

Ingénieur de l'Ecole centrale, M. Philippe Benoist travaille au Centre d'études nucléaires de Saclay, dans le cadre d'un contrat temporaire de thèse. D'une durée de trois ans, ce contrat expire à la fin du mois de septembre 1979. M. Benoist a préparé, et va bientôt soutenir, une thèse de docteur-ingénieur. Il a étudié certains phénomènes qui peuvent se produire lors d'accidents de dépressurisation dans les réacteurs dont s'équipe actuellement E.D.F. La qualité de son travail a été reconnue par ses supérieurs hiérarchiques et par les équipes d'E.D.F. avec lesquelles il a collaboré.

M. Benoist a demandé son intégration au C.E.A. En janvier dernier, son chef de département lui a exprimé un avis défavorable, motivé par son activité syndicale et l'action revendicative qu'il a menée. M. Benoist a été élu délégué du personnel en 1977. Mais, peu après, l'administration indique, sans autre précision, que c'est le comportement personnel de M. Benoist qui est visé et non son action de délégué du personnel.

L'ensemble des syndicats du C.E.A. se sont en tout cas unanimement opposés à cette argumentation, qui constituerait *« une incontestable remise en cause des droits des délégués du personnel »*, et qui n'est pas conforme à la convention de travail du C.E.A., qui ne prévoit que des critères scientifiques et techniques pour juger d'une embauche.

Visiblement mal à l'aise, l'administration du Centre d'études nucléaires de Saclay avait d'abord suggéré que M. Benoist pourrait bénéficier d'un nouveau contrat temporaire. Puis un poste de titulaire lui a été proposé, il y a deux semaines. Il s'agit d'un emploi à l'Institut de sûreté nucléaire, dans un autre centre du C.E.A. que Saclay. D'après la direction de Saclay, il n'y a pas actuellement de poste disponible dans le service où travaille M. Benoist.

A la suite des protestations syndicales, une pétition a été signée par mille neuf cents personnes, demandant que M. Benoist soit embauché à son poste actuel et que lui soit permis de *« mener à son terme et sans contraintes son mandat de délégué »*.

● *Pour avoir aménagé l'horaire sans attendre l'avis de l'inspecteur du travail*, le directeur des usines Peugeot de Dijon, M. Daniel Eymery, a été déclaré « coupable » le lundi 7 mai, mais *« dispensé de peine »* par le tribunal de police de cette ville. M. Eymery avait proposé l'an dernier à son personnel un « grand pont » d'une semaine, comprenant le 1er mai, l'Ascension et le week-end, ce qui fut accepté par 65 % du personnel.

M. Le Guen (cadres C.G.T.) relance un projet de déclaration commune avec la C.G.C.

De notre correspondant

Marseille. — Constatant que *« dans les agressions portant atteinte à la situation des travailleurs, les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise sont de plus en plus concernés »*, M René Le Guen, secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (U.G.I.C.T. - C.G.T.), vient de proposer au nouveau président de la Confédération générale des cadres (C.G.C.), M. Jean Menu, le principe d'une rencontre entre les deux plus importantes organisations syndicales de cadres. M. Le Guen, venu présider, lundi 7 mai à Marseille, l'un des débats préliminaires au prochain congrès de l'U.G.I.C.T. à Lyon, a rendu publique une lettre en ce sens adressée, le 2 mai, à M. Menu.

M. Le Guen a indiqué que *« le récent congrès de la C.G.C., tout en réaffirmant le caractère catégoriel de cette organisation, a abordé des revendications sensibles à cette catégorie de salariés que sont les cadres et agents de maîtrise et a mis en évidence, certes encore avec beaucoup d'hésitation, la nécessité d'un rapprochement entre les organisations syndicales »*.

Rien ne devrait donc plus s'opposer à l'établissement d'une déclaration revendicative commune entre l'U.G.I.C.T. et la C.G.C., a ajouté M. Le Guen, qui a rappelé que déjà des négociations *« sérieuses et efficaces »* avaient permis, en juin 1974, d'aboutir à la rédaction d'un projet de document *« que seuls des problèmes internes à la C.G.C. avaient fait échouer »*. A ces rencontres, le porte-parole de la C.G.C. était précisément M. Menu, et les thèmes abordés portaient sur la défense du pouvoir d'achat, le plein emploi, la concertation, les libertés, le rôle des cadres en liaison avec les autres catégories de travailleurs. M. Le Guen estime que le projet de déclaration commune pourrait devenir *« un élément important pour le développement des actions revendicatives dans les entreprises »*.

Par ailleurs, l'U.G.I.C.T.-C.G.T. proteste contre la mise à pied de Mme Jeanine Parent, membre des commissions exécutives de l'U.G.I.C.T. et de la C.G.T., alors qu'elle exerçait son mandat syndical dans l'entreprise Claude, où elle est ingénieur. Une délégation de l'U.G.I.C.T. et du Syndicat national des ingénieurs et cadres de la métallurgie devait se rendre ce mardi au siège du C.N.P.F. pour demander la levée de cette sanction.

JEAN CONTRUCCI.

A Fos-sur-Mer

REPRISE DU TRAVAIL, « SANS PAIX SOCIALE » CE MERCREDI A LA SOLMER

De notre correspondant régional

Marseille. — Après un mois de conflit marqué par de nombreux incidents, notamment de sérieux affrontements entre cadres et ouvriers, la tendance était à la reprise du travail ce mercredi 9 mai à l'usine sidérurgique Solmer de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). Selon la direction, seulement « une poignée de salariés » continuaient la grève, en particulier pour obtenir l'arrêt de la procédure de licenciement engagée contre deux délégués syndicaux, MM. Serge Dees (C.G.T.) et Bernard Claireau (C.F.D.T.), ainsi que contre un technicien non responsable syndical, M. Michel Villaz. Les manœuvres de redémarrage du haut fourneau n° 2 se poursuivaient normalement et la mise en route du haut fourneau n° 1 devrait suivre dans la journée de jeudi.

Une situation confuse avait régné dans la journée de mardi, après que la direction eut annoncé à 13 heures sa décision de fermer l'usine pour une durée indéterminée, avant de « suspendre » cette mesure à 17 heures.

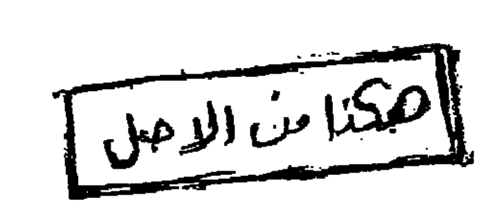
La reprise du travail intervient cependant, ainsi que le font remarquer les syndicats, « sans paix sociale ». La direction n'a jamais, en effet, engagé de véritables négociations sur les revendications qui lui ont été soumises : augmentation uniforme de 300 francs mensuels, harmonisation des salaires, levée des sanctions disciplinaires, réduction du temps de travail.

Selon les responsables syndicaux, l'amertume est vive parmi le personnel, et des mouvements localisés comme ceux qui ont eu lieu en février et en mars pourraient reprendre dans les prochaines semaines, voire les prochains jours.

G. P.

● *Aux aciéries Marrel-Creusot-Loire* de Rive-de-Gier (Loire), deux cents ouvriers ont entrepris, lundi 7 mai, l'occupation de l'établissement. Ils protestent contre le prochain licenciement de sept cent trente-sept employés.

● *A l'usine Sonolor* de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), le personnel, en quasi totalité féminin, a posé des cadenas sur les portes de l'usine depuis le 17 avril. Les délégués C.G.T. de l'entreprise ont réaffirmé, lundi 7 mai, leur refus de la voir disparaître. Le personnel (519 personnes) a été mis en chômage total après l'annonce par la direction, en janvier dernier, d'un plan de 445 licenciements.



SOCIAL

La nouvelle société d'exploitation de Manufrance est constituée

SIX CENT NEUF EMPLOIS SERONT SUPPRIMÉS

Manufrance ne sera pas mise en liquidation de biens. Un protocole d'accord a en effet été paraphé dans la nuit de mardi 8 à mercredi 9 mai, un peu avant 0 heure, au tribunal de commerce de Saint-Etienne, qui permet d'assurer le montage financier de la nouvelle société d'exploitation de la firme. Participeront à la constitution de cette nouvelle société, la MACIF, le comtié d'expansion de la Loire, une société financière de droit suisse, comme il était prévu, et un nouveau venu, la S.A.R.L. Fabis, une société de vente par correspondance travaillant essentiellement avec les comités d'entreprise. La société Dargaud a été écartée.

La nouvelle société d'exploitation réembauchera 1 947 personnes sur les 2 556 salariés actuellement employés à Manufrance : 609 emplois seront donc supprimés, théoriquement sans licenciement. En effet, 129 personnes seront mises en pré-retraite à cinquante-six ans et deux mois ; 188 partiront volontairement, et 292 suivront des cours de formation professionnelle. A ce propos, le protocole d'accord précise que « Manufrance s'engage à assister ce personnel pour l'organisation de sa formation professionnelle diversifiée. Dans un délai d'un an à compter du début de leur formation professionnelle, Manufrance proposera un contrat de travail dans la limite des places disponibles ».

Le pire a donc été évité. Peut-on dire pour autant que Manufrance est sauvée ? Certes pas. Depuis deux ans cette firme traverse une crise aiguë. La production tourne au ralenti, les ventes par correspondance ont fortement fléchi, les pertes s'accumulent et le comité de défense des créanciers a sans aucun doute raison d'évoquer la nécessité de « mesures draconiennes ». Avec retard, c'est finalement, à peu de chose près, le plan de M. Petit, l'un des nombreux ex-P.-D.G. de la firme, qui va être mis en œuvre. Que de temps perdu !

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Pour un peu, il aurait fallu arrêter symboliquement la pendule. C'est tout juste quelques minutes avant 0 heure, dans la nuit du 8 au 9 mai, qu'a été paraphé l'acte de naissance de la nouvelle société d'exploitation de Manufrance.

Cette signature est intervenue au terme d'une réunion de plus de trois heures présidée par M. Marius Boutrand, président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, et rassemblant les principaux partenaires ayant déjà pour la plupart participé la veille à l'élaboration laborieuse du projet de protocole : les représentants de la MACIF, du comité d'expansion économique et sociale de la Loire, ceux du tribunal de commerce, de la mairie, et de la firme stéphanoise, auxquels s'était joint cette fois-ci le gérant de la S.A.R.L. Fabis, société de vente par correspondance travaillant principalement avec les comités d'entreprise. Un grand absent : la société Dargaud, dont l'offre, en retrait sur ses propositions précédentes, n'a pas été retenue. En revanche, s'il manquait physiquement la société de droit suisse, la participation du mandataire de celle-ci a été annexée au document officiel, de même que celle de M. Georges Badault, préfet de la Loire, au nom du ministre de l'économie, confirmant les modalités des différentes aides gouvernementales et les accords du ministre du travail levant le dernier obstacle à l'acceptation du plan social par les syndicats.

C'est donc l'esprit libre que le maire communiste pouvait s'apprêter à se rendre au vingt-troisième congrès du P.C.F., après avoir annoncé au siège du tribunal de commerce : *« Nous venons de constituer une nouvelle société Manufrance. Celle-ci, comme nous l'avons demandé, est définitive. L'importance du montage financier a pu être réalisée grâce à l'intervention de la municipalité, ce qui a permis de débloquer les participations du gouvernement et du conseil général. Il faut rendre hommage à la MACIF, à l'esprit de responsabilité dont elle a fait preuve dans le montage financier. Par ailleurs, l'action des travailleurs, la grève de la faim de quatre militants ouvriers et du premier adjoint de Saint-Etienne, ont contraint les pouvoirs publics à participer à la solution qu'ils refusaient jusqu'à ce jour. Les difficultés de Manufrance ne sont pas terminées, mais la nouvelle société crée les conditions de la relance de toutes ses activités et sans aucun licenciement. »*

Cette nouvelle société d'exploitation sera une société anonyme ; elle prendra en location-gérance le fonds de commerce de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne, comprenant l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels (à l'exception des appartements, de l'entrepôt de Duché et des terrains non construits).

La société d'exploitation portera dans sa raison sociale le nom de Manufrance. Elle devra remettre chaque mois, dans les délais habituels, un compte d'exploitation à la bailleresse du fonds de commerce.

Comme prévu, la MACIF apportera 300 000 francs en capital et 9 700 000 francs en compte courant bloqué sans intérêt, qui seront incorporés au capital lors des augmentations provoquées par l'arrivée de nouveaux actionnaires, de sorte que la proportion de la MACIF soit maintenue à 30 % du capital. La SARL Fabis, qui s'est substituée à la société Dargaud, *« qui ne respectait pas ses précédents engagements »*, selon M. Sanguedolce, apportera 100 000 francs en capital et 900 000 francs en compte courant bloqué sans intérêt. Les 60 % de redevance que la société d'exploitation devra verser à la société Fabis seront incorporés au compte courant bloqué de cette dernière dans la limite de 4 millions de francs. La société Fabis sera tenue aux augmentations de capital au-delà de 1 million de francs par incorporation des prélèvements effectués sur son compte courant et dans la limite de 5 millions de francs. Les deux autres partenaires, apportant chacun 300 000 francs en capital, sont comme annoncé le comité d'expansion de la Loire et une société financière de droit suisse.

Ceux-ci ainsi que la société Fabis et naturellement la MACIF devront désigner des administrateurs, étant spécifié que le premier conseil d'administration, composé de sept membres, sera présidé par M. Mestries et que la MACIF désignera trois représentants. A ce propos, il faut noter qu'au cours des négociations de lundi soir le maire de Saint-Etienne a fini par admettre qu'il n'y aurait pas d'administrateur représentant les collectivités locales garantissant l'emprunt de 40 millions de francs. M. Sanguedolce et ses amis de la mairie se sont inclinés sans trop de difficultés, d'autant plus que le conseil général avait fait savoir peu auparavant qu'il refusait tout siège. Ainsi tombait l'ultime obstacle politique. Il n'en demeure pas moins que les collectivités locales parties prenante se réservent le droit de surveillance du fonctionnement de la société d'exploitation *« dans les conditions prévues par les lois et règlements »*, tout comme d'ailleurs les pouvoirs publics, en l'occurrence le Fonds de développement économique et social qui accorde deux prêts, l'un de 10 millions de francs, l'autre de 13 millions, remboursables en dix annuités avec une franchise pour le premier de cinq ans, pour le second de trois ans.

Un avertissement des créanciers

Le personnel de Manufrance, qui poursuit l'occupation des locaux, devait être consulté ce mercredi avant que les syndicats ne se déterminent en son nom. Sans préjuger leur décision, on peut penser qu'ils considéreront avoir obtenu gain de cause après que, mardi après-midi, M. Boutrand, ainsi que M. Granger, directeur adjoint de la direction départementale du travail, leur eurent fait part de l'engagement qu'ils venaient de recevoir de M. Boulin, ministre du travail, *« d'organiser des stages de formation professionnelle pour les salariés qui seraient susceptibles d'être réembauchés à Manufrance ou dans d'autres entreprises, mais dans des emplois différents de ceux qu'ils occupent actuellement »*. C'était la condition *sine qua non* mise par les syndicats à leur acceptation du plan social.

Cette formation professionnelle concerne 239 salariés à Saint-Etienne et 53 dans d'autres villes. Précisons d'autre part qu'il y aura 129 pré-retraites à cinquante-six ans et deux mois, dont 102 à Saint-Etienne, et 188 départs volontaires, la société d'exploitation reprenant 1 947 salariés. C'est donc 609 suppressions d'emplois définitives qui interviennent. A terme, ce nombre sera moindre si l'on tient compte des 150 postes de « conseillers-vendeurs à créer ».

Manufrance l'a échappé belle. A l'article de la mort la semaine dernière, au début de celle-ci elle est entrée dans une longue convalescence le jour même où elle risquait d'être mise en liquidation de biens. Personne ne criera pour autant au miracle, le comité de défense des créanciers moins que quiconque. Celui-ci, à l'annonce du montage financier, avait déclaré mardi : *« Seule la rentabilité peut sauver la firme stéphanoise, et, si les mesures draconiennes qui s'imposent ne sont pas ou ne peuvent pas être prises, le déficit va continuer et, dans les mois à venir, tout sera à recommencer. Il faudra à nouveau faire appel aux contribuables, par l'Etat ou par la municipalité interposés. »* Ce sévère avertissement des fournisseurs-créanciers devra être entendu, ne serait-ce que parce que la société d'exploitation doit créer dans un délai de neuf mois les structures d'accueil permettant l'entrée de nouveaux investisseurs...

PAUL CHAPPEL.

LES BOULANGERS DE L'ISÈRE SE DRESSENT CONTRE L'INSPECTION DU TRAVAIL

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Les boulangers de l'Isère ont très vivement réagi à la récente condamnation — huit mois de prison avec sursis et 2 000 F d'amende — de leur président, M. René Michal, par le tribunal correctionnel de Chambéry. M. Michal était poursuivi pour avoir interdit l'accès d'un fournil grenoblois à un contrôleur du service de la main-d'œuvre.

Les boulangers ont mis en place un « exécutif » responsable des actions qu'ils entendent mener. Ils ont décidé, notamment, de rompre tout contact avec les inspecteurs et les contrôleurs du travail. *« Aucun dialogue ne peut désormais s'engager entre eux et nous, la législation du travail ne nous obligeant pas à répondre à leurs interrogations »*, fait observer le président de la Fédération de la boulangerie.

D'autre part, les boulangers de l'Isère renonceront à participer au prochain pacte national pour l'emploi, *« ne pouvant être en règle avec la législation actuelle »*. Ils demanderont aux pouvoirs publics la rupture de tous les contrats d'apprentissage (soit une centaine), *« les textes ne permettant pas d'assurer la formation des jeunes dans notre profession »*.

Enfin, les boulangers de l'Isère envisagent une réunion avec les syndicats ouvriers *« dans l'éventualité d'un licenciement collectif du personnel travaillant en boulangerie »*. M. René Michal précise à ce sujet : *« Les patrons feront alors ce qu'ils pourront pour satisfaire la clientèle. »* Toutes ces mesures entreront en application à partir du 7 mai. Les boulangers ont enfin affirmé leur intention de ne plus embaucher aucun jeune au sein de la profession.

VENDREDI 11 MAI : GRÈVE DANS LE MÉTRO PARISIEN

Les conducteurs du métro parisien sont invités à faire grève, le vendredi 11 mai, sur quatre lignes. Sur les lignes 1 (Vincennes - Neuilly), 8 (Balard-Créteil) et 7 bis (Louis-Blanc - Pré - Saint - Gervais), ils devraient cesser le travail entre 8 h. 30 et 10 h. 30, 15 heures et 17 heures, 20 h .30 et 22 h. 30. Sur la ligne 12 (mairie d'Issy - porte de la Chapelle), la grève devrait durer vingt-quatre heures.

● *Les chauffeurs routiers et la crise.* — Les responsables de la Fédération nationale des chauffeurs routiers poids lourds et assimilés ont été reçus, le lundi 7 mai, au ministère des transports où ils ont exposé *« leurs inquiétudes face aux conséquences de la crise de la sidérurgie »*. Selon la fédération *« de dix à douze mille personnes risquent de se trouver touchées par le chômage à la suite du marasme de la sidérurgie dans le bassin Nord-Longwy »*. Elle précise que *« pour un poste supprimé dans la sidérurgie trois emplois disparaissent à leur tour par voie de conséquence chez les chauffeurs de camions transporteurs de personnes, de matériaux, de déchets, les mécaniciens et l'ensemble des sous-traitants »*.

MARCHÉ COMMUN

L'Europe et ses périls extérieurs

II. — Le vent du large

par JACQUELINE GRAPIN

L'Europe voit ses positions reculer relativement à celles des Etats-Unis et du Japon. Peut-elle simultanément faire face aux menaces qui lui viennent du Sud ? (« Le Monde » du 9 mai.)

L'Europe a toujours été orientée vers le large. Mais le vent tourne. Pendant cinq siècles, elle l'a fait souffler dans le sens de la colonisation. Aujourd'hui, ce sont les bourrasques d'une « nouvelle division internationale du travail » qui lui reviennent. De retour sur elle-même, il lui faut faire face.

Le produit intérieur brut de la Communauté européenne, qui traduit l'état de notre activité, a vu sa progression diminuer de moitié depuis 1975. Alors qu'il augmentait de 3,9 % de 1970 à 1974, il n'a plus progressé que de 1,8 % entre 1974 et 1978. On peut comparer cette évolution à celle des autres pays industrialisés, d'une part, et à celle des pays en voie de développement, d'autre part. Il est clair que l'Europe a été touchée au premier chef par les événements économiques de 1973 et par ceux qui les ont suivis, puisque, dans le temps où elle voyait son expansion réduite de 1,6 %, les autres pays développés ne voyaient la leur pénalisée que de 0,6 % (année 1975). Des pays comme la Corée du Sud voyaient cependant leur PIB progresser de 9 % entre 1973 et 1976, contre 8 % au cours des dix années précédentes. Le Brésil et Hongkong entretenaient des progressions globales de plus de 5 %. Alors que l'investissement productif ne progressait plus que de 4,8 % en Allemagne fédérale en 1977, il continuait de croître, par exemple, de 12,9 % en Corée du Sud, et de 13,8 % au Brésil. On serait tenté de croire l'Ancien Testament, selon lequel *« qui observe le vent ne sème point »*, si l'on ne pensait qu'une large partie des investissements dans les pays en voie d'industrialisation rapide sont en provenance des nations les plus industrialisées elles-mêmes. Mais y en a-t-il tellement qui viennent d'Europe ?

Sur ce point, comme sur d'autres, les intérêts de l'Europe et ceux de ses partenaires « occidentaux » que sont les Etats-Unis et le Japon ne sont pas les mêmes, et le sont de moins en moins. Il est de tradition que l'Amérique et le Vieux Monde soient en désaccord sur les affaires du tiers-monde. Washington a longtemps brandi sa propre Déclaration d'indépendance pour aider tel ou tel Etat européen à décoloniser ici ou là. Cela étant fait, on a pu voir, à partir du début des années 70, alors que la pression des jeunes Etats du s'accentuait la pression des jeunes Etats du tiers-monde pour acquérir une nouvelle indépendance économique sans laquelle leur indépendance juridique resterait vaine, les positions transatlantiques s'inverser. Alors que face à l'OPEP, par exemple, M. Henry Kissinger souhaitait la formation d'un « club des consommateurs », qui aurait fait en quelque sorte office d' « anticartel », Paris proposait la réunion d'une conférence Nord-Sud (qui devait d'ailleur échouer) dans un esprit de coopération non limité à la stricte question pétrolière.

Alors que les Etats-Unis se sont constamment montrés opposés, puis réticents, à la mise en place de mécanismes de stabilisation des matières premières qui assureraient des revenus plus ou moins constants aux pays exportateurs, la Communauté européenne a négocié dès 1974 des accords de coopération avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui sont d'ailleurs actuellement en cours d'amélioration et de renouvellement, et qui comportaient les fameuses dispositions STABEX.

Quelle est la situation aujourd'hui ? La position diplomatique américaine s'assouplit (M. Andrew Young n'a-t-il pas, aux Nations unies, succédé à l'irascible M. Daniel Moynihan ?). Mais dans la pratique, les Etats-Unis continuent de faire confiance à la sanction des rapports de forces. La « crise » du dollar, qui leur permet de maintenir impunément leur déficit extérieur, leur permet aussi de rendre les coûts salariaux européens plus élevés, détournant ainsi d'importants investissements américains vers les pays du tiers-monde, où ils sont attirés par des perspectives d'expansion et de profits supérieurs. Protégés, de plus, par la puissance diplomatique et militaire américaine, ces investissements sont moins sensibles que d'autres aux aléas politiques (d'ailleurs assurés financièrement d'autre part. Il faut se souvenir qu'il y a toujours en Amérique deux politiques qui peuvent paraître contradictoires, mais sont généralement complémentaires : celle annoncée par l'Etat américain, et celle pratiquée par les firmes multinationales d'origine américaine. En l'occurrence, cela permet aux Etats-Unis de jouer excellemment sur deux tableaux opposés.

En France, les investissements dans le secteur minier et pétrolier, après avoir été orientés à 50 % vers les pays en voie de développement dans les années 60, ne le seraient plus maintenant qu'à 15 %. Dans le monde, la plus grande partie de ces investissements est réalisée désormais par les Etats-Unis... sur leur territoire. Eux-mêmes n'en consacrent plus guère à l'extérieur qu'un quart, mais dont la valeur absolue reste très forte. En clair, cela signifie pour les pays et pour les entreprises d'Europe qu'ils dépendront encore plus des compagnies anglo-saxonnes pour leurs approvisionnements dans l'avenir, alors que leurs habitudes de travail et leur compétitivité sont pourtant fondées sur des relations anciennes avec les pays en voie de développement.

Une étude sur *le Japon à l'orée du vingt et unième siècle*, publiée par l'Institut japonais pour l'avancement de la recherche, montre comment le Japon entend, quant à lui, jouer le jeu de la coopération économique globale avec les pays du tiers-monde, alliant les achats à long terme de matières premières à la fourniture de biens et de services « intégrés » et à l'investissement à l'étranger. Il dispose de cartes pour ce faire, notamment dans la zone Pacifique et au Proche-Orient.

Trois grands périls

Dans ces conditions, les critiques américaines et européennes (les secondes reflétant parfois les premières) accusant les partisans de la coopération avec le tiers-monde de pousser l'Europe à se faire hara-kiri, ou considérant notre régime commercial comme une « passoire » (ce qui est parfois vrai), méritent d'être examinées en fonction des « périls » que les pays « jeunes » font courir à l'Europe. Résumons-les :

● *Le péril démographique.* — Si l'Europe n'y prend garde, elle risque de devoir, à assez brève échéance, choisir selon quelles modalités elle accepte ou non ce que les spécialistes appellent déjà *« l'Euro-Maghreb »*. A nos portes, l'Algérie et le Maroc, pour ne parler que d'eux, atteindront respectivement 100 et 72 millions d'habitants au début du troisième millénaire (contre près de 20 actuellement), distançant chacun pour leur part largement la France, qui n'en comptera alors que 66 millions environ. Alors que l'on se désole des quelque 6,5 millions de chômeurs qui se trouvent dans l'Europe actuelle, les démographes savent qu'à partir de 1990 l'un des problèmes majeurs de la Communauté sera de trouver la main-d'œuvre dont elle aura besoin.

● *Le péril économique ensuite.* — Ne serait-ce que pour des raisons démographiques, on n'a pas fini d'entendre parler des pays en voie d'industrialisation rapide. La Corée du Sud augmente sa population à un rythme douze fois supérieur au nôtre. Le Brésil et le Mexique gagnent chacun plusieurs millions d'habitants par an. Quatre cents à cinq cents millions de personnes vont probablement accéder dans les vingt ans qui viennent au club des pays industrialisés. Les coups de boutoir seront puissants. Près de la moitié des exportations du tiers-monde provenaient en 1975 de quatre pays asiatiques : Hongkong, Taïwan, la Corée du Sud et Singapour. Et pour plus de 40 %, la production industrielle du monde en développement se trouvait, en 1973, dans trois pays qui représenteront encore à la fin du siècle les deux tiers de la population et de la production d'Amérique latine : le Brésil, le Mexique et l'Argentine.

De quels atouts disposera l'Europe sous une telle pression, qui s'exercera d'abord, bien sûr, sur les marchés de grande consommation les plus ouverts : les siens ? Avec des salaires et des charges sociales élevés, sa résistance au changement est certainement la plus forte du monde. C'est sa plus grande faiblesse. Pour reporter à l'extérieur la compétition, ses réseaux commerciaux ne sont pas toujours aussi complets, homogènes, et puissants que ceux des *grandes* sociétés américaines et japonaises. Il n'en faudra pas moins qu'elle compte avec une réorientation progressive de la demande vers de nouveaux domaines et vers de nouveaux pays. On exporte beaucoup chez nous, mais pour la plus grande partie dans un rayon de 1 500 kilomètres.

● *Le péril stratégique enfin.* — N'étant ni un continent ni une île, l'Europe est plus vulnérable que d'autres à la perspective des conflits de demain. Il y en aura. D'abord parce que les plus pauvres resteront les plus pauvres, et peut-être encore plus pauvres qu'aujourd'hui. D'après la Banque mondiale, à côté des dix-neuf pays industrialisés qui ont un produit national brut moyen par habitant de 6 200 dollars, progressant de 3,4 % environ par an, les trente-quatre pays « à faible revenu » ont un P.N.B. moyen de... 150 dollars par tête, qui progresse actuellement de 0,9 % seulement par an. Encore trouve-t-on là de terribles inégalités : l'Inde, Sri-Lanka, le Bangladesh, seront, à la fin du siècle, dans les situations les plus explosives qu'on puisse imaginer. Or le temps des seigneurs est fini. Les miséreux disposeront demain des mêmes armes — atomiques y compris — que les puissants.

Le terrorisme aura fait ses preuves (on a déjà vu que l'Europe était la partie du monde occidental qui y était le plus immédiatement exposée). Les scénarios dits « de rupture » entre le Nord et le Sud étudiés par le groupe Interfuturs de l'O.C.D.E. (qui croit d'ailleurs plus probable un développement des solidarités et des oppositions par grandes régions du monde) montrent que c'est, comme on peut s'en douter, l'Europe qui serait la plus exposée. De même, est-ce l'Europe qui ferait le plus les frais d'un conflit au Proche-Orient... C'est l'Europe aussi qui souffrirait le plus d'une coupure de la route du pétrole et des matières premières par l'océan Indien, à laquelle l'U.R.S.S. prépare méthodiquement sa marine en prévision de l'éventuel besoin d'un moyen de pression puissant (direct ou indirect).

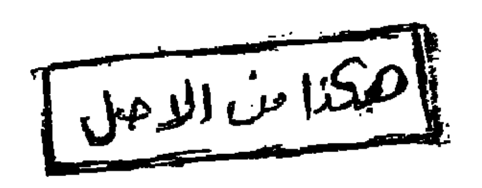
Qu'on prenne la question par où l'on veut, c'est l'Europe qui a le plus intérêt à la stabilité et à la paix dans le monde. C'est elle qui est la première victime du désordre du système monétaire international. Elle n'a donc qu'une politique possible. Celle de la coopération et de la réduction des inégalités entre les pays dans le tiers-monde. Si elle était logique, et bien qu'elle soit déjà mise à relativement forte contribution par rapport aux autres nations riches (fort négligeables sur ce point), elle consentirait des dépenses d'aide plus grandes... mais seulement pour les plus pauvres. Peut-être même se lancerait-elle, comme certains, de plus en plus nombreux, l'envisagent, dans un *« plan Marshall »* européen.

Ce serait, entre autres, pour elle le moyen de favoriser l'avènement, dans le tiers-monde, d'un meilleur équilibre entre marchés d'exportation et marchés de consommation. Après tout, ne vaut-il pas mieux que ces pays produisent pour consommer eux-mêmes, plutôt que nos firmes, exploitant chez eux un sous-prolétariat bon marché, provoquent chez nous des chômeurs artificiels ?

Si paradoxal que cela puisse paraître, dans de telles conditions, les atouts de l'Europe ne sont pas négligeables. Il y a des semailles à faire, par ce grand vent qui souffle. Presque toutes les études économiques montrent, même si cela est difficile à faire admettre, qu'aux suppressions d'emplois dues à la concurrence nouvelle des importations des pays en voie de développement correspond la création dans nos pays d'un nombre supérieur d'emplois dans les activités qui correspondent à la demande toute neuve de ces pays. Fort d'une population éduquée et d'une capacité d'entreprendre encore puissante financièrement, le vieux monde ne saurait laisser capter ces emplois nouveaux par d'autres. Cela suppose évidemment que ses capitaux et ses cerveaux ne prennent pas la fuite pour les Etats-Unis, qui s'en serviront autrement. Ce mouvement défaitiste est, il faut l'avouer, amorcé. Il appartient à l'Europe de le ralentir, voire de l'inverser avant qu'il soit trop tard, si elle veut participer à la course au futur qui va se jouer maintenant entre les Etats-Unis et le Japon, dans les domaines de l'avenir. Pour vivre demain, il faut résister aujourd'hui. Oui, l'Europe est avertie : *« On ne trahit pas ce qui n'existe pas... »*

Prochain article :

LA FUITE EN AVANT



ÉTRANGER

LA CONFÉRENCE DE LA CNUCED A MANILLE

M. Monory : Les pays en voie de développement ayant atteint un certain stade d'industrialisation doivent être soumis aux règles commerciales communes

Manille (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — Le problème des différences de traitement à accorder aux pays du tiers-monde selon leur stade de développement — l'un des thèmes épineux du dialogue Nord-Sud — a été abordé de front mardi 8 mai par M. Monory, ministre français de l'économie, dès la seconde journée de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) réunie à Manille.

En sa qualité de président en exercice du conseil des ministres de la C.E.E., le ministre a déclaré que les pays en développement ayant atteint un « *certain stade d'industrialisation* » doivent être soumis aux règles commerciales communes du G.A.T.T. (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Des délégués du tiers-monde ont estimé que M. Monory visait notamment le Brésil, le Mexique, l'Argentine, la Corée du Sud, Taiwan et Singapour. Le ministre a précisé que ceux des pays en développement qui sont devenus « *des partenaires commerciaux importants et efficaces* » doivent être intégrés, « *à égalité de droits et de devoirs* », dans les relations commerciales internationales. Un membre de la délégation française a indiqué que la C.E.E. dénoncera le protectionnisme opposé par ces pays aux exportations des pays industriels et des pays du tiers-monde les plus défavorisés. Le « groupe des 77 », qui réunit les cent dix-sept pays en voie de développement y verrar probablement une « manœuvre » visant à rompre l'unité du tiers monde.

M. Monory a rappelé ensuite que la France avait décidé d'annuler la dette de dix pays parmi les plus pauvres, pour un montant de 747 millions de francs.

Il a reconnu le niveau insuffisant des transferts de ressources des pays industriels en faveur du tiers-monde et rappelé que la plupart des Etats membres de la C.E.E. sont encore loin d'atteindre l'objectif fixé au début de la « décennie du développement » d'une aide publique représentant 0,7 % de leur P.N.B.

La seconde journée de la CNUCED, où sont représentés cent cinquante-neuf pays, a été également marquée par l'énoncé officiel des revendications dont les pays pauvres sont convenus à Arusha (Tanzanie), en février. Leur texte, intitulé « Programme pour une autosuffisance collective et projet de négociation », a été présenté par M. Chagula (Tanzanie) en l'absence de M. Nyerere, président tanzanien et « ténor » du tiers-monde. M. Hadar Cars, ministre suédois du commerce, a annoncé de son côté que la Suède avait décidé d'apporter une contribution (6 millions de dollars) au fonds spécial d'aide aux pays pauvres, que les experts nomment « deuxième guichet », principale réalisation de la CNUCED depuis la conférence de Nairobi en 1976.

CENT MILLE A DEUX CENT MILLE DEMANDEURS D'EMPLOI SUPPLÉMENTAIRES EN FRANCE.

La France va compter 100 000 à 200 000 demandeurs d'emploi supplémentaires d'ici quelques mois, a déclaré, mercredi 9 mai, M. René Monory, au cours d'une conférence de presse tenue en marge de la CNUCED.

Le ministre a donné cette indication en expliquant que la France n'est nullement protectionniste, mais que sa situation sociale ne lui permet pas d'ouvrir ses frontières sans procéder auparavant à des aménagements structurels.

ÉNERGIE

Les États-Unis élaborent un plan de rationnement de l'essence

La Commission de l'énergie du Sénat des Etats-Unis a finalement approuvé dans la nuit de mardi à mercredi le plan de rationnement de l'essence présenté par le président Carter. Ce plan avait subi de nombreuses modifications à la demande des sénateurs. Le texte final prévoit que, en cas de pénurie, chaque Etat recevra une allocation au prorata de sa consommation passée. Les quantités ainsi mises à la disposition des Etats seraient ensuite partagées entre les utilisateurs en fonction du nombre de véhicules possédés.

La Chambre des représentants et le Sénat doivent encore se prononcer mercredi sur ce texte, mais le président de la Commission de l'énergie de cette dernière assemblée a déclaré qu'elle approuverait probablement le texte.

En Californie, le rationnement est déjà entré en vigueur.

Un jour sur deux...

Correspondance.

Los Angeles. — C'est l'heure de pointe matinale, ce lundi 7 mai. Deux cavaliers en cravate et costume quittent leur domicile de Pacific-Palisades, banlieue résidentielle de Los Angeles. Quelque deux heures plus tard, ils mettent pied à terre à Beverly-Hills, attachent leurs montures à un parcmètre, payent la somme due pour la journée et pénètrent dans l'immeuble de béton où ils exercent leur profession d'avocat. Insolite relent du Far-West des pionniers.

Le même jour. Même heure. Même lieu. L'Ouest toujours, mais cette fois un Ouest moins pacifique, le Wild West. Un automobiliste immobilisé à l'une des rares stations-service ouvertes de la ville, débouche rageusement d'une queue d'un kilomètre, dépasse cinquante voitures, s'arrête devant une pompe à essence, sort son revolver, tient à distance la foule hostile, remplit son réservoir et décampe...

Voilà comment, chacun à sa façon, deux genres de Californiens répondent à la pénurie d'essence qui affecte dramatiquement l'Etat depuis maintenant plus d'une semaine.

Au début du mois d'avril, les compagnies pétrolières, pressées par le gouvernement fédéral et inquiètes de ne pouvoir faire face à la demande de produits pétroliers dans les prochains mois, décidaient de pratiquer le système des allocations : les stations d'essence à travers le pays n'auraient plus droit qu'à 95 % du pétrole dont elles disposaient l'an dernier au même mois. Dans l'ensemble du pays la consommation d'essence augmente d'environ 4 % chaque année. Mais en Californie, en un an, la demande a augmenté de 9 %. En conséquence, l'Etat allait devoir compter avec 14 % de moins de carburant qu'en mai dernier.

Alarmés par ces perspectives et blessés dans leur être même — l'automobile — les Californiens se sont donc précipités à la fin du mois d'avril sur les pompes à essence, épuisant avant terme les allocations accordées par les compagnies pétrolières et forçant les stations d'essence à fermer ou à respecter des horaires draconiens. Le lundi 7 mai, tandis que les files n'en finissaient pas de serpenter à travers la ville, de gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, proposait un plan de rationnement « *pair et impair* », inspiré de celui que M. Reagan — alors gouverneur — appliqua en 1973 lors de l'embargo arabe sur le pétrole.

A partir de mercredi 9 mai, à midi, les automobilistes dont la plaque d'immatriculation se terminera par un chiffre pair se rendront aux pompes les jours pairs du mois. Les autres jours seront réservés aux plaques d'immatriculation dont le dernier chiffre est impair et aux plaques « personnalisées » — sans numéro. Une limite de 20 gallons (75,5 litres) par véhicule sera imposée et il faudra, pour prétendre au liquide rare, avoir un réservoir au moins à moitié vide.

Magnanime, la télévision locale réconforte les Californiens : « *Rassurez-vous, la crise que vous connaissez va s'étendre très bientôt au reste du pays.* »

SYLVIE CROSSMAN.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3785	4,3745	— 125	— 80	— 260	— 215	— 795	— 750
$ can.	3,5730	3,5770	— 155	— 105	— 290	— 235	— 735	— 675
Yen (100)	2,0345	2,0445	+ 45	+ 85	+ 80	+ 120	+ 210	+ 265
DM	2,3050	2,3085	+ 20	+ 60	+ 45	+ 85	+ 145	+ 195
Florin	2,1225	2,1260	— 15	+ 15	— 25	+ 10	— 75	— 30
F.B. (100)	14,4300	14,4480	— 35	+ 25	— 265	— 90	—1055	— 790
F.S.	2,5510	2,5555	+ 110	+ 155	+ 220	+ 265	+ 630	+ 685
L. (1 000)	5,1665	5,1825	— 190	— 120	— 390	— 315	—1295	—1215
£	9,0300	9,0415	— 370	— 280	— 725	— 635	—2070	—1970

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 15/16	5 5/16	5 1/8	5 1/2	5 1/4	5 5/8	5 13/16	6 3/16
$ E.-U.	10	10 3/8	9 3/4	10 1/8	10 5/16	11 1/16	10 7/8	11 1/4
Florin	6 3/8	7 1/8	6 7/8	7 5/16	7 1/8	7 1/2	7 11/16	8 1/16
F.B. (100)	4 3/4	6 1/4	7 5/16	8 1/16	7 3/4	8 1/2	8 7/16	9 3/16
F.S.	5/8	1 1/8	1 1/16	1 7/16	1 1/4	1 5/8	2 1/8	2 1/2
L. (1 000)	9 3/4	12 1/4	10 3/4	11 5/8	11 1/4	12 1/8	12	12 7/8
£	11 1/2	12 1/2	12	12 3/4	11 13/16	12 1/2	11 3/16	12 1/2
Fr. franç.	8 5/8	9 3/8	8 3/8	8 7/8	8 3/8	8 7/8	8 11/16	9 3/16

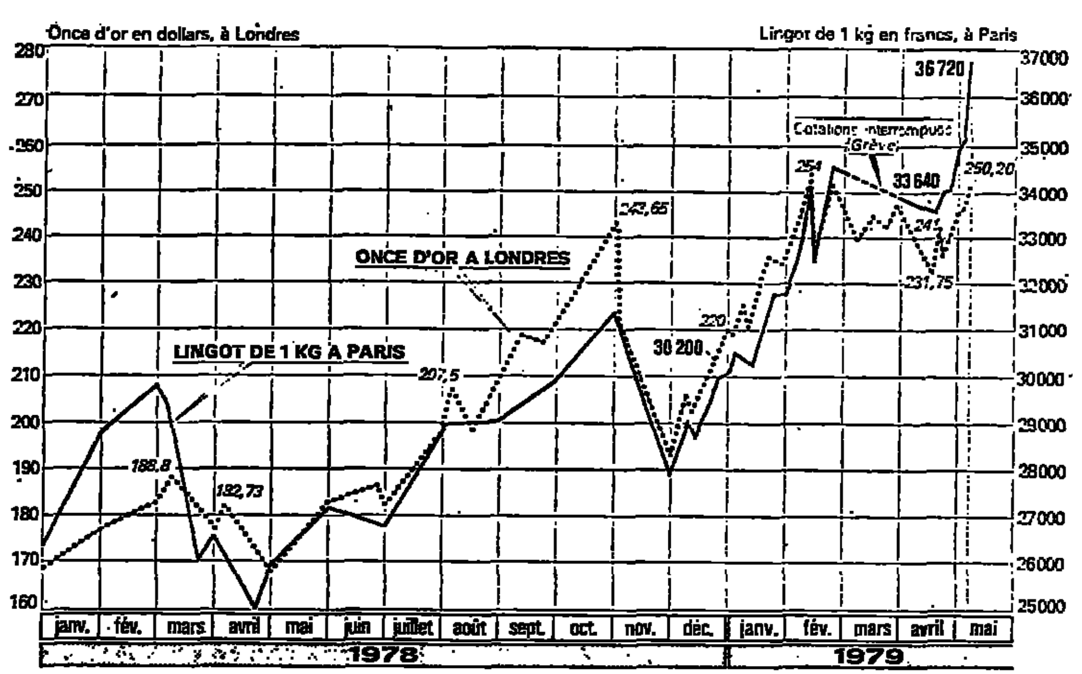
Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

Légère baisse de l'or

(Suite de la première page)

Le renchérissement de l'or noir est une cause parmi d'autres de l'augmentation de la demande sur le métal précieux. L'accélération de l'inflation dans le monde, à laquelle n'échappent plus les pays à « monnaie forte » comme l'Allemagne fédérale et la Suisse, est sans doute un facteur déterminant de la nouvelle vague de hausses qui emporte depuis décembre dernier les cours du métal précieux. Notre graphique montre bien que la hausse, depuis quelques semaines, est plus forte à Paris qu'à Londres, ce qui pourrait bien traduire un certain scepticisme à l'égard des capacités de l'économie à « absorber » sans trop d'encombre la nouvelle hausse du pétrole. L'importation libre de l'or étant en principe interdite (sauf autorisation), l'évolution des cours à Paris n'est pas exactement parallèle à celle du marché mondial. Le prix du métal jaune, ramené en once (31,104 grammes), est actuellement plus cher à Paris qu'à Londres. Cette « prime » qui, habituellement, se tient entre 2 et 2,5 % s'est tendue jusqu'à plus de 4 % le 8 mai, séance au cours de laquelle l'once d'or française valait 261,35 dollars (contre 176,12 dollars le 3 janvier 1978).



● *Les revenus des investissements à l'étranger des Etats du Golfe et de la Libye* seront supérieurs à 15 milliards de dollars en 1980, selon le bulletin libanais *The Middle East Reporter*, qui cite une étude effectuée par la First National Bank of Chicago pour le compte du Fonds monétaire arabe. Ces revenus sont passés de 781 millions de dollars en 1972 à environ 10,9 milliards en 1978 et atteindront 13 milliards en 1979. Les pays qui ont fait l'objet de cette analyse sont l'Irak, l'Iran, le Koweït, la Libye, le Qatar, l'Arabie Saoudite et l'Etat des Emirats arabes unis. Selon cette étude, les avoirs étrangers — principalement les bons du Trésor américains — représentent actuellement 122 milliards de dollars. Les investissements directs sont pour leur part minimes. — *(A.F.P.)*

CONSTRUCTION

M. d'Ornano annonce la création d'une brigade d'intervention chargée de débloquer les permis de construire

De notre correspondant régional

Marseille. — « *Notre territoire doit être ouvert à la construction, mais il exige désormais une construction de qualité* », a notamment déclaré M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui présidait, mardi 8 mai, la séance de clôture du congrès de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (F.N.P.C.). Le ministre répondait aux critiques exprimées par le président de la F.N.P.C., M. Bernard Duban, qui avait dénoncé « *trois sources de blocage : une offre de terrains insuffisante et inadaptée à la demande, des moyens financiers difficiles à mobiliser et des procédures administratives lourdes, complexes et parfois arbitraires* ». M. d'Ornano a estimé que l'inquiétude exprimée par ses interlocuteurs n'était « *pas réellement justifiée par les circonstances* ». Selon les statistiques les plus récentes, en effet, portant sur le semestre d'octobre 1978 à mars 1979, le nombre des mises en chantier de logements a augmenté de 6 % (457 000 en moyenne annuelle contre 431 000 au cours de la même période un an auparavant). Ces statistiques montrent cependant que le nombre d'autorisations de construire est à peine supérieur au nombre de logements commencés. « *Il est certain*, a reconnu M. d'Ornano, *que si cette chute du rythme d'autorisations se poursuivait on risquerait de voir apparaître des phénomènes de pénurie.* »

Le ministre de l'environnement s'est déclaré également prêt à combattre dans son domaine les effets de l'inertie administrative. Il a notamment annoncé la création d'une brigade d'intervention « *qui aura pour mission, sur les secteurs les plus sensibles, d'examiner un à un tous les blocages réels ou psychologiques qui peuvent freiner sans raison des opérations de construction, de calmer les réticences et de supprimer ce qui n'est que lourdeur administrative.* » Le ministre a précisé que cette brigade, mise en place ce même 8 mai, comprendrait cinq membres, dont un inspecteur général du ministère de l'intérieur et un autre dépendant du ministère de l'environnement, qui travailleront à plein temps. Elle devra, en premier lieu, établir une liste des opérations bloquées et proposer ensuite au ministre, « *dans un délai très rapide, leur mise en œuvre ou leur abandon définitif* ».

M. D'Ornano a, d'autre part, convenu avec les promoteurs-constructeurs de la nécessité d'accélérer la publication des plans d'occupation des sols et il a indiqué à ce sujet qu'il faisait procéder « *à d'importants redéploiements de personnels à l'intérieur des directions départementales de l'équipement, en renforçant les unités chargées de l'urbanisme et de la construction* ». « *Par ailleurs*, a-t-il ajouté, *pour gagner du temps, des cartes communales, documents simplifiés, pourront être élaborées dans les petites communes.* »

Le ministre a enfin estimé que les nouveaux prêts à l'accession à la propriété « *sont un succès* », mais que les résultats ont été moins satisfaisants en ce qui concerne l'utilisation par les constructeurs privés de l'enveloppe des nouveaux prêts locatifs aidés. Sur dix mille logements de cette catégorie prévus au budget de 1978, mille seulement ont été réalisés. « *On ne peut admettre*, a déclaré M. D'Ornano, *que votre profession ne s'intéresse qu'aux logements des couches sociales les plus favorisées.* »

GUY PORTE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE VICTOIRE

ASSURANCES ABEILLE - PAIX

FILIALES FRANÇAISES

Les conseils d'administration des filiales françaises ont arrêté le 27 avril 1979 les comptes de l'exercice 1978 qui seront soumis aux actionnaires lors des assemblées générales convoquées pour le 14 juin.

ABEILLE-PAIX IGARD

Le chiffre d'affaires de l'exercice atteint 2 164 884 688 F en augmentation de 10,8 % sur celui de l'exercice 1977.

La détérioration des résultats techniques due à l'augmentation des frais généraux et des coûts moyens des sinistres s'est trouvée compensée par la progression des produits financiers courants, si bien que le résultat d'exploitation s'établit à 46 745 802 F contre 45 928 974 F en 1977, les provisions techniques cumulées au 31 décembre 1978 passant de 3 593 337 613 F à 4 056 159 852 F.

Les autres éléments du compte de pertes et profits font ressortir un solde bénéficiaire en forte progression grâce notamment aux plus-values de cessions d'actif dégagées en cours d'exercice et le bénéfice net ressort à 36 993 970 F contre 24 854 846 F.

Le conseil proposera de porter le dividende net par action de 11,50 F à 13,50 F, soit un total distribué de 13 500 000 F et d'affecter aux réserves 22 737 056 F, le report à nouveau passant de 6 382 113 F à 7 139 026 F.

ABEILLE-PAIX VIE

Les encaissements de l'exercice 1978 sont passés de 404 160 806 F à 562 454 366 F, enregistrant une progression de 39,2 %. Cette progression est due pour la plus large part aux assurances collectives et aux contrats individuels basés sur des parts de SICAV et des parts de Sociétés Civiles Immobilières. L'accroissement important de la production a entraîné une détérioration momentanée des résultats techniques que l'augmentation des produits financiers courants n'a pas suffi à compenser. Le résultat d'exploitation de l'exercice est de 11 489 901 F contre 22 073 643 F en 1977, les provisions techniques cumulées au 31 décembre 1978 s'établissant pour leur part à 1 529 242 296 F contre 1 187 105 761 F en 1977.

Grâce aux autres éléments du compte de pertes et profits, et notamment aux plus-values sur cessions d'actif réalisées, le bénéfice net s'établit à 13 585 099 F contre 12 622 702 F.

Le conseil proposera de porter le dividende net par action de 9,75 F à 10,50 F, soit un total distribué de 6 300 000 F, d'affecter aux réserves 9 922 710 F et d'augmenter le report à nouveau de 3 772 126 F à 4 414 515 F.

ABEILLE-PAIX RÉASSURANCE

Par suite d'une évolution doublement défavorable du marché canadien (nationalisation d'une partie du risque automobile au Québec et dépréciation du dollar canadien par rapport au franc français), le chiffre d'affaires de la société ne progresse que de 5,2 % et atteint 772 132 463 F contre 734 156 851 F.

Le résultat d'exploitation est en augmentation sensible, passant de 11 093 366 F à 20 553 408 F, car l'année 1977 avait été obérée par une importante entrée de portefeuille dans la branche Vie. Par contre le bénéfice net se situe à un niveau légèrement inférieur à celui de l'an dernier : 9 871 455 F contre 10 006 999 F en raison de moins-values de change enregistrées sur les titres placés à l'étranger et à un accroissement de l'impôt sur les sociétés dû à une modification de la répartition des résultats entre la France et l'étranger.

Le conseil proposera aux actionnaires de maintenir le dividende net par action à 10 F, soit au total 3 000 000 de F et de porter en réserves 6 970 306 F, le report à nouveau étant ramené de 413 880 F à 315 029 F.

IMMOFFICE

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 19 avril 1979 sous la présidence de M. Simon-Barboux a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

Bien que la conjoncture économique générale ait été caractérisée en 1978 par la faiblesse des investissements des entreprises privées Immoffice a réalisé 115,5 millions de francs d'investissements nouveaux. Au 31 décembre 1978, l'ensemble des investissements bruts d'Immoffice s'élevait à 490,5 millions de francs contre 375 millions de francs à fin décembre 1977 ; les engagements de la société ressortaient à la même date à 534 millions de francs contre 425 millions de francs à fin 1977.

En 1978, la société a poursuivi sa politique d'investissements locatifs ; le patrimoine en location simple atteint à présent 235 millions de francs ainsi répartis : bureaux (70 %), surfaces commerciales (14 %), entrepôts (12 %), antennes d'entreprises (4 %). Il faut noter que, grâce à la poursuite régulière d'une politique d'investissements en immeubles destinés à la location simple, ce patrimoine dépasse aujourd'hui largement le montant des fonds propres de la société (170 millions de francs).

Il convient, par ailleurs, de souligner que la part des investissements productifs de loyers totalement indexés par rapport aux fonds propres est passée de 164,3 % au 31 décembre 1977 à 211 % au 31 décembre 1978.

Les recettes hors taxes passent de 55,9 millions de francs à 68,1 millions de francs, soit une progression de 22 % due notamment à l'augmentation des recettes locatives. Le bénéfice d'exploitation s'inscrit à 31,2 millions de francs contre 28,8 millions de francs l'année précédente tandis que le bénéfice net de 34,7 millions de francs contre 31,3 millions de francs (soit une progression de + 10,9 %) représente 23,14 F par action contre 20,88 F l'an dernier.

L'assemblée a fixé le dividende à 20 F contre 18 F l'an dernier, en progression de 11,1 %. Ce dividende qui ne comporte pas d'avoir fiscal sera mis au paiement à compter du 10 mai 1979.

Au cours de la réunion, le président a indiqué que, sauf événement imprévisible, le bénéfice d'exploitation de 1979 devrait être en progression sur celui de 1978 et, en conséquence, le dividende de l'exercice 1979 devrait également être en progression sur celui de cette année.

GROUPE BABCOCK - FIVES

Compagnie industrielle et financière Babcock-Fives

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 4 mai 1979 sous la présidence de M. Jacques Joly, a approuvé les comptes de l'exercice, qui se soldent, après reprise de provisions devenues sans objet à la suite d'opérations exceptionnelles liées à la réévaluation du bilan ou l'accompagnant, par un bénéfice net comptable de 83 949 652 F. Après avoir doté les réserves d'un montant de 55 millions 544 259 F correspondant à la reprise des provisions mentionnées ci-dessus, l'assemblée a affecté sur le solde distribuable de l'exercice de 28 405 393 F une somme de 23 millions 857 152 F au paiement du dividende à raison de 8,80 F par action au nominal de 50 F ; avec l'avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 4,40 F, le revenu global par action ressort à 13,20 F. L'an dernier, le revenu distribué avait été de 8 F (y compris une fraction de 0,30 F reportée de l'exercice précédent) et le revenu global de 12 F. Le dividende sera mis en paiement à partir du 14 mai 1979.

Le conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée a renouvelé le mandat de président de M. Jacques Joly et a nommé M. Raymond Fauvart directeur général.

Fives-Cail Babcock

Le conseil d'administration, dans sa séance du 4 mai 1979, a arrêté les comptes de l'exercice 1978.

Après une dotation de 28 490 000 F aux amortissements (non comprise la dotation supplémentaire résultant de la réévaluation du bilan) et un impôt de 56 488 000 F, le bénéfice courant s'établit à 30 308 000 F, en progression de 13 % sur le résultat établi dans les mêmes conditions pour 1977, qui s'élevait à 26 797 000 F. Le résultat net comptable, qui comprend les plus-values à long terme, est de 36 980 000 F, contre 34 435 000 F pour l'exercice 1977.

Un dividende de 21,50 F par action, soit 32,25 F avec l'avoir fiscal, sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 1979, ce qui entraînera une distribution de 25 864 500 F, alors qu'au titre de l'exercice précédent le dividende par action avait été de 19 F et la distribution totale de 22 857 000 F.

Le bilan enregistre les effets de la réévaluation des immobilisations amortissables et non amortissables, opération qui a dégagé un écart total de 149 502 000 F constitué de la réserve spéciale pour 43 381 000 F et des éléments amortissables (provision spéciale et compte d'ordre immobilier) pour 106 121 000 F. Compte tenu de la seule réserve spéciale de réévaluation et après affectation des résultats de l'exercice écoulé, la situation nette s'élèvera à 320 690 000 F.

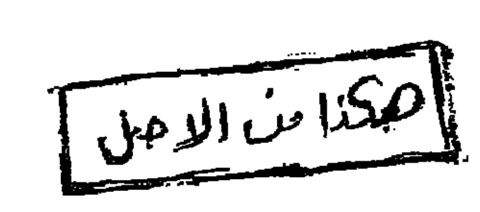
JAEGER

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit, pour le premier trimestre de l'année en cours, à 285 500 000 F, en hausse de 25,2 % sur celui des trois premiers mois de 1978.

L'activité des filiales à l'étranger est en progression de plus de 35 % ; leur chiffre d'affaires global s'est élevé à 61 300 000 F.

Le groupe des filiales françaises, qui comprend, rappelons-le, la société Bayard, a réalisé un chiffre d'affaires de 34 400 000 F, en augmentation de 52,4 %.

Le chiffre d'affaires de la société mère a été de 212 000 000 de francs. La progression, qui ressort à 18 % par rapport au premier trimestre 1978, est due essentiellement aux activités automobiles.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 MAI

L'or au pinacle

Chute des actions

Décidément, l'or, sous toutes ses formes, n'en finit pas de monter. La vedette lui est revenue une fois de plus mardi à la Bourse de Paris, où les actions françaises ont subi une nouvelle et profonde chute (— 2 % selon l'indicateur instantané). Le lingot de 1 kilo a largement franchi le cap, réputé difficile, des 36 000 francs, avant de s'établir à 36 720 francs (contre 35 995 francs) nouveau record historique. Le napoléon lui, s'est inscrit à 300,80 F contre 28,20 F la veille.

A noter également un nouvel accroissement du volume des transactions qui, selon des sources privées, a atteint 19,7 millions de francs contre 13,7 millions.

Par un phénomène tout à fait logique, les emprunts d'Etat indexés sur le métal jaune ont suivi une tendance identique, et les demandes ont été si nombreuses pour le « 7 % 1973 » que sa cotation dut être retardée, le temps de rameuter des vendeurs. Plus tard, son cours s'est élevé à 5 280 F (+ 228 F). L'emprunt 4 1/2 % 1973 a enregistré un progrès plus modeste à 864 F

Un progrès dont se seraient bien contentées les actions françaises qui, pour les quatre cinquièmes d'entre elles ont subi les assauts répétés de ceux qui « n'y croient plus », c'est-à-dire, les vendeurs. Qui sont-ils ? Des étrangers bien sûr (Britanniques surtout), mais aussi beaucoup de commis, des « petits » professionnels qui entraînent une partie de la clientèle dans leur sillage.

Pour les autres gérants (d'organismes de placement collectifs notamment), « il faut faire preuve de sang-froid ». *Certains d'entre eux se disent convaincus que* « tout cela *(les prix du pétrole, les prix, la crise, etc.)*, c'est de l'intoxication destinée à préparer les opinions à de mauvais indices de prix, voire à peser sur les décisions de l'OPEP ou sur les résultats de la conférence CNUCED qui se tient à Manille ».

LONDRES

Inquiet de la hausse des prix de gros, le march époursuit son repli sur la pression des ventes bénéficiaires, et l'indice des industrielles perd 5 points, à 544,1. Irrégularité des pétroles. Recul des fonds d'Etat et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 247 .. contre 248 95

VALEURS	CLOTURE 8 5	COURS 9 5
Beecham	720 ...	713
British Petroleum (1)	12 16	12 1/8
Courtaulds	112	111 ..
De Beers	393	392 ..
Imperial Chemical	405 .	403 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	345 ...	334 ..
Shell	800 ...	808 ..
Vickers	208 ..	284
War Loan 3 1/2 %	33 1/2	33 1/2
*West Driefontein	38 3/8	33 1/2
*Western Holdings	28 5/8	28 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

WILLIAM SAURIN. — Cette filiale du groupe Lesieur, qui a réalisé en 1978 un bénéfice net de 9,9 millions de francs, ne sera pas, contrairement à ce qui était envisagé, introduite en Bourse.

POLIET. — Bénéfice net consolidé du groupe pour 1978 : 45,3 millions de francs contre 39,9 millions en 1977. Dividende global inchangé à 15 F par action.

ETABLISSEMENTS NEU. — Une augmentation de capital par souscription, d'un montant total de 10 millions de francs, sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale extraordinaire du 29 juin.

SATAM. — Bénéfice net pour 1978 : 2,44 millions de francs contre 1,63 million en 1977. Dividende global : 6 F contre 4,50 F.

ROUDIERE ET Cie. — Bénéfice net consolidé pour 1978 (hors plus-values et minoritaires exclus) : 6,3 millions de francs contre 9,17 millions. Dividende global inchangé à 27 F par action.

SATI. — Bénéfice net pour 1978 : 2,22 millions de francs contre 1,36 million en 1977. Dividende global : 20,25 F contre 18 F.

ESSILOR. — Dividende global pour 1978 : 30 F contre 22,50 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 5	9 5
1 dollar (en yens) ..	215 95	214 75

NEW-YORK

Coup d'arrêt à la baisse

Le mouvement de baisse, qui semblait devoir se poursuivre mardi à Wall Street (l'indice Dow Jones a perdu jusqu'à 6 points en cours de séance) a finalement subi un coup d'arrêt et l'indice a terminé en progrès de 1,47 point (834,89). La séance a été encore plus active que les précédentes (32,85 millions d'actions échangées contre 30,68 millions la veille), mais le nombre de titres en retrait (945) est resté nettement supérieur à celui des hausses (498).

Rien, il est vrai, n'était de nature à changer l'atmosphère autour du Big Board, au contraire. La révision en hausse du rythme annuel d'inflation (8,5 % contre 7,4 % antérieurement) et l'annonce d'une nouvelle baisse des stocks de pétrole, « tombé à un niveau dangereusement bas », selon la Maison Blanche, étaient plutôt susceptibles d'aggraver le climat. Pour beaucoup, le redressement du Dow Jones n'est pas durable, à court terme tout au moins.

VALEURS	COURS 7 5	COURS 8 5
Alcoa	52 3/4	52 1/2
A.T.T.	58 1/2	58 3/8
Boeing	40 1/8	41 ...
Chase Manhattan Bank	33 3/4	34 ...
Du Pont de Nemours	138 3/4	132 3/4
Eastman Kodak	59 3/4	60 7/8
Exxon	52 1/2	51 1/8
Ford	42 1/4	42 1/8
General Electric	48 5/8	48 3/4
General Foods	31 1/2	31 1/4
General Motors	58 ...	58 1/2
Goodyear	17 ...	16 5/8
I.B.M.	308 7/8	312 ...
I.T.T.	28 1/2	28 5/8
Kennecott	21 7/8	21 5/8
Mobil Oil	75 5/8	76 ...
Pfizer	29 3/4	30 ...
Schlumberger	72 5/8	74 ...
Texaco	25 1/2	25 1/2
U.A.L. Inc.	24 ...	23 3/4
Union Carbide	36 ...	36 1/4
U.S. Steel	22 3/8	22 3/4
Westinghouse	16 5/8	17 ...
Xerox	57 1/8	58 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	7 mai	8 mai
Valeurs françaises ..	105,3	104,1
Valeurs étrangères ..	124,5	123,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	91,1	89.9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 8 MAI - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS prec.	COURS 8 5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1) ...	4 374	4 370	4 250	4 450
Allemagne (100 DM)	230 650	230 630	222	238
Belgique (100 F) ...	14 454	14 443	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.) .	212 580	212 420	207	218
Danemark (100 krd) .	82 240	82 180	80	85
Norvège (100 k) ...	84 590	84 410	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 114	9 038	8 850	9 350
Italie (1 000 lires) .	5 169	5 164	5	5 400
Suisse (100 fr.) ...	255 919	255 390	245	258
Suède (100 krs) ...	99 460	99 460	95 500	101
Autriche (100 sch.) .	31 390	31 366	30 750	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 621	6 614	6 400	6 800
Portugal (100 esc.) .	8 935	8 925	8 500	10 600
Canada ($ can. 1) ..	3 816	3 785	3 640	3 870
Japon (100 yens) ...	2 033	2 029	1 880	1 980

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS prec.	COURS 8 5
Or fin (kilo en barre) ..	35600	36000
Or fin (en lingot)	35895	36720
Pièce française (20 fr.)	298 20	300 80
Pièce française (10 fr.)	216	220
Pièce suisse (20 fr.) ..	284 50	293
Union latine (20 fr.) ..	268 30	270 .
Souverain	350 60	364 50
Pièce de 20 dollars ..	1580	1570 .
Pièce de 10 dollars .	853	853
Pièce de 5 dollars ..	500	...
Pièce de 50 pesos	1464	1498 50
Pièce de 10 florins	273	280

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté du 9 mai 1979 a été tiré à 578 041 exemplaires.

A B C D · F G H

Au Salvador

• L'ambassadeur de France est toujours gardé en otage
• Une vingtaine de manifestants sont tués par la police

San-Salvador (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Une grande tension régnait mardi soir 8 mai dans le centre de San-Salvador, investi par l'armée après les manifestations au cours desquelles dix-sept personnes au moins ont été tuées. Le conseil des ministres s'est réuni. L'état de siège pourrait être décrété. Entre quatre cents et cinq cents personnes manifestèrent mardi après-midi devant la cathédrale pour soutenir le Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.), l'organisation d'extrême gauche responsable de l'occupation des ambassades de France et du Costa-Rica. Une fusillade éclata. Le commandement militaire affirme que les manifestants ont tiré les premiers, blessant trois policiers. Selon des correspondants de presse étrangers et des témoins, c'est au contraire la police qui a ouvert le feu.

Les victimes de la fusillade ont été transportées à l'intérieur de la cathédrale qui est occupée depuis vendredi 4 mai par des sympathisants du B.P.R. Un porte-parole de l'organisation a déclaré que vingt-cinq personnes avaient été tuées. Les représentants de la Croix-Rouge estiment à au moins dix-sept le nombre des morts. Il y aurait une trentaine de blessés dont neuf dans un état grave.

Un commando de ce mouvement continue de garder en otages, à l'ambassade de France, M. Michel Dondenne, l'ambassadeur, ainsi que six membres du personnel. La police a renforcé, mardi, la surveillance du bâtiment et ne laisse plus personne s'approcher. Les trois membres du commando ont fait savoir à M. Cuvillier, émissaire du Quai d'Orsay, qu'ils ne voulaient négocier ni par téléphone ni dans une quelconque ambassade mais seulement au siège de l'Association des étudiants, à celui de l'Association des avocats ou à l'université. M. Cuvillier ayant rejeté ces propositions, ils ont décidé de ne plus répondre au téléphone. L'ambassadeur a déclaré, mardi matin, que les vivres commençaient à manquer et que la dysentrie avait fait son apparition. Trois autres militants du B.P.R. restent barricadés dans l'ambassade du Costa-Rica. Leurs otages — parmi lesquels se trouvait l'ambassadeur — avaient réussi, mardi, à prendre la fuite.

Le gouvernement costaricien a renouvelé son offre d'accorder l'asile politique aux deux commandos mais ceux-ci l'ont rejetée. Ils continuent d'exiger la libération de cinq de leurs camarades emprisonnés, parmi lesquels se trouverait le secrétaire général de leur mouvement, M. Facundo Guardado.

Deux disparitions

LE SOCIOLOGUE AMÉRICAIN TALCOTT PARSONS

Doyen et maître de la sociologie américaine contemporaine, Talcott Parsons est mort le mardi 8 mai à Munich. Il effectuait une tournée de conférences dans cette Allemagne à laquelle il devait une part essentielle de son développement intellectuel.

[*Né en 1902 dans le Colorado, Talcott Parsons, après de brillantes études secondaires à Amherst College — un des plus cotés de la Nouvelle-Angleterre, — suivra pendant deux ans les cours de la London School of Economic, et parachèvera sa formation à l'université de Heidelberg, alors au zénith de son éclat. Il y obtiendra son doctorat en 1927. Cette même année il commence à Harvard une carrière qui se poursuivra jusqu'à l'âge de la retraite.*

C'est à Harvard que s'affirment sa personnalité et son influence. Il est au centre d'une des premières tentatives de l'après-guerre pour créer un groupe de recherches interdisciplinaires réunissant anthropologues, psychologues et sociologues. En même temps, ses nombreux écrits lui valent une audience internationale. Rompant avec le pragmatisme de l'époque, il s'impose comme le plus éminent théoricien américain depuis Veblen. Ses idées, une fois répandues, seront discutées, mais sans perdre pour autant de leur rayonnement. Il est trop tôt pour évaluer ce qu'en retiendra la postérité. Il suffit de constater qu'elles n'ont rien perdu de leur actualité. François Bourricaud a traduit les Eléments pour une sociologie de l'action *(Plon, 1955), de Parsons, et consacré un ouvrage à celui dont il reçut l'enseignement sous le titre* l'Individualisme intitutionnel *(PUF, 1977). En 1974, François Chazel publiait sa thèse sur* La théorie analytique de la société dans l'œuvre de Talcott Parsons *(Mouton), où l'on trouvera une biographie complète de ce qu'a laissé le grand disparu. — A. C.*]

LE CINÉASTE GEORGES LAMPIN

Le comédien et cinéaste Georges Lampin vient de mourir à Pau (Pyrénées-Atlantiques).

[Né le 14 octobre 1901 à Saint-Pétersbourg, où il fit des études de droit, Georges Lampin travailla à Moscou, où il fut acteur, puis régisseur de théâtre, avant d'émigrer vers la France en 1921. Il interpréta de nombreux rôles au cinéma, puis devint l'assistant d'Abel Gance, avec qui il réalisa *Napoléon*. De même, il collabora à plusieurs films de René Clair (*les Deux Timides, A nous la liberté, le Million*), de Marcel l'Herbier, de Jacques Feyder, etc. Directeur de production de 1933 à 1944, il entama sa carrière de réalisateur, avec *l'Idiot*, en 1946 (interprété par Gérard Philipe et Edwige Feuillère). Il tourna ensuite *les Anciens de Saint-Loup* (avec François Périer et Serge Reggiani), *Crime et Châtiment* (avec Robert Hossein et Marina Vlady), puis *Les salauds vont en enfer, La Tour, prends garde, Mathias Sandorf*.]

● *Le groupe succursaliste Radar a pris le contrôle de Damoy (le Monde* daté 6-7 mai) en acquérant (au prix de 52 F par action) les 52 % du capital détenus par le groupe suisse Schenk.

Au Vietnam

L'ABSENCE DE M. PHAM VAN DONG

Hanoï (A.F.P.). — Des rumeurs encore invérifiables circulent depuis quarante-huit heures à Hanoï concernant une mise à l'écart du premier ministre, M. Pham Van Dong. Elles ont pris naissance après que le « Nhan Dan », organe du P.C., ait publié dans son numéro du 7 mai consacré à la victoire de Dien-Bien-Phu une photographie des chefs historiques ayant conduit la bataille, sur laquelle, fait exceptionnel, M. Dong ne figurait pas. Seuls apparaissaient Ho Chi Minh, le général Giap et M. Truong Chinh, président de l'Assemblée nationale.

M. Pham Van Dong, qui est âgé de soixante-quatorze ans, a été vu pour la dernière fois en public le 30 avril à l'occasion d'une manifestation marquant la fête du 1er mai. Il avait alors le teint anormalement congestionné, et des rumeurs avaient commencé à circuler à propos de son état de santé.

TRENTE AIRBUS POUR AIR FRANCE ?

Le conseil d'administration de la compagnie Air France, réuni ce mercredi matin 9 mai, doit décider du nombre de commandes d'Airbus — une trentaine environ — que la compagnie doit passer.

Cette commande, qui portera sur des A-300 et des A-310 (version raccourcie de deux cents places), fait partie du plan de renouvellement de la flotte d'Air France. D'ici cinq ou six ans, précisait récemment M. Giraudet, président d'Air France, la compagnie nationale comptera une cinquantaine d'Airbus (elle vient de recevoir son douzième exemplaire) et le même nombre de Boeing-747.

Les pouvoirs publics étudient un éventuel rationnement du fuel domestique

La marge des pouvoirs publics face aux difficultés d'approvisionnement pétrolier est faible. C'est ce qu'a rappelé M. Giraud le 8 mai. Le ministre de l'Industrie a affirmé son hostilité au rationnement des carburants au moyen de tickets. Cela pousse ceux qui roulent peu à acheter de l'essence pour profiter de leurs tickets, dit-il. De plus, les carburants ne représentent que 18 % de la consommation nationale de produits pétroliers.

Le rationnement par les prix n'est guère satisfaisant non plus. Il faudrait relever les taxes à un niveau tel, pour dissuader les particuliers et les industriels de consommer de l'énergie, que ce moyen est peu applicable.

Le contingentement du fuel domestique et du gazole (près de 40 % de la consommation de produits pétroliers), tel qu'il a été appliqué après la crise de 1973, comporte lui aussi des inconvénients. En fixant les ventes de ces produits à un certain pourcentage (90 ou 95 %) de celles de l'an passé, on laisse aux distributeurs le soin de répartir la pénurie et on pénalise ceux des consommateurs qui s'étaient déjà efforcés de réaliser des économies.

Les difficultés prévisibles pour l'approvisionnement en fuel domestique au cours de l'hiver prochain vont cependant amener le gouvernement à recenser dans les mois qui viennent toutes les chaudières au fuel « *au cas où* ». Il faudra près de six mois pour établir cette liste. Ce n'est qu'au mois d'octobre que sera prise la décision éventuelle d'un rationnement avec attribution de tickets en fonction des consommations de ces chaudières.

D'autre part, les prix du marché de Rotterdam ayant « *une mauvaise influence* » sur les décisions des pays producteurs, la France va demander à la Commission économique européenne de contrôler les transactions de ce marché libre. On le voit, l'humeur à Paris n'est pas à la libéralisation. La liberté des prix des carburants, du fuel domestique et du gazole serait aberrante dans les conditions actuelles du marché, a précisé M. Giraud. C'est pourtant l'aboutissement logique de la nouvelle politique pétrolière qui va entrer en vigueur prochainement (*le Monde* du 9 mai).

M. Giraud s'en est enfin pris vigoureusement aux dirigeants des compagnies pétrolières — en l'occurrence M. Chalandon, — qui estiment que la hausse des prix pétroliers n'est pas une mauvaise chose.

B. D.

● *Un accord franco-chinois de coopération* a récemment été signé à Pékin entre le bureau d'Etat de la métrologie et le bureau national de métrologie du ministère français de l'industrie. L'accord porte en particulier sur la formation de scientifiques chinois et sur des échanges entre les deux pays dans les domaines de la métrologie et des normes industrielles.

● *M. Gérard Nicoud, secrétaire général du CID-UNATI depuis dix ans, a donné sa démission de ce poste*, a-t-on annoncé mardi 8 mai, au siège du Bureau national du CID-UNATI, précisant qu'un triumvirat composé de MM. Admettla (Rhône), Banino (Vaucluse) et Marissael (Pas-de-Calais), avait été chargé de diriger le mouvement jusqu'à son congrès extraordinaire, prévu le 11 juin, au cours duquel de nouvelles structures seront mises en place. Une certaine confusion semblait régner au siège du CID-UNATI, nous signale notre correspondant, puisque M. Gérard Nicoud lui-même se montrait « *étonné* » par l'annonce de cette décision, confirmant toutefois son intention de ne pas renouveler son mandat. Le 13 mai, une nouvelle réunion de la collégiale nationale devrait clarifier la situation.